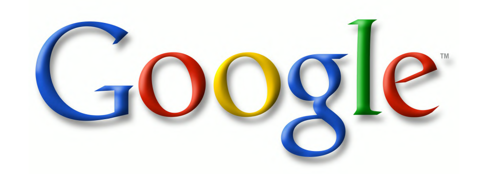
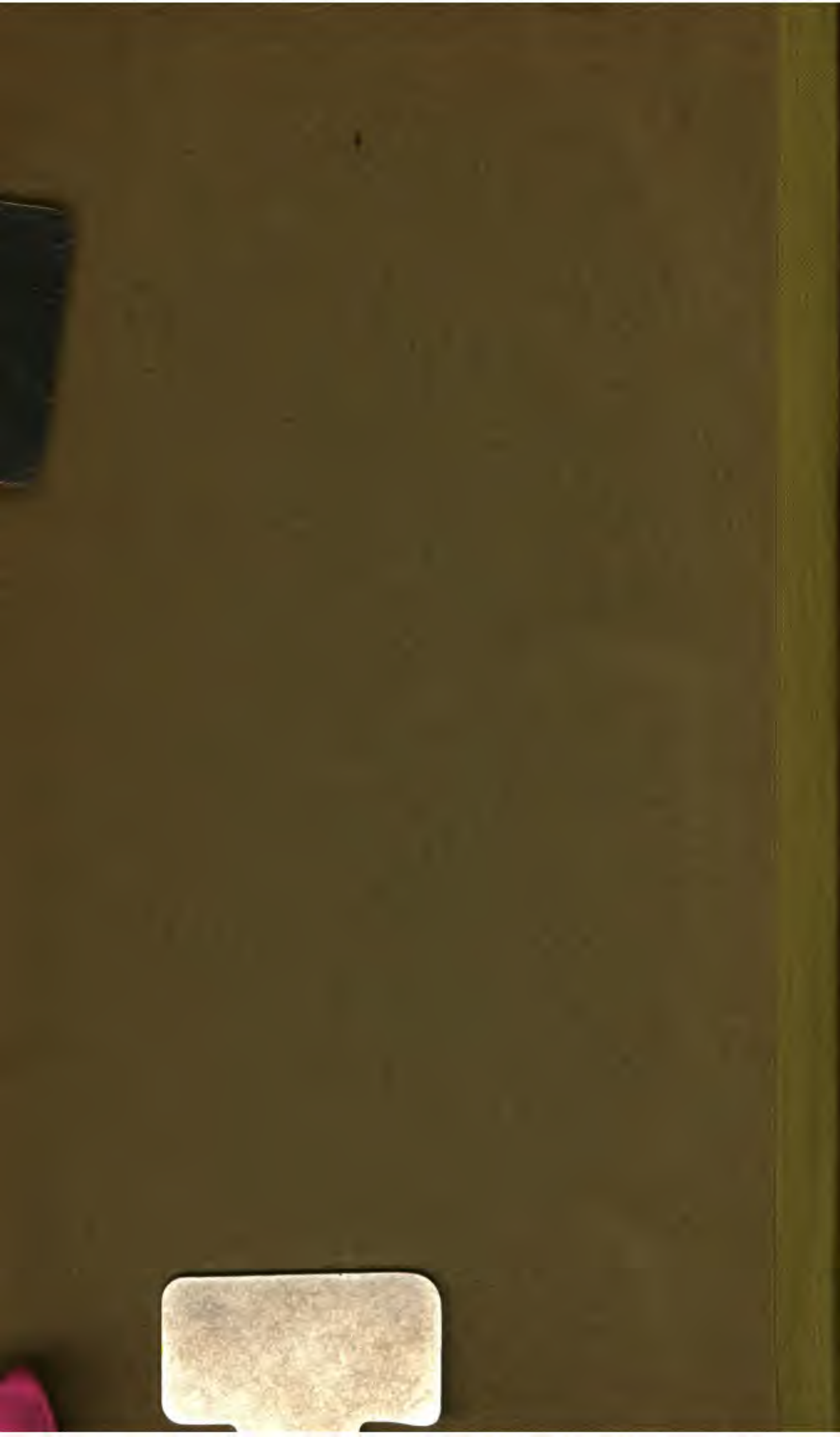
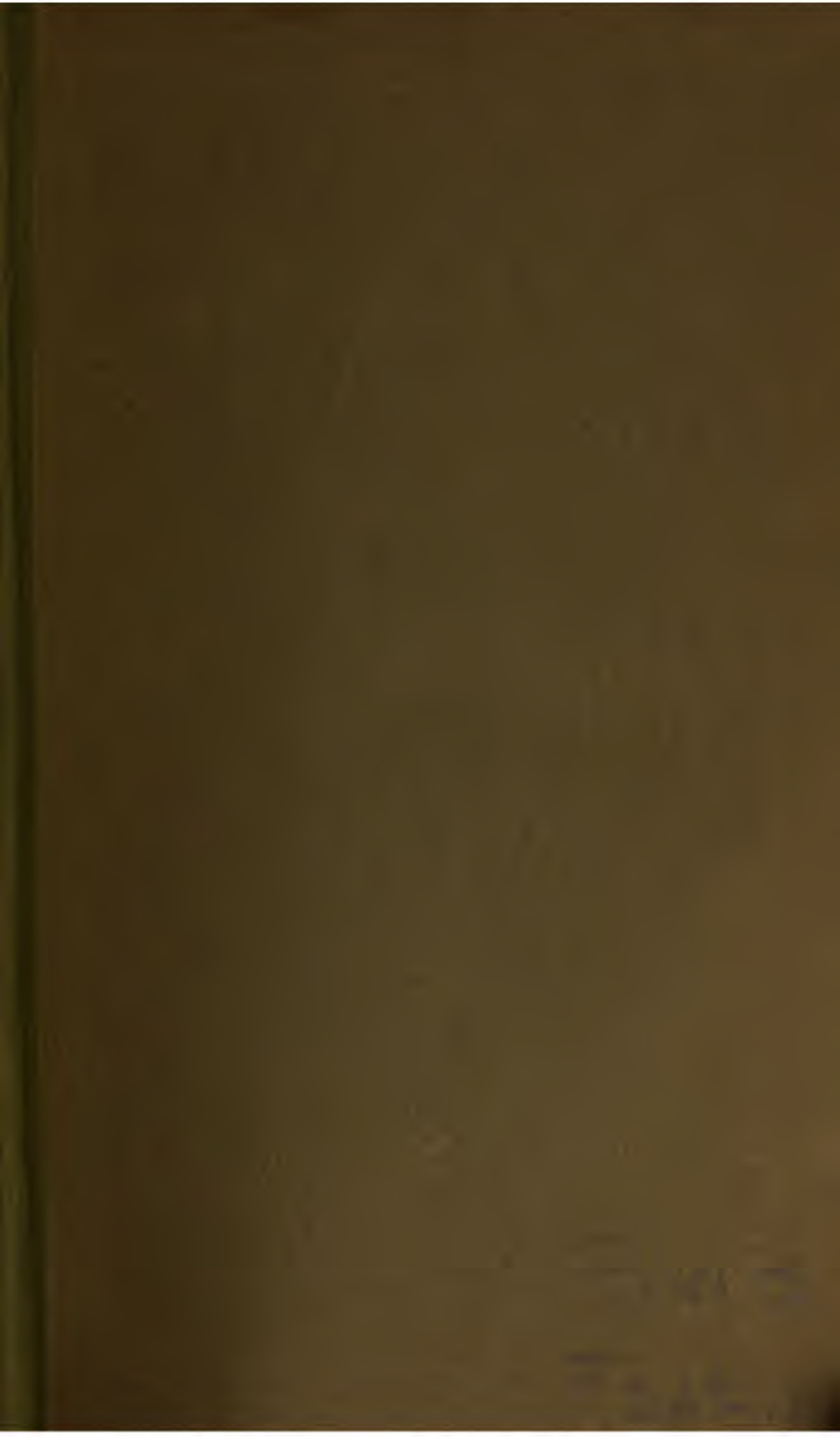






HISTOIRE

D'ITALIE.

HISTOIRE D'ITALIE,

Depuis la chute de la République romaine jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle.

Par ANT. FANTIN DESODOARDS.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

Chez PERLET, Libraire, rue de Tournon, n°. 1133.
J. E. GABRIEL DUFOUR, Libraire, rue de Tournon, n°. 1126.

1803.

HISTOIRE

D'ITALIE,

Depuis la chute de la République romaine jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle.

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Manière dont les Condottieri faisaient la guerre en Italie.

Au milieu du quinzième siècle on avait fait trois découvertes qui devaient, à la longue, changer le sort du genre humain en Europe, et qui le changeront probablement un jour sur tout le globe. 1450-58.

Ces découvertes étaient la boussole qui, guidant les navigateurs à travers les mers les plus

1450-58. vastes, rapprocha tous les peuples du monde, et mit en la possession de l'homme industrieux les richesses cachées par la nature aux extrémités de l'univers; la poudre à canon, qui allait changer l'art des combats et assurer la préférence au soldat adroit sur le soldat robuste; et l'imprimerie, qui, multipliant, rapidement et à peu de frais, les monumens littéraires, devait éclairer tous les esprits, détruire insensiblement les préjugés, mettre les hommes à leur véritable place dans l'opinion publique, et donner le prix à chaque chose selon son utilité réelle.

Les uns attribuent la découverte de la poudre à canon à Robert Bacon, qui vivait dans le treizième siècle; d'autres lui donnent une origine moins ancienne. Ce fut, disent-ils, un moine, nommé Berthold Schouart, de Fribourg, qui trouva cette invention par le moyen de la chimie. Les modernes assurent que les Chinois faisaient usage, de temps immorial, de la poudre à canon dans la composition des feux d'artifice, sans l'employer à la guerre. Les Arabes, trafiquant sur les mers de l'Inde, purent apporter cette singularité en Europe. L'histoire fait mention, pour la première fois, de canons au siége d'Algésiras, entrepris par les

Castillans en 1343. Les Maures défendirent cette place avec cette arme alors inconnue. Quelques bataillons anglais servaient comme auxiliaires dans l'armée de Castille; ayant éprouvé la supériorité de cette artillerie sur toute celle qu'on employait jusqu'alors à l'attaque et à la défense des villes, ils en transportèrent le secret à Londres. Il paraît que les Anglais se servirent de canons, pour la première fois, à la bataille de Creci. L'usage de cette arme s'introduisit bientôt en France; mais en Italie, au milieu du quinzième siècle, on ne s'en servait pas encore dans les batailles. 1450-58.

Les forces militaires de la péninsule consistaient dans les grandes compagnies d'aventuriers, nommés *condottieris*, dont j'ai parlé. Ils faisaient la guerre à cheval, armés de toutes pièces. L'infanterie, qui avait fait la force des anciennes armées, devint hors d'usage. Ces corps de gendarmerie furent long-temps composés d'Allemands et de Français; mais vers les premières années du quinzième siècle, les Italiens, frappés de la facilité avec laquelle ces guerriers étrangers faisaient les plus rapides fortunes, voulurent partager ce moyen si court et si sûr de s'enrichir. Lodrisio Crivelli assure qu'Albéric de Barbiano et Ceccoli Broglio furent

1450-58. les premiers qui poussèrent les nationaux dans cette carrière, plus utile encore que glorieuse. On ne parla bientôt que des Carmagnola, des Bratchio, des Sforza, des Caldora, des Orsino, des San-Severino, des Malatesta, des Vitelleschi.

Le seul avantage qui résulta de ce changement pour l'Italie, fut que les rapines, les concussions et tous les produits des injustices de la guerre, restaient du moins dans la contrée; mais les princes et les villes employant ces milices pour leur défense, n'étaient pas plus assurés de leur loyauté que de celle des compagnies étrangères qui remplissaient auparavant la péninsule. Ces capitaines, sans aucun attachement pour le souverain dont ils étaient payés, combattaient sans autre desir que celui de s'enrichir. On les voyait passer, comme auparavant, d'un service à l'autre, et quelquefois se donner le lendemain à l'ennemi de celui qui les payait la veille. La puissance d'un état ne consistait plus dans le nombre de ses habitans propres à porter les armes, mais dans la facilité avec laquelle il pouvait soudoyer les condottieris, toujours prêts à prendre le parti de la puissance qui les payait le mieux. C'est ainsi que les Florentins, resserrés dans

d'étroites limites, soutinrent tant de guerres, 1450-58.
et souvent avec succès. Ils en faisaient les fonds avec une célérité surprenante. Les arts et le commerce, comme deux mines fécondes, mettaient à leur disposition les plus nombreuses armées et les plus célèbres capitaines.

Mais ces armées ne procuraient jamais que des avantages chancelans aux états qui les employaient. Chacun des capitaines craignait de perdre ses hommes. Ils poussaient leurs ennemis dans les batailles et ne les frappaient pas. Ceux qui perdaient le champ étaient vaincus. Il y avait beaucoup plus de sang répandu dans les vengeances particulières, dans les enceintes des villes et dans les conspirations, que dans les combats. Machiavel rapporte, dans l'*Histoire de Florence*, que dans plusieurs batailles où des armées nombreuses étaient revenues vingt fois à la charge, elles n'avaient perdu qu'un petit nombre d'hommes. A celle d'Anguiari, il n'y eut de mort qu'un cavalier, étouffé dans la presse. Il cite comme étrange, comme inouie, depuis cinquante ans en Italie, la perte d'environ mille hommes tués, de part et d'autre, dans une affaire très-vive qu'eut le général du saint-siége, Malatesta, contre Alphonse, duc de Calabre,

1450-58. qui commandait les troupes d'Aragon et de Naples ; mais dans cette affaire c'était des Espagnols qui combattaient contre des Français, et non des Italiens contre des Italiens.

Il résultait de cette tactique qu'un parti, survivant tout entier à sa défaite, il n'y avait jamais rien de décidé en faveur du vainqueur, le lendemain d'une victoire, il avait à combattre le même nombre d'ennemis avec lesquels il s'était vainement mesuré la veille. L'incertitude, les craintes, les soupçons, étaient toujours les mêmes par rapport à la guerre. La plus grande sollicitude des puissances belligérantes était de prévenir les trahisons de leurs condottieris. De cette anxiété générale naissait une sorte d'équilibre entre les forces respectives des états d'Italie, on n'osait profiter de tous ses avantages ; cependant à chaque paix, les condottieris, largement payés des puissances belligérantes, emportaient, dans les provinces méditerranées et plus éloignées du commerce, l'or qui coulait perpétuellement dans Venise, dans Gênes, dans Naples, dans Florence, par les canaux du commerce, et dans Rome, par ceux des dispenses, des expéditions et des autres émolumens de la cour pontificale. L'abondance circulait dans toute

l'Italie. Les condottieris dépensaient, dans les prodigalités de tout genre, des richesses qu'ils devaient à la rapacité et au pillage, attendant qu'une nouvelle guerre italique leur procurât de nouveaux moyens de s'enrichir; mais aucun d'eux ne voulait encourir les dangers réels d'une guerre sérieuse; de-là la facilité avec laquelle nous verrons bientôt Charles VIII s'emparer d'une partie de l'Italie. 1450-58.

CHAPITRE II.

Frédéric III projette de passer en Italie. — François Sforza s'empare du duché de Milan.

Frédéric III, qui régnait en Germanie depuis 1440, avait cru qu'un moyen d'attacher les peuples à sa personne, était de faire le voyage d'Italie pour y recevoir la couronne impériale et celle de Lombardie. La république de Venise, qui s'était emparée de la partie de ce royaume appelée le Dogado, le Padouan, le Véronais, le Vicentin, le Bressan, le Bergamasque, le Crémasque, le Frioul et la Marche-Trevisane, défendait cette riche proie contre François

1450-58. Sforza. Ce général avait été proclamé, après la mort de son beau-père, capitaine de Milan. Le diplome portait qu'il commanderait les armées au nom de la république de Milan, et qu'il ne pourrait accepter la seigneurie des cités comprises dans les états du duc Philippe-Marie Visconti, *si aucune prétendait se détacher du Milanais*.

La ville de Milan, occupée à rétablir chez elle le gouvernement démocratique, aboli depuis deux siècles, dans le même temps qu'elle luttait contre les Vénitiens, et qu'elle voulait retenir sous le joug les cités soumises aux Visconti, pouvait difficilement suffire aux dépenses entraînées par une entreprise si compliquée. Presque toutes les villes du Milanais se disposaient à s'ériger en républiques particulières, ou à choisir un monarque à leur gré. Cette diversité d'opinions et de système fournit à François Sforza, les moyens de rassembler sous sa domination toutes les parties de ce vaste duché, que la mal-adresse de ceux qui présidaient à la nouvelle république, tendait à dissoudre.

La ville de Pavie, de tout temps émule de celle de Milan, fut la première à lever l'étendard de la révolte. Elle proclama François Sforza pour son seigneur, à condition que les

Pavesans n'auraient rien de commun avec la république milanaise. Le sénat de Milan, obligé 1450-58. de céder aux raisons plus ou moins plausibles alléguées par Sforza, pour prouver que dans la délicate circonstance où se trouvait la république, il valait mieux que son général acceptât la seigneurie de Pavie, que si cette charge tombait dans les mains d'un guerrier rival ou ennemi de Milan, donna un consentement forcé qui couvrait sa jalousie. Sforza frémissait de son côté, de n'être que le simple capitaine de Milan, dont il se regardait comme le souverain de droit; mais la nécessité parlait trop impérieusement aux uns et aux autres, pour permettre que le mécontentement dégénérât en rupture ouverte. Milan, en guerre avec Venise, ne pouvait se passer de Sforza, qui paraissait prendre les intérêts de la nouvelle république, jusqu'à ce que d'autres alliances le missent en situation de lui donner la loi.

D'après ce principe, ce général, dans la crainte de rompre en visière avec les magistrats de Milan, refusa d'accepter la seigneurie de plusieurs villes qui s'étaient soustraites, ou qui méditaient de se soustraire à la domination de la capitale de la Lombardie; mais il fomentait en secret toutes les rivalités, et veillait sur-tout à

1450-58 ce qu'il ne se fît, entre Venise et Milan, aucun accommodement dont il ne fût l'arbitre.

Ce fut un exemple mémorable de ce que peut un seul contre tous, lorsqu'à la dextérité, à la bravoure et à la plus haute réputation, il joint l'avantage de se trouver placé par la fortune dans des circonstances convenables. François Sforza avait à combattre les Vénitiens, avec lesquels la république de Milan était aux prises, et une partie des habitans de Milan, dont il commandait les armées. Presque tous les princes de l'Italie Antérieure s'opposaient publiquement ou en secret à son élévation, dans la crainte d'en être opprimés. Ses domaines d'ailleurs, ne consistant que dans les deux cités de Pavie et de Crémone, ne pouvaient pas entrer en comparaison avec ceux des marquis d'Este, de Mont-Ferrat, de Mantoue, et encore moins avec les états de Savoie, de Venise, de Gênes, de Florence. Enfin, la plupart des capitaines de condottieris, sous ses ordres, souhaitaient, par jalousie de métier, l'abaissement d'un guerrier qui les éclipsait tous. Cependant, malgré ce mélange d'envieux et d'ennemis, Sforza manœuvre avec une telle supériorité, qu'il triomphe de tous les obstacles, se pré-

valant d'abord des forces que les habitans de Milan lui avaient confiées pour triompher des Vénitiens, s'unissant ensuite aux Vénitiens pour subjuguer les habitans de Milan. 1450-58.

Un traité de paix fut conclu entre le sénat de Venise et François Sforza, le 19 octobre 1448, aux conditions suivantes : 1°. que le comte Sforza restituerait à la république tout ce qu'il avait conquis dans le Bressan et le Bergamasque ; 2.° qu'il lui céderait le Crémasque ; 3.° que toutes les autres villes du Milanais, qui appartenaient au duc Philippe-Marie, seraient garanties au comte Sforza ; 4°. que pour l'aider à s'en rendre maître, le sénat lui fournirait six mille hommes de troupes auxiliaires, et un subside de treize mille marcs d'o par mois ; 5.° que ces secours auraient lieu jusqu'à ce qu'il eût soumis la ville de Milan ; 6°. que l'alliance serait perpétuelle entre le nouveau duc de Milan et la république de Venise, et que les deux états se secourraient mutuellement en paix et en guerre.

Nicolo Machiavelli, dans son *Histoire de Florence*, rapporte qu'à la nouvelle de cette paix, les habitans de Milan vomirent contre Sforza les imprécations de la rage. Cet historien met dans la bouche de leurs ambassadeurs le dis-

1450-58. cours le plus mordant. Ils reprochent à Sforza de s'être ligué traîtreusement avec leurs ennemis, d'avoir signé la perte d'une république dont il avait juré de soutenir les droits. Le nouveau duc, au lieu de répondre, songeait à profiter du chaos où Milan était plongée. Les habitans de cette ville, après avoir fait le serment de s'ensevelir sous les ruines de la cité, plutôt que d'obéir à Sforza, enrôlaient des soldats de toute part. On renforça les garnisons de Monza, de Come, de Novarre ; on écrivit au pape Nicolas v ; au roi de Germanie, Frédéric III ; au roi de France, Charles VII ; au roi des deux Siciles, Alphonse ; au duc de Bourgogne ; au duc de Savoie. Le comte Sforza était accusé dans toutes ces lettres, de vouloir se rendre maître de l'Italie. On invitait ces puissances à réprimer l'audace de ce soldat de fortune, qui n'avait aucun droit au duché de Milan, puisque sa femme n'était qu'une bâtarde du dernier duc, Philippe-Marie.

Tous ces princes firent peu d'attention aux instances d'un peuple défendant sa liberté avec plus de passion que de vraie force. Le château de Biagrasso fut attaqué par Sforza, et capitula après quelques jours de siége ; les troupes auxiliaires de Venise joignirent l'armée du

nouveau duc auprès de cette place. Tous les châteaux des environs ouvraient leurs portes. 1450-58.
Novarre et Tortone se soumirent par capitulation. Milan fut étroitement bloqué.

La fermentation était à son comble dans cette ville; quelques-uns, pour se soustraire aux périls du siége, proposaient de se rendre: Sforza reçut leurs députés à Landriano, à quatre milles de Milan. Ils lui offraient d'introduire ses troupes par la porte Neuve, à condition qu'il s'engagerait, avec serment, de se contenter de la charge de capitaine général, et de maintenir l'indépendance de la ville: Sforza rejeta cette proposition; les députés rentrèrent dans Milan pour prendre de nouvelles instructions.

Cette intrigue fut découverte par les magistrats, qui firent décapiter ceux qui en furent trouvés coupables. L'administration suprême fut confiée à deux plébéiens ils défendirent, sous peine de mort, de prononcer le nom de François Sforza, autrement que pour le charger d'injures. Cependant la disette était si grande dans Milan, que le peuple, après avoir dévoré les chevaux, les chiens, les chats, les rats, fut réduit à brouter l'herbe; Milan, au

rapport de Simoneta, présentait le lugubre
1450-58. aspect de Jérusalem assiégée par Titus.

Dans cette extrémité, les magistrats de Milan portaient à leur ennemi un coup qui semblait être décisif. Un négociant de Milan, nommé Henri Panicarola, se trouvait à Venise pour ses affaires particulières; ayant reçu de la part de ses compatriotes les pouvoirs les plus étendus, il représenta, sous tant de faces, au sénat de Venise, le péril auquel il s'exposait en concourant à l'élévation d'un guerrier qui avait à revendiquer sur eux les provinces les plus importantes, qu'il le détermina non-seulement à rompre avec Sforza, mais de recevoir la république de Milan sous la protection de saint Marc. Ce traité, négocié avec le plus grand secret, ne fut pas plutôt conclu, que les deux patriciens, Pascal Malipier et Orsat Justiniani eurent ordre de se rendre au camp de Sforza, pour lui notifier les intentions de la république.

Le 15 septembre 1449, Barthélemi Collione, qui commandait les troupes vénitiennes, reçut ordre de quitter l'armée de Sforza et de les ramener à la gauche de l'Adda. Le même jour, les deux députés du sénat arrivèrent au camp, ils signifièrent au comte de Sforza, que

la république connaissant toutes les difficultés de la guerre dans laquelle elle était entrée, venait de faire la paix; qu'on était convenu que le peuple de Milan aurait sous sa dépendance le Lodesan, avec tout le pays entre le Pô, l'Adda et le Tesin, à l'exception du comté de Pavie; que Sforza garderait ce comté avec le reste du Milanais; on ajoutait, que la république lui accordait un délai de vingt-quatre heures, pour accepter ou refuser ces conditions; que la république avait fait alliance avec le pape, le roi des Deux-Siciles, le duc de Savoie et les Florentins; et que s'il refusait les avantages qu'on lui offrait, ces alliés se réuniraient contre lui en faveur du peuple de Milan. 1450-58.

Sforza ne fut pas surpris du procédé des Vénitiens; il n'avait jamais compté sur eux: c'était le moment où tous ses talens politiques lui étaient nécessaires. La duchesse douairière de Milan, Marie de Savoie, avait déterminé le duc de Savoie, son frère, à secourir les habitans de Milan. Sforza, convaincu que, dans les cas embarrassans, on gagne beaucoup en cédant d'un côté, pour opposer de l'autre des efforts plus réunis et mieux soutenus, se détermina sur-le-champ à faire la paix avec le

duc de Savoie, en lui cédant quelques places
1450-58. qui lui convenaient dans l'Alexandrin, dans le Pavesan et dans le Novarrois, le long de la Sesia; et tournant contre Milan les forces occupées contre un ennemi plus redoutable, il pousse le siége de cette place avec une plus grande activité.

Vers la fin de décembre l'armée vénitienne était arrivée sur les rives de l'Adda; elle passa cette rivière près le fort de Brevi. La cavalerie occupa le val Saint-Martin, et l'infanterie les monts Brianza et Barro. Sforza, averti de ce passage, partit de Cassano le 25 décembre, et précipita sa marche pour prévenir les Vénitiens sur ces deux montagnes qu'il regardait, avec raison, comme des postes très-importans, parce que de là jusqu'à Milan il ne restait qu'une place ouverte et sans défense. Il arriva lorsque l'arrière-garde vénitienne passait la rivière. Les généraux Vénitiens qui n'avaient aucun avis de ce mouvement, cèdent à une fausse terreur, et se replient à la gauche de l'Adda, laissant seulement mille hommes retranchés sur le mont Brianza, et dont ils avaient assuré la communication avec le gros de l'armée, par un pont jeté près de Calcinado.

Sforza

Sforza fait investir les mille hommes retranchés sur la montagne : ils firent d'abord une assez forte résistance ; mais le retranchement étant forcé, une partie de cette troupe déserta dans le camp ennemi, le reste se sauva avec peine par le pont de Calcinado, et le rompit pour se dérober à la poursuite des vainqueurs. 1450-58.

CHAPITRE III.

Sforza est reçu dans la ville de Milan.

On était alors au 20 février 1450. Le peuple de Milan mourait de faim : quelques infortunés sortaient des murs pour chercher du soulagement dans les villages voisins; Sforza défendait, sous peine de mort de les recevoir. Lorsqu'on reprochait à ce général son inhumanité, il répondait : « que ne pouvant avoir Milan que par famine, on devait attribuer la détresse du peuple à la seule opiniâtreté de ses magistrats. »

Les murmures, les imprécations du peuple contre les auteurs de ses souffrances, rendaient l'autorité des magistrats faible et vacillante : ils amusaient cette multitude affamée du vain

espoir d'un secours attendu d'heure en heure.
1450-58. Dans ces sortes de situations, il ne faut pour opérer une révolution que quelques hommes remuans. Le quartier de la Porte-Neuve prit les armes; un des sénateurs se présenta pour exhorter les insurgens à se retirer chez eux, en leur promettant qu'ils recevraient dans le jour les nouvelles les plus satisfaisantes, il fut obligé de prendre brusquement la fuite pour n'être pas mis en pièces. Le chef de la justice arrive avec ses archers, il est traité comme le sénateur. On sonne le tocsin, le peuple se rassemble sur les places publiques, il vole au palais. Léonard Veniero, ambassadeur de Venise, reproche, d'un ton aigre, à la multitude sa rebellion, il tombe percé de coups; cet assassinat inspire une si grande terreur aux magistrats, qu'ils se retirent; le peuple reste maître de la maison commune.

Gaspard de Vilmercato était à la tête des insurgens, il avait servi autrefois sous les ordres de Sforza, et conservait pour lui beaucoup d'attachement; il se saisit d'une porte de la ville, emploie le reste de la nuit à régler les mouvemens d'une immense force armée qui l'entourait. Le lendemain, les chefs de toutes les compagnies bourgeoises s'assemblent pour dé-

libérer sur le parti qui convenait le mieux.
Quelques-uns voulaient maintenir le gouvernement démocratique, plusieurs proposaient de se donner au roi de France ou au duc de Savoie; d'autres voulaient se mettre sous la protection du pape ou du roi des Deux-Siciles. Aucun ne parla du comte Sforza; mais tous protestèrent qu'ils aimaient mieux se résigner aux dernières extrémités que d'avoir les Vénitiens pour maîtres. 1450-58.

Après avoir longuement discuté ces différens avis, Gaspard de Vilmercato prit la parole. Il représenta qu'il était impossible de conserver le gouvernement démocratique dans une ville entourée d'ennemis, agitée par la discorde et dévorée par la faim; que le pape, le roi de France, et le roi des Deux-Siciles, étaient trop éloignés pour espérer d'eux les prompts secours dont on avait besoin; que le duc de Savoie n'était pas assez puissant pour les délivrer; qu'il fallait de toute nécessité se soumettre aux Vénitiens ou à François Sforza; que les Vénitiens étaient odieux à tout le monde, tandis que François Sforza ne pouvait pas être désagréable, étant le gendre et le fils adoptif de leur dernier duc.

Ce discours était à peine fini, que le cri *vive*

1450-58. *Sforza* retentit au loin. Vilmercato est chargé d'annoncer à ce général les dispositions du peuple de Milan : il entre dans la ville aux acclamations générales, et le 25 mars il prend possession, solemnellement, de la dignité ducale, avec Blanche Visconti son épouse, et ses deux fils, Galeas-Marie et Alexandre. Dès-lors il ne songea plus qu'à faire entrer des vivres dans Milan.

A la nouvelle de cette révolution inattendue, les Vénitiens abandonnant leurs positions au bord de l'Adda, choisirent dans le Bergamasque des quartiers de rafraîchissement pour leurs troupes, fatiguées par les travaux d'une campagne continuée durant tout l'hiver. Le duc de Milan fut reconnu de toutes les puissances ultramontaines, à l'exception du roi de Germanie; il prétendait que le duché était dévolu à l'empire, par la mort de Philippe-Marie Visconti sans postérité légitime, et du roi de France; il revendiquait cet héritage pour le duc d'Orléans, fils de Valentine Visconti.

Le duc Sforza, peu touché de ces prétentions, regardant son droit assuré, se préparait à le défendre par les armes. Son fils aîné, Galeas-Marie, fut créé comte de Pavie; il donna le comté de Valence à Gaspard de Vilmercato.

Tandis qu'il répandait des graces sur ses nouveaux sujets, il reçut un bref du pape Nicolas v, qui le félicitait sur ses succès. Les Florentins, ses anciens amis, lui envoyèrent quatre ambassadeurs pour le complimenter. Les républiques de Gênes, de Sienne, de Lucques, la ville d'Ancône, et tous les princes voisins lui témoignèrent, par des ambassades solemnelles, la part qu'ils prenaient à son bonheur. 1450-58.

CHAPITRE IV.

Frédéric III est couronné Empereur à Rome.

Le roi des Deux-Siciles et les Vénitiens furent les seules puissances d'Italie paraissant vouloir troubler la tranquillité de son règne. La guerre entre ces trois états était sur le point d'éclater, lorsque le roi de Germanie passait les Alpes, au commencement de l'année 1452, pour recevoir à Rome la couronne impériale. Frédéric regardait François Sforza comme usurpateur de Milan. Il fit éclater sa prévention à l'égard de ce prince, non-seulement par le mauvais accueil qu'il fit à ses ambassadeurs, et en refusant de se rendre à l'invitation qu'ils lui

1450-58 firent de passer par Milan, pour y recevoir, suivant l'usage, la couronne de Lombardie, mais en montrant une bienveillance particulière aux ennemis des Sforza : dans cette vue, il séjourna près de trois semaines dans Venise.

On rapporte que le sénat, après lui avoir rendu de grands honneurs, fit dresser, sur une table, un magnifique buffet de cristal ; on avait résolu de lui en faire présent. C'était un des plus magnifiques ouvrages sortis de la manufacture de Murano, dont les cristaux et les glaces ont fait long-temps l'admiration de l'Europe. Dans ce siècle, chaque prince avait un fou à sa suite. Frédéric qui aimait lés présens, mais qui les voulait d'une manière plus solide, fit signe à son fou de renverser la table, et le buffet fut mis en pièces. Le roi dit en riant : « Si ce buffet eût été d'or ou d'argent, il ne se serait pas brisé. » Les sénateurs dissimulèrent cette froide plaisanterie, et comme ils voulaient se ménager la faveur de ce prince, ils résolurent de lui faire, à son retour, des présens plus conformes à son goût, qui n'était pas celui des arts.

Frédéric continua sa route par Ferrare, Bologne, Florence, Sienne, Orviette. Son escorte était si peu nombreuse, qu'elle fut attaquée par

des voleurs dans les Apennins; on vola une partie des bagages de ce monarque, il courut risque de sa vie. Arrivé aux portes de Rome, elles ne lui furent ouvertes qu'après avoir promis, par serment, de n'exercer dans cette ville aucun acte de souveraineté, sans le consentement du pontife romain. A cette condition, le pape Nicolas v le couronna, le 15 mars 1452, empereur des Romains et roi des Lombards. On observa que pendant le séjour que Frédéric fit à Rome, le pape ne le quitta pas d'un seul instant. Il craignait peut-être que les Romains, mécontens du gouvernement pontifical, ne voulussent l'engager à renouveler les droits que les anciens empereurs avaient exercés dans cette capitale. L'empereur fit un voyage à Naples, où le roi Alphonse le reçut avec magnificence. Revenant ensuite par Ferrare, il créa le marquis Borso d'Este, duc de Modène et de Reggio. Il voulut revoir Venise, en sortit satisfait des riches présens qu'on lui offrit, et après avoir passé un an en Italie, il reprit le chemin d'Allemagne. 1450-58.

Ce prince, pendant ce long voyage, avait été témoin des semences de guerres existantes dans toute l'Italie, et qui menaçaient surtout le duc de Milan. Son séjour, assez prolongé

à Venise et à Naples, annonçait qu'il au-
1450-58. rait desiré d'être le chef de la confédération formée contre Sforza; mais ses vues ne s'accordaient pas avec celles des princes d'Italie. Ils savaient que la résurrection des droits impériaux dans la péninsule, leur aurait été aussi fatale qu'au duc de Milan. Les possessions des Vénitiens n'étaient-elles pas, ainsi que le Milanais, des anciens fiefs du royaume de Lombardie, et le roi des Deux-Siciles qui, comme tous ses prédécesseurs, desirait la suprématie en Italie, n'avait garde de favoriser les prétentions d'un potentat qui l'aurait réduit à un rôle subalterne. Non-seulement tous les états de la péninsule évitèrent de lui faire part des différens élevés entr'eux; mais dans la crainte qu'il ne trouvât quelque prétexte de s'immiscer dans une guerre commencée, ils en suspendirent les préparatifs aussi long-temps qu'il fut en Italie.

Ce prince, pour s'indemniser des frais du voyage, imagina de vendre des dignités et des grades à tous ceux qui se présentaient avec assez d'argent pour les payer. Tous les bourgeois se trouvant dans l'aisance, s'empressaient de porter leur or à la chancellerie impériale, et l'échangeaient contre des brevets de

marquis, de comtes, de chevaliers, avec le droit de transmettre à d'autres ces titres, sans 1450-58.
réalité, dont le débit devint d'autant plus funeste à l'Italie, que ces nouveaux nobles, abandonnant les manufactures, les arts, la culture des terres, et renversant toutes les habitudes sociales, substituaient l'insolence à la subordination, la paresse au travail, la dissipation à la frugalité, le faste et l'orgueil à la simplicité des mœurs anciennes.

CHAPITRE V.

Guerre civile en Italie. — Origine de la maison de Médicis. — Paix générale.

A PEINE l'empereur avait repassé les monts, que la guerre éclata. Le duc de Savoie et le marquis de Mont-Ferrat, ligués avec les Vénitiens et le roi des Deux-Siciles, portaient les premiers coups en attaquant le Milanais vers les bords de la Sesia et du Tanaro, tandis que le roi Alphonse pénétrait dans la Toscane. Les Florentins étaient parvenus au plus haut degré de leur puissance, depuis que s'étant emparés, en 1406, de la ville de Pise, ils avaient

1450-58. détruit cette république, dont l'éclat effaçait le leur dans les siècles précédens. Les Florentins, jaloux à l'excès de leur liberté, étaient gouvernés par un gonfalonier. Cette dignité passait, tous les deux mois, sur des têtes différentes; mais alors Cosme de Médicis jouissait, dans le sénat, de la principale considération. Je ne m'étendrai pas sur l'origine de la maison de Médicis. Elle était populaire, et ne commença d'être distinguée que dans les premières années du quinzième siècle. Jean de Médicis, surnommé *Bichi*, fut la tige des deux branches de cette maison. De la première sortirent Pierre-Laurent, dit *le Magnifique*, les papes Léon X et Clément VII; de la seconde, Cosme Ier, grand-duc de Toscane, et ses successeurs jusqu'à Jean Gaston, dernier prince de cette famille. Jean de Médicis laissa deux fils, Cosme et Laurent. Le dernier vécut dans l'obscurité. Ses descendans ne parvinrent aux grands emplois qu'à la mort d'Alexandre, grand-duc de Florence, assassiné en 1537; mais Cosme de Médicis acquit, par le commerce, des richesses immenses. Il fut sur le point de succomber, en 1433, sous les coups de ses ennemis; emprisonné par ordre du sénat, il eût peut être été précipité du haut de la tour de Florence, sans la con-

nivence de son géolier, qui rompit ses fers. Retiré à Venise, ses amis obtinrent que la sentence prononcée contre lui serait réduite à un bannissement de cinq ans; mais les Florentins s'apercevant bientôt du vide laissé dans leur ville par un homme aussi essentiel, le rappelèrent, et depuis lors ses conseils furent, pendant trente années, les lois de la république. 1450-58.

Malgré la facilité avec laquelle les grandes opérations du commerce permettaient au sénat de Florence de lever de grandes sommes, il lui était d'autant plus difficile de se procurer une armée égale à celle du roi Alphonse, qu'il ne pouvait espérer aucun secours du duc de Milan, attaqué dans ses propres états, et ne les garantissant qu'avec beaucoup de peine d'une entière invasion. Cosme de Médicis engagea le sénat d'implorer l'assistance du roi René d'Anjou, et fut chargé de cette négociation, qu'il termina avec la plus grande promptitude. René, auquel on offrait un subside de cent vingt mille écus, lève bientôt une armée en Provence. Louis, duc de Savoie, se préparait à lui disputer le passage des Alpes. Le dauphin de France, qui fut depuis Louis XI, était en Dauphiné. Il marche à la tête de ses

——— troupes contre celles de Savoie, se fait ouvrir
1450-58. les passages, et conduit lui-même l'armée du roi René jusque dans Asti. Cette jonction rétablit tout-à-coup l'équilibre. Le duc de Savoie et le marquis de Mont-Ferrat, ne voulant pas attirer les armées françaises sur leurs états, firent la paix avec le duc de Milan, qui put envoyer des secours aux Florentins.

Les Français ne passèrent en Italie que huit mois, durant lesquels presque toutes les possessions vénitiennes entre le lac de Garda et l'Helvétie, furent enlevées. René revint en Provence pendant l'hiver de 1453 à 1454. Cependant les armées françaises avaient jeté une telle épouvante, que, pour éviter qu'elles ne fussent encore appelées, toutes les puissances se relâchant de leurs prétentions, firent la paix en 1454. Le duc de Milan restituait aux Vénitiens le Bergamasque, le Bressan, le Cremasque, et gardait les autres places conquises par lui entre l'Oglio et l'Adda. La Sesia devait servir de limites entre le Milanais et le Piémont. Il fut statué que les troupes siciliennes évacueraient la Toscane, à la réserve de Castiglione et de Piscaria qui devaient rester à Alphonse. Ce prince trouva d'abord très-mauvais que les Vénitiens se fussent arrogé

le droit de décider des conditions de son accord avec les Florentins; mais bientôt cédant aux instances de Nicolas V, il ratifia le traité. L'Italie jouit enfin d'une tranquillité intérieure qu'elle ne connaissait pas depuis plusieurs siècles, et qui fut bientôt de nouveau troublée. 1450-58.

CHAPITRE VI.

Prise de Constantinople par les Turcs.

LA Grèce, environnée par les Turcs, maîtres de la Thrace et de l'Asie Mineure, était menacée depuis long-temps de passer toute entière sous le joug de ces vainqueurs. On a vu précédemment que la crainte de cet événement avait conduit à Florence Jean Paléologue et les prélats grecs attachés à sa fortune, et que dans la vaine espérance d'être secourus par les Latins, ils avaient signé la réunion entre l'église grecque et l'église romaine, réunion qui fut rejetée en Grèce avec autant d'uniformité que d'aigreur.

Cependant ce rapprochement passager et chimérique fut une des causes de la chute de l'empire d'Orient. Le vain espoir d'un arme-

1450-58. ment aussi prochain que redoutable, sorti des ports de l'Occident, pour exterminer les Turcs, rendait les Grecs latinisés presque indifférens aux conquêtes de Mahomet II. Un empire qui se confie sur des forces étrangères, est voisin de sa ruine. Jean Paléologue était mort en 1448; son frère Constantin Dragasés qui lui succéda, déployait la même politique; l'esprit de discorde et de superstition qui régnait dans son pays, en rendait les suites encore plus funestes.

Constantinople renfermait plusieurs partis aigris par le malheur, et que l'opinion, reine du monde, avait rendus irréconciliables. L'empereur, presque toujours accompagné d'un cardinal-légat, feignait de suivre les opinions de l'église romaine, pour engager le pape à hâter les secours qu'on lui promettait: mais par cette triste manoeuvre, dictée par la nécessité, il irritait les Grecs, qui, se souvenant encore de l'invasion des croisés, avaient en exécration la réunion des deux églises: ils poussaient le fanatisme jusqu'à regarder comme souillés les temples fréquentés par l'empereur.

Tandis que les Grecs schismatiques et les Grecs latinisés s'anathématisaient respectivement, Mahomet II, maître de tous les dehors

de Constantinople, foudroyait la ville par le feu de l'artillerie la plus formidable; elle fut prise le 29 mai 1453. Constantin Dragasés se fit tuer dans la mêlée; sa famille se vit réduite en esclavage. Mahomet fit aussitôt du palais des empereurs celui du padisha des Ottomans, et de Sainte-Sophie la principale mosquée des Turcs. Quatre vaisseaux de Gênes se trouvaient dans le port; trop faibles pour servir à la défense de Constantinople, ils recueillirent les principaux habitans de cette ville; ils passèrent en Occident avec leurs trésors, emportant avec eux le goût des lettres, exilé désormais de la Grèce. Cosme de Médicis les reçut dans Florence, et Alphonse dans Naples; ils accélérèrent le progrès des lumières qui se faisait sentir dès le siècle précédent. 1450-58.

1450-58.

CHAPITRE VII.

Révolutions physiques arrivées sur le globe terrestre.

Le flambeau des arts s'est probablement éteint et rallumé plusieurs fois depuis la formation de la planète que nous habitons. Le monde est *molto vechio*, selon l'expression d'un auteur italien ; mais la connaissance de ses anciennes révolutions est entièrement perdue pour nous. Combien de fois, au sein des plus horribles convulsions de la nature, les terres et les mers ont-elles changé de face? Il n'est pas possible seulement de le conjecturer. Nous habitons les ruines de l'ancien monde, sans qu'il nous soit donné d'en calculer l'antiquité. On nous parle de déluges qui firent périr presque toute la race humaine; d'autres nous assurent que cette catastrophe est impossible, parce que la mer ne saurait se précipiter sur la terre sans rester à sec, ce qui est contraire aux lois de la pesanteur. Voltaire, qui employe les ressources de la géométrie pour défendre cette opinion, pèche par le principe, en supposant qu'à

qu'à l'époque de ce phénomène la terre avait la même configuration extérieure que nous lui 1450-58.
voyons aujourd'hui. N'avons-nous pas vu, par le simple jeu des volcans, de nouvelles îles s'élever du fond de la mer? Les eaux dont ces nouvelles terres ont pris la place, n'ont-elles pas nécessairement reflué sur les terres voisines? N'avons-nous pas vu des montagnes s'affaisser tout-à-coup, remplacées par de vastes lacs?

Les uns nous disent : les montagnes sont la charpente qui consolide le globe terrestre, elles sont aussi anciennes que lui; d'autres, sans nier la nécessité des montagnes pour servir de réservoirs et d'aqueducs aux fleuves qui abreuvent les plantes et les animaux, pensent que ces masses énormes qui étonnent les regards, furent soulevées par les feux concentrés, recélés par la terre dans son sein, que les montagnes reposent sur des abymes incalculables, et qu'elles y seront un jour englouties par les mêmes effets qui les en firent sortir : alors la terre présentera un aspect absolument différent de celui qui existe; elle sera toujours un composé de hautes montagnes, sources de fleuves; de profondes vallées dans lesquelles ces canaux prennent leur direction; de vastes plaines et de concavités immenses remplies par les eaux

1450-58. de l'Océan; mais la position de tous ces objets sera relativement différente.

Nous avons été témoins, en 1755, d'un ébranlement du globe. Il renversa la ville de Lisbonne. Toute l'Europe fut avertie de cet événement, par des secousses terrestres, plus ou moins fortes, en raison de la proximité ou de l'éloignement du principal foyer de l'explosion. Le tremblement de terre qui ébranlait l'Espagne, et qui l'aurait bouleversée, si les matières combutibles dont il fut le produit eussent été agglomérées en plus grandes masses, se fit sentir en Afrique. La terre s'ouvrit près de Maroc, les villes de Féz et de Mequinés éprouvèrent un plus grand bouleversement que Lisbonne, une peuplade entière d'Arabes fut ensevelie dans des abymes.

Une convulsion terrestre, d'une nature à peu près semblable, bouleversa l'île de Sicile et la Calabre en 1783; les secousses durèrent, à plusieurs reprises, depuis les premiers jours de février jusqu'à la fin de mai. Vingt-neuf villes ou gros villages périrent; le cours des rivières fut changé, quelques fleuves se perdirent sous terre, les montagnes s'abaissèrent en vallées, les plaines s'élevèrent en montagnes, les habitans et les habitations disparaissent en

même temps dans des gouffres; les hommes qui survécurent à ce désastre se voyaient étrangers à leur patrie, devenue méconnaissable. 1450-58.

Le tremblement de terre de 1783 eut une plus grande violence topographique que celui qui avait renversé Lisbonne; cependant ce dernier se répercuta aux deux bouts de l'Europe, tandis que celui de la Calabre fut presque local; ce qui fit juger que la cause en était plus superficielle. Si le principe de cette explosion avait été placé plus avant dans les entrailles de la terre, l'Italie eût peut-être éprouvé un sort encore plus cruel que celui éprouvé par la Calabre. Les Apennins entiers, ébranlés jusque dans leurs fondemens, se seraient peut-être précipités, sur eux-mêmes, dans les immenses cavernes que la terre recèle dans son sein. L'Italie entière aurait disparu avec la chaîne des Alpes qui la sépare de la France, et les eaux, se précipitant de toute part, auraient rempli ce gouffre, laissant à découvert de nouvelles terres arrosées par le Nil et par les fleuves qui descendent des montagnes d'Afrique, de Dalmatie, de France et d'Espagne. Ce tragique événement nous aurait donné un échantillon de ces convulsions générales du globe, qui ont mis plusieurs fois les mers à la place des terres,

les terres à la place des mers, qui ont détruit
1450-58. et régénéré le globe.

Non-seulement ces révvlutions sont possibles, mais elles doivent nécessairement arriver au bout d'un certain nombre de siècles. Lorsque des orages se forment sur le sommet des montagnes, les torrens entraînent dans les vallées des masses énormes de terre et de rochers. La couleur terreuse des rivières, après les pluies violentes, démontre aux yeux, que leurs eaux sont imprégnées d'une grande quantité de limon enlevé dans les endroits élevés et conduit dans la mer. Par cette seule combinaison journalière, l'Océan sera un jour comblé par toutes les matières terrestres que les fleuves voiturent perpétuellement dans son lit, tandis que les montagnes s'abaisseront presque au niveau des terres. Alors la mer, sortant de ses bornes, couvrira la terre par un déluge universel.

Ces événemens qui effraient l'imagination humaine, et dont à peine on admet la possibilité, ne sont que des combinaisons ordinaires sous la puissante main de la nature et de son éternel Auteur. Si des millions d'hommes périssent, si des milliers de provinces sont détruites, si les sciences, les arts s'anéantissent par ces boule-

versemens, la race entière des hommes et des animaux ne périt pas. Il est toujours quelques élévations privilégiées qui ne partagent pas la submersion générale. Quelques hommes, favorisés par le hasard, y trouvent un asile. Mais bientôt un autre fléau poursuit ces malheureux fugitifs. 1450-58.

Au moment où la mer s'approche d'eux, les montagnes qui les environnent deviennent des volcans. Les flammes et les torrens de lave que les volcans vomissent, portent la terreur et la mort aux environs. Mais en causant cet effroi, le terrain s'élève insensiblement; la mer qui menaçait de tout engloutir, recule; de nouvelles chaînes de montagnes sortent des entrailles de la terre, les nuages s'assemblent à leur sommet; de nouveaux fleuves en découlent, qui doivent arroser des plaines nouvelles. L'Océan se renferme dans les concavations ouvertes par l'ébranlement général du globe; la surface de la terre présente une organisation différente de celle qui existait précédemment.

Les Italiens ont tenté de calculer la quantité de matière que le Vésuve et l'Etna ont vomie; elle est mille fois plus considérable que ces montagnes. Les différentes couches de lave, entassées les unes sur les autres, les villes en-

——— glouties par leurs éruptions, et couvertes par
1450-58. des lits de matières calcinées, prouvent évidemment que le terrain de la Sicile et de l'Italie s'est élevé prodigieusement. Mais ce sol est-il devenu caverneux, est-il réduit à l'état d'une croûte que le choc des flots peut briser et engloutir dans un instant? La postérité le saura, nous ne pouvons aujourd'hui que le conjecturer.

CHAPITRE VIII.

Dernière Révolution qui bouleversa le Globe de la Terre.

La géographie démontre que, dans la dernière de ces révolutions générales, la mer inonda le globe, en se précipitant du pôle austral sur le pôle boréal. Tous les continens connus se terminent au sud par des pointes : l'Amérique, par le cap Horn ; l'Afrique, par celui de Bonne-Espérance ; l'Asie, par le cap de Comorin ; la Nouvelle-Hollande, par le cap Sud. On observe que cette disposition s'étend jusque dans les contrées septentrionales. La Grèce se termine par le cap de Matapan ; la Krimée, par celui de Caroski ; la Sicile, par celui de Passaro ; la

Sardaigne, par celui de Cagliari; la Floride, par celui de Bahama; la Californie, par celui de San-Lucas; le Groënland prolonge au sud le cap Farwel; la nouvelle Zemble s'étend pour former le détroit de Waigatz; le Spitzberg même, au quatre-vingtième degré de latitude nord, présente une longue pointe au sud. 1450-58.

Il résulte de cette disposition, que presque toutes les mers Méditerranées ont leur embouchure vers le sud. La mer Kamtchatka, le golphe de Pekin, celui de Tunquin, celui de Bengale, celui de Perse, la mer Rouge, le golphe de Venise, la mer Noire, la mer d'Azof, la mer Vermeille, la baie de Baffin, et même celle d'Hudson, toutes reçoivent les flots de l'Océan vers le sud ou le sud-est, et sont portées vers le nord ou le nord-est. La géographie ancienne achève de prouver ce que la géographie moderne laisse apercevoir. La mer Egée, la mer Noire, la mer d'Asof, ne furent peut-être autrefois qu'une continuation de la mer Rouge, et il est probable que ce fut par la mer Rouge que la Méditerranée reçut les flots de l'Océan, long-temps avant qu'un tremblement de terre eût ouvert un passage aux eaux entre Calpé et Abyla. Les Palus Méotides, au nord de la mer d'Azof, s'étendaient

autrefois bien plus loin qu'aujourd'hui, et les
1450-58. mines de sel de la Pologne prouvent que ces mers communiquaient à la Baltique, qui, par le golfe de Finlande et les lacs Ladoga et Onéga, se joignaient à la mer Blanche.

Ainsi, la Suède, la Laponie et la Norwège formaient une île; l'Europe en faisait une seconde; l'Afrique, une troisième, ou, pour mieux dire, toutes les plaines de ces pays, inondées, ne laissaient apparaître que les lieux les plus élevés. Il n'y avait, dans ces contrées, qu'une continuité d'îles semblables à celles des Philippines, des Moluques, des Antilles.

Le golfe Persique, la mer Caspienne et le lac Aral semblent n'avoir été qu'un bras de mer s'étendant à travers de la Sibérie, pays rempli de mines de sel qui le rendent si froid, et qui attestent le long séjour que la mer a fait dans ses plaines. L'Amérique paraît être sortie du sein des eaux plus tard que notre continent. Telle fut la dernière révolution de notre globe, décorée du nom de *création*, par des écrivains qui n'avaient aucune connaissance des temps antérieurs.

Lorsque la mer eut englouti les hommes, les animaux et les forêts, de nouvelles combinaisons se formèrent. La couche de terre

sur laquelle nous habitons, et qui fournit nos alimens, cet épiderme du globe, n'est composé 1450-58. que des débris des végétaux et des cadavres des animaux réduits en poudre. Il ne se forma que long-temps après la retraite de l'Océan. Les plantes marines et les poissons dûrent la commencer. L'île de l'Ascension nous offre un exemple de cette vérité. C'est un immense amas de rochers calcinés; c'est un volcan qui paraît éteint, mais où la végétation ne s'est pas encore entièrement établie. Le roc est nu. Les oiseaux de mer se sont emparés de la cime des montagnes; ils y font leurs nids, ils y transportent les poissons qu'ils enlèvent, ils y multiplient à l'excès, ils y meurent, ils s'y réduisent en poussière. Les tortues se sont établies sur les bords sablonneux que la mer abandonne; elles y pondent, quelques-unes y périssent, ainsi que leurs œufs. La dépouille de tant d'animaux détruits commence à y former une légère couche de terre, quelques siècles de plus l'augmenteront et la rendront propre à la végétation. La mousse couvre déja les rochers. C'est l'image de ce qui advint à nos continens lorsqu'ils sortirent du fond des eaux.

Les hommes qui survécurent à la destruction de l'espèce humaine, frappés profondé-

ment de l'épouvantable catastrophe d'un monde
1450-58. bouleversé sous leurs yeux, marchant sur une terre non encore affermie, environnés de volcans, dont les éruptions leur présentaient chaque jour l'aspect d'une mort présente, perdirent de vue leurs habitudes sociales, pour s'occuper uniquement du pénible soin de pourvoir à leur subsistance. En vain l'illustre et malheureux, Jean-Silvain Bailli, nous dit qu'ils conservèrent le dépôt des sciences anciennes *dont les peuples asiatiques possèdent aujourd'hui les débris*. Comment quelques hommes rassemblés au hasard sur les montagnes, après avoir long-temps lutté contre les élémens conjurés, auraient-ils conservé les instrumens sans lesquels il est impossible de cultiver les arts? comment auraient-ils pu les enseigner à une génération nouvelle, née au sein de l'infortune, vivant dans le creux des rochers sans nourriture assurée, ne sachant comment se vêtir? Il est probable que toutes les connaissances antérieures furent perdues, les idées de sociabilité s'éteignirent, les hommes furent réduits à un état purement sauvage.

L'homme est destiné par la nature, à vivre en société, comme les castors, les abeilles et

les fourmis. Les besoins respectifs rapprochèrent les individus dispersés. Quelques familles 1450-58.
se réunirent pour se défendre contre les bêtes féroces. Elles acquirent une force collective, supérieure à la force des familles vivant isolées. Se prêtant un mutuel secours, leur subsistance fut plus assurée, soit que la pêche et la chasse fournissent leurs alimens, ou qu'on se livrât aux travaux de l'agriculture. L'habitude de vivre ensemble, et la nécessité de s'entendre pour travailler en commun, les accoutuma peu à peu à désigner, par des signes convenus, les objets dont ils avaient un besoin plus habituel. Ainsi se forma le langage. La différence de langage dut être la première borne qui sépara les peuples. On ne saurait vivre en société, sans se communiquer ses pensées.

Les premiers hommes n'eurent d'autres vêtemens que la peau des bêtes tuées à la chasse, d'autre demeure que les antres des rochers ou le creux des vieux arbres. Ils dûrent au hasard les inventions qui rendirent leur vie plus douce. On bâtit des bourgades, on éleva des troupeaux; quelques manufactures grossières s'établirent. On connut le bonheur, plus voisin de la médiocrité que de l'opulence.

1450-58. Lorsque les nations se furent fortifiées, que les arts de première nécessité eurent été inventés, que chacun fut assuré de fournir à sa famille, par son travail, des habillemens, de la nourriture, et une cabane pour la mettre à l'abri des injures de l'air, les arts d'agrément commencèrent à naître. Le jeune homme chanta les charmes de sa maîtresse. Les jeunes filles dansèrent en rond au son des pipeaux rustiques. On célébra des fêtes en l'honneur de l'Être Suprême. Les vieillards faisaient devant leurs enfans, l'éloge de ceux de leurs contemporains auxquels on devait les inventions qui rendirent la vie plus agréable, les justes hommages qui payaient leurs travaux, enflammaient du desir de les imiter, ceux qui se sentaient épris de l'amour de la gloire. On chercha les moyens de transmettre à la postérité la connaissance des choses utiles, ou seulement agréables.

L'histoire, mêlée d'allégories, contint les élémens des sciences. Ces allégories étaient à la portée de tout le monde ; car tout le monde est en état de sentir, s'il n'a pas le talent de raisonner. L'histoire était écrite en vers, en forme de sentences. Ces sentences étaient des

allusions saisies aisément. On les isolait lorsqu'il était question de rapporter un fait ou une série de faits. Ces vers contenaient peu de choses inutiles. Le rithme aidait la mémoire à les retenir par cœur. Leur briéveté permettait d'en faire un usage continuel; ce qui les éternisa dans un temps où l'art de l'imprimerie n'était pas connu, ni peut-être même celui de l'écriture. 1450-58.

De la culture de la terre naquirent les richesses et les doux loisirs que les richesses procurent. Les besoins augmentèrent avec les jouissances. Les hommes se livrèrent à des occupations d'un genre différent. Les gens aisés, qui ne voulaient pas rester oisifs, préférèrent les travaux tenant de l'amusement; les moins fortunés furent contraints d'embrasser des professions plus pénibles.

A force de s'occuper des mêmes objets, on conçut des idées nouvelles; il fallut de nouveaux mots pour exprimer ces idées. Les langues se compliquèrent. Comme tous les mots ne sont pas également harmonieux, les hommes qui voulaient plaire, s'appliquèrent au choix des expressions. C'était sur-tout l'occupation des personnes destinées à parler en public. La pensée vint à quelques-uns de faire

passer dans l'ame des jeunes gens les obser-
1450-58 vations qu'ils avaient faites. Pour y réussir, ils déterminèrent le sens des différens mots et les différens sens du même mot; on eut des règles de grammaire.

L'heureux climat de la Grèce donnait tant de vivacité aux passions, et le gouvernement laissait aux hommes une telle liberté, qu'on sentait délicieusement, et qu'on exprimait vivement ce qu'on sentait. Il fallut de nouveaux mots pour tant de nuances de sentiment. Les poëtes et les orateurs raffinèrent sur le langage. On mit de l'art, d'abord dans les expressions, puis dans l'arrangement des pensées. Aristote parut, il influa par son art, sur toutes les sciences. Presque tous les gouvernemens de la Grèce étant populaires, l'art n'osait pas s'éloigner de la nature; on fit des livres de politique. La manière de régir des états fut réduite en méthode à la portée du grand nombre. Ce genre d'ouvrages devint plus rare lorsque la liberté publique fut attaquée. Il n'en parut que de mauvais et en petit nombre, lorsque, sous l'administration des rois, l'art de gouverner les hommes fut le secret des cabinets.

La marche de l'esprit humain ne conduit pas au mauvais goût, quoiqu'on l'ait dit dans beau-

coup de livres. Il n'est pas vrai qu'on parvienne à s'ennuyer des beautés de la nature: mais après 1450-58.
la perte de la liberté, chacun devient plus circonspect; on ne parle qu'à demi-mot pour ne pas éveiller le soupçon des despotes: d'ailleurs, la plupart des écrivains veulent plaire à ceux qui distribuent les peines et les récompenses; et, comme dans les cours, la nature est ce qu'on connaît, ce qu'on prise le moins; la finesse, au contraire, ce qu'on connaît, ce qu'on aime le mieux. Les littérateurs s'éloignent d'une noble simplicité qui fait cependant le prix des grandes conceptions; on recherche la finesse pointilleuse, sous laquelle peut également se cacher la flatterie fade et le reproche ironique.

Mais les ouvrages dont la finesse des phrases ou des allusions fait le prix, perdent leur mérite en vieillissant; il faut inventer des nouvelles façons de présenter ses idées, et l'on s'épuise. Homère et Virgile, Hérodote et César, se ressemblent davantage par leur élégante simplicité, que Sénèque, Lucain, Pline le jeune, ne se ressemblent dans leurs saillies et leur mauvais goût.

Lorsque les savans n'écrivirent plus pour le peuple, le peuple méprisa la science qui n'était plus à sa portée. Les gens de lettres s'atta-

1450-58. chèrent au gouvernement dont ils pouvaient tirer quelques secours. Le goût dégénéra, les ouvrages dans lesquels la nature était prise pour modèle, devaient durer éternellement ; ceux composés pour plaire à un gouvernement, perdaient leur mérite à la moindre révolution. Le peuple, compté pour rien, devint stupide et grossier ; la perte de la liberté entraîna l'abrutissement de la plus grande partie de l'espèce humaine.

Vers le temps que nous appelons le *moyen âge*, les peuples septentrionaux de l'Europe vivaient dans la simplicité primitive, la liberté s'était réfugiée parmi eux, leurs écrivains prenaient la nature pour guide de leurs productions ; on pouvait espérer que le bon goût allait reparaître; mais tandis que sous le climat fortuné de l'Ausonie et de la Grèce, les peuples libres auxquels la nature prodiguait tous ses dons, avaient exprimé leurs pensées dans les langues les plus harmonieuses, les glaces du nord arrêtaient les élans du génie, l'étude des sciences et des arts était un métier que peu de personnes pouvaient exercer, lorsqu'au milieu des neiges et des brumes, il fallait disputer aux ours sa nourriture et son vêtement. D'ailleurs, la religion chrétienne introduite dans ces agrestes contrées,

contrées, vint jeter sa teinte lugubre sur les connaissances humaines, elles furent reléguées au fond des cloîtres. 1450-58.

Tous ceux qui cultivaient les lettres en Europe, élevés dans des monastères, ne voyaient que le prince, ses courtisans, ses maîtresses, ou les ministres de la religion. Le peuple, sans pouvoir et presque sans volonté, était compté pour rien, il n'était fait que pour croire et pour obéir. Jamais les écrivains du moyen âge ne parlent des mœurs, des lois, des usages; leurs livres ne sont remplis que du récit des batailles, des fondations pieuses, et des miracles des saints.

Les lettres, nées au sein de la liberté, perfectionnées pendant ses progrès, avilies sous le despotisme des empereurs romains, s'anéantirent sous le despotisme sacerdotal. Non-seulement ceux qu'on appelait savans n'enseignaient rien d'utile, il ne leur suffisait pas même d'inculquer des absurdités dans l'ame des enfans qui fréquentaient leurs écoles, ils en firent des articles de foi. Cela pouvait-il être autrement? Le gouvernement subsistait par la stupidité des peuples, et les moines par les faveurs du gouvernement.

1450-58.

CHAPITRE IX.

Renaissance des Lettres et des Beaux-Arts en Europe.

La même année où la promulgation de la grand-chartre présageait la liberté de l'Angleterre, la naissance de Roger Bacon préparait la révolution qui devait ramener en Europe le flambeau des arts. Les fruits du génie de ce grand homme furent perdus pour la génération dans laquelle il écrivait ; mais tandis qu'il faisait des efforts pour arracher le couchant de l'Europe à sa triste léthargie, les sciences reparurent en Italie avec la liberté ; elles s'annoncèrent, comme autrefois, par la poésie.

J'ai parlé du Dante et de Boccace, bientôt *la Belle Laure* et la *Fontaine de Vaucluse* furent chantées par Pétrarque. Ce poëte employa la langue latine dans ses ouvrages en prose, et dans quelques-uns de ceux qu'il écrivit en vers. Il jouit en même temps de la gloire d'avoir ranimé le goût de la belle latinité, lorsque, par la douceur et l'harmonie de sa poésie, il portait la langue italienne à un point de perfection

que les grands poëtes dont il fut suivi n'ont jamais surpassé, du moins pour le coloris du style et les grâces de l'expression. 1450-58.

Quand on admira le zèle ardent de Poggio Bracciolini pour les restes de l'ancienne littérature, et la noble liberté qui régnait dans ses écrits; quand on lut l'imposture des fausses décrétales, dévoilée par Laurent Valla, et qu'on eut connaissance du traitement cruel qu'il éprouva de la part de l'inquisition; quand on vit Æneas Silvius Piccolomini, un des hommes les plus savans et les plus aimables de son siècle, assis sur la chaire de saint Pierre, Sacchi Platina louer les anciens papes et blâmer hardiment celui sous lequel il écrivait; quand on entendit les étonnans discours de Jérôme de Prague à ses juges; quand on admira le beau génie des Emmanuel Crisolora, des Georges Trapezunzio, des Barthélemi de Montepulciano, des Flavius Biondo, des Nicolas Perroto, des Ambroise Camoldoleze, des Gianotto Manetti, des Ermolao Barbaro, des Marcilio Ficino, des Ambroise Calepini, des Leonardo Bruni-Aretin, des Jean Simoneta, des Ladrisio Crivelli, des Mariana Campano, des Natal Conti, des Nicolao Machiavelli; quand on comparait les productions de ces grands hommes avec

les systèmes absurdes, inventés et soutenus
1450-58. quelque temps auparavant, l'esprit humain paraissait un géant enchaîné, frémissant dans ses fers.

L'amour des anciens écrivains devint une espèce de culte. Alphonse, roi des Deux-Siciles, envoya une ambassade à Padoue pour demander un bras de Tite-Live, conservé dans cette ville. Antoine Panormitain, voulant écrire l'histoire, vendit sa maison pour acheter un exemplaire de cet historien, copié par le Pogge. On célébra Virgile, auprès de son tombeau, comme on célébrait les fêtes des saints. Ce fut dans cette circonstance que Mahomet II se rendit maître de Constantinople et détruisit l'empire des Grecs. Les gens instruits, fuyant les armes musulmanes, accoururent en Italie, de la Thrace, de l'Asie Mineure, de la Grèce, et jusque du fond de la Colchide, emportant avec eux des manuscrits extrêmement précieux, dont on n'avait aucune connaissance en Occident. Leur soudaine arrivée, et l'éclat donné à leur émigration par la circonstance qui l'environnait, prêtait une nouvelle intensité aux efforts faits par les Italiens pour tirer les belles-lettres et les beaux arts des ruines de la barbarie.

L'art de l'imprimerie fut inventé précisément lorsqu'il était le plus nécessaire pour perpétuer les nouvelles richesses littéraires et les anciens monumens du génie, ensevelis auparavant dans les monastères, et qui paraissaient alors au grand jour. L'invention de la typographie n'appartient pas à l'Italie, mais elle en recueillit les premiers bienfaits. Udalric Han, Schweinheim et Arnold Pannarts, vinrent de Mayence à Rome en 1467; ils y imprimèrent, la même année, le *Traité de saint Augustin, de la cité de Dieu*, une *Bible latine*, les *Offices de Cicéron*, et quelques autres livres. A Venise, Jean de Spire et Vandelein publièrent, en 1471, les *Épîtres de saint Cyprien*. Sextus Rufinger fit paraître à Naples, la même année, plusieurs ouvrages pieux, et Philippe de Lavagna mit au jour, dans Milan, les *Œuvres de Suétone*. Les premières éditions, en caractères grecs, sortirent des presses de Milan, de Venise et de Florence. Lascaris, descendant des anciens empereurs d'Orient, publiait, en 1472, son ouvrage sur la langue grecque. Les Œuvres d'Homère furent publiées à Florence, par les soins de Démétrius Chalco Conditas d'Athènes.

1450-58.

Les beaux-arts n'étaient pas cultivés, en

Italie, avec moins de succès que les sciences
1450-58. et les lettres. Après trois siècles de travaux, on admire encore aujourd'hui les bas-reliefs du Donatello, les édifices de Laurent Ghiberti, di Bramante Lazari, et de frère Joconde de Vérone. Léon-Baptiste Alberti, qui fleurissait au milieu du quinzième siècle, et qui fut surnommé *le Vitruve Florentin*, écrivit sur la peinture, la sculpture et l'architecture, et ses livres sont encore estimés aujourd'hui. La gravure en estampes fut inventée à Florence, dans le temps où quelques Allemands faisaient les premiers essais de l'art typographique. En 1450, la peinture, qu'on ne cessait de cultiver en Italie, s'acheminait à sa perfection à pas si tardifs, que sa progression était presque imperceptible. On dessinait scrupuleusement la nature sans l'anoblir. On finissait les têtes avec tant de soin, qu'on pouvait compter les poils de la barbe et des cheveux. Les draperies étaient de couleurs très-brillantes et rehaussées d'or; la main des artistes acquérait de la capacité; mais leur tête n'avait pas le feu du génie qui distingue les peintres du seizième siècle. Les beautés tirées du nu, dans les corps représentés en action, n'avaient été imaginées de personne; on n'avait fait au-

cune découverte dans le clair-obscur, ni dans la perspective aérienne, ni dans le beau jet des contours, ni dans l'élégance des draperies. Cependant, si les peintures de François Squarcione, de Pierre Perugino, de Gentil Bellino n'ont ni les grâces de Raphaël, ni le coloris du Titien, ces célèbres peintres les appelèrent leurs maîtres, et ne les surpassèrent qu'après les avoir long-temps étudiés. 1450-58.

CHAPITRE X.

Commerce d'Italie. — Marine. — Population.

Les premières années du quinzième siècle furent l'époque la plus brillante de la gloire maritime des Italiens. Long-temps auparavant, Venise, Gênes et Pise avaient des vaisseaux de guerre, montés de cent cinquante arbalétriers, sans compter les matelots, lorsque les rois de France et d'Angleterre n'employaient, dans leurs expéditions hostiles, que des barques de pêcheurs et des vaisseaux marchands, exigés des communes à titre de corvées, comme on en exigea dans la suite, des cha-

1450-58. riots pour le transport des troupes et des munitions de guerre. Les Italiens mettaient en usage la méthode des Romains, de s'approprier tous les avantages que les autres peuples tenaient de la nature ou de leurs institutions, et cette attention constante contribua sans doute à la perfection de leur marine. Jean Villani observe qu'en 1344 les Vénitiens et les Génois ayant remarqué que des navires baïonnais qui venaient de passer le détroit, marchaient avec plus de rapidité, en construisirent sur-le-champ de semblables, ce qui apporta de grands changemens dans la coupe des vaisseaux de ces deux républiques. Les guerres longues et sanglantes entre Gênes et Venise, en affaiblissant ces deux états, contribuaient cependant à la perfection de l'art nautique. L'émulation et l'animosité, ajoutées à l'intérêt du commerce, électrisaient tous les esprits. Les élémens de Jean Uzzano prouvent à quel point les Italiens avaient approfondi la science du navigateur. J'ai déjà parlé de l'invention de la boussole, dont la propriété de tourner toujours vers les pôles du monde, devait diriger les vaisseaux à travers des vastes mers dans les voyages de longs cours. Cette précieuse découverte fut attribuée au Napolitain Flavio de Gioia; on n'en sentit

pas d'abord tout l'avantage; le premier usage 1450-58.
qu'on en fit, fut de séduire les simples par des apparences magiques, en exécutant divers jeux physiques, étonnans pour ceux qui n'en avaient pas la clef: bientôt on appliqua la boussole à la navigation; l'aiguille aimantée fut d'abord étendue sur du liége dans un vase rempli d'eau, le mouvement du vaisseau tourmentait cet instrument; un ouvrier intelligent s'avisa de suspendre sur un pivot, ou sur une pointe immobile, le milieu d'une aiguille aimantée, afin que, se balançant en liberté, elle suivît, sans obstacle, la tendance qui la ramène au pôle. Un autre enfin conçut le dessein de charger cette aiguille d'un petit cercle de carton fort léger, sur lequel il avait tracé les quatre points cardinaux, accompagnés de traits indiquant les principaux vents, le tout divisé par les trois cent soixante degrés de l'horizon. Cette petite mécanique, légérement suspendue dans une boîte, suspendue elle-même à peu près comme la lampe des mariniers, répondit parfaitement aux espérances de l'artiste. On fut alors sur la route des plus étonnantes découvertes; mais différentes causes avaient rapidement affaibli la puissance maritime des états d'Italie; la plupart

1450-58. larges et tirées au cordeau, et ses palais de la plus belle architecture, tout atteste l'antique gloire d'une cité où l'on comptait cent cinquante mille habitans, et qui n'en renferme pas quinze mille aujourd'hui.

Les Génois, épuisés par leurs guerres intestines et par les variations dans le gouvernement que ces guerres amenaient, étaient déchus de leur antique gloire. L'empereur Henri VII passant à Gênes, en 1311, avait rétabli la bonne harmonie entre les patriciens et les plébéïens : les Génois, en reconnaissance de ce bienfait, se soumirent à lui pour vingt ans; mais sa mort précipitée les replongea, l'année suivante, dans les dissentions intérieures dont ils sortaient à peine. Les Doria et les Spinola, chassés de la ville, laissèrent les rênes du pouvoir entre les mains des Grimaldi et des Fiesques; une lutte sanglante se perpétuait entre les nobles et les populaires : le gouvernement penchait vers la démocratie en 1339. Le peuple créa un doge et le prit parmi les plébéïens. Simon Bocca Negra, de la même famille que Guillaume Bocca Negra, nommé capitaine du peuple en 1257, occupa cette place; les complots des nobles le forcèrent d'abdiquer en 1344; il eut l'art d'engager ses concitoyens à

se soulever, en 1356, contre les Visconti, seigneurs de Milan, auxquels ils s'étaient soumis en 1353: la dignité de doge lui fut rendue. On assure que les nobles l'empoisonnèrent en 1363; au surplus, ce crime ne leur fut pas avantageux. Ses successeurs, marchant sur ses traces, s'occupaient constamment du soin de faire rentrer la noblesse sous le niveau de l'égalité.

1450-58.

Alors la mésintelligence qui semblait attachée au sol de Gênes, se met parmi les principales familles populaires. Les Adornes, les Frégoses, les Monsaltes et les Guasco, prenant la place des Doria, des Spinola, des Grimaldi et des Fiesques, s'emparèrent du gouvernement et du dogat, se disputèrent les principales dignités les armes à la main, et causèrent les malheurs de leur patrie pendant plus de cent cinquante ans.

Ces rivaux ambitieux soumettaient la république aux puissances étrangères, lorsqu'ils ne se croyaient pas assez forts pour dominer dans Gênes ou pour en chasser leurs ennemis. Les Génois qui, en 1396, reconnurent le roi de France, Charles VI, pour leur seigneur, se révoltèrent quatre ans après. Ce prince fit de vains efforts pour les retenir sous le joug;

ils s'en affranchirent entièrement, en 1409,
1450-58. pour passer sous celui de Théodore Paléologue, marquis de Mont-Ferrat, qu'ils secouèrent en 1413.

A peine les Génois se félicitaient d'avoir recouvré leur liberté, que les pertes que leur faisaient éprouver les Vénitiens, les conduisirent à choisir Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, pour leur seigneur. Ce prince ne fut pas plus heureux que ses devanciers dans une autorité si épineuse : en vain il suscita aux Génois un ennemi redoutable dans la présence d'Alphonse V, roi d'Aragon ; mécontens de son administration, ils chassèrent les lieutenans de Gênes, en 1436 et en 1458. Leurs troubles civils les replacèrent sous la domination du roi de France, Charles VII, dont ils se débarrassèrent peu de temps après.

Au milieu de ces variations, les Génois avaient perdu, dans la guerre de Chioggia, presque tout ce qui leur restait de forces et de réputation. Ils ne furent plus en état de balancer l'ascendant des Vénitiens. En vain Christophe Colombo, rempli de ses grands projets, en présentait l'exécution comme le seul moyen de rendre à Gênes son ancien lustre. Le sénat, dominé par le sentiment de son impuissance,

repoussa les insinuations de cet homme célèbre qui enrichit l'Espagne des découvertes qui devaient à jamais illustrer sa patrie. 1450-58.

Les seuls Vénitiens possédaient une surabondance de marine qui leur permettait de tenter les expéditions les plus hardies sous la conduite du plus intrépide des voyageurs. Vers le milieu du quinzième siècle, le sénat de Venise comptait trente-six mille matelots employés sur les vaisseaux de l'état. Venise, qui dominait sur une des plus riches contrées de l'Italie, résistait avec succès à toutes les forces des Ottomans. On la regardait comme le rempart de l'Italie. Toutes les jouissances du luxe étaient connues dans l'opulente Venise. Cette ville avait des manufactures d'or et de soie, et l'on reprochait à ses habitans de se servir d'ustensiles et de vaisselle d'or et d'argent. Quelques édifices retraçaient l'architecture d'Athènes. Le peuple était plus éclairé que dans aucune autre ville d'Occident. Déja le gouvernement savait résister avec fermeté aux entreprises des papes. *Siamo Veneziani, poi christiani*, disait un de leurs senateurs. C'était l'esprit du sénat entier. Les moeurs étaient plus pures à Venise que dans les autres régions d'Italie. Les troupes vénitiennes, perpétuellement

aux prises avec les musulmans, ne ressem-
1450-58. blaient pas à ces misérables condottieris, dont les noms étaient terribles, mais qui savaient mieux piller que combattre. On venait à Venise pour goûter les douceurs de la société.

Cette ville devait sa prospérité à son commerce. Ses vaisseaux allaient chercher dans Alexandrie les marchandises d'Afrique et des Indes, l'or, l'ivoire, les épiceries, les toiles peintes et les étoffes de soie que les Arabes, établis jusqu'à la Chine, apportaient par la mer Rouge dans cette cité. On commençait à soupçonner qu'on pourrait s'emparer de ce commerce, en se rendant par mer directement aux Indes; ce fut le principe des étonnantes navigations qui illustrèrent les dernières années du quinzième siècle.

Mais les Vénitiens suivaient alors, avec beaucoup de feu, le projet d'étendre leurs conquêtes dans la Lombardie, jusqu'au centre de l'Italie; et dans cette expédition, qui fut sur le point d'opérer leur ruine totale, ils consommaient les hommes et l'argent qu'ils auraient dû employer à l'augmentation de leur puissance maritime. D'ailleurs, toutes les vues commerciales du sénat se tournaient vers Alexandrie et les autres ports du Levant. Le défaut de lumières,

de

de courage ou d'industrie ne fut pas l'origine de cette conduite routinière ; mais il est rare 1450 58. que celui qui jouit d'une grande opulence, et qui peut toujours augmenter sa fortune par des moyens certains, se livre à des tentatives dont la réussite dépend du hasard. La pauvreté aiguise l'industrie. Ce furent des aventuriers qui, voyant toutes les places prises dans leur patrie, cherchèrent la fortune à travers mille périls jusqu'aux bords les plus reculés de l'univers.

Peut-être aussi, les Vénitiens, les Toscans, les Génois, les Napolitains, accoutumés à la navigation de la Méditerranée, ne prévirent pas d'abord que les voyages de Vasquès de Gama et de ses successeurs dans l'Indostan, allaient tarir les sources des richesses tirées de l'Egypte, et qui devaient prendre un autre cours. Les longues hostilités qui dévastèrent l'Italie jusqu'au temps du concile de Trente, et qui finirent par changer l'état politique de la péninsule, portèrent vers d'autres objets l'attention des gouvernemens, et lorsqu'on vit renaître des jours sereins dans cette belle contrée, les Espagnols, les Anglais, les Français, les Hollandais dominaient sur l'Océan. Les Italiens ne pouvaient plus tenter des établissemens en Asie, en Amérique et au sud de l'Afrique, sans

trouver des escadres ennemies qu'ils n'étaient
1450-58. pas en état de combattre.

CHAPITRE XI.

Successions des Pontifes Romains. — Mort d'Alphonse, Roi des Deux-Siciles.

Nicolas v était mort en 1455, après avoir, en moins de huit années de règne, relevé les murs de Rome, réparé le Capitole, fortifié le château Saint-Ange, embelli les basiliques de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie Majeure, de St.-Paul, de St.-Laurent, de St.-Etienne, de St.-Théodore, et enrichi la bibliothèque du Vatican, de six mille volumes rassemblés de la Grèce et de l'Asie-Mineure. Et après avoir signé une confédération générale entre tous les états d'Italie, contre ceux qui troubleraient le repos de cette contrée, son successeur Alphonse Borgia, évêque de Valence en Espagne, qui prit le nom de Calixte iii, ne régna que trois ans.

Le duc de Milan, François Sforza, avait feint d'approuver le brusque départ de René d'Anjou pour la Provence; mais ce procédé, qui avait

été sur le point de le livrer sans défense à la merci de ses ennemis, l'affectait vivement. Non-seulement, le zèle qu'il montrait jusqu'alors pour la maison d'Anjou, se refroidit, mais nous le verrons dans la suite embrasser avec chaleur le parti du roi Alphonse et de ses enfans. A peine avait-il signé le traité de paix qui lui assurait la possession du duché de Milan, qu'il envoya des ambassadeurs à Naples, pour proposer une double alliance. Hippolyte-Marie, fille du duc de Milan, devait épouser Alphonse, fils aîné du duc de Calabre, Ferdinand; et Cléonas, fille du même duc de Calabre, était proposée à Sforza, fils du duc de Milan. Le pape Calixte employait toutes les ressources de l'intrigue, pour mettre obstacle à ce double hymen; mais Alphonse n'en poursuivait la conclusion qu'avec plus de chaleur. Les noces furent célébrées en 1456; une brillante escorte conduisit Cléonas à Milan, auprès de Sforza son époux, quoique la jeunesse des nouveaux mariés s'opposât à la consommation de leur mariage.

1450-58.

Alphonse, roi des Deux-Siciles, était mort au mois de juin 1458, à l'âge de soixante-quatre ans. Le pape Calixte refusait l'investiture de Naples au duc de Calabre, Ferdi-

1450-58. nand : on assure qu'il avait formé le projet romanesque de placer cette couronne sur la tête de Pierre Borgia son neveu, et que dans cette vue, il voulait attirer les Français en Italie. Calixte fut frappé par la mort au milieu de ses projets ambitieux. Æneas Silvius Piccolomini, qui lui succéda, sous le nom de Pie II, porta sur le trône pontifical des vues absolument différentes ; le royaume des Deux-Siciles n'en essuya pas moins les plus violentes secousses ; mais l'orage ne vint pas de la cour de Rome. Pie II demeura constamment uni avec Ferdinand, l'ennemi capital de son prédécesseur.

CHAPITRE XII.

Pie II parvient à la tiare. — Jean d'Anjou, duc de Calabre, dispute le trône de Naples au roi Ferdinand d'Aragon. — Conduite du duc de Milan, François Sforza.

ÆNEAS SILVIUS PICCOLOMINI, secrétaire du
1458-62. concile de Bâle, avait été le plus ardent défenseur des droits de cette assemblée contre les prétentions des papes : il s'était même

attaché, après la déposition d'Eugène, au pape Félix v que le concile lui avait substitué. 1458-62.
Devenu pape, il condamna les sentimens qu'il manifestait simple particulier. Ainsi les hommes changent de façon de penser en changeant de fortune ou d'intérêts. Il est probable que si Léon x, au lieu d'excommunier Luther, l'eût décoré de la pourpre romaine, et qu'il fût parvenu au pontificat, il aurait employé le feu de son génie à soutenir les prérogatives papales qu'il pulvérisa dans ses écrits.

Le roi des Deux-Siciles, Ferdinand, n'était pas agréable à une partie des barons napolitains : la fortune semblait présenter à René d'Anjou, comte de Provence, une occasion de monter enfin sur le trône de Naples. Le fils de ce prince, auquel on continuait, en Provence, de donner le titre de duc de Calabre, était alors à Gênes qui reconnaissait le roi de France pour son suprême magistrat.

Jean Simoneta, secrétaire et historien du duc de Milan, François Sforza, rapporte que le dauphin Louis, qui fut dans la suite Louis xi, était en correspondance avec le duc de Milan, et qu'il l'excitait lui-même à s'opposer aux entreprises du duc de Calabre, Jean d'Anjou, soit qu'il agît alors contre le roi Charles vii,

son père, avec toute l'animosité d'un ennemi,
1458-62. ou que, déployant dès-lors cette politique astucieuse dont il fit tant d'usage dans la suite? il voulût pousser le duc de Milan à des démarches tendantes à donner occasion de lui déclarer un jour la guerre.

Le duc de Calabre, persuadé que l'expédition méditée par lui n'aurait aucune réussite tant que le duc de Milan favoriserait le roi Ferdinand, savait aussi que les liaisons des gouvernemens de Naples et de Milan étaient fondées sur une politique, regardée par Ferdinand et par Sforza, comme nécessaire à leur sûreté réciproque; mais, comme dans les temps antérieurs les Sforza avaient toujours été partisans de la maison d'Anjou, le duc de Calabre se flatta de réveiller dans le coeur du duc de Milan d'anciens sentimens de bienveillance qu'il croyait n'être pas entièrement éteints. Il lui envoya l'évêque de Marseille et le comte Jean Coxa. Ces deux ambassadeurs s'efforcèrent de lui faire approuver les préparatifs faits par leur maître dans le port de Gênes. Ils le prièrent d'abandonner Ferdinand son nouvel ami, et de renouer ses anciennes liaisons avec la maison de France. Ils ajoutaient qu'il ne devait pas être arrêté par la promesse

de donner sa fille en mariage au fils du roi Ferdinand, puisque le duc de Calabre, Jean d'Anjou, offrait d'épouser cette princesse, et que, si ses engagemens étaient de nature à ne pouvoir se rompre, on le priait, au moins, d'être neutre et d'engager le pape à garder aussi la neutralité. 1458-62.

Le duc de Milan avait trop de raisons de s'opposer aux projets du duc de Calabre, pour accepter les propositions de ses ambassadeurs. Les mêmes titres dont se servait la maison d'Anjou, pour enlever à celle d'Aragon le trône de Naples, n'auraient-ils pas été employés par le duc d'Orléans, pour le chasser lui-même du Milanais? Il répondit que n'ayant qu'un seul système de conduite, il honorerait toujours René d'Anjou comme son père, et Jean d'Anjou comme son frère; qu'il ne lui appartenait pas d'examiner les droits du duc Jean d'Anjou au trône de Naples, mais qu'il devait le prévenir qu'en vertu de la confédération formée, en 1455, entre les principaux états d'Italie, pour assurer la paix de la péninsule, il était obligé d'agir offensivement contre tous ceux qui attaqueraient le roi Ferdinand. Enfin, qu'il ne pouvait accepter l'honneur d'avoir Jean d'Anjou pour gendre, parce

1458-62. qu'il avait promis sa fille au fils de Ferdinand, et que sa parole était inviolable. Les ambassadeurs, après les efforts les plus vains pour lui faire changer de sentiment, retournèrent à Gênes sans avoir rempli le but de leur mission.

Le duc de Calabre, informé qu'une faction génoise, à la tête de laquelle se montrait Pierre Frégose et toute sa famille, s'agitait sourdement pour secouer le joug de la France, venait de bannir de la ville la famille Frégose et un grand nombre de Génois qui lui étaient attachés. Pierre Frégose avait demandé des secours au roi Ferdinand pour signaler sa vengeance contre les Français. Ferdinand lui envoya des lettres de change sur Milan, et Sforza lui permit de lever des soldats sur ses terres. Le duc de Calabre en fit les plaintes les plus amères, et menaça la cour de Milan du courroux du roi de France. Sforza répondit, que n'étant en guerre avec personne, il n'avait pas dû s'opposer à ce que Frégose soudoyât des troupes dans ses états; qu'il offrait au duc de Calabre la même liberté, et que les plaintes qu'il devait porter au roi de France ne lui feraient pas changer de conduite, parce que le roi était trop sage pour ne pas juger qu'il n'avait rien fait que d'honnête et de juste.

Pierre Frégose unit ses troupes à celles des Fiesques, ennemis de la domination française, et tenta sur Gênes une entreprise qui ne lui réussit pas. Jean d'Anjou préparait alors son embarquement pour Naples. Douze galères venaient d'arriver de Marseille, dix autres s'armaient dans le port de Gênes. Il tira de la banque de Saint-Georges et de divers particuliers, des sommes considérables, qui le mirent en état de tenter les hasards des combats. Son embarquement fut retardé par une seconde entreprise de Pierre Frégose sur Gênes, il escalada les murs pendant la nuit, et pénétra dans la ville; mais se trouvant enveloppé par les Français de la garnison, il fut tué les armes à la main, et ses soldats prirent la fuite. 1458-62.

Jean d'Anjou mit à la voile au mois d'octobre 1459, et débarqua sans obstacle au port de Sessa, entre le Garigliano et le Volturne; ses troupes soumirent d'abord quelques petites places des environs. Bientôt tous les barons attachés à la faction angevine, se déclarant ouvertement, entraînèrent les deux tiers du royaume. Ferdinand, étonné de cette défection, se renferma dans Naples, employant l'attrait des récompenses pour ranimer le zèle de ses partisans et en augmenter le nombre. Il eut

1458-62. recours au pape, au duc de Milan, aux Florentins et aux Vénitiens, et les somma de remplir, en sa faveur, les engagemens qu'ils avaient pris à défendre respectivement tous les états d'Italie, attaqués par des étrangers.

Les Vénitiens envisageant, ou feignant d'envisager la liaison qui subsistait entre le pape Pie II, le roi Ferdinand, et le duc Sforza, comme menaçant l'équilibre de l'Italie, laissant de côté le traité de confédération générale qu'ils avaient eux-mêmes sollicité quelque-temps auparavant, déclarèrent qu'ils garderaient la neutralité. Les Florentins attachés depuis long-temps à la maison d'Anjou, firent plus encore, ils refusèrent à Ferdinand les secours spécifiés par la confédération de 1455; mais ils votèrent un subside annuel de quatre-vingt mille écus; il devait être payé au duc de Calabre aussi long-temps que la guerre durerait. Cosme de Médicis, chef de la régence, fit part au duc Sforza de cette résolution : il lui représentait que les Florentins, pleins de zèle pour la maison d'Anjou, desiraient contribuer à l'élévation du duc de Calabre, et le voir assis sur le trône de Naples; qu'ayant à se plaindre de la maison d'Aragon, ils étaient résolus à ne rien négliger pour l'expulser d'Italie. Il le priait d'examiner

lui-même, mûrement, s'il n'était pas de son intérêt d'embrasser le parti des Français, dont le triomphe paraissait assuré et prochain. 1458-62.

Sforza avait pris son parti d'après des vues politiques combinées avec le changement des circonstances. Il répondit à Médicis, qu'il voyait, avec autant de douleur que de surprise, que les Florentins, en violant la foi des traités, préparaient les chaînes devant un jour enlacer l'Italie. Il observait que les Florentins pouvaient avoir été offensés par le roi Alphonse, qui, enflé de sa grande puissance, ne ménageait pas assez ses voisins, mais que les choses étaient changées, et que Ferdinand, réduit aux états que son père avait possédés en Italie, ne pouvait troubler la tranquillité d'aucun autre état, que d'ailleurs ce prince n'était pas aussi près de sa chute qu'on le croyait, et que les renforts reçus par lui de Rome et de Milan, suffisaient pour le faire triompher de ses ennemis.

Cosme de Médicis, qui ne voulait pas se brouiller avec Sforza, fit abroger le subside dont on était convenu. La république prit la résolution de garder la neutralité, ce qui n'empêcha pas divers particuliers de faire passer de l'argent au duc de Calabre.

1458-62.

CHAPITRE XIII.

Défaite de Ferdinand. — Les Génois chassent les Français de leur république. — Avènement de Louis XI au trône de France. — Le duc d'Anjou se retire en Provence.

Les troupes auxiliaires du pape et du duc de Milan marchèrent dès les premiers jours du printemps 1470, pour joindre l'armée du roi des Deux-Siciles. Les deux compétiteurs se cherchaient pour se combattre ; ils se rencontrèrent près de l'Arno. La déroute de Ferdinand fut si complète, que ce prince eut beaucoup de peine à sortir du champ de bataille pour se réfugier dans Naples. Cependant, d'un côté l'armée française, affaiblie par les maladies, n'était pas en état d'entreprendre le siége de la ville de Naples ; de l'autre, le roi Ferdinand, auquel le pape et le duc de Milan fournissaient des subsides, leva promptement une nouvelle armée. Le duc de Calabre borna ses succès à la conquête de plusieurs petites places, l'hiver survint et les hostilités furent suspendues.

À peine le duc de Calabre avait quitté le port de Gênes, que les dissentions fomentées par les Frégoses et par les Fiesques, s'étaient renouvelées avec plus de fureur. Le peuple se soulevait contre les nobles à l'occasion de quelques nouveaux impôts. Les nobles n'étaient pas d'accord entr'eux : on prit les armes. Paul Frégose, archevêque de Gênes, et Prosper Adorne, réunissaient leurs partisans pour chasser les Français du territoire de la république. Le duc de Milan fomentait cette révolte avec d'autant plus d'empressement, qu'il n'ignorait pas que Charles VII entamait alors une négociation avec les Vénitiens, le duc de Savoie et le duc de Modène, dont le but était de faire valoir les droits du duc d'Orléans sur le Milanais. Sforza envoya sans hésiter de l'argent et des troupes aux Génois révoltés. La garnison française fut contrainte de se retirer dans la citadelle. Les attaques duraient depuis trois mois, lorsque René d'Anjou parut devant Gênes avec une escadre de dix galères et une armée de sept mille chevaux, qui paraissait plus que suffisante pour dompter les rebelles. Ceux-ci occupaient les hauteurs qui dominent Gênes.

1458-62.

L'armée française les attaque et force les premiers postes; l'attaque des retranchemens

1458-62. son ame. Une profonde dissimulation fut la base de sa conduite sur le trône. Ne recourant à la force que lorsqu'il désespérait de réussir par la ruse et par la séduction, on le soupçonna d'une timidité qui n'était en effet qu'une prudence attentive à se servir à la fois de tous les moyens plus ou moins propres à faire réussir ses entreprises.

Les menaces d'un prince de ce caractère auraient inspiré au duc Sforza beaucoup de crainte, si les affaires du duc de Calabre avaient continué à prospérer dans le royaume de Naples; mais Ferdinand lui disputait le terrain pied à pied, et tout ce que put faire le duc Jean d'Anjou, après avoir livré plusieurs petits combats, fut de terminer la campagne de 1461 sans aucun désavantage marqué.

Le roi René pouvait payer les dépenses faites par le roi de France, en lui cédant la Provence. L'ambitieux Louis XI était vivement flatté de cette perspective. On négociait avec la cour de Rome; mais la politique de Louis XI fut en défaut. Les papes, qui voulaient dominer en Italie, n'avaient pas combattu, durant plusieurs siècles, les monarques allemands, pour ouvrir les portes de la péninsule aux monarques français. Pie II envoya à Louis XI une épée bénie

bénie à Rome; il le compara, dans ses lettres à Théodose; mais il ne fit aucune démarche 1458-62. pour favoriser l'entrée d'une armée de Français dans la Campanie. Il multipliait au contraire ses efforts pour forcer le duc Jean d'Anjou d'en sortir.

Le roi de France n'était pas plus heureux auprès de la cour de Milan. Il ordonna aux ambassadeurs que la république de Florence avait chargés de le complimenter sur son avénement au trône, de prévenir le duc Sforza, d'une manière intime, qu'il ne pouvait pas lui donner une marque de zèle à laquelle il fût plus sensible, que de faire désormais, pour le duc de Calabre, ce qu'il avait fait jusqu'alors pour Ferdinand; que s'il obtenait de lui cette complaisance il lui donnerait les marques les plus éclatantes de sa satisfaction, et qu'il serait au contraire à jamais son ennemi s'il s'obstinait à secourir Ferdinand. Sforza était alors dangereusement malade. La duchesse son épouse, ses ministres et presque tous les courtisans lui représentaient que l'appui d'un aussi puissant prince était nécessaire à ses enfans pour assurer leur sort au milieu des troubles qui agitaient l'Italie. Sforza fut inflexible, il dé-

1458-62. fendit qu'on lui parlât davantage de cette affaire.

L'année 1463 vit triompher la cause de Ferdinand. Son armée attaqua les Français près de Troïa, et remporta une victoire complette qui ruina entièrement les espérances de Jean d'Anjou. En peu de temps il fut abandonné du plus grand nombre de ses partisans. Chassé de l'Apulie, il se soutint encore quelque temps dans l'Abruzze; mais les barons qui lui restaient attachés ayant fait leur accommodement avec la cour de Naples, il embarqua sur deux galères le reste de ses troupes et revint en Provence.

CHAPITRE XIV.

Louis XI cède ses droits sur Gênes au duc de Milan. — Mort de Pie II, de Cosme de Médicis et de François Sforza.

1463-76. On s'attendait généralement, en Italie, que le roi de France Louis XI, soit pour reprendre Gênes, ou pour se venger des obstacles éprouvés par le duc d'Anjou dans sa vaine expé-

dition, enverrait une armée dans les Alpes en 1464. D'autres intérêts avaient changé brus- 1463-76.
quement les dipositions de ce prince. Des insurrections élevées en France, non-seulement ne lui permettaient pas de troubler la paix de l'Italie, mais lui rendaient précieuse l'alliance du duc de Milan; et le duc Jean d'Anjou ayant réuni quelques troupes à celles qu'assemblaient, autour de Paris, les princes et les barons mécontens qui commençaient, contre le roi, une guerre appelée assez mal à propos *guerre du bien public*, Louis XI, abandonnant les intérêts de la maison d'Anjou, conclut, en 1464, un traité avec François Sforza, qui transportait à ce prince tous les droits de la cour de France sur l'état de Gênes. Cet événement portait le dernier coup au parti du duc de Calabre, maître encore sur les côtes de Naples, de l'île d'Ischia et du château de l'Œuf, ces places furent abandonnées par les Provençaux. Louis XI avait conservé, sur la côte de Gênes, le port de Savone, il fut remis aux officiers du duc de Milan. Albenga ouvrit ses portes aux troupes milanaises, et son exemple fut suivi par tous les habitans de la rivière du Ponent. Paul Frégose, alors en même temps archevêque et doge de Gênes, faisait un grand

1463-76. nombre de mécontens, par la dureté de son caractère; le duc de Milan sut les attirer à son parti. Son armée s'avance jusqu'aux portes de Gênes; l'archevêque, craignant d'être abandonné, quitte la ville pour aller courir les mers en pirate, la ville ouvre ses portes, la citadelle capitule après avoir soutenu quelques assauts. Sa soumission détermina celle de toutes les autres places qui résistaient encore. Les députés de Gênes, au nombre de vingt-cinq, se rendirent à Milan et prêtèrent solemnellement le serment de fidélité au duc François Sforza.

Cet événement assurait le repos de l'Italie. Cette contrée jouit alors de toutes les douceurs de la paix, quoiqu'elle fût menacée des plus fâcheuses agitations, par la mort presque simultanée du plus grand nombre des potentats qui gouvernaient la péninsule. Pie II et Cosme de Médicis moururent au mois d'août 1464; le premier eut pour successeur le cardinal Pierre Barbo, Vénitien, qui prit le nom de Paul II; le second, qui gouvernait la république de Florence depuis près de trente ans, sans être revêtu d'aucune magistrature, laissa ses biens immenses et son immense crédit à son fils, Pierre de Médicis, qui ne vécut pas long-tems. Les bienfaits de Cosme de Médicis

avaient été les principales intrigues dont il se servit pour parvenir au degré de puissance qui porta ses descendans au rang des plus grands monarques. On vit, après sa mort, dans ses papiers, qu'il avait prêté à ses compatriotes des sommes immenses, dont il n'avait jamais exigé le moindre payement. Il fut regretté de ses ennemis mêmes. Le conseil général de Florence, qui portait le nom de *Baillie*, orna son tombeau du nom de *père de la patrie*. 1463-76.

Louis, duc de Savoie, eut pour successeur, en 1465, Amédée IX, l'aîné de ses enfans. François Sforza mourut l'année suivante, des suites d'une hydropisie, dont il souffrait beaucoup depuis quelques années. Il était âgé de soixante-cinq ans. Jamais homme n'avait éprouvé avec plus d'étendue toutes les faveurs de la fortune; bâtard d'un soldat, ses talens guerriers le rendirent l'arbitre de l'Italie. Il éprouva successivement de grands revers, et remporta de grands avantages. Dépouillé des riches domaines qu'il avait hérités de son père dans le royaume de Naples, il se forma aux dépens du saint siége, une souveraineté dans la Marche-d'Ancône. Son bonheur le plaça enfin sur le trône de Milan, et lui soumit l'état de Gênes; alors sa politique

décida du sort de l'Italie. Il emporta dans la
1463-76. tombe la réputation d'un homme qui réunissait
les talens de la guerre à ceux de la politique.

CHAPITRE XV.

Gouvernement de Jean Galeas Sforza à Milan, et de Pierre de Médicis à Florence. — Vain projet de Croisade.

SON fils aîné, Jean Galeas, se trouvait alors auprès de Louis XI, pour apprendre, disait François Sforza, à gouverner les hommes. Il partit sur-le-champ pour se rendre à Milan, où, après avoir rendu les derniers devoirs à son père, il fut proclamé duc avec les formalités ordinaires. Le bruit s'était répandu que les Vénitiens projetaient une entreprise sur Crémone. Le jeune Galeas, qui n'avait pas les mêmes talens que son père, et qui ne jouissait pas de la même considération, se hâta de mettre ses frontières en bon état; il sollicitait en même temps l'assistance de tous les anciens amis de sa maison; ils la lui promirent par leurs ambassadeurs. Mais il fut bientôt rassuré par l'empressement avec lequel le sénat de Venise lui témoigna le desir qu'il avait de main-

tenir la bonne intelligence entre les deux états. 1463-76.

Les Vénitiens, en effet, n'avaient garde d'augmenter le nombre de leurs ennemis, dans un temps où toutes leurs forces suffisaient à peine pour résister à Mahomet II, auquel ils avaient plusieurs fois demandé la paix sans pouvoir l'obtenir. Pie II, qui dans sa jeunesse avait été couronné à Francfort, poëte lauréat, par l'empereur Frédéric III, et dont les actions pontificales contrastaient de la manière la plus formelle, avec la conduite par lui tenue avant de parvenir à la tiare, se proposait de tenter, en faveur des Vénitiens, une nouvelle croisade dont il voulait être le chef. Le célèbre cardinal Bessarion fut chargé de prêcher l'indulgence de cette croisade dans les états de Venise, situés en Italie. L'historien de Brescia rapporte que les prédicateurs, employés par ce prélat, avaient des indulgences à tous prix, et que l'indulgence plénière coûtait vingt mille ducats. Il ajoute que les sujets de la république de Venise regardaient ce procédé comme une sorte d'escroquerie; qu'on menaçait d'excommunier les communes où ce trafic trouvait des oppositions; qu'un prédicateur, dont le zèle avait eu peu de succès, lança cette excommunication,

1463-76. mais qu'elle fut reçue avec des huées, et qu'on chassa l'excommunicateur : cependant les ignorans achetaient les absolutions offertes, et Bessarion ne laissa pas que d'amasser de grandes sommes d'argent.

Pie devait s'embarquer au port d'Ancône, avec toute la cour romaine; le duc de Bourgogne promettait de marcher en personne contre les Turcs. Le sénat de Venise décida que le doge, Christophe Moro commanderait les forces de la république. Il s'embarqua, le 30 juillet 1464, sur une flotte fournie par la seigneurie, par le duc de Modène et par les villes de Lucques et de Bologne.

Des six conseillers de la seigneurie, quatre accompagnaient le doge, les autres devaient rester dans le palais de St-Marc, pour remplir les fonctions du gouvernement avec les chefsdes quaranties. Le pape était déja arrivé à Ancône avec les cardinaux. Le duc de Milan avait envoyé un corps de trois mille chevaux. Un grand nombre de croisés d'Italie et d'Allemagne arrivaient dans les environs de cette ville, d'où l'on devait partir pour se rendre en Hongrie, qui avait été choisie pour le rendez-vous général.

Le doge de Venise arriva le 12 août à la

hauteur d'Ancône, et entra dans le port au bruit de toute l'artillerie des remparts. Le cardinal de Pavie se rendit à bord de sa galère, pour le prévenir que le pape était dangereusement malade. Le doge envoya son médecin à celui du pape, pour connaître au vrai une indisposition qui, dans cette circonstance, pouvait contrarier l'expédition. Il apprit que le pontife était en danger de mort, des suites d'une dyssenterie opiniâtre qui avait résisté à tous les remèdes. Pie II, qui depuis plusieurs années éprouvait de violentes attaques de goutte, était parti de Rome malgré le délabrement de sa santé. La fatigue du voyage, et l'inquiétude que lui donnait une entreprise romanesque dont les suites pouvaient le couvrir de ridicule, augmentaient son incommodité: la goutte se jeta sur ses entrailles. Il était mourant lorsqu'il arriva dans Ancône, il mourut la nuit du 13 au 14. Le lendemain, deux cardinaux allèrent annoncer au doge cette triste nouvelle, il descendit à terre avec eux et se rendit à l'évêché, où le corps du pape était exposé, et ensuite au consistoire : on mit en délibération si la croisade serait continuée, et si on emploierait à cette expédition les galères qu'on avait armées de l'argent rassemblé

1463-76.

pour cet objet. Le plus grand nombre des
1463-76. cardinaux jugea qu'il serait imprudent de rien décider avant que d'avoir rempli la chaire papale. Le corps de Pie II fut rapporté à Rome. Le doge, de l'avis de ses quatre conseillers, ramena sa flotte sur les côtes d'Istrie, il y reçut ordre de venir désarmer à Venise. Le nouveau pontife ne suivit point les traces de son prédécesseur. Il ne fut bientôt plus question de la croisade pour laquelle on avait remué de si puissans ressorts.

Cosme de Médicis avait recommandé, en mourant, à Pierre, son fils, de se confier entièrement, tant pour ses affaires particulières que pour ce qui concernait le gouvernement de l'état, à Luc Pitti et à Diotisalvi Neroni, qu'il regardait comme les plus zélés partisans de sa famille. Neroni et Pitti répondirent mal à tant de confiance; ne consultant que leur ambition, et enhardis par la faiblesse du tempérament de leur pupille, ils se flattèrent de se rendre les dominateurs de la république, en se servant habilement des Florentins, à qui la grandeur des Médicis faisait ombrage. Pour parvenir à leurs fins, exagérant au jeune Pierre de Médicis le désordre de ses affaires, ils lui persuadèrent que le seul moyen d'y remédier

était de faire rentrer les sommes dues à sa famille. Pierre, s'en rapportant aux perfides conseils de Neroni et de Pitti, n'hésita pas de poursuivre en justice le remboursement de ses créances. Cosme de Médicis devait la grande considération dont il avait joui dans sa patrie, à l'emploi qu'il faisait de ses richesses. Il donnait aux pauvres et prêtait aux riches, sans exiger d'autres gages que le sentiment intérieur de ceux qu'il obligeait. 1463-76.

CHAPITRE XVI.

Conjuration à Florence, contre Pierre de Médicis.

On rendait les sommes prêtées, ou on ne les rendait pas, sans que Médicis parût faire attention à la conduite de ses nombreux débiteurs. Les profits que lui procurait un commerce immense, couvraient la plus grande partie des pertes qu'il pouvait faire par ses procédés généreux, et l'autorité qu'il devait à ses bienfaits et à ses vertus, mettant à sa disposition les finances de l'état, il faisait aisément face à quelques engorgemens passagers. Cependant la nécessité de compter avec lui-même pour

1463-76. remplir ses engagemens, le forçait d'avoir des livres de comptes, dans lesquels son actif et son passif se trouvaient détaillés. Par ces livres furent connues, après sa mort, les sommes qu'il avait prêtées à ses concitoyens.

Les poursuites de Pierre paraissaient d'autant plus rigoureuses, que, malgré la confiance qu'obtenaient les registres domestiques de Cosme de Médicis, cette indication n'étant appuyée d'aucune reconnaissance écrite de la part des débiteurs, était susceptible de contestation. Une multitude de citoyens, indignés du remboursement inattendu qu'on leur demandait, résolurent, au prochain renouvellement des magistrats, de ne placer dans la *baillie* que des personnes connues pour appartenir à la faction contraire aux Médicis. L'exécution de ce projet aurait réduit aux dernières extrémités la maison de Médicis qui, dans l'état actuel de ses affaires, ne pouvait soutenir son crédit et son commerce qu'en se prévalant des finances publiques. En tarissant la source des richesses de cette famille, on détruisait sa considération, sa puissance, son crédit, qui n'avaient d'autre fondement que ses richesses mêmes.

Cette conjuration fut suivie avec beaucoup de précaution; les principaux chefs qui en faisaient circuler le plan, exigeaient la signature de tous ceux qui l'adoptaient. Ils avaient déja réuni un grand nombre d'associés; cependant il était difficile qu'un secret de cette nature fût long-temps gardé dans une ville où les amis des Médicis étaient très-nombreux. Pierre, informé à temps, parvint à prévenir ses ennemis. Il en ramena d'abord un assez grand nombre, en abandonnant des poursuites inconsidérées, et en semant de nouveaux bienfaits. Ces premiers succès, et les mesures qu'il prenait publiquement contre cette insurrection, avaient semé la terreur et la confusion parmi les conjurés; il ne lui fut pas difficile de faire créer une nouvelle baillie, composée, en majorité, de magistrats dévoués à sa maison. Alors les chefs de la faction contraire furent proscrits. Quelques-uns périrent par la main du bourreau; d'autres se refugièrent dans diverses villes d'Italie, et sur-tout dans le territoire de Venise. Quelques-uns d'eux traitaient avec Barthélemi Coléone, capitaine général de la république; leur objet était toujours d'établir l'empire de leur faction dans Florence, sur les débris de celle des Médicis. On apprit

1463-76.

1463-76.

CHAPITRE XVII.

Paul II rétablit la paix en Italie. — Mort de Pierre de Médicis. — Pontificat de Sixte IV.

PAUL II en arrêta heureusement les effets ; ayant offert sa médiation, les plénipotentiaires de toutes les puissances belligérantes se rendirent à Rome. On convint de restituer réciproquement toutes les prises faites pendant les hostilités ; que les traités faits autrefois entre les Vénitiens et le duc de Milan seraient confirmés ; qu'on renouvellerait la ligue Italique contre les Turcs, que Barthélemi Coléone aurait le commandement général de toutes les troupes destinées à combattre les musulmans, avec une solde de cent mille ducats, dont le pape, le roi des Deux-Siciles, les Vénitiens et le duc de Milan payeraient chacun dix-neuf mille, les Florentins quinze mille, le duc de Modène quatre mille, ainsi que l'état de Sienne, et la république de Lucques, mille.

Cette paix fut signée à Rome, le 2 février 1468 ; le pape en fit part à toutes les puissances

stances intéressées, avec ordre de la ratifier dans l'espace d'un mois, sous peine d'excommunication. Paul II fit frapper, à cette occasion, une monnaie d'or, où l'on voyait d'un côté l'effigie de ce pontife, et au revers ces mots : *Paulo II, pacis italicæ fundatori.* Les bannis de Florence s'arrangèrent comme ils purent dans les villes qui voulurent les recevoir. Pierre de Médicis resta l'arbitre de l'administration dans l'état florentin ; mais les fatigues et les inquiétudes éprouvées dans la fermentation populaire dont il sortait vainqueur, jointes aux infirmités qui le menaçaient depuis son enfance, ne le laissèrent pas jouir de son triomphe ; il mourut en 1469, laissant deux fils, Laurent et Julien, dont la jeunesse rendait aux ennemis de cette maison l'espoir de s'élever sur ses ruines, et à tous les bannis, celui de rentrer dans leur patrie.

1463-76

Thomas Soderini, qui durant la dernière conjuration avait rendu les plus signalés services à Pierre de Médicis, se trouvait le chef des partisans de cette maison : on s'attendait généralement que l'autorité publique passerait dans ses mains. Déja les citoyens s'empressaient de lui rendre hommage ; les princes, liés d'intérêts avec la république de Florence, lui adres-

1463-76. saient leurs dépêches. Tout semblait se réunir pour enflammer son ambition ; mais, soit que les liens de la reconnaissance l'attachassent aux jeunes Laurent et Julien de Médicis, ou que l'exemple de Pitti et de Neroni lui montrât les difficultés d'une nouvelle conjuration, il fit, en faveur des deux petits-fils de Cosme de Médicis, tout ce que dans un état héréditaire on peut attendre du plus fidèle ministre, à l'égard des héritiers incontestables de la couronne ; et telle fut l'impression de son exemple, que les deux frères furent en effet regardés comme les souverains de Florence.

Le pape Paul II, après avoir pacifié l'Italie, multipliait les négociations pour accélérer un armement formidable contre ce Mahomet II, qui, ayant enlevé l'île de Négrepont aux Vénitiens, faisait des courses dans la Dalmatie jusqu'aux confins du Frioul, et menaçait l'Italie. On armait à Rome, à Gênes, à Naples, à Venise. Ces préparatifs furent suspendus par la mort du pontife, arrivée la nuit du 26 juillet 1471. Les cardinaux choisirent pour lui succéder le cardinal François d'Albecola de la Rouere, qui prit le nom de Sixte IV. C'était un homme de la plus basse naissance, fils d'un pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de

Savone ; il embrassa la règle des cordeliers, parvint au généralat de cet ordre, et fut créé cardinal par Paul II. Un de ses premiers soins fut d'envoyer des légats chez tous les princes chrétiens, pour les exciter à la guerre contre les Turcs : son zèle eut fort peu de succès. 1463-76.

Depuis que Mahomet II s'était emparé de Constantinople, se regardant comme le successeur légitime des empereurs d'Orient, il se croyait en droit d'y réunir toutes les provinces qui en avaient été démembrées : il s'empara de Corinthe, en 1456, et domina dans le Péloponèse. La prise de Sinople, de Trebisonde et de la partie de la Cappadoce qui en dépendait, acheva d'éteindre l'empire grec. Le conquérant turc vint ensuite sur la mer Noire, se saisir de Caffa, autrefois Théodosie. Les Vénitiens avaient eu le courage de défier ses armes. On assure que le sultan, irrité, fit vœu d'exterminer tous les chrétiens, et qu'entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épousait la mer Adriatique, il dit qu'il l'enverrait bientôt au fond de cette mer consommer son mariage.

Les efforts faits par les Vénitiens contre Mahomet II, semblaient au-dessus de leurs forces ; le duc de Milan et la république de

1463-76. Florence leur envoyaient quelque secours d'argent. Le pape fit partir, en 1472, le cardinal Caraffa, à la tête d'une flotte de vingt-neuf galères, s'étant jointe à celle des Vénitiens et à une escadre napolitaine, elle se saisit de la ville d'Attalie en Pamphilie, ce qui arrêta quelque temps les succès des Turcs. Le légat prit Smyrne et pilla cette ville opulente. Après cette conquête, il rentra dans Rome en triomphe, suivi de vingt-cinq Turcs montés sur de beaux chevaux, de douze chameaux chargés de dépouilles, de quelques drapeaux pris sur les ennemis, et d'un chariot qui portait une partie de la chaîne de fer employée à fermer le port de la ville d'Attalie. Ce triomphe ne ressemblait guère à ceux des anciens Romains; les musulmans ne se rendaient pas moins redoutables. Les jalousies qui existaient contre les principaux potentats de la péninsule, favorisaient le projet formé par Mahomet II de s'emparer de l'Italie entière.

CHAPITRE XVIII.

Dispute entre le roi de Naples et le sénat de Venise, au sujet de l'île de Chypre.

Le roi de Naples, Ferdinand, qui jusqu'alors avait donné quelques légers secours aux Vénitiens, moins pour les empêcher de succomber, que dans la vue de ménager sa réputation, venait de rompre ouvertement avec eux, à l'occasion de la succession à la couronne de Chypre dont le sénat de Venise et la cour de Naples voulaient en même temps s'emparer. Cette île, qui ne méritait guère le nom de royaume, était possédée, depuis les croisades, par la maison de Lusignan. Jean de Lusignan n'avait eu qu'une fille légitime, nommée Caroline, et un fils naturel nommé Jacques. Caroline épousa, en premières noces, Jean de Portugal, et après sa mort, Louis, prince de Savoie, qui fut proclamé, en 1468, roi de Chypre. Le bâtard Jacques, s'étant rendu à la cour du soudan d'Egypte, lui exposa que son père n'avait laissé d'enfans que lui et une fille mariée à un prince étranger qui s'était fait reconnaître roi,

1463-76. contre l'usage constant que les mâles succèdent aux états, par préférence aux femmes, que le royaume de Chypre était dépendant de l'Egypte, et que c'était au soudan à décider entre le frère et la soeur. Le soudan le fit revêtir des habits royaux en sa présence, reçut son hommage et sa promesse d'un tribut annuel de cinq mille ducats, lui donna des troupes et une escadre qui aborda au port de Nicosie. Louis de Savoie se retira en Italie avec son épouse. Depuis cette époque, les princes de sa maison ont pris le titre de *rois de Chypre et de Jérusalem.*

Jacques de Lusignan avait reçu des services signalés d'André Cornaro, noble Vénitien. Il voulut les reconnaître en épousant sa nièce, Catherine Cornaro, que le sénat adopta pour sa fille. Ce prince mourut en 1473, laissant sa femme enceinte et quatre enfans illégitimes, trois fils et une fille. Catherine Cornaro accoucha d'un fils, qui fut proclamé roi, sous la régence du sénat de Venise.

Un grand nombre de barons, mécontens de la domination des patriciens de Venise, s'étaient adressés au roi de Naples; on lui proposait le mariage de son fils naturel, Alphonse, avec la bâtarde de Jacques de Lusignan. L'ar-

chevêque de Nicosie, chef de cette faction, promettait de livrer aux troupes de Ferdinand les principales places de l'île, dont ses amis avaient le gouvernement. Le mariage fut accepté ; deux galères armées se rendirent dans le port de Nicosie. La conjuration éclata le 13 novembre 1473. Les rebelles se portent au palais, se saisissent de la reine-mère et de son fils au berceau. André Cornaro et quelques nobles Vénitiens qui formaient le conseil d'état, sont massacrés. On proclame les fiançailles d'Alphonse d'Aragon avec Charlotte, fille naturelle de Jacques de Luzignan. Alphonse reçoit solemnellement le titre de prince de Galilée, qui était celui des héritiers présomptifs de la couronne de Chypre.

1463-76.

Les insurgés, après avoir changé les garnisons de toutes les places de guerre, faisaient les dispositions nécessaires pour assurer la tranquillité intérieure ; mais le sénat de Venise qui comptait sur la mort prochaine du fils de Catherine Cornaro, arrivée en effet peu de temps après, regardait déja l'île de Chypre comme une des provinces de la seigneurie. Mocenigo, général de la flotte vénitienne, avait appris à Modon l'envoi de deux galères du roi de Naples au port de Nicosie. Ce voyage lui

1463-76. paraissant suspect, il détacha deux de celles qu'il commandait, avec ordre de s'informer de l'état des choses à Famagouste et de l'en instruire. Il sut bientôt toutes les circonstances de la révolution, et sans attendre les ordres du sénat, il mit à la voile pour Chypre avec toute sa flotte. A cette nouvelle, l'archevêque de Nicosie et les principaux insurgés, hors d'état de se défendre, prirent la fuite. Mocenigo en entrant dans le port de Famagouste, trouva la reine en liberté; il mit à terre ses troupes de débarquement, tirées de l'Albanie, de la Morée et de Candie: toutes les places furent remises entre les mains de ses capitaines. On fit la recherche des complices de la conspiration, les plus coupables eurent la tête tranchée, on confisqua les biens des fugitifs.

Le roi de Naples, qui gardait encore quelque ménagement avec le sénat de Venise, avait écrit au doge, André Vendramino, que les deux galères avaient été envoyées en Chypre par ses fils, sans son aveu. Le sénat prenait d'autant moins le change, qu'il était parfaitement informé qu'Alphonse d'Aragon venait de s'adresser à la princesse de Savoie qui était alors à Rhodes, que cette princesse l'avait adopté pour son fils, et que le soudan d'Egypte était solli-

cité à forcer les Vénitiens, par les armes, d'évacuer l'île de Chypre. Le général de la flotte vénitienne, Antoine Loredano, eut ordre de se rendre promptement à Nicosie, d'enlever les enfans naturels du roi Jacques d'Aragon, et de les envoyer à Venise. Cet enlèvement, qui renversait toutes les espérances de la cour de Naples, fut exécuté avec tant de promptitude, qu'il ne leur fut pas possible d'y mettre aucun obstacle.

1463-76.

Les historiens vénitiens prétendent qu'à cette occasion le roi Ferdinand porta sa vengeance jusqu'à se liguer avec Mahomet II. Giannone passe sous silence ce fait, qui probablement n'est pas vrai. Il paraît seulement que le roi de Hongrie, Mathias Corvin, ayant fait la paix avec les Ottomans, le roi de Naples fut compris dans le traité, dont les articles portaient que les escadres turques seraient reçues dans les ports de l'Apulie lorsque le mauvais temps les contraindrait d'y chercher un abri, et qu'elles pourraient s'y pourvoir, en payant les provisions dont elles auraient besoin.

1476-79.

CHAPITRE XX.

Le duc de Milan, Jean Galeas Sforza, est assassiné.

PENDANT que les Vénitiens acquéraient un royaume sur les côtes de la Syrie, les gouvernemens de Milan et de Florence étaient sur le point d'éprouver un entier bouleversement : le duché de Milan était tombé des mains d'un prince, aussi vaillant capitaine que politique profond, dans celles d'un jeune homme inconsidéré et sans expérience. Ce que les contemporains racontent de la dissolution de ses mœurs est à peine croyable, et les règles de la bienséance ne permettent pas d'en tracer le tableau. A tous les excès de la débauche la plus honteuse, il joignait, dit-on, l'avarice la plus sordide, et une malignité cruelle qui le portait à mortifier en toute occasion les personnes qui avaient des relations avec lui. Charles Visconti, Jean-André Lampugnano et Jérôme Ogias, entreprirent de venger, dans le sang de leur souverain, les outrages que leurs femmes en avaient reçus. Ils choisirent, pour l'exécution de leur complot, la

fête de saint Etienne, 26 décembre 1476, parce que ce jour-là les ducs de Milan étaient en usage 1476-79. de se rendre en cérémonie à la cathédrale, où l'on dit que reposent les reliques de ce saint. Le froid était cette année si excessif, que le duc fut sur le point de rester dans son palais ; mais n'ayant point trouvé d'aumônier pour lui dire la messe dans sa chapelle, il se rendit à Saint-Etienne avec toute sa cour.

Jean Galeas entra, précédé de ses gardes, et ayant à ses côtés les ambassadeurs de Mantoue et de Modène. Lorsqu'il eut pris sa place, Jean-André Lampugnano criait qu'on lui livrât passage, parce qu'il avait quelque chose d'important à communiquer au duc. Il s'approcha de lui, le salua, et tirant un poignard de dessous son manteau, il le lui enfonça dans le sein, avec tant de promptitude que son action ne fut pas remarquée. Galeas, sans proférer une seule parole, tomba dans les bras des deux ambassadeurs, qui le retinrent sans s'apercevoir d'abord qu'il avait été mortellement blessé : il expira sur l'heure. Voltaire assure que les assassins prièrent saint Etienne et saint Ambroise, à haute voix, de leur donner assez de courage pour assassiner leur monarque. L'empoisonnement, l'assassinat, joints à la superstition,

1476-79. ajoute ce philosophe, caractérisaient alors les peuples d'Italie. Ils savaient se venger et ne savaient guère se battre. On trouvait beaucoup d'empoisonneurs et peu de soldats. Tel était le destin de ce beau pays depuis les Ottons. De l'esprit, de la superstition, des mascarades, des vers, des trahisons, des dévotions, des poisons, des assassinats, quelques grands hommes, un nombre infini de scélérats habiles, et cependant malheureux, voilà ce que fut l'Italie.

Jean Galeas Marie, fils aîné du dernier duc, n'était âgé que de neuf ans; il fut proclamé duc de Milan, sous la régence de Bonne de Savoie sa mère. Cette minorité devint extrêmement orageuse. Le jeune duc avait quatre oncles. La jalousie d'autorité fit naître la discorde parmi eux; la régente ne put en arrêter les suites qu'en les éloignant de l'administration des affaires, et en les forçant de s'expatrier. Louis Sforza, que son teint basané fit surnommer *le More*, exilé à Pise, leva des troupes et prit des mesures si justes, qu'une partie du duché de Milan se déclarait en sa faveur avant que la régente eût pris aucune précaution pour lui résister. Cette princesse prit le parti de se réconcilier avec lui. Le règne de ce célèbre usurpateur date de cette époque. Les ministres de la

duchesse douairière furent immolés ou bannis, elle-même se vit bientôt écartée; la défense de se mêler désormais des affaires publiques, lui fut signifiée par son propre fils, dont Louis le More dictait les volontés. Bonne de Savoie pleurant sur la fatale crédulité de son fils, se retira dans le château de Verseil, et le jeune prince, persuadé qu'il était le maître depuis qu'on ne lui parlait plus de mère ni de régence, fut longtemps à s'apercevoir qu'il n'était en effet que l'esclave de son oncle. 1476-79.

CHAPITRE XXI.

Assassinat de Laurent et de Julien de Médicis.

Julien et Laurent de Médicis, sans être revêtus d'aucun titre légal, gouvernaient la république de Florence avec l'autorité la plus étendue. Cependant, depuis la dernière conspiration, il existait dans Florence un parti de l'opposition, qui, sans avoir obtenu la majorité, donnait des inquiétudes perpétuelles au gouvernement. Le roi de Naples, Ferdinand, et le pape Sixte IV, favorisaient secrétement ce parti. Fer-

dinand avait eu des difficultés assez sérieuses
1476-79. avec Paul II, à l'occasion du tribut dû par la cour de Naples à celle de Rome, et qui n'avait pas été payé depuis plusieurs années. Sixte IV, à son avénement à la tiare, non-seulement abandonna les arrérages du tribut fixé à huit mille onces d'or par année; mais consentit qu'il fût remplacé par une haquenée blanche, qui devait être offerte annuellement, en cérémonie, au saint-père, la veille de la fête de saint Pierre. En reconnaissance de cet arrangement, Ferdinand donna au neveu du pape, Antoine Delarouère, le duché de Sora, le maria avec Catherine, fille du prince de Rossano et de Diane d'Aragon sa sœur, et favorisa, de tout son pouvoir, toutes les opérations du pontife, soit pour augmenter les états de l'église, ou pour former des établissemens en faveur de sa famille.

Je n'examinerai pas, avec Machiavel, si les Rialto que Sixte IV faisait passer pour ses neveux, étaient ses enfans, ni s'il les avait eus lorsqu'il était cordelier: il suffit, pour l'intelligence des faits, qu'il sacrifiait tout pour l'agrandissement de Jérôme Rialto, un de ces prétendus neveux. Sixte IV, pour lui former une souveraineté, voulait dépouiller les seigneurs d'Imola et de Forli, de leurs états. Laurent

et Julien de Médicis donnèrent à ces deux petits princes, des secours qui les empêchèrent de succomber. Le pape, pour se venger, résolut d'exterminer les Médicis. Le roi de Naples entrait dans cette conspiration, non-seulement à cause de ses liaisons avec le pape, mais pour détacher la république de Florence de l'alliance des Vénitiens. Il se flattait même que, dans le bouleversement général, la faction ennemie des Médicis pourrait avoir recours à lui pour former un nouveau plan de gouvernement, et qu'il se rendrait maître de la république, sous prétexte de la protéger, comme les ducs de Milan dominaient dans Gênes. 1476-79.

Un banquier florentin, établi à Rome, nommé Pazzi, proposa de les faire assassiner. Le cardinal Raphaël Riario et l'archevêque de Pise, François Salviati, vinrent à Florence pour diriger la conspiration. On devait assassiner les deux frères dans un repas de cérémonie qui n'eut pas lieu. Les conjurés choisirent alors la solemnité d'une fête qui devait se célébrer dans l'église de Santa-Reparata. Le moment de l'élévation de l'hostie fut celui pris pour le meurtre, afin que le peuple, attentif et prosterné, ne pût en empêcher l'exécution. Jacques Pazzi,

frère du banquier de Rome, se chargeait de
1476-79. l'assassinat, et de faire occuper les portes de la ville par des gens qui lui étaient affidés. L'archevêque de Pise devait en même temps se saisir des conseillers de la régence, et les faire jeter par les fenêtres du palais; le rôle du cardinal Riario était d'autoriser, au nom du pape, les assassinats que les Pazzi et l'archevêque de Pise s'étaient chargés de commettre.

Je ne saurais m'empêcher de transcrire les réflexions de Voltaire à ce sujet: « Quand on voit un pape, un cardinal, un archevêque, méditer un tel crime, et choisir, pour l'exécution, le moment où leur Dieu se montre dans le temple, on ne peut douter de l'athéisme qui régnait alors. Certainement, s'ils avaient cru que leur créateur leur apparaissait sous le pain sacré, ils n'auraient osé lui insulter à ce point. Le peuple adorait ce mystère, les grands et les hommes d'état s'en moquaient: toute l'histoire de ce temps-là le démontre. Ils pensaient comme on pensait à Rome du temps de César. Leurs passions concluaient qu'il n'y avait aucune religion. Ils faisaient tous ce raisonnement détestable: *Les hommes ont enseigné des mensonges, donc il n'y a point de Dieu.* Ainsi la religion naturelle fut éteinte

dans presque tous ceux qui gouvernaient alors. Jamais siècle ne fut plus fécond en assassinats, 1476-79. en empoisonnemens, en trahisons, en débauches monstrueuses. »

Scipion Ammirato observe qu'un condottieri, nommé Jean-Baptiste Monte-Secco, s'était chargé d'immoler les deux Médicis dans un repas, mais qu'il refusa de les assassiner dans l'église, ne voulant pas profaner la maison de Dieu.

Le crime fut commis le 26 juillet 1478. Jacques Pazzi, ayant donné le signal, ses satellites immolent Julien à côté du cardinal Riario. Laurent, n'étant blessé que légérement d'un premier coup à la gorge, s'arrache des mains des meurtriers, se sauve dans une sacristie voisine, ferme la porte sur lui, et se met à l'abri de leur fureur. Chacun fuit ou prend les armes. Le cardinal sort de l'église avec la foule, et se retire dans sa maison.

L'archevêque de Pise s'était rendu au palais, accompagné de vingt de ses domestiques armés de poignards sous leurs habits. Feignant d'avoir à conférer avec le gonfalonnier de justice, il fait retirer ses gens qui attendent ses ordres dans la pièce voisine. Il se promenait avec le gonfalonier dans la grande salle du pa-

1476-79. lais, jusqu'au moment où le signal convenu l'avertirait qu'il était temps d'exécuter le dernier acte de cette tragédie. Les cris entendus au loin, le tumulte qui augmentait à chaque moment, avertissaient le gonfalonier qu'il se passait au dehors des choses extraordinaires. Bientôt toutes les rues retentissent du cri général *vivent les Médicis!* L'archevêque se trouble, le gonfalonier le fait arrêter par ses gardes; envain les domestiques du prélat accourent pour le défendre, ne recevant pas les secours qu'ils attendaient, on saisit les uns, les autres se sauvent; on ferme les portes du palais.

Jacques Pazzi arrivait alors sur la place avec une compagnie de cent hommes d'armes, qui criaient: *vivent le peuple et la liberté!* S'apercevant que l'archevêque de Pise n'était pas le maître du palais, il prend la fuite par la porte de Pistoye, occupée par ses gens. On l'arrêta, et le peuple le déchira en morceaux. L'archevêque de Pise fut pendu aux fenêtres du palais public. On arrêtait de toute part les complices de la conjuration. Ils périrent sur l'heure même par différens genres de supplices. Laurent de Médicis fut conduit en triomphe dans sa maison. Il eut la générosité ou la pru-

dence de sauver la vie au cardinal Neveu, qui fut renvoyé à Rome. 1476-79.

CHAPITRE XXII.

Sixte IV et le roi de Naples déclarent la guerre aux Florentins.

Les troupes du roi de Naples et du pape s'étaient avancées dans les environs de Florence 1479-81. pour recueillir les fruits de la conjuration. Elles se retirèrent sans rien entreprendre, en apprenant le succès inattendu qu'elle avait eu. Les magistrats de Florence avaient demandé des secours aux alliés de la république; il leur en venait de Ferrare, de Milan, de Venise. La mort d'une partie des conjurés, et la prompte évasion des autres, ayant rendu la paix à la ville, ces secours semblaient être moins nécessaires; mais bientôt elle fut obligée d'armer pour se défendre.

Sixte IV, apprenant l'issue de la conjuration de Florence, avait lancé un interdit général sur les terres de la république. Il fit saisir dans Rome tous les effets appartenans aux Florentins, et leur déclara la guerre. Le roi de Naples

1479-81. en usa de même dans ses états, à la sollicitation du pape. Ce prince se prêtait à cette guerre d'autant plus volontiers, que des troubles, qui se manifestaient dans différentes provinces, lui rendant nécessaire une armée perpétuellement sous ses drapeaux, il n'était pas fâché de l'employer dans les provinces étrangères, lorsqu'il n'en avait pas besoin pour réprimer les rebellions de ses sujets.

Les ducs de Milan et de Modène signèrent une ligue offensive et défensive avec les républiques de Venise et de Florence, dont le duc de Modène fut élu capitaine général. Ce prince se rendit à Florence et prit le commandement des troupes fournies par ces quatre puissances, contre celles de Rome et de Naples, assemblées aux environs de Sienne; mais les conjonctures dans lesquelles se trouvaient les confédérés, ne leur permettaient pas de déployer les efforts dont ils auraient été capables dans d'autres circonstances. Les Vénitiens, ruinés par la guerre maritime qu'ils soutenaient presque sans interruption avec Mahomet II, depuis la prise de Constantinople, et craignant d'être attaqués en Istrie par les Ottomans, ne pouvaient disposer que d'un faible corps de troupes. Les divisions qui agi-

taient la cour de Milan, ne lui permettaient pas d'envoyer des bataillons dans le midi de l'Italie. Les Génois avaient profité de ces divisions pour rétablir, dans cette ville, le gouvernement républicain. La révolution fut aussi prompte que toutes celles qui l'avaient précédée, par l'extrême mobilité de ce peuple qui, pour les moindres sujets, embrassait et abandonnait son vain fantôme de liberté. La régence de Milan fit marcher une armée contre les Génois. Elle fut défaite dans les montagnes qui entourent Gênes. Sa retraite se fit avec si peu d'ordre que les paysans assommèrent la plupart des soldats, et ceux qui mirent bas les armes, insultés, dépouillés et traités comme des voleurs, furent condamnés aux galères.

1479-81.

Louis XI ne pouvait refuser sa protection aux Médicis, qui, de tout temps, avaient montré le plus vif attachement pour la maison de France. Il envoya à Rome le maréchal de Lautrec; il se joignit aux ambassadeurs de Venise, de Milan, de Modène et de Bologne, pour demander que le cardinal Riario et Georges Riario, comte d'Imola, auteurs de la conspiration contre Florence, fussent punis. Sixte répondit que ses neveux n'étaient point coupables, que les Florentins avaient encouru les

censures ecclésiastiques, pour avoir mis à mort
1479-81. un archevêque et emprisonné un cardinal. Lautrec déclara alors que le roi de France était résolu, si la cour de Rome ne se désistait pas de toute hostilité contre les Florentins, de se soustraire à l'obéissance du pape, de faire exécuter la pragmatique-sanction et d'assembler un concile général à Lyon, où Sixte serait cité. Cette menace fit quelqu'impression. Le pape entreprit d'adoucir l'ambassadeur français, en lui disant que lorsque le roi serait exactement informé des choses par le nonce qu'il avait dessein de lui envoyer, il changerait de dessein. Il paraît que Louis XI n'avait voulu qu'intimider les papes; la cour romaine pénétra ses véritables dispositions, puisque, malgré les menaces de Lautrec, non-seulement elle renouvela l'anathème contre les Florentins, mais elle l'étendit à tous ceux qui leur donneraient des secours.

L'armée du pape et du roi de Naples, composée de huit mille chevaux et de quatre mille hommes de pied, était commandée par Alphonse, duc de Calabre, fils aîné du roi. Il avait pour lieutenans généraux son frère Frédéric, le duc d'Urbin et les princes de Rimini et de Pesaro. La république de Florence

et ses alliés, non-seulement opposaient des forces moins nombreuses, mais la peste, que les Vénitiens avaient apportée du Levant, s'était introduite dans leur armée. On se tint, durant toute la campagne, sur la défensive. La difficulté des fourrages obligea le duc de Calabre de prendre ses quartiers d'hiver, au mois de novembre, dans les environs de Sienne. Les Florentins se cantonnèrent au bord de l'Arno, entre l'Era et la mer. 1479-81.

Les Vénitiens profitèrent de l'hiver pour tenter de fléchir l'esprit du pape, dont l'humeur turbulente entretenait l'incendie qui dévorait la Toscane. S'apercevant que le pontife cherchait à gagner du temps pour augmenter, par ses intrigues, les ennemis des Florentins, ils résolurent sur-le-champ de faire la paix avec les Turcs. Jean Doria, secrétaire du sénat, chargé de cette délicate commission, réussit plus heureusement qu'il n'osait l'espérer. Le traité de paix fut signé le 26 janvier 1479. Les Vénitiens cédaient aux Ottomans les villes de Scutari et de Croia, et quelques cantons d'Albanie. Ils conservaient leurs autres établissemens dans cette province et dans le Péloponèse. Le sénat ayant terminé, avec si peu de perte, une guerre qu'il soute-

nait depuis tant d'années contre une puissance
1479-81. aussi formidable que celle des Turcs, se vit en mesure d'envoyer aux Florentins de puissans secours. On destina à ce service la plus grande partie des troupes qui, l'année précédente, avaient défendu l'Istrie et le Frioul. La campagne commença de bonne heure, deux batailles indécises furent livrées, et à l'entrée de l'hiver les deux armées n'avaient obtenu, l'une sur l'autre, aucun avantage marqué.

Cependant toute la partie de la Toscane située, à la gauche de l'Arno, était ravagée, autant par les amis que les ennemis; les paysans, fuyant de leurs habitations réduites en cendres, se réfugiaient dans les villes; les campagnes restaient sans culture, et ce pays était menacé d'éprouver toutes les horreurs de la famine. Laurent de Médicis, pressé par le besoin de faire la paix, ayant demandé à Ferdinand des otages et un sauf-conduit, se rendit lui-même à Naples pour traiter d'un accommodement: c'était braver un péril manifeste; son entreprise ne pouvait être justifiée que par le succès. Il fut complet. C'était une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen, qui faisait toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, et soutenir

de l'autre le fardeau des affaires publiques ; entretenir des facteurs, et recevoir les envoyés 1479-81. des princes, résister au pape, cultiver les belles-lettres, orner sa patrie d'édifices superbes, et donner aux Florentins des spectacles dignes de la Grèce.

CHAPITRE XXIII.

Traité de paix entre les gouvernemens de Rome, de Naples et de Florence.

LAURENT DE MÉDICIS, qui fut surnommé *le père des Muses*, avait acquis des richesses comparables à celles des plus grands monarques de son temps ; il se présenta dans Naples avec tant de franchise et de magnificence, il répandit ses largesses avec tant d'abondance sur tous les grands de la cour et sur tous les favoris de Ferdinand ; il entretint ce prince des affaires d'Italie avec tant de force et d'adresse, qu'il obtint un traité de paix qui rétablissait toutes choses en Toscane, comme elles étaient avant la guerre. La clef d'or dont il s'était servi pour avoir ses libres entrées dans le conseil de Naples, lui ouvrit bientôt toutes

les portes du Vatican. Il se réconcilia avec
1479-81. Sixte IV, en remplissant la formalité d'envoyer à Rome des ambassadeurs qui s'humilièrent au pieds du pontife, essuyèrent modestement ses reproches, exprimèrent humblement le repentir des magistrats de Florence, et reçurent l'absolution à genoux.

Les suites de cette négociation furent une alliance offensive et défensive entre le pape, le roi de Naples, le duc de Milan, les Florentins et les Génois dont l'indépendance était reconnue. L'objet de la ligue était une guerre contre les Turcs qui menaçaient l'île de Rhodes. Les Vénitiens craignant d'être le but secret de cette ligue, voulaient conjurer, par une alliance étrangère, le danger dont ils étaient menacés. Le duc Jean d'Anjou était mort en Catalogne en 1470; le roi René, son père, ne vivait plus. Ils traitèrent avec Charles d'Anjou, neveu de René et son successeur; ils lui promettaient les secours nécessaires pour renouveler les prétentions de son oncle au trône de Naples. Ce prince vint à Venise en 1480; on lui conféra la dignité de capitaine général de la république, en fixant ses appointemens à cinquante-cinq mille ducats; mais, bientôt désabusé de ses vaines espérances, Charles revint

en France, et mourut peu après, laissant à Louis XI des droits que Charles VIII fit valoir dans la suite. 1479-81.

Les Vénitiens s'adressèrent alors en même temps au pape et à Mahomet II. Georges Riario venait d'usurper Forli sur Antoine-Marie Ordelaffi, qui s'était refugié à Venise. On représenta au pape, que la protection accordée par le sénat à Ordelaffi, pouvait avoir des suites fâcheuses pour son neveu, que le seul moyen de les prévenir, était d'abandonner l'alliance du roi de Naples pour entrer dans celle des Vénitiens ; ils s'obligeaient alors, non-seulement de protéger le comte d'Imola, mais de le prendre à leur solde. Sixte, qui n'avait d'autres vues que d'enrichir sa famille, adopta sur-le-champ ce parti.

Dans le même temps, le sénateur Sébastien Gritti engageait Mahomet II à porter ses armes dans le midi de l'Italie, en lui représentant que la Calabre, l'Apulie, et même la Sicile, étaient d'anciennes dépendances de l'empire d'Orient. Le sultan attaquait alors l'île de Rhodes. La résistance opiniâtre qu'il éprouvait ; diminuait la réputation de ses armes. Réduit à la nécessité d'une honteuse retraite, il saisit avidement cette ouverture, en prétextant qu'il

1479-81. n'abandonnait la conquête d'une île de peu de conséquence, que pour former l'entreprise la plus brillante. Le capitan pacha eut ordre de conduire sa flotte dans le port de Valone, sur les côtes d'Albanie, d'y prendre les troupes de débarquement qu'on y avait rassemblées, et de pénétrer en Italie.

La flotte ottomane, composée de soixante et dix voiles, parut, au mois de juillet 1480, à la hauteur d'Ottentro; l'armée de terre débarque sans opposition, le siége de la place ne dura que peu de jours; elle fut emportée d'assaut: le capitan pacha fit scier le gouverneur et l'évêque par le milieu du corps; tous les habitans furent massacrés, sans distinction d'âge ni de sexe. Cet événement répandit la consternation dans tout le royaume. Ferdinand assembla une armée de vingt mille hommes, dont le commandement fut confié au duc de Calabre. Ferdinand écrivit au pape, que s'il ne lui envoyait les secours les plus prompts et les plus efficaces, il allait faire sa paix avec les Turcs, pour ne pas exposer le reste de ses états aux cruelles hostilités de ce peuple féroce, et qu'il accorderait à Mahomet II le passage pour aller jusqu'à Rome.

Cette expédition n'était pas chimérique.

Depuis que Mahomet II, assis sur le trône de Bisance, se regardait comme le successeur des empereurs romains, il avait témoigné plusieurs fois le desir le plus violent de s'emparer de Rome, et l'on ne pouvait douter qu'il n'accueillît avec transport, toute proposition tendante à lui ouvrir les chemins du Capitole; Sixte, éperdu, formait à la hâte une ligue en faveur de Ferdinand, avec le roi de Hongrie, les ducs de Milan et de Modène, les républiques de Florence et de Gênes. Une ambassade fut envoyée à Venise par ces confédérés, pour inviter le sénat d'y adhérer. Le doge répondit, que la république ayant soutenu la guerre contre Mahomet pendant une longue suite d'années, sans l'assistance d'aucun allié, et ayant été forcée de faire la paix, il était de son honneur et de son intérêt de garder la foi jurée par elle. 1479-81.

Ferdinand s'adressait à presque tous les princes de l'Europe, mais toutes les ressources qu'on lui promettait auraient été vaines, il est probable que Rome eût subi le joug de Mahomet, sans un événement auquel on ne pouvait pas raisonnablement s'attendre. Le roi de Perse venait de déclarer la guerre à Mahomet II, l'armée persane avait pénétré sur les bords de l'Eu-

phrate, au mois de décembre. Le capitan pacha
1479-81. eut ordre de mettre la ville d'Ottrento en bon état de défense, d'y laisser une garnison nombreuse, et de ramener sa flotte dans le port de Constantinople. Mahomet, forcé d'abandonner la conquête d'Italie, partit de Constantinople le 1er avril 1481, pour se mettre à la tête de son armée, dans la Caramanie. Il tomba malade en route, et mourut le 7 mai. Les chrétiens perdirent en lui leur ennemi le plus redoutable, et les Turcs le pleurèrent comme le plus grand prince qui eût occupé le trône des sultans.

La mort de Mahomet II fut suivie d'une guerre civile en Turquie. Bajazet et Zizim son frère se disputèrent la couronne impériale, Le duc de Calabre assiégeait alors Ottranto avec une armée composée des troupes napolitaines et de celles qu'on avait tirées de Hongrie, de Florence, de Rome et de Milan. Une flotte de cent huit galères de Naples, de vingt galères du pape, de vingt caravelles d'Espagne, et de quelques navires de Gênes et de Portugal, bloquait le port. Malgré ces forces immenses, la garnison turque se défendait vaillamment et rendait le succès du siége incertain. Mais lorsque la mort de Mahomet fut connue dans la place, et qu'on fut informé des hostilités entre les

deux

deux fils de ce conquérant, le pacha se rendit par capitulation, à la charge que sa garnison 1479-81. serait conduite dans un port de la domination ottomane. Le duc de Calabre, après avoir signé ces articles, fit distribuer les Turcs sur les navires de sa flotte qui devaient les conduire au port de Valone. Mais à peine étaient-ils séparés, qu'on les mit tous à la chaîne, sous prétexte de venger les cruautés commises par eux en s'emparant d'Ottranto. Ainsi les chrétiens, en donnant à ceux qu'ils appelaient infidèles, des preuves de mauvaise foi, les invitaient à se jouer des traités. Alphonse, duc de Calabre, retourna à Naples après cette conquête. Chacune des puissances confédérées rappela ses troupes et ses navires. L'Italie fut délivrée des cruelles inquiétudes qu'elle avait ressenties en voyant les Turcs maîtres d'un port qui leur permettait de faire des courses jusqu'au cœur de la péninsule.

Après la mort de Mahomet II, l'Italie aurait joui d'une profonde paix si elle avait formé, 1482-84. comme l'Allemagne, un corps régulier dont tous les membres réunis entr'eux sous la conduite d'un chef électif, concourussent au bien commun par la volonté générale manifestée dans une diète. L'indépendance de chaque état,

1482-84. ses jalousies perpétuelles, son desir de s'agrandir sur les ruines de ses voisins, et le choc interminable de tant d'intérêts divers, formaient un chaos qu'il était impossible de débrouiller.

L'Allemagne était devenue une vaste république fédérative, quoique le chef de l'empire s'expliquât dans ses édits en maître absolu. Elle était divisée en cercles. Les directeurs de ces cercles étant des princes souverains, les généraux des cercles étant payés par les provinces et non par l'empereur, cet établissement qui liait toutes les parties de l'Allemagne ensemble, en assurait la tranquillité. La chambre impériale qui jugeait en dernier ressort, payée par les princes et par les villes, et ne résidant point dans les domaines particuliers de l'empereur, était encore un appui de la liberté publique. En Italie, au contraire, aucun centre commun d'autorité ne réglait les différens entre les états; tout se décidait par la force des armes, ou par des négociations si versatiles, que celui qui, pour conserver ses domaines, ou pour usurper ceux de ses voisins, venait de former des alliances, devait trembler perpétuellement d'être dépouillé par ceux mêmes auxquels il avait donné sa confiance.

Cette anarchie était une suite des anciennes

liaisons entre l'Italie et l'Allemagne. Presque tous les états d'Italie avaient été, dans l'origine, des fiefs impériaux. Les Italiens, chez lesquels les césars allemands ne venaient depuis plusieurs siècles, que pour ensanglanter la péninsule et pour l'appauvrir, voulant se soustraire à cette domination, avaient imaginé d'abord les deux grandes factions guelphe et gibeline dont j'ai parlé dans les livres précédens. Bientôt presque toutes les grandes villes arborèrent l'étendard de la liberté, achetant des diplomes des empereurs et des papes, profitant de toutes les circonstances, soit pour augmenter leurs prérogatives, soit pour augmenter leur territoire aux dépens les unes des autres. Les capitaines d'armes que ces nouvelles républiques étaient contraintes de se donner, s'emparèrent successivement de l'autorité suprême, lorsque la fortune leur permit cette usurpation. Tous ces droits se trouvaient croisés par des droits contraires, et tel était le dédale des institutions sociales de la péninsule à la fin du quinzième siècle, que la très-grande majorité des familles princières pouvaient être regardées, à juste titre, comme usurpatrices. Les pays gouvernés en républiques, n'avaient pas des droits mieux fondés sur la plus grande partie

1482-84.

1482-84. de leurs possessions. Les Florentins s'étaient agrandis aux dépens des Pisans et des Siennois, les Génois aux dépens de la Ligurie, les Vénitiens aux dépens de la Lombardie et des pays qui avaient appartenu aux patriarches d'Aquilée.

Le titre de césar n'était en Italie qu'une source de prétentions contestées, de disputes indécises; mais enfin les empereurs se regardaient toujours comme les suzerains de l'Italie, et il ne leur fallait qu'une occasion favorable pour déployer tout le pouvoir qu'avaient obtenu les Ottons. La crainte de cet événement avait produit la ligue générale des puissances italiennes pour se garantir de toute invasion étrangère; mais cette ligue n'eut jamais aucun effet, et n'en pouvait avoir. L'Italie n'était pas un pays partagé en plusieurs états, dont les droits, généralement reconnus, reposaient sur des bases solides, mais un corps sans tête dont les membres se déchiraient.

1482-84.

CHAPITRE XXIV.

Hostilités entre le Sénat de Venise et le Duc de Modène. — L'Italie entière prend parti dans cette querelle. Mort de Sixte IV, Innocent VIII lui succède.

A PEINE la paix avait été conclue entre le roi de Naples et les Florentins, que le sénat de Venise tentait de dépouiller le duc de Modène qui avait commandé les troupes vénitiennes durant la dernière guerre. C'était bien la fable du loup et de l'agneau. En vain le duc, hors d'état de se défendre, s'était abaissé aux plus humbles supplications; sa perte était décidée, et pour la rendre encore plus certaine, les Vénitiens, partageant d'avance cette riche dépouille, en offraient une partie au pape Sixte IV, pour son fils Jérome Riario, comte d'Imola. Les armes du pape et celles de Venise furent réunies; il semblait qu'elles n'avaient qu'à s'ébranler pour écraser le duc de Modène; mais il devint puissant par ses alliances et par l'appréhension universelle qu'inspirait à l'Italie antérieure l'ambition démesurée des nobles Vé-

1482-84. nitiens. Le roi de Naples, dont le duc avait épousé la fille, fit marcher toutes ses forces vers le Ferrarais; le duc de Milan et le marquis de Mont-Ferrat secondèrent le roi de Naples. On vint à bout de gagner Sixte IV, en lui promettant que, s'il voulait adhérer à la ligue formée pour la défense des duchés de Ferrare et de Modène, on procurerait à son fils les principautés de Rimini et de Faenza.

Malgré le secret avec lequel cette négociation était conduite, l'ambassadeur de Venise en eut connaissance. On assure qu'il osa déclarer au pape, que s'il abandonnait la cause de Saint-Marc, les Vénitiens appelleraient les Turcs à leur secours, et les introduiraient jusque dans Rome! le genre de cette menace annonce l'esprit régnant alors en Italie.

Malgré cette déclaration, la ligue entre le duc de Modène, le pape, le roi de Naples, le duc de Milan et les Florentins, fut signée le 19 décembre 1482. Sixte fit alors venir l'ambassadeur de Venise à son audience; il lui signifia qu'il avait pris le duc de Modène sous sa protection, pour appaiser les murmures du peuple romain, et pour rendre la paix à l'Italie; et que la république n'avait qu'un seul parti à prendre, celui d'évacuer les terres du Ferra-

rais, et de se réunir aux autres puissances d'Italie pour ne faire la guerre qu'à l'ennemi commun du nom chrétien. L'ambassadeur répondit froidement, qu'il rendrait compte au sénat de la proposition qui lui était faite, et quelques jours après, ce ministre eut ordre de quitter la cour pontificale. 1482-84.

Les Vénitiens s'étaient emparés des deux tiers des états du duc de Modène, et le tenaient étroitement bloqué dans Ferrare. Se confiant dans les dissentions qui pouvaient naître parmi des alliés dont les intérêts étaient différens, ils parurent d'abord peu touchés de la défection du pape. L'interdit général qu'il lança contre les Vénitiens, fut méprisé dans Venise. Le conseil des dix publia un décret, dans lequel il était ordonné à tous les gens d'église de célébrer l'office comme à l'ordinaire. Quelques moines répondirent qu'ils se conduiraient suivant l'inspiration du Saint-Esprit; mais le conseil des dix leur ayant signifié que le Saint-Esprit lui avait inspiré de faire pendre le premier qui désobéirait, l'interdit ne fut observé de personne; le sénat ayant consulté l'université de Padoue, appela de cette sentence au futur concile général, et fit afficher l'acte d'ap-

1482-84. pel aux portes des trois principales basiliques de Rome.

Cependant on s'aperçut bientôt que la tournure des affaires mettait le duc de Modène à couvert d'une invasion. Après trois campagnes, dont les succès furent balancés, un congrès s'assembla à San-Zeno dans le Bressan. La paix fut signée le 7 août 1484. On rendit respectivement toutes les conquêtes, excepté la Polesine de Rovigo, que le duc de Modène céda aux Vénitiens; mais il ne fut question d'aucun avantage en faveur du pape ou de son fils.

Le pape se croyant trahi par ses amis, autant que par ses ennemis, tomba malade en recevant le traité de paix auquel il ne s'attendait pas. Il mourut le 12 août, et eut pour successeur le cardinal Jean-Baptiste Cibo, génois, qui se fit appeler Innocent VIII.

1484-86.

CHAPITRE XXV.

Conjuration des Barons napolitains contre le Roi Ferdinand.

Les Vénitiens n'attribuaient qu'au roi de Naples le mauvais succès de leur entreprise contre le duc de Modène. Résolus de s'en venger, ils fomentaient, parmi les grands vassaux napolitains, des germes de discorde qui dégénérèrent bientôt en guerre civile. La mort de Sixte IV éteignait l'animosité du sénat de Venise envers la cour de Rome; et quoique les mauvais effets de la censure pontificale eussent été prévenus par la fermeté du conseil des dix, la seigneurie desirait de faire disparaître ce germe de division. Quatre cardinaux vénitiens qui se trouvaient à Rome, furent chargés d'engager le nouveau pontife de lever l'interdit, attendu que le prétexte qui l'avait occasionné n'existait plus depuis la paix faite avec le duc de Modène. Les circonstances favorisaient cette demande.

Laurent de Médicis, chef de la république de Florence, venait de déclarer la guerre aux Génois pour des intérêts de négoce. Ferdinand

cession qui lui était dévolue, et s'emparer
1484-86. de la Lorraine; mais la mort de ce monarque venait d'éloigner cette appréhension. Des troubles civils, élevés en France pendant la minorité de Charles VIII, assuraient le duc René que la comtesse de Bourbon-Beaujeu, régente du royaume, ne troublerait pas son voyage d'Italie. Cependant il ferma l'oreille à toutes les sollicitations des Italiens, soit que les dépenses qu'il avait été contraint de faire pour défendre la Lorraine contre le duc de Bourgogne, ayant jeté du désordre dans ses finances, il ne fût pas en état de tenter une si haute entreprise, ou qu'il ne voulût pas exciter l'envie des courtisans du jeune Charles VIII.

Cependant le roi de Naples, voulant faire une diversion pour empêcher le pape de secourir les conjurés, avait envoyé une armée sur les terres de l'église, qui s'avança jusqu'aux portes de Rome. Deux autres armées s'opposaient avec succès aux efforts des insurgens. Les Vénitiens, qui secouraient le pape en secret, attendaient, pour se déclarer ouvertement, l'arrivée du duc René. Ce prince n'arrivait pas. Ces républicains commençaient à craindre de rallumer en Italie une guerre générale qui

leur eût été imputée. Quelques démêlés, élevés entr'eux et le pape, concouraient encore à changer leurs sentimens. La paix se fit le 12 août 1486, par la médiation de Ferdinand, roi d'Espagne, du duc de Milan et des Florentins. On convint que le roi de Naples payerait à la cour pontificale le tribut accoutumé, et qu'il ne pourrait tirer aucune vengeance des barons napolitains qui avaient formé l'insurrection. 1484-86.

CHAPITRE XXVI.

Suite de l'Insurrection napolitaine.

QUOIQUE les conjurés eussent pris, dans le traité de paix, toutes les précautions qui pouvaient garantir leur sûreté, le caractère dur et féroce d'Alphonse, duc de Calabre, ne leur permettait pas de se livrer sans défiance aux douceurs de la société. Le grand sénéchal, Pierre Guevara, prévoyant les vengeances qui menaçaient les auteurs de la conjuration, succomba sous le poids de ses appréhensions, et mourut. Quelques barons, que le péril tenait toujours unis, se fortifiaient dans leurs terres, 1487-93.

1487-93. truit contre le secrétaire Petrucci et le comte de Sarno, en envoyèrent des copies jusqu'en Angleterre, et voulurent prouver qu'ils n'avaient pas été punis pour leur insurrection passée, mais pour une nouvelle révolte dont ils préparaient les ressorts; leurs assertions ne trouvaient aucune créance. Une si sanglante tragédie, exécutée au mépris des engagemens les plus solemnels, renouvelant toutes les impressions fâcheuses qui avaient accompagné les premières années du règne de Ferdinand, non-seulement les parens et les nombreux amis des conjurés desiraient une nouvelle révolution, mais le royaume entier partageait ouvertement ce voeu.

La cour, pour se soustraire au danger qui la menaçait, non-seulement fortifiait avec soin toutes les places de guerre, mais elle formait au dehors des alliances qui semblaient devoir la rassurer contre ses appréhensions.

1487-93.

CHAPITRE XXVII.

Liaison entre le Roi de Naples, Louis Sforza, et Laurent de Médicis. — Mort du Pape Innocent VIII. — Élection d'Alexandre VI.

Depuis que Louis Sforza s'était emparé dans Milan, de toute l'autorité, sous le nom de tuteur de Jean Galeas, son neveu, auquel il ne laissait que le titre et les honneurs de souverain, une singulière prospérité accompagnait toutes ses entreprises, et lui laissait concevoir les plus flatteuses espérances. Obéi au dedans, respecté et craint au dehors, on avait vu les Génois eux-mêmes redemander un joug qu'ils avaient secoué, et ne parvenir à éteindre leurs dissentions intérieures, qu'en jurant de nouveau obéissance au duc de Milan. Ces succès lui procuraient une réputation qui affermissait sa puissance.

Si ce prince s'était borné à s'emparer de la régence en éloignant la duchesse douairière, et à conserver son pouvoir après la majorité de son neveu, que sa faible santé rendait peu propre à gouverner par lui-même, on n'au-

1487-93. rait à lui reprocher que cette ambition, commune à tous les ministres, qui les porte à retenir, tant qu'ils le peuvent, les rênes du gouvernement dans leurs mains, et à rentrer avec répugnance dans la classe des simples citoyens; mais Louis Sforza projetait une usurpation plus criminelle. Il voulait se placer lui-même sur le trône occupé par son neveu; ses intrigues préparaient de loin cette révolution.

Sa politique avait été jusqu'alors de former des ligues, liée si étroitements avec la conservation de son autorité, qu'elle semblait nécessaire pour conserver l'équilibre de l'Italie. Jean Galeas avait épousé Isabelle, petite-fille du roi de Naples; il était alors âgé de plus de vingt ans. Cependant il supportait avec assez de patience la nullité politique à laquelle son oncle le condamnait, mais son épouse témoignait son mécontentement. Elle s'était plusieurs fois adressée au duc de Calabre son père, pour engager le roi de Naples à forcer Louis Sforza d'abandonner les rênes du gouvernement; mais Ferdinand était arrêté par d'autres considérations. Non-seulement les dispositions de ses barons le forçaient à des ménagemens extrêmes, mais il redoutait les

Vénitiens dont il avait provoqué l'inimitié. Ces raisons l'empêchèrent de céder aux instances de son fils et de la duchesse de Milan, sa petite-fille. Laurent de Médicis, chef de la république de Florence, étroitement uni avec Louis Sforza, entretenait les craintes de Ferdinand, en affectant de se dévouer à ses intérêts avec zèle. Dans cette disposition des choses, l'Italie vit sans étonnement, Ferdinand d'Aragon, Louis Sforza et Laurent de Médicis former un triumvirat redoutable pour repousser toutes les atteintes portées à leur autorité. 1467-93.

Le pape Innocent VIII était mort à Rome le 25 juillet 1492. Les cardinaux lui donnèrent pour successeur le cardinal Roderico Borgia, espagnol de nation, neveu de Calixte III. Il prit le nom d'Alexandre VI. C'était un homme de moeurs dissolues. Les cardinaux n'ignoraient pas qu'il élevait cinq enfans, nés de son commerce avec la courtisane Vannosia; mais il avait d'ailleurs des qualités peu communes pour le gouvernement; du manége, de l'adresse, du courage, de l'éloquence, et une grande triture des affaires. Il ne paraît pas que dans l'esprit régnant alors à Rome et en Italie, la conduite privée de ce pontife fît

1487-93. un tort notable à sa réputation comme homme public. Le célibat imposé aux gens d'église, était moins considéré comme un principe de religion, que comme un moyen réprimant d'empêcher que les bénéfices sécularisés ne devinssent le patrimoine héréditaire de ceux qui en avaient été titulaires. Innocent VIII avait un bâtard, François Cibo, qu'il tenta vainement de faire comte de Capoue. Sixte IV avait deux bâtards, un desquels, Jérôme Riario, fut créé comte d'Imola. Pie II, que ses talens avaient rendu célèbre, sous le nom d'Æneas Silvius Piccolomini, éleva un bâtard qu'il avait eu d'une Anglaise à Strasbourg. Le *Recueil des Lettres de Pie II* a été imprimé à Nuremberg, en 1481, à Louvain en 1483, à Lyon en 1487, et dans la suite en plusieurs autres endroits. Dans la vingt-cinquième lettre du livre premier, il fait part à son père des circonstances de la naissance de cet enfant, et la manière philosophique dont il excuse cette faute, prouve qu'il la regardait comme très-légère.

1487-93.

CHAPITRE XXVIII.

Mort de Laurent de Médicis; régence de son fils.

On devait prévoir qu'un homme du caractère de Roderico Borgia, profiterait de la fortune pour procurer à ses enfans des établissemens brillans et solides; cependant il est à présumer que l'étroite union entre les cours de Naples, de Milan et de Florence, aurait maintenu la paix de l'Italie, si la mort de Laurent de Médicis, qui précéda de quelques mois celle d'Innocent VIII, n'avait placé les rênes du gouvernement de Florence dans les mains de Pierre de Médicis, beaucoup moins habile que son père.

L'expédition de Charles VIII et celle de Louis XII forment, en quelque sorte, le premier chaînon de l'histoire moderne d'Italie, et le principe de son nouveau droit public; les causes qui amenèrent cet événement veulent être discutées avec exactitude, et lues avec attention.

Denina, dans son *Histoire des Révolutions*

1487-93. *d'Italie*, attribue le parti pris par Louis Sforza d'attirer les Français dans la péninsule, à une vaine difficulté de cérémonial. « Jamais plus faible étincelle, nous dit cet auteur, n'alluma un plus vaste incendie. La plupart des cours et des républiques d'Italie avaient nommé des ambassadeurs pour complimenter Alexandre VI sur son avénement au pontificat. Louis le More, jaloux de passer pour un génie fécond en idées rares, proposa d'envoyer à Rome, au lieu d'ambassades particulières, une députation générale de tous les états que les cours de Naples, de Milan et de Florence comptaient parmi leurs alliés, afin de prouver au nouveau pontife l'étroite union subsistante entre les principaux gouvernemens de la péninsule, et qu'il ne pouvait, sans courir les dangers les plus imminens, troubler une si parfaite harmonie.

« Ce projet ne trouva de l'opposition qu'à Florence, non parmi les citoyens qui formaient le conseil général, mais dans l'esprit de Pierre de Médicis et de Gentil, évêque d'Arezzo, compris l'un et l'autre dans le nombre des ambassadeurs que la république avait choisis. L'évêque se promettait de faire admirer à Rome son éloquence; il craignait, avec raison,

que l'honneur de porter la parole ne tombât sur un autre, supposé qu'on réunît tous les ambassadeurs, et qu'un seul fût chargé de haranguer le pape. L'ambassade commune ne déplaisait pas moins à Pierre de Médicis, jeune homme plein de vanité, qui se proposait d'éclipser toutes les autres ambassades par la magnificence de ses équipages, et qui ne voulait pas être obscurément confondu dans une légation commune. 1487-93.

« Cependant, pour ne pas se compromettre, en combattant ouvertement un projet auquel la cour de Milan donnait beaucoup de prix, il engagea, en secret, le roi de Naples à rejeter cette sorte d'ambassade. D'un incident si léger naquirent tous les maux qui, pendant un demi-siècle, affligèrent l'Italie. »

On peut d'autant moins admettre les raisonnemens de Denina, que, dans l'hypothèse de la légation commune, il était aisé de contenter l'évêque d'Arezzo, et que d'ailleurs, si la parole appartenait au prince le plus puissant, Louis Sforza ne pouvait pas se flatter d'obtenir cet avantage, il aurait été contraint de le céder à l'ambassadeur du roi de Naples ; mais tous les historiens d'Italie attribuent cette guerre à des intérêts d'une toute autre importance.

que ceux d'une vaine représentation théâtrale.
1487-93. A peine Pierre de Médicis avait succédé à son père, que Louis Sforza, entretenant à grands frais, dans toutes les cours d'Italie, des agens secrets, chargés de l'instruire de toutes les particularités qu'il lui convenait de connaître, et dont il récompensait les avis en proportion de leur importance, fut averti que le nouveau recteur de Florence formait, avec la cour de Naples, des liaisons d'autant plus suspectes, qu'il en dérobait avec soin la connaissance à tous les yeux: Sforza soupçonna que Ferdinand, ébranlé par de nouvelles sollicitations de la duchesse sa petite-fille, concertait avec Pierre de Médicis, le projet de lui ravir la régence du duché de Milan. Il comprit dès-lors qu'il allait être la dupe de la faiblesse de l'un et des artifices de l'autre, s'il ne se hâtait de se fortifier par de nouvelles alliances. Sa politique ne vit rien de plus avantageux que d'intéresser en sa faveur les Vénitiens et le nouveau pape.

Alexandre VI était déja mécontent du roi de Naples. Franceschetto Cibo, bâtard d'Innocent VIII, avait obtenu de son père des terres d'un grand rapport, aux environs de Rome : se défiant d'Alexandre VI, il venait de se réfugier

à Florence, auprès de Pierre de Médicis dont il avait épousé la soeur. Médicis l'avait déter- 1487-93. miné à vendre ces terres, sans la participation du pape, à Virginio Orsini, protégé du roi de Naples. Le pape prétendait annuller cette vente, moins encore en raison du peu d'égards qu'on avait eus pour son autorité, en vendant à son insçu des fiefs relevant du saint-siége, que parce qu'il voulait procurer ces terres à un de ses enfans. Ferdinand avait donné au pape une satisfaction apparente, en exhortant publiquement Virginio Orsini à rompre le marché fait avec Franceschetto Cibo, tandis qu'il lui conseillait en secret de le maintenir. Louis Sforza profitait de la circonstance pour aigrir l'esprit du pape; il lui exagerait les conséquences de ces entreprises, et combien il lui importait d'en arrêter les suites. Le cardinal Ascanio Sforza son frère, très-accrédité à la cour pontificale, était l'organe par lequel il lui faisait parvenir ces insinuations.

En même temps il négociait avec le sénat de Venise; ce corps conservait contre Ferdinand la haine la plus envenimée; mais instruit par l'expérience du passé, incertain des véritables dispositions du pape, craignant qu'à l'exemple de Sixte IV, il n'abandonnât la ré-

1487-93. publique vénitienne au premier danger qui la menacerait, ou au premier avantage qu'une défection lui promettrait, il tergiversait. Enfin le cardinal Ascanio représenta si vivement au pape ce qu'il avait à craindre du roi de Naples, prince faux et artificieux, qui ne cherchait qu'à tromper tous ses voisins pour les tenir dans sa dépendance, il lui répéta si souvent qu'une ligue entre le saint-siége, les Vénitiens et l'état de Milan, était le seul moyen de procurer des établissemens considérables à sa famille; il l'assura si positivement qu'il ne tenait qu'à lui de former cette ligue, dont il ressentirait bientôt des effets les plus avantageux, qu'Alexandre en fit la proposition au sénat de Venise.

CHAPITRE XXIX.

Traité entre le Pape, les Vénitiens et Louis Sforza, et entre le Roi de France, Charles VIII, Sforza et le Pape.

Le doge Augustin Barbarigo parla avec beaucoup de chaleur pour la faire rejeter. Il observa qu'on se trouvait dans les mêmes circonstances

où la république, sous le pontificat de Sixte IV, avait commencé une guerre contre la maison 1487-93.
d'Este; que ce pontife, après avoir engagé les Vénitiens dans ces hostilités, changeant de parti à la voix de l'intérêt, s'était joint à leurs ennemis, avait voulu les contraindre à faire la paix à sa fantaisie, et avait lancé sur eux ses anathèmes. Il dit que, de tout tems, la coutume de la cour de Rome avait été de tromper ses alliés, ou de ne les employer qu'à son agrandissement; que les derniers papes n'avaient jamais cherché qu'à procurer des principautés à leurs familles, et sacrifiaient tout autre intérêt à cet avantage domestique; et que le pape actuel, qui avait plus d'enfans et non moins d'ambition que ses prédécesseurs, ne manquerait pas de subordonner toutes ses démarches au desir de leur procurer de riches établissemens. On opposa à ces raisons un intérêt d'état plus puissant, c'était d'empêcher que le roi de Naples ne chassât Louis Sforza de Milan, et que, disposant de cet état sous le nom du jeune duc son gendre, dans le temps que, par son influence, il gouvernait la république de Florence, il ne donnât des lois à l'Italie.

Cette considération l'emporta. Le traité fut

1487-93. signé le 25 avril 1493. Le pape, la république de Venise et l'état de Milan se garantissaient mutuellement leurs possessions, et formaient, pour vingt-cinq ans, une alliance offensive et défensive. En cas que l'un des confédérés fût attaqué, les deux autres devaient se réunir pour sa défense. Le pape devait fournir quatre mille chevaux et trois mille hommes de pied; Venise et Milan, huit mille chevaux et cinq mille hommes d'infanterie. Aucun des confédérés ne pouvait faire des traités particuliers avec aucune autre puissance d'Italie, que du consentement des deux autres. Cependant tous les états d'Italie avaient la faculté d'être admis dans la triple alliance, par une simple adhésion qui devait avoir lieu dans deux mois. Dans le cas d'une guerre survenue, les confédérés s'obligeaient à ne point faire de paix sans le consentement commun. Enfin les Vénitiens et le gouvernement de Milan s'obligeaient, conjointement avec le pape, de payer la solde du prince de Rimini, qui devait commander les troupes de l'église.

A la nouvelle de cette ligue, il fut proposé dans le conseil de Naples, d'attaquer sur-le-champ l'état de l'église. C'était l'opinion du duc de Calabre, auquel les partis violens con-

venaient de préférence; mais Ferdinand, qui voulait éviter les hasards d'une nouvelle guerre, crut qu'il valait mieux amuser le pape et rompre la ligue à peine formée, en faisant espérer qu'il pourrait donner, à un des bâtards d'Alexandre, sa fille naturelle, avec une principauté dans le royaume de Naples. Alexandre aurait accepté la proposition, si le mariage eût été célébré sur-le-champ; mais les délais demandés lui faisant soupçonner de la supercherie, il faisait part de son anxiété au cardinal Ascanio, qui avait toute sa confiance. Louis Sforza ne pouvait maintenir son autorité dans Milan qu'au milieu du trouble général; il représenta au pontife qu'il ne devait attendre aucun avantage du roi de Naples, qui avait hérité de son père Alphonse le ressentiment de la faveur accordée par le saint-siége à la maison d'Anjou; que, loin de prêter l'oreille à ses frauduleuses insinuations, Alexandre devait le regarder comme son ennemi le plus redoutable; que d'ailleurs, dans les projets formés pour l'établissement de ses enfans, il comptait vainement sur les autres états d'Italie, qui ne consentiraient pas à se dépouiller pour enrichir les Borgia; qu'il se présentait naturellement une occasion dont il fallait

1487-93.

—— n'auraient pas eu lieu sans les rapports de féo-
1493-94. dalité entre les monarques français et britanniques, et entre les césars de Germanie et les états de la péninsule.

L'anarchie féodale fit place à un gouvernement plus régulier, presqu'à la même époque dans toute l'Europe. Alors l'esprit de commerce se propagea. Les peuples livrés au gouvernement despotique des monarques et des barons, dûrent à cet esprit de commerce la liberté civile et domestique. Montesquieu fait honneur à la religion chrétienne, de l'abolition de l'esclavage. Raynal a bien raison de dire que Montesquieu se trompe. C'est quand il y eût de l'industrie et des richesses parmi le peuple, que les monarques le comptèrent pour quelque chose. La religion chrétienne rejette si peu la servitude, qu'en Pologne, en Hongrie, en Russie, pays très-chrétiens, mais très-peu commerçans, le peuple est encore esclave. Les prêtres sur-tout y ont un grand nombre de serfs, comme ils en avaient autrefois parmi nous, sans que l'église le trouvât mauvais. Un commerce un peu étendu ne saurait être fait par des esclaves. Ses opérations, utiles au monde, sont alimentées par la liberté, comme elles sont arrêtées par les gênes des prohibitions,

tions; le négociant ne sera nulle part le vil esclave d'un leude ou d'un flamine. 1493-94.

A mesure que quelques villes eurent acquis des richesses par le commerce, leurs habitans obtinrent des priviléges. Leurs occupations les éloignant du métier de la guerre, le service personnel, ordonné par les lois féodales, fut généralement décrédité; on préféra la voie des impôts répartis en raison des propriétés. Alors les monarques et les communes eurent des milices stipendiées. Alors aussi les expéditions militaires purent durer plus long-temps. Les peuples avaient intérêt de profiter de leurs avantages pour chercher, dans leurs liaisons avec leurs voisins, de nouveaux germes de prospérité publique. Les passions des princes décident malheureusement presque toujours de la politique, des mœurs, du génie et des entreprises des nations. Chaque monarque se crut intéressé à réprimer l'ambition des autres puissances. L'état, menacé d'une invasion, communiquait ses craintes aux potentats dont il espérait quelque secours.

Les Italiens, chez lesquels les lumières avaient fait le plus de progrès, furent les premiers qui, agitant par leurs négociations les principales cours de l'Europe, dévelop-

——— pèrent ces raisonnemens si rebattus, et qui
1493-94. sont devenus la base de la politique européenne. Les monarques, dont la guerre augmentait la force et le pouvoir, prêtaient l'oreille avec plaisir à ces insinuations. Elles étaient reçues encore plus avidement par la noblesse, ne connaissant presque d'autre occupation que la guerre. On vit naître cette balance politique, inconnue en Europe, depuis la chute des républiques grecques.

Lorsque les Goths, les Lombards, les Français, les Germains, avaient formé successivement des établissemens en Italie, les Italiens seuls s'étaient opposés aux armes de ces agresseurs; mais lorsque Charles VIII marcha sur leurs traces, il se fit une fermentation en Europe. Les Allemands, les Espagnols et même les Anglais, s'ébranlèrent en même temps. C'était le résultat de cette balance de l'Europe, dont les monarques se servaient habilement pour augmenter la masse des subsides payés par leurs sujets, et qu'ils employaient ensuite suivant les circonstances.

Les droits de la maison d'Anjou au trône de Naples, étaient le prétexte de l'expédition de Charles VIII. Louis XI, après la mort de Charles d'Anjou, héritier du roi René, s'était

mis en possession de la Provence, en alléguant
un testament de ce prince, qui transportait 1493-94.
aux rois de France tous les états de sa famille. Louis n'avait étendu son ambition que sur les états possédés en France par la maison d'Anjou. La conquête d'un trône éloigné lui paraissait une entreprise vaine et dangereuse. Il eût préféré de donner une armée à René II, duc de Lorraine, qui avait des prétentions à ce trône, à condition qu'il lui céderait la Lorraine. Les choses furent représentées sous un autre point de vue aux courtisans de Charles VIII.

L'histoire de cette guerre nous a été transmise avec beaucoup d'exactitude, par Comines, témoin oculaire, par Guicciardini, par Paul Joue. Tous conviennent que les personnages de la cour, les plus consommés dans les affaires, la désapprouvaient; mais les jeunes gens la regardaient comme une porte ouverte à la fortune. On ne parlait que des magnifiques établissemens offerts par l'Italie. A peine calculait-on les obstacles; la valeur française devait aisément les écarter.

Tous les ordres de l'état se laissèrent éblouir par le fantôme de la gloire. Le peuple lui-même, toujours victime de la guerre, dont

1493-94. il ne retire presque jamais aucun avantage, ne parlait ridiculement que d'humilier les peuples voisins et de cimenter la puissance des Français sur le midi de l'Italie. On ne s'arrêtait pas en si beau chemin. Naples, soumise, devait servir à soumettre la Grèce. Les Musulmans, divisés sous les successeurs de Mahomet II, devaient faire peu de résistance. Constantinople allait ouvrir ses portes pour la seconde fois aux phalanges françaises. On jouissait d'avance de la satisfaction de régner sur les provinces d'Asie, qui facilitaient à de nouveaux croisés la conquête de la Palestine. Les flatteurs de Charles VIII le plaçaient déjà au-dessus des plus célèbres conquérans. L'expédition d'Italie fut résolue au milieu d'un enthousiasme qui ne permettait pas seulement d'en soupçonner l'issue funeste. L'aveuglement de la cour de France était si entier, que, semblable au chien de la fable qui,

> Voyant sa proie en l'eau représentée,
> La quitta pour l'image, et pensa se noyer.

On se soumit à payer six cent mille écus d'or au roi d'Angleterre, pour obtenir un prolongement de trêve; on céda des provinces

au roi d'Espagne, à condition qu'il ne troublerait pas la conquête, sans faire réflexion, comme l'observe Voltaire, que douze villages qui joignent un état, valent mieux qu'un royaume à quatre cents lieues de chez soi. 1493-94.

CHAPITRE II.

Situation politique de l'Europe à la fin du quinzième siècle.

L'EXPEDITION de Charles VIII développa, parmi les puissances de l'Europe, une politique inconnue jusqu'alors; elle fut le principe de l'état présent de l'Italie, des grands établissemens que les Autrichiens, les Français et les Espagnols firent, dans la suite, dans la péninsule, des sanglantes rivalités entre ces trois nations, rivalités perpétuées de siècle en siècle, et qui durent encore de nos jours. On ne peut en suivre les détails, sans avoir devant les yeux la situation politique de l'Europe à la fin du quinzième siècle.

Mahomet II, après avoir détruit les deux empires de Constantinople et de Trebisonde, subjugué toute la Grèce, à l'exception des côtes

1493-94. du Péloponèse et de quelques îles que les Vénitiens conservaient, était mort en 1481, dans le temps qu'il se préparait à envahir l'Égypte, tandis que ses lieutenans, maîtres d'Ottrento, menaçaient l'Italie. Le conquérant se flattait qu'après avoir arboré ses drapeaux sur les murs d'Alexandrie et du Caire, il viendrait prendre Rome. Sa mort fut suivie d'une guerre civile; elle laissait respirer les chrétiens. Il est probable que si Mahomet II fût parvenu aux bornes ordinaires de la vie humaine, la Hongrie et les provinces voisines auraient subi le joug des Ottomans. Jean-Corvin Huniade et Scanderberg, qui long-temps avaient arrêté, par la supériorité de leur génie, les efforts du Croissant, étaient dans la tombe. Les états de Hongrie élurent pour roi, Mathias Corvin, fils d'Huniade. Il mourut en 1490. Ses enfans furent exclus du trône par une faction rivale. Ladislas, roi de Pologne, se fit reconnaître roi de Hongrie, au milieu des plus sanglantes divisions, dont les Ottomans auraient profité, s'ils n'avaient pas été occupés ailleurs. Enfin la Hongrie et la Bohême passèrent sous la domination de la maison d'Autriche, seule capable, par la masse de sa puissance, de défendre ces deux royaumes contre les ennemis extérieurs.

Mahomet II laissait deux fils en état de lui succéder, Bajazet et Zizim; l'un était gouverneur d'Amasie, l'autre d'Iconium. Bajazet fut reconnu empereur par les provinces d'Europe, Zizim par celles d'Asie. Les portes de Constantinople étant fermées à ce dernier, il se fit couronner dans la ville de Pruse. On assure que le vœu général des peuples appelait Zizim au trône. Cependant il fut vaincu et contraint à se cacher pour sauver sa vie. Après avoir erré quelque temps dans les forêts de la Cilicie et de la Lydie, il se réfugia dans Rhodes. Le grand-maître de cette île le reçut d'abord comme un prince auquel on devait l'hospitalité, et le traita bientôt en prisonnier. Bajazet payait une forte pension aux chevaliers de Rhodes, qui menèrent Zizim en France, dans la commanderie de Bourg-Neuf. Charles VIII reçut à la fois un ambassadeur de Bajazet et un nonce du pape, au sujet de ce captif. Le sultan le redemandait, et proposait de payer très-chèrement sa rançon; le pape voulait le garder à Rome comme un gage de la tranquillité de l'Italie: il fut envoyé à Rome. Paul Joue rapporte qu'Alexandre VI, par un traité secret, disposa de la vie de Zizim. Charles VIII, maître de Naples, se proposait de porter la guerre dans

1493-94.

1493-94. la Grèce. Il voulait conduire avec lui ce prince qui avait disputé le trône à Bajazet. Le pape, selon Paul Joue, le livra empoisonné. On disait publiquement que Bajazet avait donné trois cent mille ducats au pape, pour avoir la tête de son frère.

Les couronnes du Nord n'avaient aucune liaison avec l'Italie ; Henri VII était parvenu à la couronne britannique en 1485. Les Médicis faisaient la plus grande partie du commerce de cette île, qui tint dans la suite le trident de Neptune. Les drapiers de Florence avaient tiré long-temps leurs laines d'Angleterre pour les mettre en œuvre en Italie. Laurent et Julien de Médicis imaginèrent de rendre ce commerce plus lucratif, en faisant filer et manufacturer dans les pays qui leur fournissaient jusqu'alors la laine brute. Il était difficile qu'une nation intelligente et laborieuse fût long-temps témoin des procédés de la compagnie Médicis, sans en acquérir les connaissances. Les progrès des Anglais dans la fabrication des draps fins, furent si prompts et si généraux, que Laurent de Médicis fut contraint de retirer les régisseurs des fabriques qu'il entretenait dans la Grande-Bretagne.

Ce fut sous ce règne que Christophe Colomb

découvrit l'Amérique, que Vasco de Gama doubla le cap de Bonne-Espérance, et qu'Albukerque parvint aux Indes orientales. Henri VII fit aussi chercher de nouvelles terres. Il chargea de cette expédition le Vénitien Sébastiano Cabot, ce qui semblait prouver que parmi les navigateurs anglais, aucun ne se sentait capable d'entreprendre un voyage aussi périlleux. 1493-94.

L'empereur Frédéric III, de la maison d'Autriche, venait de mourir; il avait laissé le royaume d'Allemagne à son fils Maximilien, élu roi des Romains, du vivant de son père. Le règne de Frédéric ne fut remarquable qu'en ce qu'il fut le dernier des césars allemands, qui fit le voyage de Rome pour recevoir, dans cette capitale, la couronne impériale. Ce prince, méconnu en Italie, ne jouissait d'aucun crédit en Europe. En vain voit-on sur son tombeau, à Vienne, cette épitaphe : *Ci-gît Frédéric III, Empereur auguste, pieux, souverain de la chrétienté; Roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie; Archiduc d'Autriche, etc.* Elle ne sert, selon l'expression de Voltaire, qu'à montrer la vanité des inscriptions sépulcrales. Non-seulement Frédéric n'était pas souverain de la chrétienté; mais à peine jouissait-il, en

1493-94. Allemagne, de l'autorité que le doge exerçait à Venise. Il ne posséda jamais de la Hongrie, que la couronne dont on se servait au sacre des rois, et qu'il garda dans son cabinet jusqu'en 1464, qu'il fut contraint, par les armes, de la remettre à Mathias Corvin; il ne possédait que la Basse-Autriche, la haute appartenait à Albert son frère; mais si ce prince fut peu puissant par lui-même; il prépara la grandeur de sa maison, en mariant Maximilien, son fils, avec l'héritière de la maison de Bourgogne.

Maximilien obtint une grande puissance personnelle en Allemagne. On dit que, désespérant de rétablir par les armes l'autorité des empereurs germains dans Rome et dans l'Italie, il projetait de réunir la tiare des papes à la couronne des césars, et que, dans cette vue, il prenait quelquefois, dans les actes publics, le titre de *Pontifex maximus*, à l'exemple des anciens empereurs romains. Il laissa de Marie de Bourgogne, Philippe, qui épousa Jeanne, héritière d'Espagne, et qui fut père de Charle-Quint.

Ferdinand, roi d'Aragon, surnommé *le catholique*, avait épousé, en 1469, Isabelle, qui parvint en 1474, au trône de Castille. Ferdinand et Isabelle réunirent leurs forces pour

s'emparer du royaume de Grenade, qui restait seul aux rois maures, de leurs anciennes conquêtes en Espagne. Après la prise de Grenade, le nom de roi d'Espagne fut donné à Ferdinand. En effet, souverain de l'Aragon par sa naissance, de la Castille par sa femme, de Grenade par ses armes, et s'étant emparé, dans la suite, de la Navarre, il ne lui manquait que le Portugal pour être monarque de toute la presqu'île espagnole. Ferdinand possédait encore la couronne de Sicile, réunie à celle d'Aragon après la mort d'Alphonse en 1458. 1493-94.

CHAPITRE III.

Gouvernement de l'Italie.

MACHIAVEL, dans un livre dédié au pape, observe que tous les maux soufferts en Italie de son temps, venaient des papes. Trop faibles pour se rendre maîtres de cette péninsule, ils employaient toutes les armes de la politique, pour empêcher qu'aucun autre prince n'obtînt une puissance à laquelle ils ne pouvaient atteindre. Les forces de l'Italie restèrent divisées, tandis que celles de la France et de l'Espagne

1493-94. se concentraient dans la main des rois. Les Italiens ne purent conserver leur indépendance, ils n'eurent pas même la liberté de choisir les monarques auxquels ils obéiraient.

L'Italie se suffisait à elle-même, et pompait l'or de l'Europe par la beauté de ses manufactures. Les draps d'or et d'argent de Florence, les glaces et les quincailleries de Venise, les vins de Naples, étaient également recherchés dans toute l'Europe. Les Italiens, méprisant les autres peuples, leur donnaient à tous le nom de barbares. Nos Italiens, disait Machiavel, avant d'avoir éprouvé les armes des ultra-montains, pensaient qu'un prince avait épuisé tout l'art du gouvernement, lorsqu'il savait tramer et conduire une intrigue, se vêtir, se loger avec splendeur, vivre dans la mollesse, et donner les emplois civils et militaires à ceux qui les payaient le plus chèrement, sans réfléchir que par leur insouciance ils se préparaient à devenir la proie de quiconque les attaquerait : de là vint que l'Italie fut si souvent ravagée par les étrangers.

Le gouvernement féodal prévalait dans le royaume de Naples ; les princes de Salerne, de Tarento, les ducs d'Atri, de Gravina, de Sessa, de Melphi, étaient de véritables souverains, qui

levaient des troupes, rendaient la justice, et balançaient le pouvoir du roi. Ferdinand voulut 1493-94. tenter chez lui ce que Louis XI avait exécuté en France, et Ferdinand le Catholique en Espagne ; les barons napolitains se défendirent mieux que les barons français et les barons espagnols. Quelques-uns d'eux, réfugiés à la cour de France, ne cessaient d'exagérer la gloire, les avantages, et la facilité de la conquête de Naples, tandis que leurs associés fomentaient des troubles dans toutes les provinces du royaume. Le bruit courait que Ferdinand n'était pas même fils naturel du roi Alphonse, qu'il avait été supposé par une courtisane, maîtresse de ce prince, auquel elle avait persuadé qu'il en était le père. Aussi les papes, au rapport de Giannone, regardaient la couronne de Naples comme dévolue au saint-siége. Alexandre VI se flattait que Charles VIII ne pouvant se maintenir dans un pays si éloigné de la France, pourrait en abandonner la possession à l'église romaine, en échange du comtat Venaissin.

Chaque pape s'attachait à des vues d'agrandissement particulières en faveur de sa famille, et d'agrandissement général en faveur du saint-siége. Tous les évêques de Rome, depuis Urbain V, furent Italiens. Le comté d'Avignon, si

cher à leurs prédécesseurs, n'avait d'autre prix
1493-94. à leurs yeux que d'être un gage d'échange en faveur de la cour romaine. La possession de la couronne de Naples, jointe à celle des provinces qui reconnaissaient les papes pour leurs souverains, aurait enfin mis ces pontifes-rois en état de figurer parmi les puissances de l'Europe. Assurés d'un revenu territorial suffisant pour entretenir leur cour avec splendeur, il est probable qu'ils eussent abandonné le commerce des fonctions spirituelles qui les enrichissait, et peut-être les réformes de Luther et de Calvin n'eussent pas eu lieu.

L'état du pape n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Presque toutes ses provinces étaient divisées en petits territoires : les unes se gouvernaient en républiques irrégulières ; les autres formaient des petites souverainetés. Les Malatesta régnaient à Rimini, les Ordelaffo à Forli, les Alidoso dans Faenza, les Riario dans Imola, les Manfredo à Perouse, les Montefeltro à Urbin ; Ancône, Ravenne et Bologne, flottaient entre le gouvernement libre et la tyrannie. S'il leur arrivait quelquefois de rentrer sous l'obéissance des papes, ce n'était que momentanément. Les barons romains étaient très-puissans dans Rome ; on les appelait *les menottes du*

pape. Les Colonna, les Orsini, les Conti, les Savelli, premiers barons, possédaient, dans la campagne de Rome et dans le patrimoine de Saint-Pierre, les domaines les plus étendus, et partageaient l'état romain par leurs querelles perpétuelles. Les d'Este à Ferrare et à Modène, les Gonzague à Mantoue, les Pics à la Mirandole, étaient des souverains qui ne jouissaient pas d'un grand crédit. Les Médicis devenaient insensiblement souverains à Florence, et les Petrucci à Sienne. Si dans une condition privée, ils avaient envahi l'autorité suprême dans des républiques, de la même manière que Pisistrate, Gelon, Nabis, devinrent jadis les tyrans de leur patrie, le pouvoir était chancelant et précaire dans leurs mains.

1493-94.

Le duché de Milan, malgré les pertes que les Vénitiens lui avaient fait essuyer, était regardé comme l'état le plus important de l'Italie antérieure. Il comprenait le duché de Milan d'aujourd'hui, et ceux de Parme et de Plaisance.

La république de Gênes, dont le territoire s'étendait, comme aujourd'hui, sur ce qu'on appelle la côte de Gênes ou de Ligurie, pays montagneux, dont la largeur est fort resserrée entre les Alpes et les Apennins, mais dont la

—— longueur est de cent cinquante milles d'Italie,
1493-94 changeait quelquefois, d'un mois à l'autre, de gouvernement, au milieu des plus sanglans tumultes[2]: on l'avait vue, dans un court espace de temps, se soumettre au roi de France, au roi de Naples, au duc de Milan, au marquis de Mont-Ferrat, reprendre sa liberté et rétablir la dignité de doge. Les ducs de Savoie, voisins des Génois, avaient inutilement prodigué leurs efforts pour obtenir le titre de princes de la république de Gênes, donné à un grand nombre de potentats, au gré des circonstances. Ils se flattaient, par la médiation du roi de France, d'obtenir enfin cette magistrature, qu'ils auraient aisément rendue héréditaire dans leur famille.

Les passages des Alpes étaient dans les mains des ducs de Savoie; leurs états, qui comprenaient tout le Piémont, excepté le comté d'Asti, les marquisats de Mont-Ferrat et de Saluces, gouvernés par des seigneurs particuliers, et qui comprenaient aussi la Savoie dont la Bresse et le Bugei faisaient partie, s'étendaient des bords de la Saône aux rivages de Nice. Les princes de cette maison resserraient avec la cour de France les liaisons les plus intimes, que la politique fomentait peut-être autant que l'in-

clination

clination et les liens du sang. Louis XI, qui avait épousé Charlotte de Savoie, fille du duc Louis II, et qui avait été chargé de la régence des états de Savoie pendant la minorité du duc Charles, surnommé le guerrier, avait eu toutes les facilités pour passer les Alpes sans obstacles. Mais ce despote, dont la défiance tyrannique égalait celle que les historiens grecs ont attribuée à Denis le tyran de Syracuse, n'osait s'exposer aux hasards d'une expédition, dont les barons de France auraient pu profiter pour sortir de l'abaissement dans lequel il les tenait sous son sceptre de fer et de sang.

1493-94.

Venise conservait son indépendance. On ne connaissait pas dans cette république les droits féodaux. Nul patricien n'y prenait le titre de duc, de marquis, de comte, de baron. Le peuple y jouissait entièrement de la liberté civile, tandis que les affaires politiques étaient conduites par des sénateurs, avec une vigilance sans relâche et une profondeur de vues qui assurait le succès de presque toutes les entreprises de cette république. On a vu comment son gouvernement populaire avait dégénéré en aristocratie du temps de Gradenigo.

Les seuls nobles, depuis cette célèbre épo-

que, avaient part au gouvernement; ces no-
1493-94. bles étaient les descendans des citoyens que les Vénitiens de toutes les classes avaient nommés pour leurs représentans, lorsqu'on avait voulu réformer le gouvernement incliné vers la monarchie. La circonspection de leur conduite engagea leurs commettans à les continuer dans leurs places; lorsqu'insensiblement ils eurent attiré à eux tous les pouvoirs et toutes les forces de l'état, ils déclarèrent que leurs familles représentaient exclusivement et héréditairement les Vénitiens. Exemple frappant, qui apprend aux peuples libres combien il est essentiellement de leur intérêt que les principales magistratures ne soient exercées qu'un petit nombre d'années par les mêmes individus; que ces individus rentrent dans la classe commune, et n'influent pas sur la nomination de leurs successeurs, dans la crainte qu'un certain nombre de familles, se passant de main en main, alternativement, les premiers emplois, ne viennent à bout peu-à-peu, de s'en emparer héréditairement.

Revêtus de la magistrature publique, les nobles de Venise prirent le nom de familles patriciennes, à l'exemple des familles romaines, qui, après l'expulsion des Tarquins,

remplissaient seules dans Rome les magistratures et les sacerdoces. Cette idée de patriciat, annonçait le gouvernement patriarcal des pères sur leurs enfans; il favorisait l'établissement de ce mode d'administration politique. Les Vénitiens respectaient, dans la génération qui les gouvernait, le choix de leurs pères; et la caste gouvernante ayant perpétuellement devant les yeux les bouleversemens produits dans Rome, par les abus du gouvernement aristocratique, les évitaient avec soin. Les moindres fautes des nobles étaient punies avec la dernière sévérité, et il semblait que c'était sur eux que pesait la main de fer du redoutable conseil des dix.

1493-94.

L'abondance régnait dans Venise, les propriétés étaient respectées, les impôts répartis avec équité, sans que les patriciens fussent favorisés de la moindre chose, une impartiale justice se rendait à tous les citoyens. Le commerce fleurissait; la manufacture de Murano était célèbre par ses cristaux et ses glaces. Les finances étaient parfaitement administrées. La république empruntait aux particuliers riches, plutôt par politique que par besoin. Les Vénitiens furent les premiers qui attachèrent au gouvernement ses sujets, en les engageant à

1493-94. placer une partie de leur fortune dans les fonds publics.

Au dehors, la république de Venise s'était fait respecter par ses victoires. Les Vénitiens régnaient sur le golfe Adriatique. Des bords du lac de Come et des bouches du Pô, leurs domaines s'étendaient en terre ferme jusqu'au milieu de la Dalmatie. Ils possédaient les îles de Corfou, de Chypre et de Candie. Venise était regardée comme le rempart de la chrétienté contre les Turcs. On verra bientôt les principales puissances de l'Europe, auxquelles sa prospérité donnait de la jalousie, conspirer inutilement pour la détruire. Le peuple de Venise jouissant, au sein de la tranquillité, d'un gouvernement doux et bien réglé, aurait possédé tout le bonheur dont l'homme peut jouir sur la terre, si les jouissances les plus délicieuses consolaient de la perte de la liberté politique.

Lucques se gouvernait comme Venise, mais son territoire était si borné, que, comme Saint-Marin, à peine la comptait-on parmi les puissances d'Italie.

CHAPITRE IV.

Départ de Charles VIII pour passer les Alpes.

L'ENTREPRISE contre le royaume de Naples n'avait pas été plutôt proposée à Charles VIII, par les cours de Rome et de Milan, que les préparatifs en furent faits avec une extrême célérité; ou plutôt, on n'eut pas la patience d'attendre qu'ils fussent achevés pour passer en Italie. Le roi de France, pour conquérir un royaume, n'avait à sa suite que seize cents hommes d'armes, qui, avec leurs archers, composaient un corps de bataille de cinq mille hommes pesamment armés. Deux cents hommes de sa garde, cinq cents cavaliers armés à la légère, six mille Suisses, et un train formidable d'artillerie. Mais d'un côté, ce n'était que l'avant-garde d'une armée plus nombreuse formée en Dauphiné et en Provence; de l'autre, Charles VIII se flattait d'être puissamment secondé par les cours de Milan et de Rome, et même par le sénat de Venise.

Le roi de Naples voyait les forces de la

1493-94. France prêtes à fondre sur lui; Rome, Venise, Milan, liguées ensemble, prêtes à réunir leurs troupes à celles de Charles VIII; les autres états d'Italie flotter dans l'incertitude; le seul Pierre de Médicis déclaré en sa faveur. Il fit jouer tous les ressorts de la politique, pour inspirer aux puissances italiennes une défiance capable d'affaiblir le concert qui pouvait s'établir entr'elles et les Français.

Il s'attacha particulièrement à gagner Alexandre VI, dont il connaissait le caractère aussi fourbe qu'ambitieux. Il le satisfit au sujet des châteaux qui avaient occasionné leur rupture. Il arrêta le mariage de sa bâtarde Sancia avec le troisième fils du pontife, Geofroy Borgia, et la dota de la principauté de Squillaci; à ces conditions, Alexandre lui promit, non-seulement de rompre tout engagement avec la France, mais de fournir une armée pour défendre le royaume de Naples s'il était attaqué. Il rassurait, dans le même temps, Louis Sforza, que jamais il ne l'inquiéterait sur la possession de Milan, quelques instances que lui fît sa petite-fille. Il l'invitait à se défier de la sincérité de Charles VIII, qui ne lui promettait peut-être sa protection que pour avoir un obstacle de moins à surmonter, et qui pour-

rait bien envahir le duché de Milan, après avoir subjugué le royaume de Naples. Louis Sforza, dont le système politique était de négocier avec tous les partis, de s'appuyer des uns contre les autres, et de les tenir entre la crainte et l'espérance, laissait apercevoir son projet, sinon de rompre avec Charles VIII, du moins de faire naître des difficultés propres à retarder la marche des Français. Ses dispositions semblaient d'autant moins équivoques, qu'il négociait alors le mariage de sa nièce avec le roi de Germanie, Maximilien, ennemi déclaré de Charles VIII. 1493-94.

Ferdinand, assuré de l'amitié de Pierre de Médicis, comptant sur celle du pape, et croyant avoir jeté dans l'ame de Sforza des germes d'incertitude, qui ne permettraient jamais de favoriser de bonne foi les armes françaises, osa s'adresser au sénat de Venise, espérant que d'anciens ressentimens céderaient à sa politique; elle devait éloigner les Vénitiens de permettre qu'un roi aussi redoutable que Charles VIII, vînt troubler l'équilibre de l'Italie. Il envoya même un ambassadeur à Charles VIII, chargé d'offrir de se déclarer son vassal et de lui payer tribut; mais ce prince

se croyait assuré du succès ; il rejeta toutes
1493-94. les propositions qu'on lui faisait.

La cour de France n'agissait pas avec moins de chaleur pour écarter les obstacles que son expédition pouvait rencontrer en Italie. Blanche de Mont-Ferrat, veuve du duc de Savoie, Charles le Guerrier, offrait d'abaisser devant Charles VIII les barrières des Alpes. L'alliance de ce monarque avec Louis Sforza, assurait à ses flottes un asile dans les ports de la Ligurie, et à ses armées le passage à travers la Lombardie. Le prince de Salerne qui avait fait quelque séjour dans Venise, en venant de France, assurait que les Vénitiens, persuadés que l'esprit public amenait nécessairement une révolution dans le royaume de Naples, aimait mieux qu'elle fût l'ouvrage des Français que des Espagnols, maîtres de la Sicile. Charles VIII, pour s'en assurer, avait envoyé en ambassade à Venise, un Italien, employé par Jean d'Anjou, et qui s'était attaché à la cour de France. Le sénat se flattait que dans la combustion générale de l'Italie, quelques circonstances particulières pourraient favoriser ses projets d'agrandissement ; en conséquence il ne voulait prendre aucun engagement. Le doge, Augustin Barbarigo, répondit à l'ambassadeur du roi de

France, que la seigneurie serait toujours plus disposée à seconder ses desseins qu'à les traverser, mais que sa situation vis-à-vis des Turcs, ne permettait pas de lui promettre du secours. 1493-94.

Le même ambassadeur avait ordre de négocier à Rome et à Florence. Alexandre VI répondit vaguement et sans se laisser pénétrer. Pierre de Médicis voulait employer la même ambiguité de langage, mais le ministre de France lui signifia brusquement, que le roi ne voulant pas être amusé, demandait que les Florentins accordassent le passage à son armée, et des vivres en payant; et que s'ils le refusaient, il chasserait de France tous les marchands florentins. Médicis voulut gagner du temps, en observant que les Florentins, de tout temps dévoués à la maison de France, ne pouvaient prendre l'engagement formel exigé par eux, sans s'attirer la vengeance du roi de Naples, dans un temps où les Français n'étaient pas encore en Italie. L'ambassadeur rejeta ces vains subterfuges, et exigea une réponse positive. Médicis dépêcha un courrier à Ferdinand pour lui faire part de son embarras. Il lui représentait qu'il lui était difficile de refuser la demande de Charles VIII,

1493-94. parce que les principales familles de Florence ne voudraient pas se priver du commerce avantageux qu'elles faisaient en France; mais que sa complaisance forcée ne nuirait pas aux intérêts de Naples, qu'il acquerrait, au contraire, du crédit sur l'esprit du monarque français, et qu'il s'en servirait pour trouver des moyens de pacification.

Il était difficile que Ferdinand se laissât persuader par des raisons qui annonçaient, dans Médicis, moins de sincère attachement que de faiblesse: il appréhendait, avec fondement, qu'une pareille démarche, de la part des Florentins, ne portât la plus rude atteinte morale à son parti, en annonçant à tous les états d'Italie, que sa cause était désespérée; il pria donc Pierre de Médicis, au cas qu'il lui fût impossible de fortifier les Florentins contre les menaces du roi Charles, d'éluder la demande de son ambassadeur. Médicis, après avoir différé long-temps de répondre, en alléguant les lenteurs entraînées par les formes républicaines, déclara enfin, qu'il ferait connaître au roi la détermination des Florentins, par un envoyé qu'il se proposait de faire partir incessamment pour sa cour.

Jusqu'alors le roi Ferdinand avait conservé

quelque espérance ; mais en apprenant que les ambassadeurs de Naples avaient reçu ordre de sortir de France, et que la cour prenait la route de Lyon, il conçut qu'il n'avait plus de paix à espérer. Les fatigues qu'il éprouva pour mettre, en peu de temps, les places de guerre en état de défense, altérèrent si fort sa santé, qu'un gros rhume l'emporta après quinze jours de maladie. 1493-94.

CHAPITRE V.

Entrée de Charles VIII en Italie.

CHARLES VIII, sorti de Lyon à la fin d'août 1494, n'éprouvait d'autres obstacles dans sa marche que l'aspérité des montagnes qu'il lui fallait franchir. Ayant traversé la Savoie et le Piémont, il arriva dans Asti le 9 septembre, il y tomba malade de la petite-vérole. Ce fut le seul incident qui retarda la rapidité de sa course. Rétabli de sa maladie dans un mois, il s'avance jusqu'à Pavie, dont il se fait remettre le château pour gage de la fidélité de Louis Sforza ; mais déja ce prince ambitieux 1494.

1494. s'agitait pour conjurer l'orage qu'il avait imprudemment appelé sur sa patrie.

Alphonse, duc de Calabre, venait d'être couronné roi de Naples par le cardinal Borgia. Ce prince, généralement détesté par les barons napolitains, était regardé par les Vénitiens comme l'auteur de l'interdit lancé contre eux dans la guerre de Modène. Louis Sforza n'ignorait pas qu'il avait fait ses efforts pour engager le roi Ferdinand à prendre la défense du jeune duc de Milan. Les liaisons étroites qui subsistaient entre les gouvernemens de Venise et de Milan et la cour pontificale, donnaient à penser que, dans l'état précaire où se trouvaient les affaires d'Italie, Alexandre VI refuserait l'investiture au nouveau roi. On apprit donc avec surprise qu'il avait chargé un de ses enfans naturels de le couronner. Cette conduite était l'effet des vives appréhensions éprouvées par les puissances d'Italie. La république de Florence, gouvernée par Pierre de Médicis, armait pour défendre les gorges de l'Apennin. Le pape, que ses vices infames rendaient généralement odieux, craignait que Charles VIII, maître de Rome, ne le fît déposer. Louis Sforza se trouvait encore dans une situation plus critique. Son neveu

approchait du tombeau. La voix publique l'accusait d'avoir empoisonné ce jeune prince, cousin-germain, par sa mère, de Charles VIII. Il craignait que les Français, alors maîtres de tout le duché de Milan, ne le gardassent sous prétexte de venger ce crime, au lieu de traverser cent lieues pour aller conquérir un royaume qu'il leur serait difficile de conserver. 1494.

Le nouveau roi de Naples offrait au pape deux armées. Une, sous les ordres de Ferdinand son fils, duc de Calabre, s'était avancée jusqu'à Ferrare pour protéger la Romagne; l'autre devait se rendre par mer jusqu'à Pontre-Moli, pour fermer aux Français l'entrée de la Toscane. Alexandre VI, rassuré par ces dispositions, consentit à réunir ses forces à celles de Naples, pour établir le théâtre de la guerre sur les rives du Pô.

Cependant les Français s'avançaient rapidement. Une partie de l'armée, alors forte de vingt-cinq mille hommes, suivant la droite du Pô, s'approchait du Panaro pour repousser l'armée du duc de Calabre; le reste des troupes françaises prenait la route de la Toscane, malgré la mauvaise saison qui s'approchait. Les Français étaient maîtres de Pontre-Moli et de tous les passages des Apennins, à la fin d'oc-

tobre. Le duc d'Orléans, qui commandait l'ar-
1494. mée navale de France, avait dispersé la flotte napolitaine. On venait de débarquer la grosse artillerie française au port de la Spezzia. Cette artillerie foudroyait la forteresse de Sarzanello, dont la conquête entraînait celle de tout le pays jusqu'à Florence. Déja on murmurait dans cette ville de ce que Pierre de Médicis n'avait pas écarté les armes françaises des terres de la république. Pierre redoutant la vengeance d'un peuple irrité, se rend, accompagné d'un petit nombre d'amis, au camp du monarque français. Il obtient la neutralité de la Toscane, en remettant aux troupes françaises, non-seulement la forteresse de Sarzanello qu'elles assiégeaient, mais les villes de Pise, de Livourne, de Sarzane et de Pietra-Santa, qui devaient rester dans les mains de Charles VIII, jusqu'à ce qu'il fût possesseur du royaume de Naples. On lui accordait encore un emprunt de deux cent mille écus d'or sur Florence.

1494.

CHAPITRE VI.

Mort du Duc de Milan, Charles Galeas. — Louis Sforza se fait proclamer Duc. — Les Médicis sont chassés de Florence. — Cause singulière de cette révolution.

Charles VIII apprit alors la mort du jeune duc de Milan, Jean Galeas. Louis Sforza était à l'armée française, qui s'approchait de Ferrare. Il se rendit sur-le-champ dans Milan, et convoqua les chefs de la cité pour procéder à la création d'un nouveau duc. Presque toute l'assemblée était composée de gens de son choix. On observa que le dernier duc ne laissait qu'un fils âgé de cinq ans; que dans les circonstances épineuses où l'on se trouvait, les rênes de l'état devaient être déposées dans des mains capables de les manier; on conclut qu'il fallait contraindre Louis Sforza d'accepter la souveraine puissance. Il feignit de résister un instant. On le pressa, il se rendit; et après qu'il eut promis de servir de père au fils de son neveu, on procéda à la cérémonie de son

1494. couronnement. Le roi de Germanie, Maximilien, qui venait d'épouser la sœur du jeune duc, vendit à son oncle l'investiture du Milanais, pour la somme de cinq cent mille florins d'or. Louis Sforza, parvenu à son but, ne cherchait plus que les moyens de chasser les Français d'Italie.

Pierre de Médicis, qui croyait avoir stipulé de son mieux les intérêts de son pays, apprit avec surprise, lorsqu'il était sur le point de rentrer à Florence, que les Florentins, regardant le traité qu'il venait de conclure comme préjudiciable aux intérêts de la république, venaient de le condamner à mort, et que toute sa famille était enveloppée dans la proscription prononcée contre lui; il se retira dans Venise.

Cette révolution avait la cause la plus singulière. Un moine jacobin, nommé Jérôme Savonarole, jouissait dans Florence d'une grande considération personnelle, qu'il devait à une voix forte, à une vie austère et à une grande facilité de parler en public. Depuis long-temps il déclamait en faveur du gouvernement populaire et contre l'autorité des Médicis, tendante à la monarchie. Ses sermons, qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui res-

semblent

semblent plutôt à des harangues tribunitiennes qu'à des discours de morale, devaient faire un 1494.
grand effet dans une ville libre, pleine nécessairement de factions. Savonarole voulait devenir chef de parti.

Dès que les personnes accoutumées à calculer les événemens, purent prévoir l'expédition que Charles VIII méditait contre le midi de l'Italie, il la prédit, et le peuple, après l'événement, le crut inspiré. Les Médicis furent bannis de Florence par ses conseils : alors, sous quelques caractères de la démocratie, le gouvernement fut théocratique, ou plutôt le fanatisme s'y déploya dans toute sa fureur. Le sang des amis des Médicis coulait à grands flots. Savonarole, qui s'était rendu l'oracle de la multitude, intimait les ordres du ciel aux puissances qui avaient quelque rapport avec Florence, avec autant de hardiesse, qu'il parlait, au nom de Dieu, au peuple et aux magistrats de cette république.

Ce règne monacal s'évanouit bientôt, Savonarole eut le sort de tout réformateur qui veut changer la constitution de son pays, sans avoir en sa disposition des finances assurées, une armée respectable, et n'étant appuyé que de l'inconstante faveur du peuple. Alexandre VI,

qu'il invectivait dans ses sermons, après avoir
1494. lancé contre lui les foudres du Vatican, se servit, pour le combattre dans Florence, des mêmes armes employées par lui. Un cordelier, qui passait pour un saint, fut chargé de prêcher contre le jacobin : il le traita publiquement d'hérétique et de faux prophête. Les jacobins et les cordeliers rivalisaient alors dans presque toutes les universités de l'Europe. Les deux ordres monastiques prirent parti en faveur de leurs champions. Un jacobin offrit de passer à travers deux bûchers allumés, pour prouver la sainteté de Savonarole. Un cordelier se soumit aussitôt à la même épreuve, pour démontrer que Savonarole était un imposteur. Les bûchers s'allument ; les deux moines se présentent devant une foule innombrable, attirée par la singularité du spectacle. Mais quand tous deux virent de sang-froid les bûchers enflammés et la mort présente, ils se regardent, ils tremblent, ils hésitent ; leur frayeur commune leur suggéra une commune évasion. Le jacobin se présentait revêtu des habits sacerdotaux, tenant dans ses mains une hostie consacrée. Le cordelier déclame contre cette circonstance, qu'il fait envisager au peuple comme une supercherie imaginée par les jacobins pour cacher

leur défaite : il représente à ses auditeurs leur croyance sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'hostie après la consécration. Le miracle opéré en faveur de son adversaire, qui tenait cette hostie pour sa sauve-garde, n'attesterait pas la sainteté de Savonarole, il serait seulement une nouvelle preuve du mystère de la transsubstantiation. En conséquence il exigeait que le jacobin remît l'hostie consacrée dans une église, qu'il se dépouillât de ses habits sacerdotaux ; alors l'un et l'autre devaient entrer dans le bûcher revêtus de leurs vêtemens ordinaires.

1494.

Le jacobin, ravi de l'occasion qui lui était offerte de sortir du mauvais pas dans lequel il s'était imprudemment engagé, s'obstina ; le peuple ne jouit pas de l'affreux spectacle qu'il attendait, mais le crédit de Savonarole fut ruiné, anéanti. Le peuple, soulevé par le parti des cordeliers, se jeta sur le monastère qu'il habitait, et le réduisit en cendres. Savonarole fut pendu et brûlé. On assure qu'il mourut sans rien témoigner qui pût faire juger s'il était innocent ou coupable. Les gens de son parti ne manquèrent pas de lui attribuer des miracles, dernière ressource, dans les disputes ecclésiastiques, des adhérens à un chef malheureux.

Le supplice de Savonarole arriva en 1498, mais lorsque Charles VIII approchait de Florence, ce moine était l'arbitre de cette ville.

1494.

CHAPITRE VII.

Entrée de Charles VIII dans Florence et dans Rome.

CHARLES VIII fit son entrée dans Florence, le 17 novembre, à la tête de son armée. Il voulait d'abord traiter cette ville en pays de conquête; mais la fermeté des magistrats lui faisant connaître qu'il n'exercerait pas sans danger un pouvoir absolu sur un peuple amoureux de sa liberté, et dont les ressources étaient immenses, il conclut avec les députés de la république un traité, dans lequel il s'engageait à maintenir l'indépendance des Florentins. On lui laissa les places que Pierre de Médicis lui avait remises; on lui fournit un subside de cinquante mille ducats; on modifia même, à sa sollicitation, l'arrêt de proscription porté contre les Médicis. Tous leurs biens furent restitués, à condition que Pierre de Médicis et ses parens ne

pourraient s'approcher de Florence plus près que de cent milles. 1494.

Le duc de Calabre avait quitté la Romagne pour prendre, sur la rive droite du Tibre, une position dans laquelle il pût arrêter la marche des Français; mais le pape, épouvanté, avait envoyé des nonces pour proposer au roi un accommodement. Le duc de Calabre se rapprocha de Rome pour prévenir les effets de la défection d'Alexandre VI. L'armée de France, après avoir continué sa route par Sienne, par Radicofani, par Aquapendente, par Viterbe, étendait ses quartiers aux environs de Rome; elle s'était emparée de Corneto, de Civita-Vecchia et d'Ostie. Le quartier du roi était à Bracciano; les Colonna, les Orsini, et les autres barons romains, se rendaient successivement auprès de lui. Le duc de Calabre sortit de Rome le 31 décembre, et quitta bientôt les terres de l'église. Le pape, généralement abandonné, se réfugia dans le château Saint-Ange. Charles VIII fut reçu dans Rome.

Plusieurs cardinaux proposaient au roi de faire déposer le pontife, dont la vie scandaleuse 1495. déshonorait la chaire de saint Pierre. On assure qu'Alexandre n'écarta ce danger qu'en gagnant le principal ministre de Charles VIII, Guillaume

Briçonet, évêque de Saint-Malo, créé bientôt
1495. après cardinal ; le roi se contenta de sommer le pape de sortir du château Saint-Ange pour revenir au Vatican. Les canons de France furent tournés contre cette forteresse, alors le pape demanda grâce ; il laissa au roi, Viterbe, Terracine, Spolette et Civita-Vecchia, et lui remit Zizim, frère du sultan Bajazet.

Dès le mois de septembre 1494, André Paléologue, regardé comme héritier de l'empire de Constantinople après la mort de Constantin Dragassés son oncle, que Mahomet II en avait dépouillé, avait cédé à Charles VIII ses chimériques droits ; en conséquence ce monarque fut couronné dans Rome, empereur de Constantinople.

Après cette cérémonie, l'armée française prit le chemin de Naples le 28 janvier, sans éprouver d'autres obstacles que ceux de la saison de l'hiver dans laquelle on était. Charles VIII était accompagné par le cardinal Borgia, que le pontife avait placé auprès de lui comme un gage de sa foi, et par un ambassadeur de Ferdinand le Catholique. Le cardinal, pendant un court séjour que faisaient les Français dans Veletri, quitta furtivement le roi pour retourner à Rome. L'ambassadeur de Ferdinand, qui cherchait un

prétexte de rupture, se plaignit amèrement de ce que les Français envahissaient l'Italie en- 1495. tière. On dit au roi, que lorsque le monarque espagnol avait promis de ne pas s'opposer aux succès de la cour de France, au-delà des Alpes, il n'était question que de ceux qui regardaient le royaume de Naples; que cependant les Français s'emparaient des principales places de la Toscane, du patrimoine de Saint-Pierre, de la campagne de Rome. Cette explication amena des altercations si vives, que l'ambassadeur déchira le traité qui liait les deux rois, et partit sans prendre congé.

En même temps le roi de Germanie, Maximilien, feignant de craindre que la qualité d'empereur que prenait le monarque français, ne nuisît aux prérogatives de l'empire germanique, le fit sommer d'abandonner ce titre. Les Français n'étaient pas encore entrés dans le royaume de Naples, et déjà s'annonçait la coalition qui devait les en faire sortir.

1495.

CHAPITRE VIII.

Alphonse abandonne le Trône de Naples à son fils, — Charles VIII est reconnu Roi de Naples. — Ligue italienne pour chasser les Français de la Péninsule.

Ces dispositions n'inspiraient aucune confiance au roi Alphonse. On dit que, tourmenté par les remords de sa conscience, il croyait voir, pendant le silence des nuits, les mânes d'un grand nombre de barons qu'il avait fait égorger dans les prisons, attachés à sa poursuite. Dans son effroi, il descend du trône, remet sa couronne à Ferdinand son fils aîné, se retire précipitamment en Sicile, se fait moine chez les Olivetains de Messine, et y finit bientôt obscurément sa vie.

Cet événement extraordinaire forçait le duc de Calabre de se rendre à Naples, pour y prendre le titre de roi; il rassembla ensuite son armée, et vint camper à San-Germano pour défendre le passage du Garigliano; mais une terreur soudaine, qui s'empara de ses troupes, rendit cette disposition inutile. A peine l'avant-

garde française paraissait, que les soldats se débandent avec précipitation; entraîné lui-même 1495.
avec les fuyards, il distribue le peu de forces qui lui restaient, à Gaëto, à Capoue et à Naples. La ville de Capoue ouvrit ses portes aux Français, pendant que le jeune roi essayait, par sa présence, d'appaiser un soulèvement qui se déclarait dans sa capitale. Guicciardini nous a conservé le discours plein de force qu'il prononça dans cette occasion; mais le moment de la révolution était arrivé; l'amour du changement, ou l'espérance d'un sort plus heureux, entraînait tous les vœux en faveur de Charles VIII. Il fallut céder à la mauvaise fortune: ayant brûlé plusieurs vaisseaux qu'il avait dans le port de Naples, il se retira avec sa famille, sur quelques bâtimens légers, dans l'île d'Ischia, pour ne pas trop s'éloigner des occasions qui pourraient préparer son retour à Naples.

A peine Ferdinand avait quitté sa capitale, qu'une députation napolitaine s'était rendue auprès de Charles VIII, pour l'inviter de se rendre dans leur ville. Charles entra dans Naples, le 21 janvier, revêtu des habits impériaux. Il fut prendre son logement au château de Capuana. Toutes les provinces se sou-

1495. mettaient successivement à lui; tous les grands barons se rendaient à sa cour, pour lui faire hommage, on eût dit qu'il visitait un royaume depuis long-temps soumis à son autorité.

Charles VIII, surpris lui-même du bonheur qui semblait accompagner ses pas, jouissait de son triomphe sans réfléchir sur l'inconstance des faveurs de la fortune. Ses officiers et ses ministres ne songeaient qu'à gagner de l'argent. Aucune grâce n'était expédiée sans mettre à contribution ceux qui l'obtenaient. Les sommes entrant dans les coffres du roi, étaient employées à donner des fêtes somptueuses et perpétuelles.

Tandis que Charles VIII, au lieu de s'appliquer aux moyens de conserver sa conquête, et de veiller sur la conduite de ses officiers, donnait des tournois dans Naples, l'historien Philippe de Commines, ambassadeur de France auprès de la république de Venise, le fait prévenir qu'il se formait une ligue entre les Vénitiens, le duc de Milan, le pape, Ferdinand le Catholique, et le roi de Germanie, Maximilien, pour forcer les François d'abandonner l'Italie. Ferdinand le Catholique et Louis le More étaient les instigateurs de cette ligue. Louis le More, assuré du trône de Milan par le

consentement des peuples et des états voisins, regardait les succès de Charles VIII, dans le midi de l'Italie, comme les avant-coureurs de l'orage qui allait fondre sur lui. On assure même que le duc d'Orléans, qui restait dans Asti pour veiller aux communications entre le royaume de Naples et la France, avait dit imprudemment que le temps arrivait de faire valoir ses droits sur le duché de Milan. Louis Sforza communiquait ses inquiétudes aux Vénitiens. Le roi de France, maître du duché de Milan, n'eût pas manqué de revendiquer les contrées de la Lombardie qui en avaient été détachées, et cette réunion aurait enlevé aux Vénitiens tous leurs états de terre-ferme en Italie. 1495.

Le roi d'Espagne, Ferdinand, régnait dans l'île de Sicile; il paraissait craindre que Charles VIII, une fois possesseur paisible du royaume de Naples, ne portât ses vues sur la Sicile, la regardant comme un ancien démembrement du royaume de Naples. La ligue avait été négociée à Venise avec beaucoup de secret. Elle devait durer vingt ans; les confédérés s'obligeaient de soutenir leurs intérêts communs avec trente-quatre mille chevaux, vingt mille hommes d'infanterie et une flotte nombreuse. Le

roi d'Espagne devait donner des troupes à
1495. Ferdinand d'Aragon, pour le rétablir sur le trône de Naples; les Vénitiens se chargeaient d'attaquer les places maritimes de ce royaume, occupées par les Français; le duc de Milan promettait de surprendre Asti, et de s'opposer au passage des secours venant de France. On offrait de l'argent à Maximilien pour faire une diversion sur les frontières de Champagne. Enfin, tous les états d'Italie étaient invités à se réunir à cette ligue.

Commines fut engagé de se rendre au sénat, où le doge lui déclara qu'il venait de conclure un traité avec le pape, le roi d'Espagne, le roi de Germanie et le duc de Milan, dont l'objet était de protéger l'autorité du saint-siége, la liberté de l'Italie, et de se défendre contre les Ottomans. Commines, sans se déconcerter, répondit: « qu'on ne lui apprenait rien de nouveau, qu'il avait donné avis de cette ligue au roi et au duc d'Orléans. Le doge parut très-mortifié que son secret eût été éventé; il voulut faire entendre à l'ambassadeur de France que cette opération diplomatique n'avait rien d'hostile envers la France. Commines, laissant apercevoir qu'il connaissait parfaitement les articles du traité, ajouta que la république

pourrait se repentir un jour de la conduite qu'elle tenait dans cette circonstance, et sans vouloir entendre aucune explication, il sortit du sénat, et bientôt du territoire de Venise. 1495.

HAPITRE IX.

etour de Charles VIII en France. — Bataille de Fornova.

CHARLES VIII venait d'être couronné, le 20 mai, dans Naples, lorsqu'il fut informé des préparatifs qui se faisaient contre lui dans l'Italie antérieure. Son projet était dès-lors formé de revenir en France; ce prince, au milieu des dangers qui l'environnaient dans ses nouveaux états, s'était abandonné au délire des plaisirs et à une ivresse de débauches dont les historiens d'Italie ont peut-être chargé le tableau. Ses courtisans, ses ministres, ses généraux, et même ses soldats, imitant son exemple, se plongeaient dans le sein de la volupté. Un esprit railleur et méprisant, une indiscipline absolue et beaucoup d'insolence envers les femmes, avaient rendu odieux aux Napoli-

1495. tains le nom français. Charles VIII sentait trop tard combien son entreprise était au-dessus de ses forces. Il sortit de Naples le 20 mai, ne laissant, pour conserver cette conquête, qu'environ cinq à six mille hommes sous la conduite du comte de Montpensier, prince courageux, mais dont les talens ne répondaient pas à l'importance de sa commission.

L'expédition de Naples avait été conduite avec si peu de précaution, qu'on avait négligé de préparer, dans les ports de Provence, une escadre assez forte pour assurer à l'armée française ses communications avec la France. Ferdinand II, roi détrôné de Naples, réfugié dans la petite île d'Ischia, à quelques milles de sa capitale, bravait, dans cette retraite, son vainqueur, dont les forces navales n'étaient pas en état de l'assiéger. Ferdinand se rendait librement d'Ischia dans les ports de la Sicile, où se préparait l'armement qui devait bientôt le conduire dans Naples.

Lorsqu'il fut question de revenir en France, les vaisseaux français qui se trouvaient dans le port de Naples, n'étaient pas assez nombreux pour transporter le roi et l'armée. Il fallut prendre la route de terre. Le roi vint

à Rome. Alexandre VI était trop politique pour s'exposer aux suites d'une entrevue; il s'était retiré à Perouse, à la faveur d'une escorte que les Vénitiens et le duc de Milan lui envoyèrent. On prit la route de Sienne. Commines avertit Charles VIII, dans cette ville, que les Vénitiens et le duc de Milan assemblaient une armée de quarante mille hommes entre la Trebia et le Taro, et qu'il était de la dernière nécessité, par une marche prompte, de prévenir des dangers qui deviendraient extrêmes si l'armée ennemie avait le temps de se former. Charles, continuant de se conduire avec autant d'imprudence qu'il avait fait jusqu'alors, négligea cet avis. Il perdit sept jours entiers à régler des contestations subsistantes entre la république de Sienne et celle de Florence. Arrivé à Pise, la même fausse politique ralentit encore sa marche; Pise avait profité de l'arrivée des Français en Italie pour secouer le joug des Florentins. En vain la république de Florence offrait au roi de l'argent et des troupes, s'il voulait leur rendre cette place et les autres qui lui avaient étés confiées en Toscane; Charles croyant sa gloire intéressée à protéger la liberté des Pisans, regar-

1495.

1495. dée comme son ouvrage, rejeta toutes les propositions qu'on lui faisait.

La petite flotte française devait se rendre dans le port de la Spezzia pour recevoir les gros bagages de l'armée, et sur-tout l'artillerie de siége. Battue par les Vénitiens, il lui fut impossible de remplir sa commission. Alors la position de Charles VIII devint beaucoup plus embarrassante. On arriva sans obstacle à Pontre-Moli. Il fallait traverser l'Apennin et traîner des gros canons par des chemins où jamais voiture n'avait passé. L'armée française montait à peine à huit mille hommes; c'était au mois de juin, la chaleur était extrême. La force et la bonne conduite des Suisses suppléèrent à la prudence des Français. Ils s'offrirent à transporter eux-mêmes l'artillerie à travers des rochers et des précipices; mais pendant cette opération, aussi longue et aussi pénible que nécessaire, les alliés avaient rassemblé leur armée. Trente mille hommes attendaient les Français à la descente des montagnes dans le Plaisantin, au bord du Taro, vers le village de Fornova.

La bataille de Fornova se donna le 6 juillet. Les confédérés, quatre fois plus nombreux que les Français, se flattaient de faire prisonniers

le

le roi de France et tous ses capitaines. Ils ne savaient pas que ces machines foudroyantes, qui suppléent au nombre de soldats, et portent dans leurs flancs redoutables le destin des batailles, s'avançaient péniblement, traînées par des hommes, dans des routes où les chevaux ne pouvaient rendre aucun service. Les Suisses s'étant chargés de cet emploi, s'attelaient, avec des fatigues incroyables, tantôt devant les affûts, quand il fallait monter, tantôt derrière quand il s'agissait de descendre ou de soutenir les pièces sur la pente des montagnes, et les empêcher de rouler, par leur poids, dans les précipices, ne s'arrêtant que pour raccommoder les roues et les cables qui se rompaient, pour abattre des pointes de rochers qui embarrassaient, ou pour élargir les sentiers trop étroits.

1495.

On vit alors ce que les Français auraient exécuté en Italie, si la prudence eût secondé leur courage. Les Italiens tinrent à peine une heure devant Charles VIII; renversés par une artillerie supérieure et servie avec une promptitude que les Français connaissaient seuls alors, ils perdirent quatre mille hommes, tandis que les Français n'eurent pas deux cents hommes de tués. Une victoire aussi éclatante

1495. donnait à peine à Charles VIII les facilités de se retirer dans ses états. Le duc d'Orléans commandait dans Asti une armée de sept à huit mille hommes; au lieu de se porter par Tortone sur les hauteurs de Bobbio, pour favoriser les opérations de Charles VIII, il avait imprudemment passé le Pô et la Sessia pour surprendre Novarre. Il était alors assiégé dans cette ville; il fallut, pour dégager cette armée, abandonner au duc de Milan Novarre et le port de la Spezzia; le duc de Milan en fut quitte pour quelque argent donné au duc d'Orléans, et pour une promesse qu'il fit sans avoir intention de la tenir, d'envoyer des secours aux Français engagés dans le royaume de Naples.

Lorsque les Français furent à Turin, on fut bien étonné de voir arriver un camerier du pape, ordonnant au roi de France de retirer ses troupes d'Italie, et de venir rendre compte de sa conduite au saint-père, sous peine d'excommunication. Cette ridicule bravade fut reçue avec le mépris qu'elle méritait; Charles opposa la raillerie à l'insulte, mais la raillerie convenait peu à l'état de ses affaires.

1495.

CHAPITRE X.

Ferdinand II, Roi de Naples, rentre dans ses états. — Les Florentins sont mis en possession de la Seigneurie de Pise.

A peine Charles VIII était à Lyon, que la renommée publiait le retour de Ferdinand II dans ses états. Le roi d'Espagne avait fait passer des troupes en Sicile, sous les ordres de Consalve Ernandez de Cardone, surnommé le *Grand Capitaine*. Ferdinand, quittant l'île d'Ischia, s'était joint à lui près de Messine. Dès qu'ils surent Charles VIII hors du royaume, Consalve passa le Phare, et s'empara de Reggium. En vain le général d'Aubigni, qui commandait dans la Calabre ultérieure, défit les Espagnols auprès de Seminara, et força le *Grand Capitaine* de repasser en Sicile. L'armée française, ne recevant aucun secours, fut bientôt hors d'état de tenir la campagne; cette première tentative des Espagnols fut suivie d'une seconde, dont les succès furent aussi brillans que rapides.

Les Napolitains avaient envoyé une dépu-

tation en Sicile, pour engager Ferdinand II à
1495. revenir dans sa capitale. Ce prince s'embarque sur une flotte peu nombreuse, et paraît devant Naples. Le comte de Montpensier sort de la ville avec ses troupes, pour s'opposer à la descente de l'ennemi. Aussitôt on sonne le tocsin dans la ville; les habitans soulevés s'emparent des portes et de toutes les avenues des châteaux occupés par les Français. Le comte de Montpensier se retire dans Castel-Nuovo; Ferdinand est reçu dans Naples aux acclamations générales. Salerne, Capoue, Aversa et toute la côte d'Amalfi arborent les étendards d'Aragon; l'esprit d'insurrection qui se propage dans toutes les provinces du royaume, annonce une révolution aussi prompte pour assurer le trône à Ferdinand, qu'elle l'avait été six mois auparavant pour l'en faire descendre.

Dans le même temps, une flotte vénitienne croisait sur les côtes de la Capitanate, jusqu'à la pointe de la terre d'Ottrento. Elle s'empara de Monopoli, de Pulignano, de Manfredonia. Le comte de Montpensier, bloqué dans Castel-Nuovo, fut forcé, par le défaut de vivres, de se retirer à Gaëtto, et ensuite à Attello dans la Basilicate.

Le roi de Naples était reconnu dans la plus

grande partie de son royaume ; cependant les Français occupaient encore quelques provinces. On publiait que Charles VIII armait dans Marseille une flotte de soixante voiles, et qu'il se préparait à rentrer en Italie à la tête d'une armée formidable. Le conseil de Naples proposait aux Vénitiens de lui envoyer un secours de trois mille chevaux, aux ordres du marquis de Mantoue, capitaine général de la république, et offrait de leur engager les villes de Trani, d'Ottrento et de Brendisi, en cautionnement des dépenses que l'entretien de cette armée auxiliaire leur occasionnerait : le sénat accepta cette proposition sans hésiter. 1495.

Tout agrandissement des Vénitiens était suspect au duc de Milan. Louis Sforza, en apprenant qu'ils entraient en possession des trois villes que leur engageait le roi de Naples, avait été sur le point d'exécuter de bonne foi le traité par lui fait avec Charles VIII, et de déclarer la guerre au sénat ; mais, d'un côté, la crainte que lui inspiraient les préparatifs de la cour de France, de l'autre, l'espoir de l'agrandir de son côté, modéraient son effervescence.

Charles VIII avait promis aux Florentins de leur rendre les places que ses troupes occu- 1496-99.

paient dans la Toscane. Livourne leur avait été
1496-99. restituée ; mais les commandans des autres places, au mépris des ordres les plus formels, les vendaient au plus offrant. Les Génois et les Lucquois achetèrent celles qui étaient à leur bienséance. Les Pisans entrèrent, pour une somme médiocre, dans la citadelle de Pise, et la firent démolir. Les habitans de cette ville, après le départ des Français, imploraient l'assistance du duc de Milan et des Vénitiens, contre les Florentins qui voulaient les assujettir de nouveau. Pise avait été autrefois au pouvoir des Visconti, seigneurs de Milan. Louis le More se flattait que dans la nécessité où se trouvaient les Pisans, de se donner un protecteur capable de repousser tous les efforts de leurs ennemis, ils le choisiraient pour leur capitaine général, et que les Vénitiens, occupés de leurs nouvelles acquisitions sur les côtes de la terre d'Ottrento, le laisseraient paisiblement se fortifier à l'embouchure de l'Arno; mais le sénat de Venise, dont l'ambition ne se bornait pas aisément, aurait voulu dominer en même temps sur l'entrée de l'Adriatique et sur la mer de Toscane. Il fit un traité avec les Pisans, dans lequel il garantissait leur liberté, et leur envoya une armée nombreuse,

lorsque le duc de Milan leur offrait toute ses forces. La confiance établie entre les Pisans 1496-99. et les Vénitiens, lui fit apercevoir que ses espérances étaient vaines ; il retira ses troupes et dissimula son mécontentement. Cependant les Vénitiens ne parvinrent pas à s'emparer de Pise ; les sentimens que leur témoignaient toutes les puissances d'Italie les forcèrent de renoncer à cette entreprise : la paix fut faite entre les Florentins et les Pisans en 1499. Il fut convenu que la ville de Pise ferait partie de la république de Florence, que les Vénitiens évacueraient cette place et toutes celles qu'ils occupaient dans la Toscane ; que Pise conserverait ses anciennes franchises, et que le passé serait oublié.

Le maréchal Jean-Jacques Trivulce était arrivé à Asti, au printemps 1496, avec huit cents hommes d'armes et six mille hommes de pied. Le duc d'Orléans devait y conduire dans peu le reste de l'armée française. Cet événement n'avait pas peu contribué à déterminer le duc de Milan à se désister de ses prétentions sur Pise : convaincu que les Français s'empareraient du Milanais avant de s'enfoncer dans le midi de l'Italie, la frayeur l'attachait aux Vénitiens ; il leur fit proposer d'engager le roi

de Germanie, Maximilien, de venir dans la péninsule pour combattre les Français. Le sénat de Venise envisageait la présence de Maximilien dans la Lombardie, comme préjudiciable aux intérêts de la république; cependant, au milieu de l'agitation générale, ne voulant pas s'exposer au poids de la responsabilité des événemens qui semblaient prêts à éclore, il consentit à cette mesure.

1496-98. Louis le More se rendit à Lindau, où Maximilien tenait la diète d'Allemagne, et demandait les secours dont il avait besoin pour se faire couronner empereur et roi des Lombards, dans Rome et dans Milan. Le pape et les Vénitiens envoyèrent des ambassadeurs à cette diète. Le roi de Germanie fut supplié de venir, avec toute son armée, s'opposer au passage des Français; les gouvernemens de Venise, de Milan, et de Rome, lui offraient douze cent mille livres pour les frais de cette expédition. Maximilien se disposa sur-le-champ à passer les Alpes.

Cependant le duc d'Orléans, devenu héritier présomptif de la couronne de France par la mort du dauphin, témoignait de la répugnance pour la guerre d'Italie. La faible complexion de Charles VIII s'était entièrement détruite par

les suites des fatigues excessives qu'il avait endurées l'année précédente ; on prévoyait sa mort 1496-99. prochaine, et dans cette circonstance il ne voulait pas s'éloigner. Ses amis, dans le conseil, représentèrent la difficulté de trouver des fonds suffisans. Charles VIII parut rebuté par les difficultés, et l'expédition fut abandonnée.

Le roi Ferdinand II assiégeait le comte de Montpensier dans Attello, avec ses forces et celles des Vénitiens. Les vivres manquaient aux Français, et toutes les voies de s'en procurer étaient interceptées. Quelques-uns désertaient, les autres murmuraient hautement. Montpensier fut obligé de rendre la place ; il mourut peu après à Pouzzoles, d'une maladie contagieuse. D'Aubigny rendit au roi de Naples le peu de villes qui restaient encore à la France dans l'Abruzze, et obtint la permission de ramener, enseignes déployées, les tristes restes d'une armée qui s'était vantée de détruire l'empire du Croissant, après avoir subjugué l'Italie.

1496-99.

CHAPITRE XI.

Voyage de Maximilien, Roi d'Allemagne, en Italie. — Mort de Ferdinand II, Roi de Naples.

MAXIMILIEN ayant reçu, en avancement de subside, une somme que lui envoyait le sénat de Venise, remontant le Rhin jusqu'à Coire, descendait en Italie en suivant les bords de la Maira et du lac de Come. Il venait d'hériter du Tyrol, de l'Alsace et de la Souabe autrichienne, par la mort de l'archiduc Sigismond son oncle. La réunion de ses états augmentait sa puissance; mais ses provinces, sans commerce et sans numéraire, ne pouvaient lui fournir les sommes nécessaires pour paraître avec éclat dans la riche Italie, où ses prédécesseurs n'avaient fait respecter leur autorité que dans le temps où les vassaux de l'empire étaient tenus, par la loi féodale, d'accompagner le monarque allemand dans ce voyage. Maximilien n'avait à sa suite que mille chevaux et quatre à cinq mille hommes de pied, qui menaçaient de l'abandonner. Il fut reçu à Come par le duc Louis

Sforza, avec de grands honneurs; cependant il se rendit à Vigevano sans passer par Milan, 1496-99. il s'embarqua à Gênes, au mois d'octobre, sur une flotte peu nombreuse, composée de galères génoises et vénitiennes, essuya en mer une violente tempête, et prit terre près de Pise. Le roi de Naples, Ferdinand II, était mort sans postérité; Maximilien voulait procurer cette couronne à Jean, fils unique de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille, qui venait d'épouser Marguerite, fiancée à Charles VIII. Louis le More lui fit envisager le danger de cette entreprise. Frédéric d'Aragon succéda à son neveu. Guicciardini observe que dans cinq ans le royaume de Naples eut cinq rois: Ferdinand, Alphonse, Ferdinand II, Charles VIII et Frédéric.

Le roi de Germanie ne fut pas plus heureux dans les efforts qu'il faisait, en faveur des Pisans, contre les Florentins; s'apercevant bientôt qu'il était joué par les Italiens, il reprit la route d'Allemagne sans avoir été à Rome.

Frédéric partageait la haine que les Napolitains avaient jurée à son frère Alphonse, et qui l'avait conduit au fond d'un cloître, lorsque Charles VIII s'approchait de la Campanie. Le roi d'Espagne fondait sur cette disposition des

1496-99 esprits, l'espérance de s'emparer du royaume de Naples en feignant de le protéger. Les papes, suzerains de ce royaume, voulaient l'*incamerare*, selon l'expression italienne. Ces vues contradictoires furent la base de presque toutes les négociations de ce temps-là.

CHAPITRE XII.

Mort de Charles VIII. — Louis XII tente une nouvelle expedition en Italie. — Cause de cette guerre.

Charles VIII mourut d'apoplexie au château d'Amboise, le 7 avril 1498, sans laisser de postérité de son mariage avec Anne, duchesse de Bretagne; Louis XII, qui monta sur le trône, était petit-fils de Valentine Visconti et de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI. Ce prince, mûri par l'adversité, avait perfectionné, loin de la cour, les inclinations vertueuses qu'il tenait de la nature. En lisant la *Vie de Trajan*, son cœur s'était épris du noble desir de faire le bonheur du peuple sur lequel il devait régner. Auguste liberté, dont les grands cœurs embrassent l'image avec le délire de l'enthou-

siasme, telle est la faiblesse des hommes que, malgré les mâles jouissances que tu leur offres, tes autels seraient désèrts s'il était beaucoup de rois ressemblant à Louis XII ! 1496-99.

Ce prince fut véritablement l'image de la divinité, si on peut comparer, sans blasphême, un simple mortel à l'Auteur éternel de toutes choses. Jamais Louis XII n'éprouva de plus constante passion que de répandre le bonheur dans les villes et dans les campagnes.

Trois siècles écoulés n'ont pas tari les pleurs que sa mémoire honorée fait verser; l'esclave, courbé sous le poids de ses chaînes, charme sa douleur en lisant quelques pages de la vie de cet homme juste et bon. Louis XII fut surnommé *le Père du Peuple*, et mérita ce titre. La seule faute que l'histoire lui reproche, c'est son expédition d'Italie. Le mauvais succès de Charles VIII, semblait devoir éloigner pour long-temps l'idée d'une semblable entreprise. Louis XII, âgé de trente-six ans lorsqu'il parvint à la couronne, avait beaucoup d'expérience. On devait penser que ce prince, oubliant le royaume de Naples et le duché de Milan, concentrerait tous ses vœux vers le seul objet de rendre la France heureuse et florissante.

Ses premiers pas tendaient à ce but. Ayant

fait la paix avec le roi d'Espagne, il diminuait
1496-97. le fardeau des tailles; ses généraux introduisaient, parmi les milices françaises, la discipline militaire qui distinguait les troupes suisses et espagnoles. Son ministre, le cardinal d'Amboise, abrégeait les procédures et rendait la justice moins dispendieuse; en vain Maximilien avait renouvelé ses prétentions sur le duché de Bourgogne, il avait été contraint à recevoir la paix.

Des circonstances particulières arrêtèrent les heureux effets qu'on devait attendre de ce commencement de règne. Les Français s'enfoncèrent de nouveau en Italie. Le gouvernement d'un prince, dont les intentions étaient droites et qui avait des talens, ne servit qu'à préparer à l'Europe entière une longue suite de calamités.

L'expédition de Louis XII en Italie, était amenée par des causes compliquées. La reine Anne de Bretagne venait de rentrer en possession du duché après la mort de Charles VIII. On craignait qu'elle ne portât cette grande province dans une autre monarchie. Il avait été stipulé avec les états de Bretagne, que si Charles VIII mourait sans enfans, la duchesse épouserait son successeur. Cette condition ne

pouvait être que difficilement remplie, parce que Louis XII était marié avec Jeanne, fille de Louis XI. Il vivait avec elle depuis vingt ans, sans en avoir d'enfans. Anne de Bretagne avait été destinée dans sa jeunesse, par ses parens, à Louis XII, alors duc d'Orléans. Ce prince perdit, par la bataille de Saint-Aubin, sa liberté et sa maîtresse. L'ancienne inclination de Louis XII fortifiait la raison d'état. Les usages de ce temps-là obligeaient ce prince de s'adresser au pape pour faire déclarer nul son premier mariage. Cette négociation, en rendant Alexandre VI nécessaire à Louis XII, fut l'origine des guerres d'Italie qui troublèrent son règne et celui de François Ier. 1496-99.

Il semble que depuis que la scélératesse était sur la chaire de Rome, dans la personne d'Alexandre VI, les sinistres influences se répandaient dans tout l'Occident. L'Europe a retenti des scandaleuses amours et des horreurs de la conduite de ce pontife. On l'accusait publiquement d'abuser de sa propre fille Lucrétia, qu'il enleva successivement à trois maris, pour la donner définitivement à l'héritier de la maison d'Este. Ses noces furent célébrées au Vatican, par les fêtes les plus infames que la débauche ait jamais inventées, et qui aient

effrayé la pudeur. Cinquante courtisanes, nues,
1496-99. dansèrent devant cette famille incestueuse, et des prix furent adjugés aux mouvemens les plus lascifs. Cependant ce pape ne perdait rien de son autorité spirituelle, le peuple faisait des pélerinages et achetait des indulgences; mais les grands, plus instruits, considérant cette suite de sacriléges dont la cour de Rome se rendait coupable, ne regardaient la religion que comme un frein pour retenir la multitude. Ils la respectaient extérieurement, sans qu'au reste elle influât sur leur conduite. Tous les liens de la foi publique furent brisés. Aucun traité, aucun titre ne fut respecté. A la superstition, à l'hypocrisie, qui régnaient auparavant, succédait la pratique ouverte de tous les crimes.

A peine les Français avaient évacué l'Italie, que la ligue formée contre eux trouvait sa prompte dissolution dans les vues différentes de ceux qui l'avaient imaginée. Maximilien, en guerre avec les Suisses, ne jouissait d'aucune autorité hors de l'Allemagne. Le roi d'Espagne avait conclu avec Louis XII un traité de paix qui lui assurait la possession de la Cerdagne et du Roussillon. Le duc de Milan promettait aux Français de faire la guerre aux Vénitiens, s'ils armaient en faveur de la maison d'Aragon, dans

le

le royaume de Naples; et bientôt la rivalité fit craindre une rupture ouverte entre Venise et Milan. 1496-99.

Le duc d'Orléans, avant son avénement au trône de France, avait toujours pris la qualité de duc de Milan, comme héritier, par son aïeule, des Visconti. Louis Sforza ne doutait pas que tôt ou tard ce prince ne revendiquât ses droits sur le duché; mais sans s'aveugler sur le péril, il espérait que le nouveau roi se trouverait engagé dans des affaires assez épineuses pour l'empêcher de tourner sitôt ses regards sur l'Italie. En conséquence, il continuait à braver les Vénitiens.

Alexandre VI, dont la politique était le principal talent, fondait sur la guerre, prête à naître entre le sénat de Venise et le duc de Milan, son plan d'élévation en faveur du cardinal César Borgia, préféré par lui à tous ses autres enfans. Le duc de Gandie, frère aîné de César Borgia, venait d'être assassiné dans Rome. La voix publique imputait ce meurtre au cardinal. Un forfait de plus était peu de choses pour un scélérat. Le pape lui fit quitter le chapeau de cardinal, après lui avoir donné les dispenses nécessaires pour rentrer dans la condition laïque. Son père voulait lui former

1496-99. une souveraineté des différens cantons de la Romagne, occupés par plusieurs barons romains, à titre de vicaires du saint-siége. Une armée française était nécessaire pour la réussite de cette expédition. Il fallait donc applanir la route pour ramener les Français en Italie.

Alexandre avait demandé, pour César Borgia, la fille du roi de Naples, avec la principauté de Tarento pour dot. Quelque intérêt qu'eût Frédéric à ménager un pape dont les ressentimens pouvaient le mettre dans les embarras les plus extrêmes, et auquel il devait pour ainsi dire sa couronne, il aima mieux s'exposer aux suites d'un refus que de fournir, par le mariage, à César Borgia un titre et des moyens dont il pouvait abuser pour lui ravir un jour ses états. On espéra d'obtenir de Louis XII une partie des avantages que Fréderic d'Aragon refusait. César Borgia fut chargé de négocier lui-même en France. Il ne pouvait réussir qu'à l'aide d'une extrême souplesse. Le conseil de Paris pouvait-il avoir oublié que ce même Alexandre VI, qui poussait les Français vers l'Italie, les y avait conduits sous Charles VIII, et s'était ensuite déclaré contre eux aussitôt que leurs succès les avaient rendus

redoutables ? C'était ce même César Borgia
qui, remis en ôtage à Charles VIII, avait quitté 1496-99
furtivement l'armée française, lorsque son père faussait la foi par lui jurée. Cette perfidie jetait sur la personne du négociateur, une teinte qu'il était difficile de faire disparaître. Cependant il réussit, parce que les hommes, et sur-tout les princes, se laissent aveugler par l'ambition.

Borgia observait que la Lombardie, voisine de la France, était bien plus aisée à conquérir et à conserver que la Calabre et l'Apulie. La première conquête devait même servir un jour d'acheminement à la seconde. Les Vénitiens offraient de joindre leur armée à celle de France, pourvu qu'on leur cédât le Crémonnais et les autres cantons situés entre leurs anciennes possessions et la rive gauche de l'Adda et du Pô. On rassurait Louis XII contre la duplicité de la cour romaine, en lui observant qu'elle avait un besoin essentiel des Français; enfin, le négociateur italien acheva de déterminer Louis XII, en lui remettant la bulle tant souhaitée, qui cassait son mariage avec Jeanne de France, et lui donnait les dispenses apostoliques pour épouser Anne de Bretagne.

Jeanne consentit elle-même à son divorce.

Retirée à Bourges, elle y fonda l'ordre des
1496-99. filles Annonciades. Louis XII épousa la duchesse de Bretagne; le bâtard du pape fut créé duc de Valentinois, avec une forte pension. On renouvela les anciens traités avec l'Angleterre, on s'assura du duc de Savoie, l'expédition d'Italie fut résolue, Louis XII partit pour Lyon où l'armée devait se rassembler.

CHAPITRE XIII.

Les Français se rendent maîtres du duché de Milan.

Le duc de Milan, ne doutant plus du malheur qui le menaçait, cherchait en vain des secours de toute part. Maximilien se trouvait lié par un traité avec la cour de France; les Suisses avaient engagé leur foi à Louis XII; le pape se déclarait ouvertement pour la France; les Florentins, auxquels le duc de Milan avait rendu des services, bornaient leur reconnaissance à ne pas se ranger parmi ses ennemis. Il envoya un ambassadeur aux Vénitiens, ils refusèrent de le recevoir. Le seul Fréderic, roi de Naples, prévoyant que la chute de Louis

Sforza annonçait la sienne, aurait voulu le secourir; mais les mécontens étaient en si grand nombre dans son royaume, qu'il n'osait dégarnir ses places de guerre, crainte d'un soulèvement. Le duc de Milan, environné des plus redoutables ennemis, ne désespéra pas de sa fortune. Il partagea ses forces en deux corps, opposa le plus faible aux Vénitiens qui paraissaient dans le Bressan, et réserva les plus forts contre les Français qui commençaient à filer vers Asti. Il garnit ses places avec abondance, et compta sur les événemens qui arrivent quelquefois, contre toute espérance, dans une guerre, lorsqu'on peut la traîner en longueur. 1496-99.

L'armée de Venise se porta, au commencement de juillet 1499, sur les bords de l'Oglio, et passa ce fleuve presque sans résistance; l'armée française, aux ordres de Louis de Luxembourg, comte de Ligne, de Robert Stuart, comte d'Aubigni et de Jean-Jacques Trivulce, soumit en peu de jours Valence, Tortone, Alexandrie, tandis que les Vénitiens entraient dans toutes les places entre l'Oglio et l'Adda. La terreur était dans Milan, on parlait d'en ouvrir les portes aux Français: Louis le More mit une forte garnison dans le

1496-99. château de cette capitale, en confia la garde à un de ses meilleurs officiers, et se réfugia en Allemagne auprès de Maximilien, qui sollicitait en vain la diète d'Augsbourg de déclarer la guerre à la France.

Les généraux français informés de l'évasion du duc, passent le Pô et le Tesin, et s'avancent vers Milan. Cette ville se rend aussitôt, le gouverneur du château n'attendit pas le premier coup de canon. Les Français eux-mêmes blâmèrent la lâcheté de cet officier : il mourut bientôt, autant de honte que de maladie. Louis XII, apprenant de Lyon ce succès inespéré, vint faire son entrée publique dans Milan, le 9 octobre. Le duché de Milan, du lac de Come aux confins de Gênes, était soumis en vingt jours ; la république de Gênes avait suivi le sort de la Lombardie. Les Vénitiens occupaient le pays qui devait leur rester, d'après les arrangemens pris avec la cour de France. Louis XII donna une petite armée au duc de Valentinois, qui s'en servit pour soumettre Imola et Forti. Il reprit la route de France, laissant le gouvernement de sa nouvelle conquête à Jacques Trivulce, né en Lombardie, et qu'on regardait à la cour comme l'homme le plus propre à concilier tous les esprits, en

raison des habitudes qu'il avait dans le pays.

C'était précisément le contraire, les Français n'avaient quitté leurs foyers que pour former de magnifiques établissemens en Italie; ils réclamaient hautement ce qu'ils appelaient le prix de leurs travaux; et ne consentaient à aucun ménagement. Jacques Trivulce, que la faveur du roi rendait l'objet de la jalousie de la noblesse française, n'avait pas assez de fermeté pour rejeter des demandes, les unes injustes, les autres inconsidérées. Les Français oubliaient déja que l'indiscipline et les vexations de tout genre avaient arraché de leurs mains le royaume de Naples, conquis avec non moins de rapidité que le duché de Milan. Trivulce, pour satisfaire l'avidité des demandeurs, s'avisa de rechercher les habitans du Milanais qui avaient eu des liaisons avec Maximilien, gendre de Louis Sforza; on les traitait, sous le nom de *gibelins*, en ennemis de leur patrie; leurs biens confisqués devenaient la proie du vainqueur. 1496-99.

Cette inquisition, dont les formes étaient arbitraires, répandait une alarme générale. Tout homme riche craignait de passer pour gibelin. Une insurrection se répand rapidement sur toute la surface de la Lombardie:

1496-99. Louis Sforza rentre dans ses états. Les troupes françaises se retirent dans le château de Milan et dans quelques autres forteresses. A cette nouvelle, Louis XII envoie au secours de Trivulce une nouvelle armée. On assiége Louis Sforza dans Novarre.

CHAPITRE XIV.

Louis le More, fait prisonnier, est conduit en France.

1499-1500. CETTE place était défendue par des Suisses que le duc de Milan avait pris à sa solde. Ces hommes, indignes d'appartenir à une nation recommandable par sa franchise et par sa loyauté, composent avec les Français; ils déclarent que, ne voulant pas se battre contre leurs compatriotes faisant la principale force de l'armée assaillante, ils allaient se retirer. Tout ce que Louis Sforza put obtenir, fut de sortir avec eux, habillé à la Suisse, une hallebarde à la main. Il parut ainsi à travers les haies des soldats français; mais ceux qui l'avaient vendu, le firent reconnaître; il fut pris et conduit en France au château de Loches,

où il mourut en 1510 ; ses deux fils se réfugièrent à la cour de Maximilien. 1499-1500.

Ce succès termina la guerre. Toutes les villes de la Lombardie ne songeaient qu'à éviter, par la promptitude de leur soumission, les suites fâcheuses que pouvaient entraîner leur insurrection simultanée. Louis XII nomma pour gouverneur général, Charles d'Amboise, frère du cardinal d'Amboise, qui gouvernait la France en qualité de premier ministre.

L'autorité de Louis XII était reconnue dans toute la Lombardie, à l'exception des pays occupés par les Vénitiens, et dans les états qui forment la république de Gênes. Cette conquête, bien plus précieuse que celle du royaume de Naples, n'était séparée de la France que par le comté de Nice, dont on pouvait s'accommoder avec les ducs de Savoie, en leur donnant un équivalent sur les frontières du Piémont.

Louis XII, allié des Vénitiens, des Toscans et de la cour pontificale, serait devenu l'arbitre de l'Italie, s'il avait abjuré de bonne foi tout nouveau projet d'agrandissement. Frédéric d'Aragon régnait sur un pays déchiré par les factions. Tout le commerce de ses états était dans les mains des négocians de Venise, depuis

1499-1500. que ce prince, pour chasser les Français des places qu'ils possédaient encore dans son royaume, avait cédé au sénat de Venise les villes maritimes de Brendisi, de Trani et d'Ottranto. Les habitans de l'Apulie se plaignaient hautement d'une mesure qui les ruinait; ils demandaient que ces villes fussent enlevées aux Vénitiens, et ne pouvant obtenir cette justice de la faible cour de Naples, ils montraient leurs dispositions à se donner à une puissance qui les délivrait du lion de saint Marc. Les Florentins, déchirés au dedans par deux factions, dont l'une voulait rappeler les Médicis, tandis que l'autre redoutait leur influence, dégénéraient de jour en jour de leur antique puissance. Les états du Piémont, de Mont-Ferrat et de Saluces n'appartenaient pas encore au même souverain.

La république de Venise était parvenue au plus haut période de sa puissance; elle possédait les côtes de Dalmatie, d'Istrie et du Frioul, presque toutes les villes maritimes dans la partie de l'Italie parallèle à la mer Adriatique, depuis les lagunes jusqu'à l'extrémité du golphe d'Ottranto; elle était maîtresse d'un assez grand nombre de places au centre de la Romagne, qu'elle gardait en bravant le cour-

roux des pontifes romains. C'était un principe souvent avancé dans le sénat, que le lion de Venise ne lâchait jamais sa proie. Ce principe, dont la république de Venise avait hérité de la république romaine, était mis à exécution aussi souvent que les circonstances le permettaient. Quelques places n'étaient entre les mains des Vénitiens qu'à titre de dépôt. Il les tenaient de plusieurs princes, pour sûreté des sommes qu'ils leur avaient prêtées dans des occasions délicates, et lorsque leurs avances étaient soldées, ils refusaient souvent de se dessaisir des gages, sous des prétextes que le plus fort trouve toujours lorsqu'il veut envahir le bien d'autrui. Ces explications donnent la clef de la célèbre ligue de Cambrai, dont je parlerai bientôt.

1499-1500.

Dans cette situation des choses, un concert parfait entre le gouvernement de France et de Venise, aurait produit le bonheur de l'Italie. Cette délicieuse contrée, qui fut le triste foyer des plus longues et des plus sanglantes agitations, aurait joui d'une paix profonde au sein des arts, enfans du génie et des doux loisirs procurés par le commerce et l'industrie.

1499-1500.

CHAPITRE XV.

Tableau moral du seizième siècle.—Politique et Gouvernement.

Mais déja s'annonçait cet esprit d'intrigue et de perfidie qui distingua le seizième siècle. Ce fut un temps de crise pour l'Europe, durant lequel les principaux monarques se croyaient en droit de dévorer l'espèce humaine pour assouvir leurs passions particulières. Ils semblaient regarder les hommes comme des animaux de service que la nature avait attachés à leurs chars. Aucun traité, aucun titre ne fut respecté. Tous les liens de la bonne foi disparurent en même temps; les princes moins puissans voulaient suppléer, par la multiplicité de leurs crimes, ce qui leur manquait du côté des forces publiques. Les uns et les autres ne considéraient leurs relations avec les puissances étrangères, qu'en raison des avantages qu'ils en tiraient, prêts à les enfreindre toutes les fois que de nouvelles combinaisons politiques leur offraient de nouvelles espérances.

Tendre à ses avantages particuliers par quel-

que voie que ce fût, était un axiome que Machiavel venait de mettre en honneur. Il avait 1499-1500. enseigné aux monarques, dans son traité intitulé, *le Prince*, à fouler aux pieds les règles de la justice, la sainteté des sermens. On pouvait intituler le quinzième et le vingt-cinquième chapitres de cet ouvrage : *Des circonstances dans lesquelles il convient qu'un prince soit un scélérat.*

Le machiavélisme fut d'abord professé en Italie. C'est d'après les principes de cette détestable politique, qu'Innocent VIII s'était conduit avec Charles VIII, les Vénitiens à l'égard de Louis Sforza. César Borgia, élève de Machiavel, devait à son maître les artifices exécrables qu'il employait, à l'aide de quelques troupes françaises, pour s'emparer des villes de la Romagne qui obéissaient à des souverains particuliers. La perfidie, l'assassinat, l'empoisonnement faisaient partie des armes dont il se servait. Il demande, au nom du pape, de l'artillerie et des troupes au duc d'Urbin, et s'en sert contre le duc d'Urbin lui-même. Il attire dans une conférence le prince de Camerino, et le fait étrangler avec ses deux fils. Les chefs de la maison Orsini, comptés parmi les plus vaillans capitaines d'Italie, ne pouvaient être

que difficilement opprimés à force ouverte.
1499-1500. César Borgia fait la paix avec chacun d'eux, les trompe par les plus tendres démonstrations d'amitié, et les ayant attirés dans Sinigallia, à l'occasion d'une fête qu'il leur avait préparée, il les fait tous massacrer. C'est ainsi que, par les plus abominables assassinats dont l'histoire fasse mention, et que Machiavel ose raconter avec complaisance, le bâtard du pape se vengeait des offenses qu'il prétendait avoir reçues de ces capitaines, et prévenait les obstacles que leur valeur aurait pu lui susciter.

Pour payer les troupes du pape, on levait des dîmes, on vendait des indulgences. Le cardinal Bembo assure que dans les seuls domaines de Venise on retira de ce commerce, en peu d'années, près de seize cents marcs d'or. Le cardinal Raymond, légat en Allemagne, voulait y établir une semblable trésorerie, la diète s'y opposa.

Alexandre VI (1) se saisissait des amis de ceux que César Borgia avait massacrés, et les faisait étrangler au château Saint-Ange. Guicciardini pense que le seigneur de Farnessa, nommé

---

(1) Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, tom. III.

Astor, jeune homme d'une grande beauté, livré au bâtard du pape, fut forcé de servir à ses plaisirs, et envoyé ensuite, avec un de ses frères, au pape, qui les fit périr par la corde. Le roi de France favorisait en Italie ces crimes, qu'il aurait punis dans son empire, il s'en rendait complice. Il abandonnait au pape ces victimes, pour être secondé par lui dans ses vues ambitieuses. Ce qu'on appelait *la raison d'état*, le rendait injuste en faveur d'Alexandre VI. Quelle malheureuse politique pouvait s'engager à seconder les atrocités d'un scélérat qui se préparait à la trahir? Et comment les hommes sont-ils gouvernés? Un pape et son bâtard, qu'on avait vu archevêque, souillaient l'Italie de tous les crimes; un roi de France, qu'on a nommé *le père du peuple*, les secondait, et les nations, hébétées, demeuraient dans le silence. 1499-1500.

La doctrine du machiavélisme franchit bientôt les Alpes. Personne n'en fit autant d'usage que le roi d'Espagne, Ferdinand, auquel on croirait que le surnom de *catholique* ne fut donné que par une maligne ironie. Quand on se souvient qu'ayant perpétuellement à la bouche les mots de *religion* et de *bonne foi*, il en violait sans cesse les maximes. Un prince italien,

contemporain de ce monarque, disait de lui :
1499-1500. « Avant que de compter sur des promesses, je voudrais qu'il jurât par un dieu auquel il crût. » Accoutumé à tromper tous ses voisins, il ne s'en cachait pas. On assure que des ambassadeurs lui reprochant un jour que Louis XII se plaignait qu'il l'avait trompé deux fois : « Deux fois, interrompit Ferdinand, il en a menti, l'ivrogne, je l'ai trompé plus de dix. » Tel fut ce prince, que nous verrons bientôt proposer à la cour de France de partager avec elle le royaume de Naples, dans l'intention formée de trouver quelque prétexte pour s'emparer de toute la conquête. César Borgia, qui prévoyait cette rupture, espérait qu'elle lui fournirait quelque occasion d'envahir lui-même cette couronne, dont le pape son père était suzerain.

CHAPITRE

1499-1500.

CHAPITRE XVI.

Religion et Mœurs publiques.

JAMAIS on n'avait abusé, d'une manière plus scandaleuse, que dans les commencemens du seizième siècle, des principes de la religion chrétienne. Une prodigalité sans bornes, une impiété réfléchie, un libertinage scandaleux, furent réunis dans la cour de Rome, à tant d'esprit et d'amour pour les beaux-arts, qu'il était bien difficile que les grands conservassent cette frayeur religieuse inspirée jusque-là par les décrets des souverains pontifes. Toutes les digues furent rompues. L'esprit humain n'étant plus contenu par l'ancienne ferveur de l'adoration des mystères qu'on ne comprenait pas et qu'on ne voulait pas approfondir, on se voyait entouré de lois ecclésiastiques, les unes bizarres, les autres ridicules. On rougissait de les avoir respectées, et mettant bientôt sur le compte de la religion ce qui n'en était que l'abus, la plupart des grands et des gens de lettres affectèrent l'athéisme.

1499-1500. Les sciences et les arts ne faisaient pas, dans le reste de l'Europe, les mêmes progrès qu'en Italie, ou du moins on était éclairé d'une manière différente. En Italie, on lisait Horace, l'Arétin, Bocace; les Allemands étudiaient les auteurs graves; les Italiens cultivaient les arts agréables; l'esprit des Allemands prenait un caractère de hardiesse: chez eux, chez les Suisses, et chez les peuples du Nord, les moeurs influaient sur la conduite des hommes. La morale était comptée pour quelque chose en France, en Angleterre, en Espagne; mais on ne connaissait plus de moeurs en Italie.

Les auteurs des *Lettres des Hommes obscurs* firent rire les Allemands aux dépens des Italiens, qui jusqu'alors les avaient regardés comme des barbares. Le sel de la bonne plaisanterie, répandu dans cet ouvrage, prépara une révolution sérieuse. On parlait de religion d'un bout de l'Europe à l'autre, longtemps avant que Luther attaquât publiquement la puissance papale; et sans la fermentation générale des esprits, ce réformateur n'eût pas trouvé, dans la protection de l'électeur de Saxe, un appui suffisant contre la puissance de Charles-Quint, contre la pointe de l'esprit italien qui pouvait le perdre en le tournant en ridicule,

et contre les poignards et les breuvages d'une tourbe fanatique, qui, en l'immolant au saint-siége, avait en vue de gagner le ciel et de l'argent. 1499-1500.

Cette fermentation, se faisant sentir en même temps dans le Nord, en Allemagne, en Angleterre, en France et en Espagne, avait le double but de ramener les hommes à une religion plus pure, et de répandre les principes de la liberté politique, combattus partout avec avantage par les monarques. Les despotes, qui tenaient l'Europe asservie, craignirent les suites d'une confédération dont le succès paraissait d'autant plus probable que, sans attaquer directement le pouvoir arbitraire dont les rois s'environnaient, on en sapait les fondemens placés par les prêtres dans le ciel. Dès-lors, quelques raisons que les monarques eussent de se plaindre, la nécessité rapprocha le puissance civile de la puissance ecclésiastique. Les rois prirent ouvertement la défense de la religion romaine, qui les intéressait, parce que les ministres de ce culte prêchaient au peuple le dogme de l'obéissance passive, comme émané de Dieu.

La cour de Rome, en possession depuis un grand nombre de siècles, de faire servir

1499-1500. les passions humaines à son avantage particulier, sentit bientôt tout le profit qu'elle pouvait tirer de cette disposition. Connaissant profondément les hommes et les affaires, calculant mathématiquement le ressort qui les conduit, elle marchait d'un pas ferme dans les sentiers les plus difficiles. Depuis que les yeux des Européens s'étaient ouverts, les pontifes romains ne pouvaient se flatter de ramener parmi les hommes la stupide ignorance, les papes favorisèrent tous les arts agréables qui amollissent l'ame. La peinture, la musique, l'architecture furent en honneur à Rome. Cette ville fut la ville des plaisirs et des jouissances. Jules II, successeur d'Alexandre VI, forma le projet d'élever, près du château Saint-Ange, le temple de Saint-Pierre, le plus beau, le plus vaste, le plus hardi qui jamais ait existé dans l'univers. Dix papes de suite contribuèrent à l'achèvement de ce prodige d'architecture.

Tandis que d'une main les papes élevaient dans leur capitale des monumens dignes de la Grèce, et que de l'autre ils étendaient leur domaine temporel, leur autorité spirituelle n'était pas oubliée. Au milieu des désordres de leur cour, ils disposaient de tous les bénéfices,

vendaient des indulgences comme une marchandise ordinaire, et excommuniaient quiconque trouvait à redire à ce trafic. 1499-1500.

On s'étonne aujourd'hui comment l'Europe respectait l'autorité d'un Alexandre VI, dont la cour était le repaire de tous les crimes, et qui laissa une mémoire plus odieuse que celle des Tibère et des Domitien. Voici la solution de ce problême moral. La plupart des princes, des ministres, des guerriers, n'avaient point de religion. Les crimes des papes ne les inquiétaient pas; l'ambition effrénée ne faisait aucune attention à cette suite horrible de sacriléges qui distinguait la chaire de Rome. Les grands étudiaient peu; ils regardaient la religion comme un frein nécessaire pour tenir le peuple dans la soumission, en conséquence on la respectait à l'extérieur; les rois achetaient eux-mêmes des indulgences auxquelles probablement ils ne croyaient pas. Dans toute cette conduite, ils n'avaient en vue que le maintien de leur autorité ou de leurs prérogatives.

Lorsque dans les siècles précédens les Albigeois, et ensuite les Hussites, attaquèrent les abus monstrueux de l'autorité pontificale, les papes imaginèrent, pour la défendre, d'établir l'horrible tribunal de l'Inquisition. Les juges

qui composaient cette étrange jurisdiction, ne
1499-1500. furent pas d'abord investis du redoutable pouvoir exercé par eux dans la suite. Quelques princes ne les considéraient que comme des hommes qui, en détruisant les hérétiques, assuraient la tranquillité de leurs états; ils les protégèrent de toute leur autorité. Les inquisiteurs se servirent de cette bonne volonté pour obtenir des priviléges; ils les rendirent en peu de temps très-redoutables aux princes mêmes qui les leur avaient donnés.

La cour de Rome, attentive à tout ce qui pouvait augmenter son influence, profita de ces commencemens favorables pour donner la plus grande extension à cette jurisdiction nouvelle qui dépendait entièrement du saint-siége. On vit paraître des bulles portant ordre à tous les magistrats des villes et à tous les gouverneurs des provinces, aux monarques mêmes, de recevoir le tribunal de l'Inquisition. Ce tribunal était autorisé à lancer les anathèmes sur ceux qui s'opposeraient à l'exercice des droits brûlans qui lui étaient attribués.

Ce procédé démontrait les inconvéniens d'une jurisdiction indépendante des autorités civiles. Les bulles des papes trouvèrent des oppositions; mais lorsqu'on s'aperçut que les réformateurs

répandaient des idées religieuses favorables à la liberté politique des peuples, qu'ils n'armaient 1499-1500. la puissance arbitraire des monarques contre la puissance arbitraire des pontifes, que pour les ruiner toutes deux l'une par l'autre, et les remplacer par des principes républicains, les principaux monarques de l'Europe réunirent leurs efforts pour écarter de leurs états les opinions nouvelles : il n'en est aucun qui, pour parvenir à ce but, n'eût approuvé toutes les horreurs inquisitoriales, si elles avaient été compatibles avec l'opinion publique qu'ils étaient contraints de respecter. Toutes les cours se conduisirent sur le modèle de la cour romaine, où, tandis que tous les crimes régnaient au dedans, on affectait au dehors l'attachement le plus minutieux aux pratiques les plus indifférentes de la religion ; l'hypocrisie fut mise au nombre des vertus.

Dès que les pontifes romains furent assurés que les principaux monarques de l'Europe, craignant qu'au flambeau de la raison et de la philosophie, les peuples ne fussent éclairés sur leurs droits, considéraient les ennemis de la religion romaine comme leurs ennemis personnels, ils ne gardèrent plus de mesures. Tout se vendit à Rome, jusqu'au privilége de violer

1499-1500. les lois les plus saintes de la nature. Ce fut alors que Léon x, sous prétexte d'une guerre prochaine contre les Turcs, établit publiquement dans toute l'Europe, des bureaux d'indulgences, affermés, dit-on, comme les droits de la douane. Ce pape fit don à sa sœur du revenu de cette ferme dans une partie de l'Allemagne. Les jacobins chargés de cette vente, se joignaient aux collecteurs, pour en exagérer la vertu. Ceux qui faisaient cet abominable négoce, osaient se permettre de dire que quand on aurait violé la vierge Marie, on obtiendrait son pardon par l'achat des indulgences. On voyait ces financiers sacrés, passer leurs jours dans les cabarets, employer à toutes sortes de débauches une partie de cet argent que les pauvres disaient leur avoir été cruellement ravi.

Ces temps sont passés, mais les malheurs qu'ils occasionnèrent ne s'effaceront jamais de la mémoire des hommes. En vain les arts bannis de la Grèce illustrèrent le règne de Léon x : les forfaits, éclairés du flambeau des arts, ne perdent rien de leur noirceur. Qui tracera d'un style de fer l'horrible tableau des calamités que la vente des indulgences fit naître? La plaie saigne encore, trois siècles écoulés depuis lors ne l'ont pas fermée. La terre cache dans

son sein les restes de plusieurs millions d'hommes, victimes des guerres de religion. Le fanatisme pénétra des villes dans les campagnes : un esprit de vertige s'était emparé des peuples ; l'Europe nagea dans le sang, la race humaine fut affaiblie par cet immense carnage. 1499-1500.

Philosophie ! vous avez émoussé le fer dans les mains des barbares, continuez à éclairer les hommes ; distinguez, sur-tout avec soin, la superstition fanatique d'une religion raisonnable. La première a été, et sera toujours, le fléau du genre-humain ; la seconde en fait la consolation et en prépare le bonheur.

Quelque attachement que les gouvernemens de l'Europe montrassent pour les pratiques de la religion romaine, il ne leur fût pas possible d'arrêter les effets du soulèvement général, causés par les monstrueux excès que se permettaient les vendeurs d'indulgences. On verra bientôt comment cette vente scandaleuse, qui n'aurait surpris personne un siècle auparavant, fut la source d'une révolution dont les suites, après avoir détruit la religion romaine dans la moitié de l'Europe, produisit ce balancement politique, dans lequel consiste l'état présent de cette partie du globe.

1499-1500. En général, la réformation fit des progrès dans les différentes contrées de l'Europe, en raison des lumières répandues parmi le peuple, et du degré de liberté dont il jouissait. Elle s'établit d'abord en Allemagne dans les villes libres, chez les Suisses, chez les Anglais. Lorsque les Bataves levèrent l'étendard de la liberté, ils abjurèrent la religion romaine. D'autres causes concoururent aussi à la propagation de la réforme. Les cercles germaniques redoutaient la trop grande puissance de Charles-Quint. Ce prince ambitieux menaçait de porter atteinte à la constitution de l'Allemagne. La nouvelle religion fut un prétexte qu'ils s'empressèrent de saisir pour élever entre eux et lui une barrière insurmontable. En Prusse régnait, en qualité de grand-maître de l'ordre Teutonique, Albert de Brandebourg; sa dignité était inferieure à son ambition. A la voix de Luther, il quitte la religion romaine, s'assure de quelques commandeurs de l'ordre, en leur abandonnant la propriété des biens dont ils ne jouissaient qu'à titre d'usufruit, et de simple chef d'un ordre, moitié religieux et moitié militaire, il devient un monarque dont les descendans devaient un jour balancer la puissance de l'Autriche.

Gustave Vasa venait d'arracher des mains du féroce Christian le sceptre ensanglanté de la Suède. Gustave avait pour ennemis les évêques et le clergé. Complices du tyran, ils devinrent odieux aux Suédois. On pilla leurs églises, leurs biens furent remis dans le commerce, et la réforme s'établit. Presque dans le même temps, Frédéric, aussi heureux en Danemarck que Gustave l'avait été en Suède, voyant presque toutes les richesses nationales entre les mains d'un clergé qui passait sa vie dans la mollesse, embrassa le luthéranisme. 1499-1500.

Les monarques qui régnaient en France, en Espagne et dans les états autrichiens, regardant les principes de la réforme comme contraires au pouvoir arbitraire dont ils jouissaient, multiplièrent leurs efforts pour éloigner de leurs provinces les nouvelles opinions. Ferdinand le Catholique, y réussit en allumant, en Espagne, le bûcher de l'Inquisition. François Ier, l'allié de Soliman, l'allié des protestans d'Allemagne, faisait brûler à petit feu les protestans de France, convaincus de dire tout haut ce que lui-même pensait tout bas, si on en juge par les actions de sa vie. Le nombre des suppliciés pour n'avoir pas cru à la suprématie du pape, et l'horreur de leur

supplice font frémir. Ce prince n'en était pas
1499-1500. ému, son cœur énervé par les plaisirs, s'endurcissait sur le malheur des autres.

La nature des choses ne permettait guère à la réformation de s'établir en Italie ; cependant, sous le règne de l'ambitieux Charles-Quint, le sénat de Lucques fut sur le point d'abjurer la religion romaine. La cour papale craignant, avec raison, que les nouvelles opinions ne se propageassent dans la péninsule, sur-tout parmi les républicains, eut recours à l'empereur Charles-Quint, tour-à-tour impie et croyant, selon la tournure de ses affaires. Il ordonna, par une proclamation, que si Lucques embrassait la réforme, elle perdrait sa liberté. Le sénat, effrayé, préféra l'indépendance au penchant qui l'entraînait vers les opinions nouvelles : il décida que l'ancienne religion serait maintenue dans son exercice exclusif. Cependant on permit aux individus qui professaient le protestantisme, de sortir du territoire de la république, et d'emporter avec eux leurs effets et les sommes qu'ils pourraient tirer de leurs biens-fonds. Ils se rendirent à Genève, emportant avec eux de grandes richesses, l'industrie qui lui supplée, et le commerce qui les augmente. Cette émigration affaiblit la ré-

publique de Lucques : cette plaie ne s'est jamais fermée. 1499-1500.

CHAPITRE XVII.

Commerce, navigation, établissement des Européens dans les Deux-Indes.

TANDIS que les hommes, en s'éclairant, devenaient moins dociles à la voix du clergé, qu'ils examinaient les objets respectés jusqu'alors avec la soumission la plus aveugle ; tandis qu'une émulation générale excitait le génie, que l'esprit humain brisait d'antiques entraves, que le commerce, jusqu'alors borné dans ses relations, faisait subitement les progrès les plus merveilleux ; tandis que la beauté des nouvelles manufactures condamnait à l'oubli les arts grossiers qui suffisaient à des peuples pauvres et ignorans ; tandis que le faste des riches aiguillonnait l'industrie des pauvres, que l'Europe n'avait plus assez de richesses et de superfluités pour suffire aux desirs impatiens de ses habitans, la navigation se perfectionnait. La fin du quinzième siècle avait vu Chris-

tophe Colomb découvrir l'Amérique à laquelle
1499-1500. le Florentin Americ Vespuce donna son nom; mais ce fut pendant le seizième siècle que les Européens s'approprièrent ces vastes découvertes, en formant des établissemens dans les régions les plus éloignées de leur patrie.

La découverte de l'Amérique et du passage du Cap de Bonne-Espérance, en multipliant parmi nous les métaux précieux, en nous procurant des jouissances, jusqu'alors inconnues, donnait une impulsion nouvelle à l'inquiétude générale, qui était la première cause de ce singulier événement; non-seulement, selon l'expression de Raynal, il s'est établi dans nos contrées un fanatisme jusqu'alors inconnu, celui des découvertes; non-seulement on a parcouru et on continue à parcourir tous les climats vers l'un et l'autre pôle, pour y trouver quelques continens à envahir, quelques îles à ravager, quelques peuples à dépouiller, à subjuguer, à massacrer: mais les puissances qui n'avaient pas fondé des colonies dans les pays qui produisaient des mines d'argent, d'or, de diamans, cherchaient à se procurer ces richesses, en se rendant maîtres des contrées de l'Europe où se trouvaient plus de moyens

d'échanges capables de faire affluer les tresors des Deux-Indes. 1499-1500.

Les princes s'accoutumaient à penser que tout l'art de régner était d'agrandir leurs états ; les sujets, étonnés par cette espèce d'audace et de grandeur qu'offrait la politique nouvelle, et poussés par les nouveaux besoins qu'ils éprouvaient, se trouvaient emportés par un mouvement rapide d'erreurs et de passions. Dans une position aussi nouvelle, les princes agissaient presqu'au hasard ; ils faisaient des conquêtes sans avoir examiné si elles compenseraient le prix qu'elles devaient coûter, encore moins s'ils pouvaient les conserver ; leurs intérêts, ceux de leurs alliés, ceux de leurs ennemis étaient également inconnus. Ils faisaient des alliances et s'en repentaient ; ils en faisaient d'autres qu'ils rompaient encore. Avec beaucoup de confiance en leurs forces, ils jugeaient mal de celles qu'on pouvait leur opposer, et bientôt sans ressources, ils échouaient au milieu des succès mêmes. En un mot, tout ce qu'ils faisaient, la paix, la guerre, les traités, annonçait que, mécontens de la position dans laquelle ils se trouvaient, ils n'en savaient pas choisir une qui leur convînt.

Tous les états du midi de l'Europe furent

1499-1500. occupés du sort de l'Italie. Celui qui à son empire aurait joint la conquête de ce pays, dans lequel se trouvaient les plus riches manufactures de l'Europe, semblait assuré de se rendre l'arbitre de l'Occident. Cette querelle s'agitait entre les cours de Paris, de Madrid et de Vienne; l'Angleterre était trop éloignée pour se mêler de cette contestation. Les Espagnols avaient une excellente infanterie; cet avantage fut compensé chez les Français, par leur alliance avec les Suisses.

La cour de Paris, pour s'attacher ce peuple guerrier, avait corrompu ses magistrats. En général, les Suisses n'aimaient pas les Français. La magnificence et la corruption des mœurs qui régnaient parmi les petits-maîtres de la cour de Louis XII, contrastaient avec les mœurs simples et agrestes des habitans de l'Helvétie. Le gouvernement, en se déclarant pour Louis XII, appréhendait une insurrection parmi le peuple qui conservait encore l'énergie de son ancienne vertu.

Les cours de Paris et de Vienne, voyant les Suisses dans cette irrésolution, firent souvent plaider leurs intérêts contradictoires dans les assemblées générales de la république helvétique. Le mépris que les Français témoignaient

gnaient pour la simplicité de ce peuple libre, ruina leurs prétentions ; les Suisses qui détestaient les Autrichiens, se déclarèrent en leur faveur ; alors Louis XII perdit rapidement tous ses avantages. 1499-1500.

Dès que l'Italie se vit inondée d'armées étrangères qui voulaient l'asservir, ou qui, ayant été appelées pour sa défense, se conduisaient cependant en ennemis, tous les princes et toutes les républiques de ce pays, menacés de leur ruine par leurs protecteurs et par ceux qui les attaquaient à force ouverte, songèrent séparément à leur salut, et y travaillèrent inutilement par des moyens opposés. Les uns, cédant à la nécessité, évitaient le danger présent, sans songer à l'avenir ; d'autres, se confiant dans l'art tortueux des négociations, formèrent le projet de chasser les étrangers d'Italie, en se servant habilement de leurs armes pour les perdre les uns par les autres. Bientôt, à force d'user les ressorts vermoulus de la diplomatique, on n'eut plus de règle certaine pour discerner ses amis et ses ennemis ; on plaça sa confiance au hasard. Tous les jours il fallait éviter un danger nouveau, vaincre une nouvelle difficulté, se tracer un nouveau plan de conduite. De-là les ruses, les trahisons, les fausses démarches

1499-1500. qui déshonorent la politique de ce siècle, et les révolutions aussi bisarres qu'inopinées, triste présage que les guerres d'Italie ne finiraient que par l'épuisement de toutes les puissances belligérantes, et que le prince qui poserait le dernier les armes, ne se trouverait pas dans un état moins fâcheux que les vaincus. En effet, la maison d'Autriche n'acquit pas de grands établissemens en Italie, parce que ses forces étaient redoutables, mais parce que les Français, abandonnés de leurs alliés, ne furent plus en état de lui disputer sa proie. Il arriva même que les conquêtes faites en Italie par la maison d'Autriche, ne lui furent d'aucun secours pour parvenir à la monarchie universelle qu'elle ambitionnait; elle s'affaiblit au contraire en multipliant ses ennemis.

1499-1500.

CHAPITRE XVIII.

Traité de partage du royaume de Naples, entre les cours de Paris et de Madrid.

Dans cette disposition des esprits et des affaires, le traité de Grenade, du 11 novembre 1500, dans lequel les rois de France et d'Espagne convinrent de partager ensemble le royaume de Naples, surprit l'Europe entière. Ferdinand le Catholique prétendait que ce royaume lui appartenait en qualité de successeur légitime du roi Alphonse qui n'avait pu en disposer en faveur de Ferdinando son bâtard. Cependant, dans toutes les circonstances il s'était acquitté, tant à l'égard de Ferdinando que de ses successeurs, des devoirs exigés par la parenté; il en avait même resserré les nœuds en donnant sa sœur Jeanne en mariage à Ferdinando, et sa nièce Jeanne à Ferdinand II; enfin, c'était à ses efforts que Ferdinand II avait dû ses états, dont le roi de France, Charles VIII, l'avait chassé. Depuis la mort de Ferdinand II, arrivée en 1496, Frédéric, son oncle, parvenu à la couronne, n'avait rien négligé pour se pro-

1499-1500. curer la protection de Ferdinand le Catholique. Paul Joue assure que dans le même temps il offrait à Louis XII de le reconnaître pour son souverain, et de tenir Naples comme un fief mouvant de la couronne de France; mais le sort en était jeté, il devait être dépouillé de ses états.

Ferdinand le Catholique venait de perdre le seul fils mâle qu'il avait eu d'Isabelle de Castille. Son immense succession devait échoir au fils de l'empereur Maximilien, Philippe *le* Beau, duc de Brabant, qui avait épousé l'infante Jeanne, surnommée *la Folle*, mère de Charles-Quint. La santé de la reine Isabelle s'affaiblissait sensiblement, on prévoyait que sa mort n'était pas éloignée. Ferdinand, assez jeune pour avoir des enfans mâles d'un second hymen, ne voyait pas, sans un profond chagrin, que dans cette hypothèse la monarchie espagnole, formée par lui autant par sa politique que par ses armes, allait être démembrée de son vivant. La conquête de Grenade était un inévitable sujet de guerre entre les enfans qu'il pouvait avoir et ceux de la reine Isabelle, parce que l'expulsion des rois maures ayant été l'effet des forces combinées de l'Aragon et de la Castille, il était difficile de décider à laquelle des

deux couronnes l'Andalousie devait appartenir. Dans cette situation délicate, Ferdinand, qui possédait au plus haut degré l'art de tromper ses voisins, que dans le cabinet des rois on décore du nom pompeux d'*art diplomatique*, résolùt de s'allier avec Louis XII, qui avait, avec l'empereur Maximilien, des contestations interminables au sujet de la Bourgogne; mais le traité qu'il faisait avec lui cachait, dans l'ambiguité de ses expressions, les semences d'une nouvelle guerre. 1499-1500.

La convention faite entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, se trouve en entier dans le premier tome du *Recueil des Traités faits par les rois de France*, imprimé à Paris, en 1693.

Les deux rois devaient attaquer en même temps le royaume de Naples, et le partager entre eux, après l'avoir conquis. Le roi de France devait avoir les villes de Naples, de Gaëtto, les provinces de Labour et de l'Abruzze, la moitié des revenus de la douane sur les bestiaux de l'Apulie, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem. La part du roi d'Espagne consistait dans les provinces de Calabre et d'Apulie, avec la moitié des revenus de la douane et le titre de duc de Calabre.

1499-1500. Si Louis XII eût consulté les règles de la prudence, il aurait vu, dans la réussite de ce projet, l'effroi que son ambition devait jeter parmi tous les états d'Italie. Quel prince, quelle république pouvait désormais compter sur la liberté, lorsqu'un monarque aussi puissant que le roi de France, maître de la Lombardie, de l'état de Gênes et de la moitié du royaume de Naples, pressait la péninsule par les deux bouts? Cet événement ne devait-il pas entraîner une coalition générale pour arrêter les progrès d'un monarque menaçant l'Italie entière d'un joug aussi prochain qu'inévitable? Il aurait vu encore que le traité de partage étant conçu en termes généraux, devenait une source infaillible de difficulté. On n'avait point parlé de la Capitanate, du comté de Melise, de la vallée de Benevent, de la principauté ultérieure, et de la Basilicate. Chacun des partageans pouvait prétendre qu'elles devaient entrer dans sa portion. Il eût été aisé de prévenir toutes les contestations, en se servant, pour régler les limites des deux états, du cours des rivières et du gissement des montagnes.

Guicciardini rapporte que chacun prévoyait que le concert entre les Français et les Espagnols ne serait pas de longue durée, et qu'on

1499-1506.

s'étonnait que le roi de France, qui pouvait être l'arbitre de l'Italie, eût cédé la moitié du royaume de Naples au roi d'Espagne, au lieu de l'abandonner au roi Frédéric, qui lui en aurait fait hommage.

Mais ceux qui blâmaient l'imprudence du roi Louis XII, n'étaient pas moins indignés de la mauvaise foi de Ferdinand le Catholique, qui avait employé la plus odieuse dissimulation pour tromper l'infortuné Frédéric son parent. Les partisans de la France justifiaient Louis XII, en assurant que ses forces étaient suffisantes pour remédier à tous les inconvéniens du partage fait par lui avec le roi d'Espagne. Les défenseurs de Ferdinand soutenaient, de leur côté, que, quoique les secrètes intrigues de Frédéric pour se rendre vassal du roi de France, eussent donné à Ferdinand de justes motifs pour s'emparer de ses états qu'il voulait avilir, cependant il ne s'était point déterminé par cette considération, mais par la marche générale des affaires. Louis XII faisant ses préparatifs pour envahir le royaume de Naples, il ne pouvait prendre d'autre parti que de le défendre ou de l'abandonner. Dans la première hypothèse, il embrasait l'Italie dans le temps que les Turcs attaquaient les

1499-1500. Vénitiens. Dans le second, le roi Frédéric était dépouillé, et il exposait de plus l'île de Sicile. La prudence l'autorisait donc à préférer un partage, d'autant mieux qu'il était vraisemblable que la mauvaise conduite des Français lui fournirait bientôt les moyens de s'emparer de leur portion, et qu'alors il serait libre de conserver le royaume, ou de le rendre à Frédéric et à ses enfans.

Le traité de Grenade avait été négocié avec tant de secret, que lorsque les Français pénétraient dans la Campanie sous la conduite du duc de Nemours, le roi Frédéric appelait lui-même à son secours Consalve de Cardone, et ouvrait ses portes à sa flotte, qui portait les vieilles bandes espagnoles avec lesquelles, quelques années auparavant, ce grand capitaine avait chassé Charles VIII de ces provinces.

1501-02.

CHAPITRE XIX.

Le Roi de Naples, chassé de ses Etats, se retire en France. — La guerre éclate entre les Français et les Espagnols, dans le royaume de Naples.

Les Français s'emparent rapidement de Gaëtto, de Capoue, de Naples; les Espagnols, au lieu de leur disputer ces conquêtes, se rendent maîtres de la Calabre; Frédéric, détrompé de son erreur, eut à peine le temps de se réfugier dans l'ile d'Ischia avec sa famille et ses trésors, moins pour se défendre que pour obtenir une capitulation tolérable. Abandonné par ses sujets inconstans, il aima mieux se livrer à la générosité de Louis XII que de se retirer dans les états du perfide Ferdinand. La cour de France lui donna le duché d'Anjou, dont il jouit jusqu'à sa mort; son fils, le duc de Calabre, fut pris par Consalve dans Tarento, et conduit en Espagne, où il mourut sans postérité. Ainsi s'éteignit cette branche, bâtarde de la maison d'Aragon. Sa lignée légitime monta sur le trône, dans la personne de

1501-02. Ferdinand le catholique, par une multiplication de perfidies.

Jamais il n'y eut d'accord parfait entre les Français et les Espagnols. A peine le duc de Nemours et Consalve de Cardone étaient en possession des provinces qui devaient faire leur partage, qu'une guerre sourde éclatait entre eux pour le réglement des limites. Les deux généraux ayant proposé divers moyens de conciliation, dont ils régleraient également les résultats, en vinrent aux voies de fait. On se surprit des villes en attendant les éclaircissemens demandés aux deux cours de Paris et de Madrid. Le pape, Alexandre VI, auquel les Français s'adressèrent, loin d'arrêter cet incendie, en attisait secrétement le feu, dans l'espérance que César Borgia, qui venait d'être déclaré, dans un consistoire secret, duc de Romagne, pourrait bien profiter de ces dissentions pour obtenir la couronne de Naples.

Les Florentins prenaient ouvertement le parti des Français; mais toujours en guerre avec les républiques de Sienne et de Lucques, ils étaient encore menacés de passer sous le joug de Pierre de Médicis, protégé par les Orsini, les Baglione, les Petrucci: dans cette posi-

tion, ils avaient plus besoin de la protection de Louis XII qu'ils ne pouvaient lui être utile. 1501-02.

Louis XII passa en Italie en 1502, pour être plus à portée de diriger la conduite de ses généraux à Naples. La guerre était alors commencée entre les Français et les Espagnols. Les renforts reçus par le duc de Nemours, lui donnaient une telle supériorité, qu'il s'empara de toute la Capitanate, et bientôt de tous les pays qui devaient appartenir aux Espagnols, à l'exception de quelques villes maritimes. Le grand capitaine se renferma dans Barlette, sans argent et presque sans provisions. Les Vénitiens qui craignaient que Louis XII ne réclamât un jour tous les pays démembrés de la Lombardie, ce qui les eût réduits, en Italie, à leurs lagunes, desiraient que la guerre de Naples se prolongeât. Ils envoyèrent à Barlette un grand convoi qui sauva la place. Lorsque Louis XII s'en plaignit au sénat, il répondit que la chose s'était faite à son insu, que des particuliers avaient porté leurs denrées aux Espagnols, dans l'espoir de les vendre plus avantageusement, et que le commerce étant libre entre les deux nations, leur conduite était à l'abri du reproche. Le roi ne fut pas satisfait de cette vaine excuse, mais il dissimula son

ressentiment, et revint en France dans le temps
1501-02. que sa présence était très-nécessaire en Italie; dès-lors la fortune se déclara contre les Français.

1502-03. Consalve continuant de se défendre vaillamment dans Barlette, profita de la négligence des Français pour leur enlever quelques postes qui rétablissaient sa communication avec les places dont il attendait du secours. Hugues de Cardone vint de Messine en Calabre avec huit cents hommes d'infanterie espagnole. Emmanuel de Benavida conduisit d'Espagne à Messine, et ensuite en Calabre, un corps nombreux de troupes, parmi lesquelles se trouvaient Antoine Delève, que ses talens rendirent célèbre dans la suite. Les Espagnols reprirent l'offensive; le duc de Nemours demandait des renforts au gouverneur de Milan, mais il fut obligé de garder toutes les troupes qu'il commandait, pour les opposer aux Suisses qui élevaient des prétentions sur quelques places du Milanais, et qui vinrent avec une armée de quinze mille hommes pour s'en emparer.

1503.

CHAPITRE XX.

Paix entre la France et l'Espagne. — Mort du pape Alexandre VI. — Pontificat de Jules II.

On négociait en France, en Espagne, à Rome : la paix se fit à Lyon le 5 avril 1503. Louis XII se désistait, en faveur de la princesse Claude sa fille, du royaume de Naples ; Ferdinand, de son côté, abandonnait l'Apulie et la Calabre à Charles de Luxembourg, fils de l'archiduc Philippe le Beau, son gendre. On convint en même temps que les choses seraient rétablies comme elles étaient avant la naissance des hostilités, que le roi de France nommerait un vice-roi pour la partie du royaume échue en partage à sa fille, et que l'archiduc en userait de même pour les provinces que la cour d'Espagne cédait à Charles ; enfin on réglait que si le mariage arrêté entre Charles d'Autriche et Claude de France n'avait pas lieu, par la mort de l'un ou de l'autre, le différend au sujet des limites serait décidé par des arbitres. Malgré ce traité, Gonsalve de Cardone, dont les forces étaient

1503. alors supérieures à celles des Français, continuait les hostilités, feignant d'ignorer ce qui s'était passé à Lyon. Les Français sont entièrement défaits, le 28 avril 1503, à Cérignola en Apulie. Naples, Capoue, Averse, ouvrent les portes aux Espagnols, ils forcent les châteaux qui défendent le port de Naples. Il ne restait aux Français que la ville de Gaëtto, dans laquelle ils se maintinrent jusqu'au commencement de l'année suivante: ce fut dans cette guerre qu'on inventa une nouvelle manière d'exterminer les hommes. Le général espagnol, Pierre de Navarre, soldat de fortune, imagina les mines dont les Français éprouvèrent les premiers effets.

Le pape Alexandre VI était mort le 18 août 1503. Presque tous les auteurs italiens qui ont écrit dans le seizième siècle, s'accordent à rapporter que ce pontife mourut du poison qu'il avait destiné, dans un festin, à plusieurs cardinaux, dont il voulait hériter, digne fin de son abominable vie. On ajoute que César Borgia fut empoisonné dans la même occasion, mais que la force de son tempérament et l'efficacité des contre-poisons pris à propos, lui sauvèrent la vie. Voltaire, dans sa *Dissertation sur la mort d'Henri IV*, et dans son *Essai*

sur l'Histoire générale, donne quelques raisons de douter de ce fait. Il est difficile qu'elles l'emportent sur le témoignage du cardinal Bembo, de Guicciardini, de Paul Jove, de Thomasi et d'une foule de contemporains, qui s'accordent dans cette accusation, et qui nomment l'espèce de poison dont on se servit; il s'appelait *cantarella*. 1503.

En vain Voltaire oppose le *Journal de la maison Borgia*, dans lequel on lit qu'Alexandre VI, âgé de soixante et douze ans, fut attaqué d'une fièvre tierce, qui bientôt devint continue et mortelle. Il est tout simple que les héritiers d'Alexandre VI aient caché, autant qu'il était en eux, la cause de la mort de ce pontife, qui déshonorait sa mémoire. Machiavel assure que les mesures de César Borgia, duc de Romagne, étaient si bien prises, qu'il devait rester maître de Rome et de tout l'état ecclésiastique après la mort de son père, mais qu'il ne pouvait pas prévoir qu'il serait lui-même aux portes du tombeau lorsque son père y descendrait. César Borgia fut traité comme il avait traité les autres. Consalve, auquel il se confia, le fit conduire prisonnier en Espagne; les villes dont il s'était emparé dans la Romagne, chassèrent ses officiers; quelques-unes se donnèrent au sénat

de Venise. Louis XII lui ôta son duché de Va-
1503. lentinois. Echappé de sa prison en Espagne, il se réfugia auprès du roi de Navarre, dont il avait épousé la sœur. Son humeur turbulente l'accompagna dans cette retraite. Il conseilla à son beau-frère de déposséder les vassaux de la couronne de Navarre, comme il avait autrefois dépossédé les vassaux du saint-siége, et par cette conduite, il fut la première cause des mécontentemens qui éclatèrent quelque temps après dans la Navarre, troubles dont Ferdinand le Catholique profita pour s'emparer de cette monarchie. César Borgia, devenu général des troupes navarroises contre les Castillans, finit, dans une bataille, une vie qu'il devait perdre par la main du bourreau.

Louis XII avait alors une flotte dans le port de Gaëtto; il voulait placer sur le saint-siége le cardinal d'Amboise son premier ministre, ce qui eût été un coup décisif pour la réussite de ses projets en Italie. Dans cette vue, la flotte française vint s'emparer des bouches du Tibre, tandis qu'une petite armée, aux ordres du duc de Mantoue, bloquait la ville de Rome. Les cardinaux italiens persuadèrent à d'Amboise d'éloigner cette armée, afin que son élection en parût plus libre et fût plus

valide.

valide. Il s'écarta, alors le conclave choisit
François Todeschini, archevêque de Sienne, 1503.
qui ne siégea que vingt-sept jours. Il eut pour successeur le cardinal Julien de la Rouere, Jules II, prélat qui déploya sur le trône paisible de l'église les vertus guerrières qui distinguaient les anciens Romains. Les premières années de son pontificat furent employées à réunir au domaine ecclésiastique toutes les places de la Romagne. Bientôt il fait reconnaître sa souveraineté dans Pérouse, gouvernée par les Baglioni, et dans Bologne qui obéissait aux Bentivoglio. Il ne lui restait plus pour régner sur un état contigu, de l'une à l'autre mer, des frontières de Naples au lac de Comachio, que de conquérir Rimini, Faenza, Ravenne et Cervia, dont les Vénitiens étaient maîtres. Jules ne pouvait tenter cette entreprise avec les seules forces du saint-siége, trop inférieures à celles du sénat, il eut recours aux ressources de l'intrigue. Elles furent employées avec une telle finesse, que l'Europe entière s'arma en sa faveur, et que lorsqu'il eut obtenu ce qu'il desirait, il sut brouiller ensemble les souverains qui lui avaient rendu ce service, garder ses

1503. conquêtes et tourner les armes des uns contre les autres.

CHAPITRE XXI.

Traité de Blois. — Mort d'Isabelle de Castille.

Louis XII, convaincu trop tard qu'il avait
1504. été le jouet de la cour d'Espagne, se préparait à rentrer à force ouverte dans le royaume de Naples ; il craignait que pendant cette expédition le roi de Germanie, Maximilien et son fils, Philippe le Beau, ne renouvelassent leurs prétentions sur la Bourgogne : pour se mettre en repos de ce côté, il promet, par le traité de Blois, sa fille aînée, la princesse Claude, au duc de Luxembourg, qui, sous le nom de Charles-Quint, se rendit dans la suite si redoutable à la France et à l'Italie. Il n'avait alors que quatre ans. La Bourgogne, la Bretagne, la Lombardie et l'état de Gênes devaient faire la dot de cette princesse, dans le cas où le roi mourût sans enfans mâles.

On ne peut excuser un traité si extraordinaire, dit Voltaire à ce sujet, qu'en suppo-

sant que le cardinal d'Amboise n'avait pas intention de le tenir, et que Ferdinand avait accoutumé le monarque français à l'artifice ; 1504.
mais quel artifice ! quelle infamie ! on est réduit à imputer au bon Louis XII l'imbécillité ou la fraude. »

Je réponds à Voltaire, qu'assurément le cardinal d'Amboise était très-décidé à ne jamais exécuter le traité de Blois ; toute sa conduite prouve assez cette vérité ; mais il ne s'ensuit pas que Louis XII fût un sot ou un fripon. La doctrine de Machiavel, sur la politique, était alors la boussole qui conduisait les monarques dans l'administration de leurs états. La ruse, ou plutôt la perfidie dans les négociations, était regardée comme le ressort ordinaire faisant marcher les affaires. Louis XII, franc et loyal dans le gouvernement intérieur de la France, pourvu toutefois que son autorité ne fût pas blessée, employait, comme les autres potentats, la dissimulation et la fraude dans ses relations avec les princes étrangers. S'il fut trompé par ses voisins, ce n'est pas qu'il traitait avec franchise, mais parce que le cardinal d'Amboise n'était pas aussi fin que le cardinal Ximenès, parce qu'il avait

affaire à des adversaires auxquels les détours
1504. de la fourberie étaient plus familiers.

A peine le traité de Blois était signé, qu'on apprit à Paris la mort d'Isabelle de Castille. Cet événement changeait la politique des principales cours de l'Europe. A cette nouvelle l'archiduc, Philippe le Beau et Jeanne son épouse, prennent dans Bruxelles le titre de rois de Castille. Pour éviter cet événement qui morcelait la monarchie espagnole, le conseil de Madrid avait déterminé Isabelle à faire un testament dans lequel elle appelait à la couronne Charles d'Autriche, duc de Luxembourg, fils de Philippe le Beau, et laissait la régence à Ferdinand.

Quelques historiens ont soupçonné que ce
1504-08. testament était supposé, parce qu'il paraît assez peu vraisemblable qu'Isabelle, qui devait connaître parfaitement Ferdinand, lui eût confié un pouvoir dont il pouvait abuser pour détruire celui de ses enfans. Au surplus, Ferdinand fut reconnu en qualité de régent pendant la minorité de son petit-fils. De nouvelles négociations s'ouvrent entre la cour de Paris et celle de Madrid. Louis XII accorde en mariage à Ferdinand, sa nièce, Germaine de Foix, avec le royaume de Naples pour dot; il ne

fut plus question de l'expédition d'Italie. Ferdinand s'empressa d'autant plus à conclure cet hymen, que Germaine avait des droits au royaume de Navarre, qu'il se proposait de faire valoir. 1504-08.

Par une clause du traité de Blois, il était stipulé que si Louis XII rompait le mariage de sa fille aînée avec Charles d'Autriche, Maximilien aurait en dédommagement, la Bourgogne, le Milanais et le comté d'Asti; et que si la rupture venait de Maximilien, ce prince perdrait les prétentions de sa maison sur la Bourgogne, l'Artois, le Charolais, et quelques autres fiefs. Louis XII craignait les reproches auxquels l'exposait la violation de sa promesse; il prit le parti de faire décider, par les états généraux tenus en 1506, qu'il n'avait pas eu le droit de la donner.

1504-08.

CHAPITRE XXII.

Expédition de Louis XII à Gênes. — Entrevue des Rois de France et d'Espagne dans Savone. — Expédition de Maximilien en Italie.

Ce n'était pas seulement en France que le traité de Blois trouvait des improbateurs. L'état de Gênes se gouvernait démocratiquement, quoique Louis XII en fût le magistrat suprême. Les Génois, apprenant que le conseil de Paris les donnait à une autre puissance, prennent les armes pour défendre leur liberté ; ils créèrent d'abord huit tribuns du peuple, auxquels toutes les parties de l'administration publique furent provisoirement confiées. Ayant ensuite cassé les officiers nommés par le roi de France, ils élurent pour doge un manufacturier, nommé Paul *Nuovi*. Louis XII rentrait alors en Italie, à la tête d'une forte armée. Le traité de Blois était encore le principe de cette expédition. Ce prince, très-offensé de la conduite équivoque tenue à son égard par le sénat de Venise, dans la dernière guerre d'Italie, méditait d'en tirer ven-

geance. Le pape, profitant de cette disposition, avait fait insérer dans le traité de Blois plusieurs articles secrets, dont l'exécution aurait presque anéanti la république de Venise. Ils furent l'objet de la ligue de Cambrai, dont je parlerai bientôt. Le pape, le roi de France et le roi de Germanie, unissant leurs intérêts et leurs armes, devaient s'emparer de Ravenne, de Cervia, de Faenza, d'Imola, de Rimini, de Césène, qui devaient demeurer au pape; du Bressan, du Crémasque, du Crémonais, du Bergamasque et de la Ghiera d'Adda, que le roi de France réunissait à la Lombardie, et du Véronais, du Vicentin, du Padouan, du Trévisan et du Frioul, que le roi de Germanie ajoutait au Tyrol. 1504-08.

Depuis cette convention, Louis XII, entièrement livré à Jules II, avait ordonné au gouverneur de Milan d'employer les troupes sous ses ordres à réduire à l'obéissance, du saint-siége quelques villes de la Romagne qui méconnaissaient l'autorité temporelle des papes. Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, et Jean Baglione, seigneur de Pérouse, firent peu de résistance. Le pape reçut ces deux villes de la main des Français. L'armée française s'assemblait en Dauphiné. Louis XII apprit, lorsqu'il

——— entrait dans les vallées des Alpes, que le roi de
1504-08. Germanie n'avait fait aucune disposition pour pénétrer en Italie, et que le pape s'était accommodé avec les Vénitiens, moyennant la cession de quelques-unes des places qu'il réclamait. Il prit la route de Gênes. La ville fut obligée de se rendre à discrétion. Le vainqueur usa modérément de sa victoire; cependant la prédilection que les Génois avaient montrée jusqu'alors pour la France, était irrévocablement éteinte, et bientôt, abjurant la domination française, ils se remirent en liberté, sous la conduite du célèbre *Doria*.

De Gênes, Louis XII se rendit à Milan, où tous les états de la péninsule lui envoyèrent leurs ambassadeurs pour le féliciter de ses succès. Une jalouse inquiétude conduisait, dans le même temps, Ferdinand le Catholique dans la péninsule. Il avait conçu de violens soupçons contre la fidélité de Gonsalve de Cardone, qui gouvernait les Deux-Siciles avec une autorité absolue. Craignant, ou feignant de craindre que le grand capitaine, qui disait hautement que la toile d'honneur doit être légérement tissue, ne voulût placer cette couronne sur sa tête, il était venu en prendre lui-même le gouvernement. Il apprit, en Italie, la mort de son gendre, l'ar-

chiduc Philippe le Beau. Cet événement l'obligeait de repasser en Espagne. Il partit de Naples le 4 juin 1507, après y avoir fait un séjour d'environ sept mois, conduisant avec lui le grand capitaine, auquel il témoigna beaucoup d'égards pendant la route, et qu'il relégua dans ses terres aussitôt qu'il fut parvenu à Barcelone. 1504-08.

Le roi de France et le roi d'Espagne eurent, dans Savone, des conférences qui durèrent plusieurs jours ; ils se donnèrent tant de signes d'amitié, qu'on ne douta pas qu'ils n'eussent pris ensemble de nouveaux engagemens relatifs aux affaires générales d'Italie.

L'auteur de l'*Histoire de la République de Venise*, imprimée à Paris en 1766, pense que dans cette entrevue la ligue contre les Vénitiens fut résolue entre les deux monarques, mais que des motifs particuliers en firent renvoyer l'exécution à un autre temps. Les contemporains ne parlent pas de ce traité. Ce fut peut-être un projet mis en avant par deux monarques qui cherchaient, l'un et l'autre, à se tromper, et dont les feintes démonstrations d'amitié cachaient à peine les véritables sentimens.

Arrivé en Espagne, Ferdinand se fait pro-

1504-08. clamer de nouveau régent de Castille pendant la minorité de son petit-fils. Tandis que Louis XII était déclaré, par les états de Flandre, régent des Pays-Bas, et tuteur de Charles, qui fut Charles-Quint, Maximilien, aïeul paternel de ce jeune prince, prétendait qu'on ne pouvait, sans injustice, lui refuser la régence des Pays-Bas et de la Castille. Il avait résolu, pour se venger de l'affront qui lui était fait, de déclarer la guerre à la France. Ce fut l'objet d'une diète que ce prince tint à Constance, pour y discuter les intérêts de l'Allemagne et de l'Italie. Le pape, les Vénitiens, les Florentins, et presque tous les états de la péninsule, avaient envoyé des ambassadeurs à cette diète: Louis XII ne négligea pas de s'y faire représenter en qualité de duc de Milan.

Quelques écrivains espagnols du seizième siècle, assurent que Maximilien, dans la vue d'expulser les Français de la Lombardie, offrait à Ferdinand le Catholique, le titre d'empereur d'Italie, et une armée pour le mettre en possession de cette dignité. Ferdinand, connaissait la nullité absolue de Maximilien, il n'avait garde de compter sur ses promesses; d'ailleurs, se flattant alors d'avoir des enfans mâles de son second mariage avec Germaine de Foix, il re-

gardait Maximilien comme celui de ses ennemis
dont il avait le plus à se défier. La diète de 1504-08
Constance ne prit pas les résolutions auxquelles Maximilien s'attendait ; il n'obtint qu'un corps de douze mille hommes, entretenus pour six mois ; ils devaient l'accompagner dans le voyage qu'il se proposait de faire à Rome pour y recevoir la couronne impériale.

Avec ce faible secours et les troupes qu'il avait tirées de l'Autriche, Maximilien essaie de pénétrer dans la Lombardie. Il demande passage aux Vénitiens, en les assurant que son voyage n'avait pour objet que la cérémonie de son couronnement ; ces républicains, de concert avec d'Amboise, gouverneur de Milan, lui répondent qu'il peut traverser le territoire de Venise et celui de la Lombardie, pourvu qu'il ne soit accompagné que d'une simple escorte. Cependant les troupes allemandes s'avancent jusqu'à Vérone ; elle sont forcées à la retraite. Le pape Jules II fait dire à Maximilien, qu'il lui accorde le titre d'empereur, sans qu'il se donne la peine de venir le chercher à Rome ; depuis lors, ce prince se qualifia d'empereur romain *élu*, titre que ses successeurs ont toujours pris à leur avénement à la couronne germanique.

1504-08. Maximilien avait conçu contre le sénat de Venise, le plus violent dépit. Arrivé à Trente, il fait citer le doge Léonard Loredani et le sénat, à comparaître devant lui pour rendre compte de leur conduite. Personne ne s'était rendu à cette sommation, les Vénitiens furent mis au ban de l'empire par une sentence du conseil aulique, donnée en 1508, (1) Cet événement, qui fut une des causes de la singulière ligue de Cambrai, paraît n'avoir pas été connu de l'abbé Dubos, qui n'en parle pas dans son excellente histoire de cette guerre. Les troupes allemandes, pour mettre à exécution le rescrit impérial, entrent sur les terres de la république; elles sont défaites par le comte Alviano, général des Vénitiens, auxquels le gouverneur de Milan avait envoyé un corps de gendarmerie française. Les Vénitiens s'emparent de Trieste, de Capo, d'Istria et de quelques autres places dans l'Istrie. Le maréchal Trivulce qui commandait les Français, se serait même rendu maître de Trente, si Louis XII ne lui avait défendu de pousser plus

(1) *Abrég. chron. de l'Histoire de l'Empire*, par Pfeffel, tom. II.

avant ses avantages. Les Vénitiens de leur côté, 1508.
sans consulter le roi de France, font avec l'empereur une trêve de trois ans, durant laquelle ils gardent leurs conquêtes.

CHAPITRE XXIII.

Ligue de Cambrai contre Venise. — Les Français commencent les hostilités.

Ce fut dans ces circonstances que, par un entier renversement de tous les principes de la bonne foi et de l'honneur qui devraient conduire les hommes, fut signée l'inconcevable ligue de Cambrai, dans laquelle presque tous les potentats de l'Europe se réunissaient pour détruire une république regardée jusqu'alors comme le bouclier de l'Italie contre les entreprises des Ottomans.

On a plusieurs fois observé que presque tous les états du midi de l'Europe avaient quelque chose à revendiquer de la république vénitienne, accrue, comme toutes les autres puissances, aux dépens de ses voisins. Jules II, le principal moteur de ce traité, voulait rentrer dans les villes de Faenza, de Rimini, de

Césène de Ravenne, et dans quelques cantons
1508. des duchés de Ferrare et d'Urbin, dont les Vénitiens s'étaient emparés après la mort d'Alexandre VI. Ferdinand le Catholique voulait reprendre les villes maritimes de la Capitanate et de la terre de Bari, engagées aux Vénitiens en reconnaissance des services qu'ils avaient rendus à la maison d'Aragon contre le roi de France, Charles VIII. Le roi de Hongrie, en faisant la guerre aux Vénitiens, espérait de conquérir une partie de la Dalmatie démembrée de ce royaume. Le Frioul et la Marche trevisane étaient à la bienséance du roi de Germanie. Le duc de Savoie entrait dans la coalition, parce qu'il était allié, par les femmes, à la maison de Lusignan, qui n'existait plus. Il réclamait l'île de Chypre que les Vénitiens possédaient, après en avoir chassé Catherine Cornaro leur concitoyenne, veuve du dernier roi de Chypre, Jacques II. Le duc de Modène voulait rentrer dans la Polésine de Rovigo; les Florentins réclamaient aussi quelque territoire.

La bonne politique, autant que l'équité, défendaient à Louis XII d'entrer dans cette conjuration générale. Non-seulement les Vénitiens étaient ses alliés; mais en s'unissant étroitement avec eux, il assurait la tranquillité de

l'Italie. On se servit, pour le déterminer, de l'art cauteleux des négociations, dont jamais 1508.
on ne fit tant d'usage que dans le seizième siècle. Il importait au roi de France que Maximilien se désistât des droits qui lui avaient été assurés par le traité de Blois; la haine de ce prince contre les Vénitiens, le poussait non-seulement à promettre cette renonciation, mais à consentir que l'investiture qu'il avait donnée du duché de Milan, passât, au défaut d'héritiers mâles de Louis XII, au comte d'Angoulême, qui fut depuis François Ier, si la cour de France adhérait à la ligue contre les Vénitiens. A cette condition, le cardinal d'Amboise signa le 10 décembre, avec Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-bas, le traité de Cambrai. On donna encore à Maximilien cent mille écus pour le mettre en état de marcher vers les Alpes.

Les excommunications, plus méprisées à Venise qu'ailleurs, furent la déclaration de 1509.
guerre de la cour pontificale. Louis XII entra en Italie avec son armée, au commencement d'Avril. Un héraut fut envoyé de sa part aux Vénitiens, pour leur déclarer la guerre. Ce héraut se rendit à Crémone, où le commandant lui donna un trompette pour le conduire

1509. à Venise. Introduit dans l'assemblée du collége, il parla en ces termes : « Je vous déclare la guerre au nom de Louis mon roi, à vous prince, et à vous Vénitiens, comme étant ravisseurs perfides du domaine étranger. Il vient lui-même reprendre à main armée ce que vous avez envahi, et que vous retenez avec injustice ». Le doge lui répondit : « Français, la république ne possède rien injustement ni en Italie, ni ailleurs ; elle n'a jamais manqué de foi à personne ; dites de notre part à votre roi, que nous soutiendrons la guerre que vous nous déclarez, et que le ciel punira les Français du crime qu'ils commettent en violant les traités qu'ils avaient fait avec nous. »

Les Vénitiens campaient à Ponte-Vico sur l'Oglio, lorsque Charles d'Amboise, gouverneur de Milan, et le maréchal Trivulce entreprirent de passer l'Adda, pour étendre les contributions dans le Crémonais et le Bergamasque ; ils investirent le fort de Trevi, dont la garnison fut faite prisonnière. Une tentative sur Caravaggio ne fut pas aussi heureuse ; mais le marquis de Mantoue s'empara de Casal-Major, et allait prendre Azola, lorsque le comte Alviano, arrivant avec des forces supérieures, le força à la retraite.

Jules

Jules, en apprenant que les hostilités étaient commencées en Lombardie, envoyait ses troupes, 1509.
sous la conduite du duc d'Urbin son neveu, sur le territoire de Faenza; il soumet quelques petites places.

Pendant ces légères hostilités, l'armée vénitienne achevait de se former à la gauche de l'Oglio, tandis que les Français se rassemblaient auprès de Milan. Les deux armées marchèrent bientôt l'une sur l'autre; les Vénitiens ayant passé l'Oglio, reprirent la forteresse de Trevi. Le sénat avait ordonné aux généraux de se conduire avec beaucoup de circonspection, et de n'engager d'action décisive qu'à la dernière extrémité; en conséquence, le comte de Pétigliano, commandant en chef, s'était retranché sur une hauteur. Les Français, après avoir passé l'Adda à Cassano, occupaient la plaine; ils firent en vain, pendant quatre jours, tous leurs efforts pour attirer les Vénitiens au combat. On conseillait à Louis XII de ne pas s'engager plus avant, et d'attendre que l'arrivée de l'armée allemande, sur les bords de l'Adige, obligeât les Vénitiens à diviser leurs forces. On lui représentait qu'il avait affaire à des hommes dont l'extrême sagesse exigeait, de sa part, de grandes précautions. Il répondit : *Je leur don-*

nerai tant de fous à gouverner, qu'avec leur
1509. *sagesse ils n'en pourront pas venir à bout.*

L'armée française se porta sur Rivoltella et emporta cette place d'assaut. Le comte de Petigliano fit une marche en avant, et occupa, à cinq cents pas de l'ennemi, un camp aussi avantageux que le premier. Louis XII désespérant d'attirer les Vénitiens dans la plaine, marche le long de l'Adda pour se saisir de Pandino, et couper aux Vénitiens la communication de Creme et de Crémone, d'où venaient leurs subsistances. Ce procédé jeta de la division parmi les généraux Vénitiens. Alviano voulait qu'on attaquât les Français dans leur marche, Petigliano s'y opposait; il observait que le plan suivi jusqu'alors, de fatiguer les Français et d'éviter un engagement général, était, non-seulement le plus conforme aux ordres du sénat, mais le plus avantageux en lui-même, qu'on vaincrait plus aisément les Français en temporisant qu'à force ouverte; l'avis d'Alviano l'emporta. Le comte de Petigliano, obligé de marcher en avant, partage son armée en quatre corps, prend le commandement de l'avant-garde, donne la conduite de l'arrière-garde à Alviano, et suit la marche de l'armée française, n'étant séparé d'elle que par un large

fossé plein d'eau bourbeuse. Il voulait arriver à Pandino avant l'ennemi, et se retrancher sous le canon de cette place (1). Les deux armées se trouvaient à si peu de distance l'une de l'autre, qu'elles se canonnaient mutuellement dans leur marche. Les Vénitiens avaient de l'avance sur les Français, l'avant-garde de ceux-ci était à la hauteur de l'arrière-garde de ceux-là. Les généraux français profitèrent de ce moment pour engager la bataille, ils détachèrent un corps de cavalerie pour attaquer l'arrière-garde des Vénitiens. 1509.

CHAPITRE XXIV.

Bataille d'Aignadel.

ALVIANO, qui la commandait, leur présenta un grand front d'infanterie pour les arrêter au passage du fossé, et fit avertir le général qu'il était attaqué, en le priant de le soutenir. Il reçut ordre de continuer sa marche dans le meilleur ordre qu'il pourrait; mais Alviano,

(1) *Histoire de la République de Venise*, tom. VIII.

1509. qui ne voulait pas perdre l'occasion de se signaler, au lieu d'exécuter cet ordre, fit avancer de nouveaux bataillons contre la cavalerie française, pointa contre elle six pièces de canon, et culbuta un grand nombre d'ennemis dans le fossé. Louis XII, averti de la déroute de son avant-garde, marche à grands pas à son secours avec une partie de son corps de bataille; sa présence fait disparaître toutes les difficultés. Les Français franchissent le fossé et se jettent avec fureur au milieu des bataillons vénitiens; ils perdirent huit cents hommes dans ce premier choc.

Les deux corps intermédiaires de l'armée de Venise s'étaient joints à l'arrière-garde pour soutenir l'effort des Français; le comte de Petigliano y accourut lui-même pour réparer, s'il en était temps encore, la faute d'Alviano; mais l'impétuosité de la gendarmerie française rompait tous les obstacles. Alviano, blessé, fut fait prisonnier, après s'être défendu vaillamment. L'infanterie vénitienne, enfoncée de toute part, prit la fuite; Petigliano ne songea plus qu'à réunir les restes de son corps de bataille à son avant-garde, qui n'avait pas pris part à l'action. Il fit péniblement sa retraite, abandonnant sur le champ de bataille, ses bagages, son

artillerie, et huit mille morts. Le combat se donna le 14 mai, près du village d'Agnadel; il est connu en Italie, sous le nom de *journée de Ghiera d'Adda*, et en France, sous celui de *bataille d'Agnadel*. 1509.

Ce combat fut encore moins funeste aux Vénitiens en lui-même que par ses suites. La terreur et le découragement occasionnaient dans leurs troupes une désertion qui acheva d'anéantir leur armée; le général Petigliano s'était replié sur Caravaggio, Louis XII s'y porte rapidement, la ville est forcée d'ouvrir ses portes, toute la Ghiera d'Adda subit le joug des Français; ils s'emparent de Creme, de Crémone, de Brescia, de Peschiera et de tous les pays qui avaient fait partie du duché de Milan.

Tout annonçait la prochaine destruction de la république: les troupes du pape avaient enlevé les villes qu'elle possédait dans la Romagne, à la reserve du château de Ravenne et de quelques forteresses. Le duc de Modène s'était emparé de la Polesine de Rovigo; le marquis de Mantoue avait repris Azola et Lunato, que Jean-François de Gonsague avait été forcé d'abandonner au sénat depuis près d'un siècle. Un corps de troupes allemandes était entré dans les places de l'Istrie et du Frioul, conquises par

les Vénitiens l'année précédente. L'évêque de
1509. Trente avait chassé les Vénitiens de tous les châteaux qu'ils possédaient dans le Trentin. Il ne leur restait plus que les pays situés entre le Lizonto, les montagnes du Trentin et l'Adige. Un peu de concert entre les assaillans les réduisait à leurs lagunes; mais la plupart des potentats, unis contre Venise, n'avaient aucune confiance les uns aux autres. C'étaient des ennemis qui avaient suspendu leurs querelles pour saisir une proie qui ne pouvait leur résister, sauf à se battre ensemble quand il faudrait la partager. L'impudeur avec laquelle Alexandre VI s'était joué des sermens qui le liaient à Charles VIII, avertissait Louis XII du traitement qu'il devait attendre de Jules II. Ce prince pouvait-il ne pas prévoir que s'il cessait d'intimider les ennemis et d'inspirer, par la vigueur de ses entreprises, un enthousiasme continuel à ses alliés, les uns et les autres changeraient de vues, de projets, d'engagemens, à chaque circonstance favorable ou désavantageuse aux armées françaises? et qu'au premier revers, cette cupidité qui armait tant de puissances contre Venise, conduirait leurs efforts à chasser les Français d'Italie. Le seul moyen d'éviter ce résultat, était de saisir vivement l'avantage que

la journée d'Agnadel donnait aux armes françaises, et de poursuivre les Vénitiens jusqu'au bord de la mer; alors tous les efforts pour dissoudre la ligue devenaient inutiles. Louis était l'arbitre de l'Italie, en remettant à chacune des puissances les pays réclamés par elle. 1509.

Au lieu de ce parti de vigueur, Louis XII prenant, à l'exemple de Charles VIII, moins de mesures pour conserver qu'il n'avait mis de promptitude à conquérir, était revenu en France. Les Vénitiens se déterminèrent à remettre, d'eux-mêmes, au pape et au roi d'Espagne les pays qu'on réclamait; le sénat abandonnait tout d'un coup les conquêtes de plusieurs siècles, pour se réduire presque aux pays qui lui avaient servi de berceau; mais par cette politique, il détruisait la ligue de Cambrai, en semant la discorde parmi les confédérés. Il restait à Venise le trésor de Saint-Marc, avec lequel le sénat était assuré de lever des troupes.

A peine le roi de France avait repassé les Alpes, que la guerre ne se poursuivait plus avec la même activité. Le pape et le roi d'Espagne ayant obtenu ce qu'ils demandaient, traitaient presque publiquement avec les Vénitiens. Maximilien, qui commandait l'armée

combinée, allemande et française, ayant voulu
1509. tenter le siége de Padoue, échoua dans cette entreprise. Le comte de Petigliano, enfermé dans la place, se défendit avec tant de valeur pendant six semaines, que Maximilien, contraint de ramener en Allemagne les débris de son armée, offrit aux Vénitiens une trève de quelques mois, qu'ils eurent le courage de refuser.

Les Vénitiens profitent de l'hiver pour réparer les malheurs de la campagne. Les châteaux d'Asti, de Montfélice, de Cittadella, de Montagnana, de Colonia, de Bassano, se rendent à eux sans résistance. Vicence est enlevée de vive-force, à l'aide des habitans qui favorisaient l'armée vénitienne, par haine envers les Allemands; on chasse les Allemands de Feltri, de Belluno et de plusieurs autres places du Frioul.

Pendant ces expéditions, le sénat de Venise négociait avec la cour de Rome. C'était d'abord avec mystère, et les envoyés de Venise n'avaient aucun caractère public; le pape déclara bientôt qu'il était résolu d'admettre les ambassadeurs vénitiens, parce que l'église ne refusait jamais miséricorde à ses enfans les plus coupables. En vain les ambassadeurs de Louis XII

et de Maximilien opposaient les engagemens pris au congrès de Cambrai, le pape avait pris son parti. 1509.

CHAPITRE XXV.

Le Pape se réconcilie avec les Vénitiens. — Portrait de Jules II.

Les censures prononcées contre les Vénitiens furent levées dans les premiers jours de 1510. Les contestations entre Maximilien et Ferdinand le Catholique, au sujet de l'administration du jeune Charles d'Autriche, s'étaient renouvelées. Louis XII fut choisi pour arbitre et ne rapprocha qu'avec beaucoup de peine leurs prétentions contradictoires. Il adjugea l'administration de la Castille à Ferdinand, à condition qu'il fournirait à Maximilien des secours d'hommes et d'argent pour achever la guerre d'Italie; mais le roi d'Espagne ne tint aucune de ses promesses. Tout le poids de la guerre tombait alors sur les rois de France et de Germanie. 1510.

Maximilien tenait la diète d'Augsbourg, à laquelle il demandait de l'argent et une ar-

mée ; mais le pape avait persuadé aux princes
1510. allemands de suspendre leurs délibérations à cet effet, jusqu'à ce qu'on eût examiné si les moyens de paix, proposés par les Vénitiens, pouvaient être admis. Maximilien désespéré de ces lenteurs, pressait Louis XII de passer en Italie, en lui offrant de lui abandonner Vicence, Trevise et Padoue, s'il parvenait à les soumettre. Louis XII qui ne voulait pas porter seul le fardeau de la guerre, opposait à ce prince les articles du traité de Cambrai, qui ne l'obligeait de s'avancer que conjointement avec les autres confédérés. Henri VII, roi d'Angleterre, venait de mourir : on n'ignorait pas à Paris que la cour pontificale intriguait sourdement à Londres pour déterminer le jeune Henri VIII à déclarer la guerre à la France. Enfin, on sut bientôt que le pape, abandonnant ouvertement la ligue, venait de faire une alliance avec les Vénitiens, le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne et les Suisses, mécontens de ce que le roi de France leur avait refusé, avec trop de hauteur, l'augmentation de traitement qu'ils demandaient. Cette nouvelle combinaison politique fut appelée *la Sainte-Union*, parce que le pape en était le

chef. Elle transporta bientôt sur la France l'orage qui écrasait Venise. 1510.

Le moteur de ces variations était Jules II, un des hommes les plus extraordinaires qui jamais eût porté la tiare. Ce pontife amoureux de tous les arts, qui eut le courage de jeter les fondemens de la basilique de Saint-Pierre, sans pouvoir se flatter d'élever cet édifice, avait formé le hardi dessein de chasser tous les étrangers d'Italie, Français, Allemands, Espagnols, et de faire de cette péninsule un corps politique dont le pape eût été le chef. Les écrivains attachés à Louis XII, répètent, jusqu'à satiété, que ce pontife n'avait ni mœurs, ni probité; mais il faut convenir que s'il était un malhonnête homme, il possédait, au plus haut degré, les qualités d'un homme d'état. Pratiquant avec succès la maxime tant recommandée dans la suite par le cardinal de Richelieu, de négocier sans cesse, il fit servir à ses desseins ses amis et ses ennemis. Cependant il ne redoutait pas les hasards des combats. Guerrier infatigable, on le vit, à l'âge de soixante et dix ans, prendre, de ses mains décrépites, la pelle et la bêche, fouiller la terre, ouvrir, pousser les tranchées, et quand elles étaient praticables, se revêtir de la cuirasse

pour monter des premiers aux assauts. Son
1510. caractère semblait être un mélange de hauteur et de dextérité, de fermeté et de souplesse. Ses vues *di cacciare i barbari d'Italia*, ne pouvaient être remplies que successivement; mais au préalable il voulait se mettre en possession des cantons de la Romagne, du patrimoine de Saint-Pierre et de la campagne de Rome, qui avaient des seigneurs particuliers. Pour réaliser ces conquêtes, il avait besoin des Français; de-là les marques d'attachement par lui prodiguées à Louis XII. On assure qu'il dit un jour aux ambassadeurs d'Espagne et de Venise, qui se plaignaient de sa partialité en faveur de la cour de France : Mon but est d'endormir cette couronne afin de la prendre au dépourvu. N'ayant pas des forces suffisantes pour attaquer les villes de la Romagne, dont les Vénitiens s'étaient emparés, il a l'art d'armer toute l'Europe contre cette république, et de la forcer, par cet appareil de guerre, à remettre ces places au saint-siége.

Alors ce pontife ne ménagea plus les Français. Une nouvelle ligue attire sur la France les armes de toutes les puissances qui environnaient cet empire. Louis XII est forcé d'évacuer l'Italie. La mort arrêta Jules II, lorsqu'il préparait

ses batteries contre les Espagnols. « Les Aragonais, lui disait un jour le cardinal Grimani, au rapport de Muratori, règnent pourtant encore sur les états de Naples. Je ne le sais que trop, répondit vivement le pontife, mais patience, ajoutait-il, en menaçant du bâton sur lequel il était courbé, les Napolitains auront bientôt un autre maître. » 1510.

Si Jules II voulait ajouter le royaume de Naples aux états du saint-siége, ce projet mûrissait dans le silence, à l'époque où, réconcilié avec les Vénitiens, il se décidait à faire la guerre à la France. Ne pouvant espérer du succès qu'avec les secours de l'infanterie espagnole, il prodiguait à Ferdinand le Catholique toutes les marques de bienveillance dont il avait comblé Louis XII, lorsqu'il avait besoin de lui.

Le cardinal d'Amboise était mort précisément dans le temps où son expérience aurait été du plus grand secours au conseil de France.

Depuis que les Suisses, en paix avec la maison d'Autriche, s'étaient accoutumés à vendre leur sang aux puissances qui voulaient le payer, l'avarice avait corrompu ces républicains. Ils faisaient la principale force de l'infanterie fran-

1510. çaise. Sentant le besoin qu'on avait d'*eux*, les cantons helvétiques exigeaient d'être stipendiés suivant une nouvelle taxe. Louis XII, dans un mouvement de colère, s'était exprimé à leur égard en ces termes : « Il est étonnant que de misérables montagnards, à qui l'or était inconnu avant que mes prédécesseurs leur en donnassent, veuillent faire la loi à un roi de France ! »

Louis XII partait du principe infiniment respectable, que les princes ne sauraient être trop avares de la substance des peuples, qu'ils ne peuvent répandre d'une main sans accabler, tortionner, désoler de l'autre; mais il est des profusions économiques; une épargne hors de propos a mis plus d'un état dans la nécessité de dépenser ensuite des sommes plus considérables et avec moins de succès. La cour de France l'éprouva dans cette occasion. Les Suisses, mécontens, se retirèrent dans leurs montagnes. Louis XII acheta des troupes allemandes d'infanterie de quelques partisans qui faisaient ce commerce. Ce changement fut le principe des revers éprouvés par les Français en Italie.

Le pape Jules, qui cherchait par-tout des ennemis à la France, avait profité de la con-

joncture. Se servant du crédit de Mathieu Skeiner, connu sous le nom de cardinal de Sion, il donnait au corps helvétique le titre de *protecteur du saint-siége*. Mathieu Skeiner prêchait contre les Français. Les Suisses accouraient à ses sermons, qui flattaient leur humeur guerrière. On leur promit beaucoup d'argent. Ils s'engagèrent à rétablir dans Milan Maximilien Sforza, fils de Louis le More, qu'ils avaient livré à Louis XII quelques années auparavant. 1510.

L'infatigable et fougueux pontife pressait en même temps le roi d'Angleterre, Henri VIII, de profiter de la diversion opérée par la guerre d'Italie pour faire des conquêtes en France. Ce prince avait été destiné par son père à l'état ecclésiastique. La mort d'Arthur, son frère aîné, changea ses destinées. Arthur avait épousé, en 1501, Catherine, fille de Ferdinand le Catholique. Attaqué d'une maladie de langueur, il mourut quelques mois après, sans avoir consommé son mariage. Henri VII, pour garder la dot de Catherine d'Aragon, avait proposé au roi d'Espagne de la marier à Henri son second fils. Jules II accorda les dispenses nécessaires. Catherine fut fiancée. La jeunesse de l'époux, qui n'avait alors que quatorze ans,

fit différer le mariage. Il n'était pas encore cé-
1510. lébré, lorsque Henri parvint à la couronne. C'était le sujet d'une négociation; elle se traitait à Rome, par le ministère du cardinal Volsey, qui joua dans la suite un grand rôle en Angleterre.

Le mariage fut célébré malgré les oppositions du docteur Warham, archevêque de Cantorbéri, soutenant que, malgré les bulles papales, cet hymen était un véritable inceste. Les cours de Londres et de Madrid concluaient, à cette occasion, un traité secret, dans lequel Ferdinand et Henri VIII promettaient de se secourir mutuellement, dans le cas qu'ils fussent attaqués, et de déclarer la guerre à l'agresseur, fût-il antérieurement leur allié. Cette clause regardait particulièrement Louis XII, qui venait de renouveler ses engagemens avec la Grande-Bretagne. Il paraît que ce prince n'eut pas d'abord connaissance de cet acte diplomatique. Il ignorait même la défection de Ferdinand, lorsqu'il apprit que le pape Jules avait osé lui déclarer formellement la guerre, et qu'il attaquait le duc de Modène, qui, presque le seul des princes, refusait de se détacher de la ligue de Cambrai. La principale force de l'armée pontificale consistait dans quatre

mille

mille Espagnols envoyés de Naples par Ferdinand ; mais ce monarque assurait qu'il était tenu de fournir ces troupes au pape en qualité de vassal de l'église, sans prendre intérêt à des contestations qu'il s'offrait même de terminer en qualité d'arbitre. 1510.

Ainsi, le roi d'Espagne donnait le temps aux Suisses d'entrer dans le Milanais, à ses négociateurs celui de déterminer Henri VIII à rompre tous ses engagemens avec la France, tandis qu'il armait lui-même sur mer et sur terre, sous prétexte d'attaquer les musulmans d'Afrique.

De tous les princes qui avaient formé, en 1508, la ligue de Cambrai, le roi de France, le roi de Germanie et le duc de Modène, étaient les seuls, en 1510, qui n'eussent pas fait leur paix avec les Vénitiens. On assure que ce qui empêchait Maximilien d'abandonner les Français, qu'il n'aimait pas, était le ridicule projet par lui formé, de parvenir à la papauté, et de joindre la tiare au diadème impérial. J'ai déja observé que, pour accoutumer le peuple à cette réunion, il prenait, dans quelques diplomes, le titre de *Pontifex maximus*, à l'exemple des anciens empereurs romains.

Louis XII, pour obéir aux préjugés de son temps, avait assemblé le clergé de France à

Tours : il lui demande s'il peut, en conscience,
1510. faire la guerre au pape, et si les excommunications du pontife devaient l'arrêter. Voltaire paraît étonné que Louis eût fait ces questions aux évêques de France : ce prince voulait calmer les scrupules de la reine Anne de Bretagne. Les évêques déclarèrent que la guerre était légitime, qu'il fallait observer la pragmatique-sanction, et ne plus envoyer d'argent à Rome. Mathieu de Lang, évêque de Gurch, s'était rendu à l'assemblée, à Tours, de la part du roi de Germanie. Les deux monarques ayant signé un nouveau traité, dont un article secret portait qu'après avoir achevé la guerre d'Italie, le Milanais, le Mantouan, le Ferrarais, la Toscane et l'état de Gênes appartiendraient à la France, et que la maison d'Autriche aurait tous les états de Venise, indiquèrent à Pise un concile général pour le mois de septembre 1511. On ne parlait alors que de la honte de laisser Jules II à la tête de l'église, de la nécessité et des moyens de le destituer. Maximilien, veuf de sa seconde femme, se flattait d'être élu pape dans ce synode, comme Amédée, duc de Savoie, l'avait été dans celui de Bâle.

Cependant, le pape Jules fut deux fois sur le point d'être pris par les Français, l'une dans

Bologne, l'autre par le chevalier *Bayard*, dans la petite ville de Saint-Félix. Contraint de fuir avec précipitation, il eut la douleur, en passant par Rimini, de voir les placards pour l'indiction du concile de Pise, affichés par ordre de cinq cardinaux. 1510.

Mais bientôt la fortune change ; il attaque la Mirandole, presse le siége, qu'il commande en personne, entre dans la place par la brèche. Il voulait continuer ses conquêtes, lorsqu'une maladie grave l'obligea à se faire transporter à Ravenne.

CHAPITRE XXVI.

Concile de Pise. — Bataille de Ravenne. — Les Français évacuent l'Italie.

L'ouverture du concile de Pise se fit le 1er novembre 1511 ; cinq cardinaux, chargés de la procuration des trois autres, le présidaient. Jules II fut sommé d'y comparaître ; le pontife, effrayé, proposait d'abord des tempéramens. Les scrupules qu'Anne de Bretagne inspirait à 1511-12.

1511-12. Louis XII, le rassurent; la hauteur de son caractère se développant à mesure que les circonstances le favorisaient, il annulle la convocation faite du concile de Pise, et en convoque un autre dans l'église de Latran, pour le mois de mai 1512, excommunie les évêques assemblés à Pise, et la ville dans laquelle ils tenaient leur synode; en même temps, ses troupes marchent en Toscane, sous les ordres du cardinal de Médicis, devenu chef de sa famille, par la mort de Pierre de Médicis, qui périt, en 1503, dans les eaux du Garigliano, abymé avec la barque qui le portait. Le pontife, instruit du mouvement que produisait dans Florence le traité de partage de l'Italie antérieure entre les rois de France et de Germanie, et dans lequel la Toscane devait être soumise à Louis XII, vint à bout de faire bannir de cette république les magistrats attachés au monarque français. Les Médicis furent alors rappelés dans leur patrie. On confia le pouvoir suprême au cardinal Jean de Médicis, bientôt pape, sous le nom de Léon X.

Le cardinal de Carvajal avait déclaré nul, au nom du concile de Pise, toutes les procédures faites par le pape, et levé l'interdit prononcé

contre les Pisans. Le peuple était divisé en factions pour et contre le pape Jules. Les têtes s'échauffent, on prend les armes, le sang ruisselle dans la ville, les cardinaux transfèrent l'assemblée à Milan. 1511-12.

Elle n'était guère plus en sûreté dans Milan que dans Pise; vingt mille Suisses, armés contre Louis XII, étaient sur le point de descendre dans le Milanais. Ferdinand le Catholique déclarait la guerre à la France; Henri VIII se préparait à renouveler les anciennes prétentions des Anglais sur la Normandie et la Guyenne. Ferdinand, pour déterminer les Anglais, offrait des troupes et des vaisseaux.

Depuis que César Borgia s'était réfugié dans la Navarre, ce pays était le théâtre des discordes civiles, sans cesse renaissantes. Ferdinand le Catholique cherchait l'occasion d'en profiter pour s'emparer de cette monarchie dont la situation, au centre des Pyrénées, offrait aux troupes françaises un passage pour arriver dans la Castille. Il est probable que c'était pour trouver cette occasion, qu'il avait pris si vivement les intérêts de Jules II. En effet, ce pontife, dans la vue de s'attacher davantage le monarque espagnol, venait d'excommunier Ca-

1511-12. therine de Foix, reine de Navarre, sous prétexte que Jean d'Albret, son époux, adhérait au concile de Pise, et de donner son royaume, par une bulle, à Germaine de Foix, reine d'Espagne. La flotte d'Angleterre paraissait dans le golfe de Biscaye; Ferdinand s'en servit pour faire, en peu de mois, la conquête de la Navarre. La famille royale se réfugia dans les états que la maison de Foix possédait en France.

Les Français étaient commandés, en Italie, par le duc de Nemours, Gaston de Foix, frère de la reine d'Espagne. Le pape, qui n'ignorait pas qu'incessamment les Anglais allaient entrer en France, et les Suisses en Italie, avait recommandé aux généraux de la Sainte-Union d'éviter une affaire générale. Ces mêmes considérations augmentaient l'impatience de Louis XII; il dépêchait au duc de Nemours, courriers sur courriers, pour l'engager à frapper, sans délai, quelque coup décisif. Presser le jeune et bouillant Nemours à prendre un parti vigoureux, c'était entrer dans ses vues. Les confédérés sont attaqués le 11 avril 1512, et taillés en pièces sous les murs de Ravenne. Cette ville est emportée par les Français, et livrée au pillage. La journée d'Agnadel n'avait pas inspiré plus

d'effroi à l'Italie; mais quand les soldats furent instruits que le duc de Nemours avait été tué en poursuivant les Espagnols, leur triomphe se changea en deuil. Les brillans exploits de ce jeune général l'avaient fait surnommer *la foudre d'Italie*. La Palice et les autres généraux qui lui succédaient dans le commandement, n'héritaient ni de son énergie, ni de son ascendant sur le soldat. L'armée avait, d'ailleurs payé si cher la victoire, que l'ardeur des troupes diminuait. Ce qui restait de Français ne songeait qu'à mettre en sûreté le sac de Ravenne et les dépouilles du camp ennemi. Les soldats appelaient Nemours, ils l'appelaient à grands cris, pleuraient et mugissaient. Si le tombeau le leur eût rendu, ils auraient perdu de vue le nombre de leurs morts; la Romagne et tout l'état de l'église tombaient sous leurs coups. 1511-12.

Louis, au lieu d'envoyer de nouvelles troupes en Italie, était obligé de rappeler une partie de celles qui gardaient la Lombardie, pour les opposer en France aux Espagnols et aux Anglais.

Les Suisses venaient de tenir une diète générale, dans laquelle le cardinal de Sion avait fait les derniers efforts pour les décider à des-

cendre en Italie. Il n'eut pas de peine à réussir.
1511-12. Vingt mille Suisses s'avancent vers le lac Majeur ; à cette nouvelle, Maximilien, oubliant son alliance avec Louis XII, fait une trève avec les Vénitiens. Les Génois chassent les magistrats français ; l'armée française, commandée par La Palice et Trivulce, est contrainte d'évacuer l'Italie ; il ne reste à Louis XII que les châteaux de Milan, de Crémone, de Final et de Novare.

CHAPITRE XXVII.

Concile de Latran. — Mort du pape Jules II.

JULES II était alors au comble de la gloire ; souverain, à Ferrare près, de toutes les cités qui formaient de nos jours les états de ses successeurs, son autorité était encore reconnue dans Modène, Reggio, Parme et Plaisance, détachées après sa mort du domaine ecclésiastique. Reconnaissant qu'il devait aux Suisses un succès inespéré, il leur envoya une épée, un bouclier, un étendard, et un diplome de défenseurs de la liberté du saint-siége. Il

avait fait, au mois de mai, l'ouverture de son concile de Latran, et ce concile avait tué celui 1511-12. de Pise, obligé d'abandonner Milan pour continuer ses vaines séances dans Lyon. Jules, dans le concile de Latran, mit la France en interdit, publia une bulle contre la pragmatique-sanction, cita tous les fauteurs de cette pragmatique-sanction, sans distinction de rang, à comparaître à Rome, pour rendre compte de leur conduite, et se soumettre au jugement du concile.

Au milieu de ses succès, Jules mourut le 21 février 1513, lorsqu'il songeait à consolider sa puissance, en se servant des Allemands, des Suisses et des Vénitiens, pour traiter les Espagnols, comme les Espagnols et les Suisses venaient de traiter les Français. Lorsque ce pontife sentit s'approcher son heure dernière, les cardinaux furent convoqués auprès de son lit. Il parla avec une éloquence digne des anciens Romains, sur l'urgence de délivrer l'Italie du joug de tous les étrangers. Son testament ne favorisa ni la maison de la Rouere, dont il était issu, ni ses courtisans, ni ses flatteurs. Occupé tout entier des plus vastes desseins, il mourut en souhaitant d'être réuni aux héros

romains, sur les traces desquels il avait marché.
1511-12. Les cardinaux entrèrent sur-le-champ au conclave; ils élurent pour son successeur le cardinal Jean de Médicis, âgé de trente-sept ans; il prit le nom de Léon X.

FIN DU QUATORZIÈME LIVRE.

1513-14.

LIVRE QUINZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Léon x parvient à la Papauté.

L'ÉLECTION du nouveau pontife romain ouvrait un vaste champ à de nouvelles combinaisons politiques. Avec beaucoup d'habileté Léon x pouvait réunir la Toscane au domaine de l'Eglise, ou l'ériger en royaume en faveur de son frère, Julien de Médicis, auquel il fit épouser Philiberte, sœur du duc de Savoie et tante maternelle de François 1er. D'ailleurs, étonné de la hauteur des projets de son prédécesseur, il ne savait point encore s'il devait les abandonner ou les suivre. Maximilien Sforza, investi du Milanais par le roi de Germanie, contentait difficilement l'insatiabilité des Suisses. Les Lombards regrettaient les Français; les circonstances offraient à Louis XII une occasion favorable de rentrer dans la Lombardie. Les Génois s'étaient remis sous la protection de la France. Ferdinand le Catholique, instruit, d'une manière indirecte, du

projet formé par Jules II de lui enlever le
1513-14. royaume de Naples, consentait à faire une trève avec Louis XII, à condition que ce prince promît de ne donner aucun secours à Jean d'Albret, qui faisait alors quelques tentatives pour rentrer dans la Navarre : les Vénitiens eux-mêmes craignaient que le rétablissement des Sforza dans le duché de Milan, n'entraînât la perte des provinces qu'ils avaient conquises sur la Lombardie, depuis que les Sforza en avaient été chassés ; ils écoutèrent la proposition faite par Trivulce de se réconcilier avec Louis XII. Ils envoyèrent à sa cour un secrétaire du conseil des dix : la négociation fut terminée avec autant de secret que de promptitude. Le traité fut signé à Blois le 25 mars 1513. Le Crémonais et la Ghiera d'Adda restaient aux Milanais, les villes de Brescia, de Bergame et de Creme, étaient rendes aux Vénitiens ; le roi remettait en liberté les prisonniers faits à la journée d'Agnadel.

Le duc de Milan n'avait fait aucun plan de défense, et déja les Vénitiens, d'un côté, sous les ordres du comte Alviano, et les Français, de l'autre, commandés par Trivulce et la Trémouille, pénétraient par les deux bouts, dans

la Lombardie; presque toutes les villes ouvrent leurs portes aux Français et aux Vénitiens. Sforza, refugié dans Novare, paraît se résigner à sa destinée. C'en était fait de lui, s'il n'avait eu d'autres défenseurs que les Italiens. 1513-1[illegible].

Mais Maximilien, à l'expiration de la suspension d'armes avec les Vénitiens, rentrait dans le Frioul, tandis que les Espagnols, malgré la trève qui existait entre les cours de Paris et de Madrid, se rassemblaient sur les bords de la Trebia : dans le même temps les Suisses qui régnaient, sous le nom de Sforza, sur les plaines fertiles de la Lombardie, rugissaient de rage d'être obligés d'abandonner une mine si féconde; leurs compatriotes accourent en foule à leur secours.

Les Français faisaient le siége de Novare, dans l'espoir de finir tout d'un coup par la prise de Maximilien Sforza. Les ecrivains Vénitiens prétendent que dans cette occurrence, les Français auraient dû attaquer les Espagnols qu'ils pouvaient aisément vaincre, et que cette armée, une fois détruite, celle des Suisses n'ayant aucun espoir d'être secourue, et se trouvant extrêmement dépourvue d'artillerie et de cavalerie, se serait déterminée

1513-14. à rétrograder ; mais la Trémouille et Trivulce ne pouvaient prendre ce parti sans rompre la trève qui existait entre la France et l'Espagne, et sans s'exposer à la responsabilité de cet événement.

L'armée française prit une position sur le bord de la petite rivière de Mora, à deux milles de Novare, dans le dessein de s'y retrancher et d'empêcher qu'il n'entrât des vivres dans la place.

CHAPITRE II.

Bataille de Novare. — Mort de Louis XII.

Les Suisses arrivés devant Novare le 12 juin 1513, tiennent un conseil de guerre, et prennent la résolution d'attaquer le camp des Français la nuit suivante, avant que les retranchemens fussent finis. L'attaque commence à une heure après minuit. Les Suisses marchent au milieu du feu sur les batteries de canon, et s'en rendent maîtres. Les Français furent entièrement défaits par ceux que Louis XII appelait *les paysans des montagnes ;* toutes les villes du Milanais qui avaient arboré la bannière de Louis XII, demandèrent grace et

l'obtinrent en donnant de grandes sommes d'argent, que Maximilien Sforza distribua aux Suisses. Le château de Milan, celui de Crémone, la lanterne même de Gênes, regardée alors comme impénétrable, capitulèrent successivement; l'Italie fut entièrement purgée des Français. 1513-14.

Les Espagnols, tranquilles dans leur camp entre Parme et Plaisance, n'avaient fait jusqu'alors aucun mouvement offensif. Ils attendaient les événemens pour se décider en faveur du parti que la fortune favoriserait. A peine les Français rentraient dans les Alpes, qu'ils passaient le Pô auprès de Crémone. Ils étaient commandés par le vice-roi de Naples, Raymond de Cardone, parent du grand capitaine.

En vain les Vénitiens sollicitaient Louis XII d'envoyer une nouvelle armée en Italie, la situation de ses affaires rendait cette expédition impossible. Les Suisses pénétraient dans la Bourgogne et assiégeaient Dijon. Cette place ne fut sauvée que par l'adresse du commandant français, qui vint à bout de renvoyer les Suisses, en leur promettant tout ce qu'ils voulurent. Ils exigeaient quatre cent mille écus pour leurs anciennes capitulations, que le roi

1513-14 renonçât au duché de Milan et au concile de Pise; on leur donna des otages : Louis XII désavoua ce traité, il n'envoya aux Suisses que cent mille écus, payant encore leur invasion plus cher que leurs secours refusés. Les Suisses ne recevant que le quart de l'argent qu'on leur avait promis, condamnent à mort publiquement les otages français, et les laissent échapper secrétement.

Le roi d'Angleterre, Henri VIII, avait fait une irruption en Picardie, ayant dans son armée le roi de Germanie, Maximilien, auquel il payait trois mille louis par mois. Les Français sont mis en déroute à Gainegate, Henri VIII se rend maître de Tournai et de Terouenne, ville qui n'existe plus aujourd'hui. Une diversion faite par Jacques IV, roi d'Ecosse, en entrant à l'improviste en Angleterre, oblige Henri VIII à repasser la mer; il défait et tue le roi d'Ecosse, à la bataille de Flodden, et se prépare à faire une seconde irruption en France.

La mort d'Anne de Bretagne, arrivée le 9 janvier 1514, devenait la source de nouvelles négociations. Ferdinand le Catholique offrait de changer la trève qui subsistait avec la France, en une paix perpétuelle, à condition que Louis

céderait

cèderait ses droits sur le duché de Milan, à
Renée sa fille cadette; cette princesse devait 1513-14.
être mariée à Ferdinand, frère de Charles-Quint, tandis que Louis XII épouserait Eléonore, soeur de Charles-Quint et de Ferdinand.

L'ambassadeur de Venise à la cour de France, représentait au roi qu'il était de son intérêt et de sa gloire de ne pas abandonner ses droits sur Milan; qu'une seule bataille perdue ne pouvait affaiblir les forces du royaume de France; que le roi devait compter sur le zèle des Vénitiens, disposer de leurs trésors et de leurs troupes; et que tant qu'ils ne seraient pas anéantis, il les trouverait prêts à tout entreprendre pour la cause commune. L'embarras des Vénitiens était d'autant plus grand, que le pape Léon X prétendant qu'un article secret de leur traité avec Louis XII, portait que ce monarque leur aiderait à recouvrer les pays qu'ils possédaient avant la guerre dans les états de l'église, joignait ses troupes à celles des Espagnols et des Allemands: ils représentèrent au roi qu'en attendant que les circonstances lui permissent d'envoyer une armée en Italie, il serait essentiel pour eux et pour lui, qu'il se réconciliât avec le pontife romain. Cette négociation éprouva peu de difficultés; l'évêque de Marseille fut envoyé à

1513-14. Rome, il était chargé de dire au pape que le roi avait dissous le concile de Pise réfugié à Lyon, qu'il adhérait à celui de Latran, et qu'il emploierait avec zèle tous ses moyens pour l'avantage de l'église romaine : les liaisons entre la France et la cour pontificale furent rétablies sur-le-champ.

Cependant le roi d'Angleterre avait été instruit des propositions faites à Louis XII par Ferdinand le Catholique. Se regardant comme trahi par son beau-père, il écoute les propositions de paix de la part du duc de Longueville, prisonnier en Angleterre depuis la journée de Guinegate. Le mariage de Marie, sœur de Henri, avec Louis XII, devint le sceau de l'alliance et de l'union entre les deux monarchies. Louis XII se préparait à rentrer dans le Milanais, lorsqu'il mourut dans sa cinquante-quatrième année.

1515.

CHAPITRE III.

François Ier entre dans le Milanais. — Concordat entre ce prince et Léon X.

FRANÇOIS Ier, comte d'Angoulême, parvint à la couronne de France le 1er janvier 1515; il prit, en montant sur le trône, la qualité de duc de Lombardie, et résolut de profiter des préparatifs faits par son prédécesseur, pour rentrer en Italie.

La gloire d'avoir chassé les Français du Milanais, enivrait les Suisses, au point qu'ils se croyaient les arbitres de l'Europe; on lisait sur leur principal étendard une fastueuse devise (1) dans laquelle ils se donnaient pour les vainqueurs des rois, les pacificateurs des états, les protecteurs de l'église. La Lombardie était le théâtre de leurs exactions, commises sous le nom de Sforza, leur créature et leur esclave. Ils venaient de faire une irruption dans

(1) *Domatores principum, amatores justitiæ, defensores ecclesiæ romanæ.* Italiæ, Ann. tom. x.

le Piémont, sous prétexte que la maison de
1515. Savoie n'avait pas abandonné l'alliance de la France, et traitait cette province en pays de conquête. Le cardinal de Sion, créé leur capitaine général, prenait le titre de duc de Savoie, et donnait à son frère celui de marquis de Saluces. Aveuglés par leurs succès, ils pensaient que François 1er, à peine âgé de vingt-un ans, oublierait au sein des plaisirs le ciel orageux de l'Italie.

Cependant la cour de Paris agitait par ses négociations tous les gouvernemens de l'Europe. Son alliance avec les Vénitiens et les Anglais fut bientôt renouvelée. On sonda la cour de Madrid : Ferdinand n'était pas éloigné d'une réconciliation avec la France, mais il exigeait pour condition, que le roi abandonnât ses prétentions sur l'Italie ; ce n'était pas l'intention de François 1er : il s'adresse à Charles d'Autriche, qui, venant d'atteindre sa majorité, était en possession de ses états des Pays-Bas, dont le roi de Germanie, Maximilien, son grand-père, lui avait remis l'administration.

C'était alors un bruit public que Ferdinand le Catholique n'ayant point d'enfans de Germaine de Foix, voulait appeler à la succession de la couronne Ferdinand, frère cadet de

Charles, souverain des dix-sept provinces des Pays-Bas. Ferdinand était agréable aux Castillans, parce que, né en Espagne, on l'avait élevé dans les usages de la nation, tandis que Charles, nourri chez les Flamands, était regardé à Madrid comme un prince étranger. 1515.
François 1er conclut une alliance offensive et défensive avec Charles; il promet de l'aider de ses troupes, de son argent, de ses vaisseaux, à monter sur le trône d'Espagne, après la mort de Ferdinand, alors dangereusement malade. Il lui offre en mariage Renée, seconde fille de Louis XII, aussitôt que cette princesse aurait atteint l'âge de puberté, et pour dot, les droits de la France sur le royaume de Naples.

L'armée française se rassemblait en Dauphiné, sous les ordres des maréchaux Trivulce et la Palice. François 1er s'y rend après avoir établi la comtesse d'Angoulême sa mère, vice-reine de France pendant son absence.

Les Suisses gardaient le Pas-de-Suze, où se réunissent les deux routes, regardées comme les seules qui puissent conduire une armée de Dauphiné et de Savoie en Piémont. Les généraux français ayant pour guide un Piémontais envoyé par le duc de Savoie, tentent le passage de la vallée de Barcelonette; toute l'artillerie

1515. est conduite à bras d'hommes sur le Col-de-l'Argentière, regardé comme impraticable. Qu'on se peigne la surprise des Suisses à l'apparition subite des Français. Prosper Colonna, général du duc de Milan, était sorti de Carmagnola, suivi d'environ mille chevaux, pour conférer, dans Pignerol, avec les principaux chefs des Suisses. Sa sécurité était si entière, que, se voyant vers l'heure de dîner auprès de Villa-Franca, sur le Pô, il fit halte, se mit tranquillement à table, et fut enlevé par La Palice et Bayard, qui n'avaient guères plus de quinze cents chevaux avec eux, mais le gros de l'armée n'était éloigné que de quelques milles.

Les soldats français doivent lire le quinzième livre de Paul Jone, où cette marche de troupes est décrite avec exactitude : il est probable que c'est la route prise par Annibal. Quand on considère que, du sommet de la montagne d'Esparvières, on découvre Coni et les plaines d'Italie, il est difficile de ne pas reconnaître dans ce site le local d'où ce général célèbre montrait à ses compagnons, excédés de fatigues, le théâtre de leur gloire et le terme de leurs travaux.

Ce passage n'a pas été tenté depuis François Ier. Les difficultés sont devenues plus gran-

des, lorsque les souverains de Piémont firent élever sur cette route le château de Demont, dont les fortifications, augmentées depuis la prise de cette forteresse par le prince de Conti, en 1744, viennent d'être démolies. Ce passage est défendu, du côté de la France, par le camp de Tournoux. 1515.

La route tenue par François Ier dans les Alpes, est une de ces preuves multipliées dans l'histoire, que tous les obstacles cèdent aux efforts de l'industrie humaine, et que la célérité est infiniment précieuse dans les opérations militaires. Prosper Colonna, regardé comme un des grands capitaines de son siècle, mais dont la vivacité n'égalait pas le courage, n'imagina jamais que l'armée française, qu'il savait très-positivement n'être en marche que depuis cinq jours, pût franchir en si peu de temps les rochers, les torrens, les précipices dont cette route épineuse était semée. Il lui en coûta la liberté, celle de la gendarmerie qu'il commandait, et une partie de sa renommée.

François Ier fait la revue de son armée dans la plaine de Turin. Les Suisses, à la nouvelle de la prise de Villa-Franca, avaient abandonné le Pas-de-Suze et tout le Piémont, pour défendre le Milanais; mais déja les Français

1515. étaient dans Pavie. La plupart des places ouvraient leurs portes au roi de France. Ce prince, voulant ménager le sang de ses guerriers, négociait avec les Suisses par la médiation du duc de Savoie. Ces républicains, amollis par le long séjour qu'ils avaient fait dans la délicieuse Auzonie, impatiens d'ailleurs de mettre en sûreté les dépouilles des Lombards, dont ils étaient chargés, conviennent d'abandonner le duché de Milan, moyennant une somme d'argent, dont une partie leur était payée sur-le-champ, et le reste devait leur être remis à des époques arrêtées. Un même jour vit conclure et rompre ce traité.

CHAPITRE IV.

Bataille de Marignan. — Défaite des Suisses.

Vingt-cinq mille Helvétiens, attirés par les promesses du duc de Milan, et par l'espérance de partager la fortune que leurs compagnons faisaient en Italie, arrivaient alors. Désespérés de retourner dans leurs montagnes aussi pauvres qu'ils en étaient sortis, ils trai-

tent de lâche et d'infame la paix qu'on venait de conclure. Le farouche cardinal de Sion, qui méditait sa retraite, revint au quartier général; il déclame contre les Français avec moins d'art, mais avec plus de véhémence, peut-être, que dans Paul Jone et dans Guicciardini, qui rapportent sa harangue. La caisse militaire venait d'arriver au camp de François 1er, à Saint-Donat, près de Marignan : c'était pour les Suisses une occasion de s'enrichir tout-à-coup; cette raison les détermine. 1515.

Le 13 septembre, ils fondent, au nombre de quarante mille, sur l'armée française, avec l'impétuosité qui leur avait réussi à la bataille de Novare. Ce fut, de tous les combats donnés en Italie pendant le seizième siècle, le plus long et le plus sanglant. François 1er, une pique à la main, combattit une heure entière avec l'infanterie. Les Français et les Suisses, mêlés ensemble dans l'obscurité de la nuit, attendirent le jour pour recommencer le combat. On sait que le roi dormit sur l'affût d'un canon, à cinquante pas d'un bataillon suisse. Les Helvétiens, dans cette bataille, attaquèrent toujours, et les Français se tinrent constamment sur la défensive, preuve assez forte que les Français, quand ils sont bien conduits, sont susceptibles

1515. de ce courage patient, aussi nécessaire, quelquefois, que l'impétueuse ardeur que toute l'Europe leur accorde. Le vieux maréchal Trivulce appelait cette action une bataille de géans. Les Suisses se retirèrent enfin sans être entièrement rompus, laissant sur la place plus de dix mille de leurs compagnons, et abandonnant la Lombardie aux vainqueurs. Maximilien Sforza, partageant le sort de son père, fut conduit en France. Il y jouit de trente mille ducats de rente, plus heureux que sur le trône, si la philosophie avait pris dans son ame la place de l'ambition.

Les armes françaises répandaient alors l'épouvante dans toute l'Italie. Léon x, craignant que François 1er n'envahît l'état de l'église ou la Toscane, se servait de la médiation du duc de Savoie pour éloigner cette catastrophe; il offrait de se réconcilier avec les Vénitiens, de restituer Bologne aux Bentivoglio, Modène et Reggio au duc de Modène et de Ferrare, Parme et Plaisance au duché de Milan.

Léon x, dans le dessein de réunir la Toscane aux états de l'église, avait formé le projet de procurer en fief à son frère, Julien de Médicis, les souverainetés de Parme, Plaisance, Modène, Reggio et Bologne. Il avait besoin, pour cela,

du consentement du roi de Germanie. Cette considération était le motif secret de son alliance avec Maximilien ; mais alors Julien de Médicis était tombé dans une maladie de langueur qui l'emporta bientôt après ; il ne laissait qu'un fils, Laurent de Médicis, dont la santé était chancelante. Le roi et le pontife eurent une entrevue à Bologne, où furent jetés les fondemens du concordat en vertu duquel les rois de France ont nommé, dans la suite, aux prélatures du royaume. Ce traité, rédigé par le chancelier Duprat, ne fut entièrement terminé qu'au mois d'août de l'année suivante. François I[er] revint en France, après avoir établi, dans Milan, un parlement sur le modèle de celui de Paris. Le connétable de Bourbon, qui s'était distingué à la bataille de Marignan, fut créé vice-roi de la Lombardie. 1515.

1516.

CHAPITRE V.

Issue de la ligue de Cambrai.— Etat de la République de Venise.

A peine le roi de France avait repassé les Alpes, que l'empereur Maximilien, ayant levé des troupes en Allemagne, avec les sommes que Ferdinand le Catholique lui avait envoyées d'Espagne, entrait en Italie en côtoyant les bords de l'Adige. A cette nouvelle, Léon X rompt le traité qu'il vient de conclure avec les Français, et au lieu de remettre au connétable de Bourbon, comme il s'y était engagé, Modène, Reggio, Parme, Plaisance et quelques autres pays détachés, par Jules II, de la Lombardie; il joint ses faibles troupes à celles de l'empire, au milieu desquelles se trouvaient quinze mille Suisses.

L'empereur se préparait à faire le siége de Milan, lorsqu'on apprit le traité de Fribourg, conclu entre la cour de France et le corps helvétique, et auquel fut donné le nom de *paix perpétuelle*. En effet, depuis cette époque les Suisses furent toujours alliés de la France.

Cet événement jetait Maximilien dans la plus étrange perplexité. Non-seulement les Suisses allaient l'abandonner ; mais ils paraissaient décidés à le conduire prisonnier dans l'Helvétie, pour sûreté du payement de leur solde. Il prit furtivement le chemin d'Allemagne, et offrit pour une modique somme, de céder au roi d'Angleterre les droits de l'empire sur l'Italie. Démarche incroyable, si elle n'était atestée par une lettre de Henri VIII. 1516.

François Ier se hâta de mettre les Vénitiens en possession du Véronais et du Bressan. Venise qui devait être anéantie par la ligue de Cambrai, fut alors rétablie dans presque tout son ancien domaine. Cependant, à cette époque elle perdit pour jamais l'influence dont elle jouissait en Europe. La découverte de l'Amérique et de la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance, en détournant les sources de son commerce et de ses richesses, avait opéré cette révolution fatale à sa grandeur. Depuis lors le sénat de Venise tomba dans la circonspection la plus pusillanime. Le caractère italien, ombrageux et défiant, parut se renforcer parmi les nobles sénateurs. L'inquiétude politique du Prégadi se manifesta par les principes sévères de son gouvernement ; par

1516. une horreur extrême de tout ce qui montrait quelque élévation; par son aversion pour la philosophie, dont les maximes lui paraissaient criminelles; par les voiles mystérieux et sombres dont les moindres opérations étaient couvertes; par les précautions qu'il prenait constamment de ne placer que des chefs étrangers à la tête de ses troupes, et de les environner de surveillans; par l'espionnage, les raffinemens d'une politique insidieuse, et mille autres moyens aussi minutieux qui décelaient des alarmes continuelles; sa plus grande confiance paraissait être dans trois inquisiteurs d'état qui rôdaient perpétuellement entre les individus, la hache levée sur le cou de quiconque pouvait, par ses actions ou par ses discours, troubler l'ordre public.

Cependant tout n'était pas blâmable à Venise. L'impôt également reparti entre tous les citoyens, sans distinction de naissance, n'était augmenté que dans une nécessité évidente. Tout était combiné pour dérober au citadin l'idée de son esclavage, et le rendre tranquille et gai. Le culte de l'Etre Suprême se tournait vers les cérémonies d'éclat; point de fêtes sans spectacles et sans musique; il ne fallait parler en public, à Venise, ni de politique, ni de religion,

mais d'ailleurs chacun pouvait se conduire à sa manière, sans crainte d'être censuré. Un moine prêchant devant les chefs de la république, crut devoir ouvrir son discours par un éloge du gouvernement; aussitôt un satellite le fait descendre de chaire; le tribunal des inquisiteurs d'état, devant lequel il comparut le lendemain, lui dit: Qu'avons-nous besoin de ton panégyrique, sois plus réservé ou tais-toi. 1516.

Les inquisiteurs d'état n'étaient en fonctions que dix-huit mois. On les choisissait parmi les personnages les plus modérés, et la moindre injustice était suivie de leur déposition; ils tutoyaient tout le monde; cité devant eux, il fallait comparaître sur-le-champ: un secrétaire d'état ne fut pas excusé par la nécessité de finir ses dépêches. Ces magistrats instruisaient les procès secrétement. Cependant cet épouvantail des étrangers, loin d'écraser le peuple, le protégeait au contraire contre la tyrannie des familles patriciennes. On mit en délibération dans le grand-conseil, pendant le dix-huitième siècle, s'il ne serait pas convenable d'abolir ce tribunal, dont les procédures clandestines éloignaient beaucoup d'étrangers de Venise; à l'instant, les bourgeois les plus opulens méditèrent leur retraite, et un roi voisin annonça

1516. que Venise n'aurait pas dix ans d'existence après la suppression de cette magistrature.

En effet, sans la terreur salutaire qu'elle inspire, les plébéïens seraient sans cesse exposés aux vexations d'une foule de patriciens qui, languissant dans l'indigence, ne soupirent qu'après des innovations. Après de violens débats, la jurisdiction des inquisiteurs d'état fut confirmée.

Pendant le carnaval, les moines et les prêtres allaient au spectacle et se masquaientcomme les autres citoyens, sans qu'on s'en scandalisât. Le sénat n'ignorait pas qu'un homme d'église, avili, perd tout crédit sur l'esprit du peuple. En conséquence il entretenait le clergé dans la mollesse; un patricien qui se faisait moine ou prêtre, rentrait dans la classe des plébéïens. L'horreur qu'inspire l'exécution des criminels étai tentretenue par la rareté de ce spectacle. Le peuple est persuadé que les diables voltigent au dessus du gibet pour se saisir de l'ame des suppliciés. Un capucin s'avisa de dire un jour que de cent noyés, aucun ne serait sauvé, et que de cent pendus, aucun ne serait damné: comme il importe aux Vénitiens qu'on ne craigne pas d'être noyé dans une ville bâtie sur la mer, et qu'on craigne, au contraire, d'être pendu, il

il fut enjoint au prédicateur d'enseigner le contraire de ce qu'il avait prêché. 1516.

On eût vainement cherché, en France, un huissier qui osât porter une assignation à un magistrat d'un ordre supérieur; à Venise on procédait juridiquement contre un patricien, et même contre un inquisiteur d'état, avec autant de facilité que contre le moindre plébéien. On vendait leurs biens pour dettes; on les conduisait en prison, ce qui annonce que, dans le commerce ordinaire de la vie, les nobles n'étaient pas aussi redoutés que les étrangers semblaient le croire.

CHAPITRE VI.

Mort de Ferdinand le Catholique et de l'Empereur Maximilien. — Avénement de Charles-Quint à l'Empire.

François Ier, allié des Suisses et des Vénitiens, maître de la Lombardie et de Gênes, 1516-21. semblait destiné à maintenir long-temps la balance de l'Italie. La mort de Ferdinand le Catholique et de l'empereur Maximilien, en

1516-21. donnant un nouveau cours à la politique européenne, changea tout-à-coup cette combinaison. L'Europe fut plongée dans un demi-siècle de dissentions sans cesse renaissantes. Les rivalités de Charles-Quint et de François 1er bouleversèrent l'Europe. Sous Charles VIII et sous Louis XII les seules puissances du Midi s'étaient intéressées à la guerre que faisaient en Italie les Français et les Espagnols, au nom des maisons d'Anjou et d'Aragon, mais François 1er et Charles-Quint attachèrent à *leur* sort la destinée de l'Occident. Toutes les puissances semblèrent se partager entre deux monarques rivaux, de sorte que l'histoire générale de l'Europe se trouve étroitement unie avec l'histoire particulière de Charles et de François.

Ferdinand le Catholique mourut en 1516. Charles d'Autriche, sur le point d'aller prendre possession de la monarchie espagnole, avait resserré, par le traité de Noyon, ses liaisons précédentes avec François 1er. Cependant on pouvait prévoir dès-lors qu'elles ne seraient pas de longue durée. Charles d'Autriche, âgé de seize ans, annonçait dès-lors ces talens qui le distinguèrent dans la suite. Il parlait avec une facilité presque égale, les prin-

cipales langues de l'Europe. Son caractère tenait un milieu entre le flegme allemand, la légèreté italienne et la gravité espagnole. Il avait promis, par le traité de Noyon, de rendre justice à la maison d'Albret au sujet de ses prétentions à la couronne de Navarre. Cette clause, susceptible d'une interprétation incertaine, suffisait pour brouiller les deux rois. De nouveaux sujets de guerre s'élevèrent bientôt entre eux. 1516-21.

A la mort de Maximilien, arrivée en 1519, François et Charles briguèrent la couronne de Germanie. Charles fut préféré. Les rois de France et d'Espagne, avant l'élection, feignaient d'être cordialement unis. François 1er disait que la concurrence de Charles ne l'offensait pas, qu'ils faisaient la cour à une même maîtresse, que le plus heureux l'emporterait, qu'il faudrait bien que l'autre se consolât; mais ce sentiment n'était pas sincère, François fut profondément blessé de la préférence donnée à son rival. La jalousie s'alluma entre les deux rois, elle coûta la vie à plus de deux millions d'Européens.

Pendant deux ans les deux rivaux ne se heurtèrent que par leurs négociations. Henri VIII, roi d'Angleterre, était le prince qu'il leur im-

1516-21. portait le plus de gagner. Les Anglais n'étonnaient pas encore l'univers par leurs vastes établissemens maritimes; cependant ils pouvaient tenir la balance entre Charles-Quint et François Ier. Il était naturel que Henri se déclarât en faveur de l'empereur, dont il avait épousé la tante.

Léon X était dans les alarmes, et non sans raison. Il est certain que si l'empereur et le roi de France, au lieu de tourner leurs armes l'un contre l'autre, avaient cimenté l'alliance subsistante entre eux, c'en était fait de la liberté italique, les deux monarques étaient en mesure d'en exécuter le partage. Les papes, réduits aux fonctions pastorales, n'auraient conservé dans Rome que l'autorité dont jouissaient, à Constantinople, les patriarches d'Orient sous les empereurs grecs.

1516-21.

CHAPITRE VII.

Pontificat de Léon x.

Dans une occurrence aussi délicate, Léon x, célèbre par son goût pour les arts et pour les plaisirs, étonnait l'Europe par la magnificence par lui déployée sur le siége de l'église. Ses états comprenaient non-seulement les provinces qui formèrent dans la suite le domaine ecclésiastique; il possédait Parme, Plaisance, Modène et Reggio, nouvellement conquises par son prédécesseur, et toute la Toscane, qu'il faisait gouverner par son frère Julien de Médicis. Il avait ôté le duché d'Urbin à un parent de Jules II, pour le donner à son neveu Laurent, fils de son frère aîné Pierre de Médicis. Cette injustice fut sur le point de lui coûter la vie Ce pontife était attaqué d'une fistule à l'anus, avant son élection au pontificat. On pense même que cette maladie, regardée comme mortelle dans un temps où l'art de la chirurgie n'était pas perfectionné comme aujourd'hui, avait contribué à son exaltation. Les cardinaux Petrucci, Bendinello et Riario corrompirent le

1516-21. chirurgien du pape. Sa mort devait être le signal d'une révolution dans les villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte. Les trois cardinaux furent appliqués à la question et condamnés à mort. On pendit le cardinal Petrucci dans sa prison, en 1517. Les deux autres rachetèrent leur vie par leurs trésors.

Cette triste aventure n'avait point altéré la gaîté de la cour pontificale. Les comédies (1) de l'Arioste et celles de Machiavel, quoiqu'elles respectent peu la pudeur, étaient jouées souvent, en présence du pape et des cardinaux, par les jeunes gens les plus qualifiés de Rome. Le mérite seul de ces ouvrages (mérite très-grand pour ce siècle) faisait impression. Ce qui pouvait offenser la religion n'était pas aperçu dans une cour occupée d'intrigues et de plaisirs, qui ne pensait pas que la religion pût être attaquée par ces libertés; et en effet, comme il ne s'agissait ni du dogme, ni du pouvoir, la cour romaine n'en était pas plus effarouchée que les Grecs et les anciens Ro-

(1) Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, tom. III.

mains ne le furent des railleries d'Aristophane et de Plaute. 1516-21.

On assure que le couronnement de Léon x avait coûté plus de deux cent mille écus d'or. Les revenus ordinaires de l'état ecclésiastique ne suffisaient pas au luxe et à la prodigalité de ce pontife. La Toscane était la seule province de ses états où le commerce fît affluer des richesses ; mais le temps n'était pas encore où les Médicis devaient trouver dans Florence des ressources pour égaler le faste des plus grands rois. Les Médicis, rentrés dans cette ville après en avoir chassé le gonfalonier, Pierre Soderini et ses principaux adhérens n'avaient obtenu d'autre avantage que la restitution de leurs biens en remboursant aux acquéreurs les améliorations et les embellissemens. Les formes républicaines subsistaient dans Florence. On choisissait, chaque année, dans les communautés d'arts et métiers, les principaux magistrats appelés *gouverneurs*. Ces gouverneurs plaçaient à leur tête un gonfalonier, dont la nomination était renouvelée tous les deux mois. Le pape et son frère Julien de Médicis avaient plutôt dans Florence un grand crédit qu'une autorité légale. Julien mourut sans postérité, peu de temps après

l'élection de Léon X au pontificat. Laurent,
1516-21. duc d'Urbin, devenu chef de sa famille, fut élu capitaine général de Florence. Il ne pouvait s'éterniser dans cette dignité que par les bienfaits qui avaient assuré à ses ancêtres les suffrages de la multitude.

Léon X, pour se procurer les sommes immenses dont il avait besoin, ne se contentait pas, à l'exemple de ses prédécesseurs, de vendre les absolutions, les dispenses, les bénéfices; prétextant une guerre contre les Turcs, il imagina de faire vendre, par ses légats dans toutes les cours de l'Europe, des indulgences plénières, c'est-à-dire la délivrance des peines du purgatoire, que les acquéreurs se procuraient pour eux-mêmes, pour leurs parens, ou pour leurs amis. La publicité et l'étendue de ce commerce font connaître l'esprit du temps; personne n'en fut scandalisé. Il y eut par-tout des bureaux d'indulgences; on les affermait comme les droits de la douane; la plupart de ces comptoirs se tenaient dans les cabarets. Le prédicateur, le fermier, le distributeur, chacun y gagnait. Le pape donna à sa soeur une partie de l'argent que lui procurait ce négoce; personne encore n'en murmura. Mais quand on eut donné aux Dominicains cette ferme en Allemagne, les

Augustins, qui en avaient été long-temps en possession, furent jaloux; ce petit intérêt de moines, dans un coin de la Saxe, détruisit la religion romaine dans la moitié de l'Europe. 1516-21.

Les trésors que la vente des indulgences conduisaient à Rome, étaient prodigieux: Léon X se flatta de faire élire roi de Germanie son neveu, Laurent de Médicis, en faveur duquel, après avoir réuni le Siennois, le Lucquois, les duchés de Modène, de Reggio, de Parme et de Plaisance à l'état Florentin, il voulait ériger la Toscane en royaume. Ce jeune prince mourut en 1519, ne laissant qu'une fille, Catherine, qui épousa Henri II, roi de France. La dignité de capitaine général de Florence passa à Jean de Médicis, issu d'une branche collatérale. Léon X ayant survécu à sa famille, avait légitimé Jules de Médicis son cousin. Il le revêtit de la pourpre, se déchargea sur lui du soin de toutes les affaires, et pour lui assurer la bienveillance du sacré collége et des souverains, il le rendit dispensateur de toutes les graces. Léon X dont la santé dépérissait tous les jours, et qui sentait approcher son heure dernière, préparait l'élévation du cardinal Jules de Médicis. Il rendit une bulle, en vertu de laquelle tous les bénéfices possédés par les prélats qui

1516-21. parviendraient désormais à la tiare, seraient partagés entre les cardinaux. L'objet de ce rescrit pontifical était d'applanir les difficultés que l'exaltation de Jules de Médicis pourrait rencontrer. Ce cardinal était comblé de bénéfices ; ses richesses étaient un appât que Léon x présentait aux cardinaux ambitieux.

Au milieu de ces arrangemens économiques, Léon x n'oubliait pas les intérêts généraux du saint-siége; marchant sur les traces de Jules II, il traite presque en même temps avec François Ier et avec Charles-Quint. Il offrait au premier l'investiture du royaume de Naples, à condition que ce royaume serait l'apanage de Charles, duc d'Orléans, second fils du roi, et que les pays situés entre le Garigliano et la campagne de Rome, seraient réunis au domaine de l'église. Il promettait cette même investiture à Charles-Quint, à la charge qu'il démembrerait une province, dont serait investi Alexandre, bâtard de Laurent de Médicis, et que les Espagnols chasseraient les Français du Milanais, pour donner ce duché à François-Marie Sforza, frère cadet de Maximilien Sforza, qui en avait été dépouillé.

Léon x mourut en 1521, sans prévoir quelle serait l'issue de l'incendie qu'il allumait en Ita-

lie. Adrien Florent, précepteur de Charles-Quint, qui lui succéda, ne régna que vingt mois, et ne répondit point à l'attente publique. Quelques succès qu'il n'avait pas préparés, lui avaient fait une réputation en Espagne. Il avait succédé, dans le ministère de Madrid, au célèbre cardinal Ximenés. Adrien, élevé au pontificat, prouva bientôt qu'il n'était qu'un enfant de la fortune, sans mérite. 1516-21.

Le hasard l'avait tiré d'un état obscur pour le porter, d'échelons en échelons, à la plus éminente dignité de l'Europe. Son bonheur avait tout fait pour lui. Sans connaître seulement ce que c'était que l'intrigue, il fut entraîné dans toutes les négociations, dans toutes les querelles. Il n'accrut pas l'autorité de Rome; cet ouvrage demandait du talent et de l'activité: Adrien n'en avait point; il n'avait pas non plus de grands défauts; trop borné pour sentir la nécessité de la dissimulation dans les affaires, il agissait de bonne-foi; mais la lenteur de ses démarches annonçait plutôt l'indifférence pour le succès, que la sagesse prévoyante qui médite. Il ne fut ni généreux, ni avare, ni emporté, ni pacifique; son caractère ne le rendait ni propre au gouvernement, ni assez docile pour se laisser gouverner. Son règne fut court; cepen-

1516-21. dant plusieurs circonstances, qui ne furent pas son ouvrage, le rendirent mémorable.

Les cardinaux placèrent sur le siége de Rome le cardinal Jules de Médicis, Clément VII. Alors le feu de la guerre étincelait dans toute l'Italie; les matières combustibles étaient disposées depuis plusieurs années; François Ier y avait mis le feu.

CHAPITRE VIII.

Situation politique de l'Europe sous le règne de Charles-Quint et de François Ier. —De la Turquie, de la Hongrie et de la Bohême.

En Orient, Bajazet II avait été détrôné, en 1512, par son fils Sélim Ier, surnommé *Yavus*, féroce, sans doute parce qu'il avait commencé son règne par faire étrangler ses deux frères et tous les princes de la maison ottomane qui pouvaient avoir quelques prétentions au trône. Les grands préparatifs de guerre de ce prince faisaient trembler l'Italie; c'était le prétexte dont s'était servi Léon X pour engager les chrétiens à échanger leur argent contre des indulgences.

Ce n'étaient pas les chrétiens que Sélim voulait attaquer. Il avait résolu de soumettre l'Egypte. Ce pays était gouverné, depuis le temps des croisades, par une milice formidable d'étrangers, semblable à celle des janissaires; c'étaient des Tartares appelés *mameloucks*, ce qui signifie esclaves, soit qu'en effet les premiers rois d'Egypte qui les employèrent dans leurs armées, les eussent achetés comme esclaves, ou que ce fût un nom qui les attachait de plus près à la personne du souverain, ce qui est bien plus vraisemblable. 1516-21.

Les mameloucks s'étant emparés en Egypte de l'autorité publique, établirent un gouvernement peu différent de celui qui subsiste aujourd'hui à Alger. Un roi et vingt-quatre gouverneurs de provinces étaient choisis entre ces soldats. La chaleur du climat n'affaiblit pas cette race guerrière, parce qu'elle se renouvelait sans cesse par l'affluence des autres Tartares, appelés pour compléter ces corps de vainqueurs toujours subsistans. L'Egypte fut ainsi gouvernée pendant trois siècles.

Les mameloucks, après une résistance opiniâtre, furent entièrement défaits, et l'Egypte réduite, en 1517, en province musulmane. Voltaire rapporte que Toman-Bei, dernier

1516-21. roi mamelouc d'Egypte, étant tombé dans les mains de Sélim, ce prince lui confia le gouvernement de l'Egypte en qualité de Pacha, et quelque temps après il fut étranglé pour ses concussions. Les auteurs orientaux assurent au contraire que Toman-Bei, fait prisonnier dans une bataille qui dura trois jours, fut pendu par ordre de Sélim, à une des portes du Grand-Caire.

Depuis cette époque, l'Egypte devint insensiblement déserte; sa population, qu'on disait innombrable autrefois, se réduit à trois millions d'habitans tout au plus. Sélim mourut de la peste, en 1520, dans le même lieu où l'on assure qu'il avait fait empoisonner son père, après lui avoir ravi sa couronne.

Soliman, surnommé *le Magnifique*, monta sur le trône de Constantinople, dans le temps que Charles-Quint était couronné dans Aix-la-Chapelle. C'est le premier des padishas ottomans qui se soit allié avec les Français. Ce prince s'empara de Belgrade en 1521, et de Rhodes en 1522; les chevaliers de Rhodes, ayant à leur tête le grand-maître Villiers de l'île Adam, furent quelque temps sans asile. Ils se retirèrent dans l'île de Candie, ensuite à Viterbe. Charles-Quint leur donna l'île de

Malte, dont ils prirent possession le 26 octobre 1530. Ils prirent alors le nom de *Chevaliers de Malte*, et méritèrent ce nom lorsqu'en 1567 ils défendirent cette île contre les forces de Soliman, vainqueur de Rhodes. 1516-21.

Les musulmans avaient tourné leurs armes contre la Hongrie; les habitans de ce pays conservaient le droit d'élire leur roi, dont l'autorité était très-resserrée; mais les rivalités les plus sanglantes qui, depuis les guerres des hussites, subsistaient entre les nobles et les plébéïens, affaiblissaient ce malheureux royaume. La noblesse, mieux armée que le peuple, et favorisée secrétement par les prêtres, eut enfin le dessus. Le peuple finit par être esclave des nobles et des prêtres. Les individus de ces deux ordres se regardaient comme composant seuls la nation. Seuls, ils élisaient les rois; seuls, ils formaient les diètes générales, dans lesquelles résidait le pouvoir législatif; le peuple asservi ne comptait pour rien.

En vain la nature a rendu la Hongrie fertile en blés, en vins, en pâturages; en vain elle y fait naître des hommes robustes et intelligens, le pays est presque désert. On n'y rencontre que quelques villes ruinées, des villages

1516-21. creusés sous terre, où les habitans s'ensevelissent avec leurs grains et leurs bestiaux, et plusieurs centaines de châteaux fortifiés, dont les possesseurs disputaient la souveraineté aux Allemands et aux Turcs.

Après la mort de Mathias Corvin, fils d'Huniade, les Hongrois portèrent sur le trône Ladislas, roi de Bohême, qui mourut en 1516, laissant les couronnes de Hongrie et de Bohême à son fils Louis II, âgé de douze ans. Ce jeune prince, gouverné par les prêtres, était un ennemi peu redoutable pour Soliman, maître de Belgrade, et qui menaçait d'envahir le royaume entier. A peine peut-on lever trente mille hommes pour les opposer aux Turcs. Un cordelier, nommé Tomeré, promit la victoire au roi de la part du ciel; on le fit général, il choisit plusieurs évêques pour ses lieutenans. Les Hongrois, comme on pouvait bien le prévoir, furent défaits à la journée de Mohats, en 1526; le roi resta sur le champ de bataille. Soliman enleva de ce royaume plus de deux cent mille captifs. Les fréquentes invasions des Turcs doivent être considérées comme une des principales causes de la dépopulation de la Hongrie.

Il est probable que ce royaume aurait subi le

le joug ottoman, si la révolte de quelques provinces d'Asie n'avait attiré Soliman au-delà 1516-21.
du Bosphore de Thrace. Les Hongrois profitèrent de l'éloignement de leur ennemi pour remplir le trône vacant. On élut l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, frère de Charles-Quint et mari de la sœur du dernier roi; depuis cette époque la Hongrie et la Bohême furent gouvernées par des princes de la maison d'Autriche.

CHAPITRE IX.

Gouvernement de Pologne. — Naissance de la Religion Protestante en Allemagne.

Le gouvernement de Pologne ressemblait à celui de Hongrie. La couronne était élective. Cependant on prit constamment les monarques dans la familles des Jagellons, depuis 1386 jusqu'à son extinction, en 1572.

On ne connaissait pas en Pologne, de même qu'en Suède et en Danemarck, les titres de ducs, de comtes, de marquis, si multipliés en Italie. La caste gouvernante prenait le titre de noble, comme à Venise. Les nobles, égaux

1516-21. entr'eux, gouvernaient suivant les résolutions prises dans les diètes générales.

Sous le règne de Sigismond Ier, le grand maître des Teutoniques, Albert de Brandebourg, abandonnant la religion romaine, chassa de Prusse les chevaliers qui ne voulurent pas suivre son exemple; ils se retirèrent en Mariendal, en Franconie, qui leur appartient encore aujourd'hui. Albert changea son titre de grand-maître des chevaliers Teutons en celui de duc de Prusse.

Cet événement était produit par la religion protestante qui s'établissait en Allemagne. Révolution singulière : elle fut l'origine des autres révolutions, qui pendant le règne de l'empereur Charles-Quint, se succédèrent en Suède, en Danemarck, en Angleterre, et même en France, depuis le règne de François Ier jusqu'à celui de Henri IV.

En général, la religion protestante fut regardée comme l'effet des indulgences vendues par Léon X. Cette vente en fut du moins l'occasion prochaine; mais au défaut de celle-là, une autre se fût présentée : l'abus de la puissance pontificale était porté à un point si exsessif; les mœurs du clergé étaient si corrompues; les lumières plus répandues jetaient

une si grande défaveur sur une foule d'absurdités religieuses ; il existait tant de fermentation dans les esprits, qu'il était impossible qu'on ne sondât pas les plaies profondes que l'ignorance, l'ambition, l'avarice et la superstition avaient faites à la morale répandue dans l'évangile, et qui devait être la base d'une religion raisonnable. 1516-21.

Les livres de Wiclef et de Jean Hus, multipliés par l'imprimerie, étaient dans les mains de tout le monde. L'inconséquence du clergé qui passait sa vie dans la mollesse, en prêchant au peuple les austérités et les privations, se faisait vivement sentir. Les Allemands, pauvres et sans commerce extérieur, étaient plus révoltés que les autres peuples, de voir leur numéraire prendre la route d'Italie par un trafic honteux des choses saintes. Dans cet état des choses, il ne fallait, pour décider une révolution religieuse, qu'un homme qui mît dans les principes de Wiclef et de Jean Hus plus d'ordre et de clarté. Cet homme, appelé par la voix publique, devait se rencontrer dans un siècle où l'on cultivait les lettres. Le luthéranisme fut donc moins l'effet des ouvrages de Luther, que des réclamations élevées contre les abus crians que l'église romaine faisait de la religion.

1516-21.

CHAPITRE X.

Luther prêche contre les Indulgences. — Doctrine de ce Réformateur.

Ces réclamations éclataient de toute part. Par-tout, suivant la méthode de Jean Hus et de Wiclef, après avoir condamné l'abus des indulgences, on attaqua le droit de ceux qui les vendaient. Passant ensuite aux autres branches de l'autorité ecclésiastique, on les entama les unes après les autres. Une barrière abattue était, dans les mains des réformateurs, un instrument pour en abattre une autre ; des pratiques les plus indifférentes à la religion, on en vint, par degrés, à combattre et à rejeter plusieurs dogmes fondamentaux du christianisme.

Martin Luther, né à Islebe, petite ville de Saxe, en 1483, fut le premier qui s'éleva, dans le seizième siècle, contre l'autorité du pape dans des thèses publiées à Wirtemberg en 1516: Frédéric, électeur de Saxe, surnommé *le Sage*, protégeait le réformateur. Ce prince avait, dit-on, assez de religion pour être chrétien, assez de raison pour sentir les abus du chris-

tianisme, et peut-être encore plus d'envie de s'emparer des biens immenses que le clergé possédait en Saxe. 1516-21.

Les premières prédications de Luther attaquaient des abus condamnés généralement. Il demandait l'abolition des moines, auxquels il attribuait l'invention du purgatoire; il voulut que la communion fût donnée sous les deux espèces, qu'on ne vendît ni indulgences, ni bénéfices, ni dispenses, ni messes; il débitait des choses assez peu intelligibles sur le libre arbitre et sur la justification. Il fallait, dit-on, faire changer d'opinion à Luther, par le moyen d'un chapeau rouge; le mépris qu'on avait à Rome pour un moine allemand, dont les talens n'étaient pas bien développés, arrêta cette voie de conciliation.

Luther avait été cité à Rome. Le traitement de Jean Hus au concile de Constance, malgré le sauf-conduit impérial, dispensait assez le réformateur de faire le voyage d'Italie. Il fut convenu que sa doctrine serait examinée dans une diète indiquée à Augsbourg en 1519. Luther, après avoir comparu devant la diète, appela des bulles du pape au concile général.

Tandis que Luther bravait l'autorité pontificale dans ses livres *de la Liberté chrétienne*

et *de la Captivité de Babylone*, tandis que le
1516-21. pape qui ne savait pas combien ce réformateur était protégé en Allemagne, condamnait ses écrits par une bulle envoyée au duc de Saxe et à l'université de Wirtemberg, tandis que l'antagoniste de la cour romaine donnait une grande preuve de fermeté d'ame, en se présentant à la diète de Worms en 1521, sur le sauf-conduit de l'empereur Charles-Quint, quoiqu'il eût devant les yeux l'exemple de Jean Hus, arrêté dans Constance malgré le sauf-conduit de l'empereur Sigismond, tandis que, de retour à Wirtemberg, il exécutait le projet hardi de faire brûler publiquement, non-seulement la bulle du pape condamnant ses opinions, mais tout le code pontifical, connu sous le nom de *Décrétales*, tandis qu'il supprimait les vœux monastiques, le célibat sacerdotal, diminuait le nombre des sacremens, et réglait la discipline du culte luthérien, connu sous le nom de *Communion d'Augsbourg*, les mêmes causes produisaient ailleurs les mêmes effets. La révolution ne fût donc pas moins arrivée quand même Luther n'eût pas élevé sa voix contre les abus de la religion romaine.

Zvingle, curé de Glaris, prêchait contre les indulgences que le cordelier Samson vendait

dans les montagnes de Suisse. Ce réformateur attaquait presque tous les dogmes de la religion romaine, il supprimait les cérémonies extérieures du culte. Allant plus loin que Luther, il nia la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et fut ainsi le précurseur des calvinistes. Il détacha de la communion du pape la moitié de l'Helvétie. Carlostad, d'abord disciple et ami de Luther, donna naissance aux anabaptistes, et supprima, dans le culte, les restes des cérémonies conservées par Luther. Occolompade proposait un nouveau système de religion dans des ouvrages où la majesté du style était jointe aux raisonnemens les plus hardis, et à la plus rapide éloquence.

1516-21.

Tous ces novateurs divisés entr'eux, n'avaient ni corps de doctrine, ni même de symbole; la seule chose qui les réunissait, était la haine profonde qu'ils portaient à l'église romaine.

1516-21.

CHAPITRE XI.

Établissement du Calvinisme. — Parallèle de Luther et de Calvin.

Un homme d'un caractère dur et tyrannique, d'un courage inébranlable, invariable dans ses démarches, inflexible dans ses sentimens, animé par le fanatisme religieux et par l'amour de la gloire, théologien habile, logicien clair, écrivain excellent, entreprit d'établir la réforme sur les fondemens les plus solides. Cet homme fut Jean Calvin. Il adopta l'axiome reçu par toutes les communions protestantes, que l'Ecriture sainte est la seule règle de foi, et que chaçun est juge du sens qu'il faut donner aux passages difficiles de la Bible. Sur ce principe, il forma un corps de doctrine dans lequel tous les dogmes, adoptés par les protestans, paraissent découler des livres de l'ancien et du nouveau Testament, comme les conséquences de leurs principes. Il sortit de sa plume un système religieux, clair, plein de méthode et de finesse, écrit du style le plus pur et le plus séduisant.

On a souvent comparé Luther et Calvin. Ces

deux hommes ne se ressemblaient que par leurs efforts communs pour détruire la religion romaine, par une imagination exaltée, et par la hauteur insultante avec laquelle ils traitaient leurs adversaires. Luther éclaircit, commenta, étendit les livres de Wiclef et de Jean Hus, écrivit contre Aristote et la cour romaine, traduisit la Bible. On trouve dans tous ses ouvrages, du feu et de l'érudition, mais ils sont écrits d'un style dur et sans méthode; les grossièretés dégoûtantes dont ils sont pleins, respirent la barbarie du douzième siècle. L'institution de Calvin, au contraire, renferme un système complet de religion, dans lequel on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou l'ordre et l'arrangement des parties, ou l'art de saisir, avec l'adresse du génie, les côtés les plus favorables d'un système pour le présenter avec avantage, ou la dialectique profonde et sublime qui entraîne l'assentiment du lecteur étonné, ou enfin le charme séducteur de l'éloquence. La préface de ce livre est un chef-d'œuvre digne des plus beaux jours de la république romaine, et l'ouvrage entier, le morceau le mieux ecrit en latin, qui soit sorti de la main des hommes depuis le siècle d'Auguste.

1516-21.

Le calvinisme fut principalement adopté par

les protestans de Suisse, de Genève, de France
1516 21. et des Pays-Bas, tandis que le luthéranisme s'étendit en Allemagne, en Suède, en Danemarck, et généralement dans le nord de l'Europe.

CHAPITRE XII.

Guerre du Milanais entre Charles-Quint et François I.er

CHARLES-QUINT, reconnu monarque des anciens domaines de la maison d'Autriche, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Espagne et des Deux-Siciles, ayant sous ses ordres les anciennes bandes espagnoles, regardées comme les troupes les mieux disciplinées de l'Europe, venant de marier son frère Ferdinand à l'héritière des royaumes de Hongrie et de Bohême, était environné d'une puissance à laquelle celle d'aucun autre potentat européen ne pouvait être comparée. Cependant cette puissance n'avait pas autant de solidité que d'éclat. L'Autriche était menacée par les Ottomans, commandés par le redoutable ennemi de la chrétienté, Soliman II. Les opinions de Luther, qui pre-

naient beaucoup de consistance en Allemagne, partageaient les esprits, et déja s'annonçaient 1516-21. les premiers symptômes d'une guerre longue et sanglante qui devait dévaster ce royaume.

Les habitans des Pays-Bas, amoureux de leur liberté, n'accordaient que les subsides les plus indispensables à un prince dont ils craignaient d'être asservis. Les Napolitains et les Siciliens n'étaient pas accoutumés à faire de grands efforts en faveur de leurs rois, qui ne défendaient le pays qu'avec les troupes et l'argent de l'Espagne; enfin la discorde fermentait parmi les Espagnols, dont l'argent et les soldats étaient employés à augmenter la puissance de leur monarque en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas.

François Ier crut voir dans cette disposition des choses, l'instant favorable d'attaquer son ennemi. La guerre éclate en Espagne, en Flandre, en Italie. Le gouvernement du Milanais était confié à Odet de Foix, connu sous le nom de maréchal de Lautrec. Ce général, jaloux du grand crédit dont jouissait, à Milan, le maréchal Trivulce, né en Lombardie, eut la bassesse de peindre à la cour de France, comme suspect de trahison, ce guerrier alors âgé de quatre-vingt-deux ans, et qui avait

rendu les plus signalés services à Charles VIII,
1516-21. à Louis XII et à François Ier. Trivulce, instruit par ses amis des odieux soupçons dont on le chargeait, traverse les Alpes dans le mois le plus rigoureux de l'hiver, et se présente devant François Ier qui refuse de l'entendre. Le dépit hâta les derniers instans de cet homme célèbre : ses compatriotes le pleurèrent. Ce fut l'époque de la haine qu'ils vouèrent aux Français, et qui ne fit qu'augmenter dans la suite.

Lautrec, aussi dur et avare, qu'altier et imprudent, semblait prendre à tâche d'augmenter cette haine; il est vrai que sa situation était épineuse. François Ier qui dépensait trop d'argent à ses plaisirs, et qui n'en gardait pas assez pour les besoins de l'empire, n'envoyait pas des fonds en Italie, dans un temps où il fallait pourvoir de munitions toutes les places de la Lombardie, et former des armées. Le vice-roi fut obligé de lever dans la province, des contributions excessives, qu'il fallait payer sous peine d'exécution militaire.

Le comte Palavicini, qui se plaignait avec trop peu de ménagement, fut écartelé, accusé de haute-trahison. Lautrec n'eut pas honte d'accorder la confiscation des biens du condamné à son frère, Thomas de Foix, qu'on

appelait le maréchal de l'Escun. Les peuples se soulèvent ; une ligue se forme jusque dans les murs de Milan, pour chasser les Français et rétablir les Sforza dans leur principauté. Lautrec, alarmé, demande des secours au roi ; on lui envoie un corps de gendarmerie, mais point d'argent pour le payer. Les dissipations du roi et de la comtesse d'Angoulême, l'avidité des favoris et des ministres avaient épuisé le trésor public. 1516-21.

Les révoltés de Milan étaient secrétement soutenus par l'empereur et par le pape. Lautrec poursuit un détachement de leurs troupes sur les terres papales ; la cour de Rome prend cette occasion pour se déclarer contre le roi de France ; elle s'allie hautement avec le roi de Germanie ; alors le vice-roi de Naples, Raimond de Cardone, réunit toutes ses forces à celles des révoltés de Milan. Le cardinal de Sion, éternel ennemi des Français, avait procuré six mille Suisses au pape. Lautrec est chassé de Milan, de Pavie et de la plupart des places du Milanais. Ce fut alors que mourut Léon x. Cet événement ne changea rien aux affaires ; les Lombards, encouragés par la présence de François-Marie Sforza, fils du dernier duc, faisaient des prodiges de patriotisme et du cou-

rage ; on avait ouvert une contribution volon-
1516-21. taire. Les citoyens, en répandant leur sang pour délivrer leur pays du joug des Français, offraient à l'envi la moitié de leur fortune pour acheter des auxiliaires.

CHAPITRE XIII.

Marie-François Sforza rentre dans le duché de Milan. — Bataille de la Bicoque.

1522-23. Lautrec s'affaiblissait moins par ses revers que par la désertion des troupes qu'on ne payait pas. Depuis un an les Suisses, qui composaient la moitié de l'armée française, ne recevaient rien de leur solde, ils menaçaient de se retirer.

Les confédérés, assurés de détruire, par la famine, les restes de l'armée française, évitaient une bataille générale. Ils campaient dans un parc environné de fossés profonds, au milieu duquel s'élevait le château de la Bicoque, célèbre par la bataille donnée à cet endroit. Les attaquer dans ce camp retranché, était une entreprise téméraire que le plus écla-

tant succès pouvait seul justifier ; mais les Suisses, sans ressources, avaient pris leur parti; 1522-23. argent, combat, ou congé, telle fut la harangue que leurs chefs vinrent faire à Lautrec. Rien ne put changer leur résolution. Lautrec se vit contraint à donner le signal du combat, malgré les apparences d'une défaite inévitable.

Les Suisses s'avancent avec leur intrépidité ordinaire, malgré le feu des batteries ennemies. Ils se précipitent en aveugles dans les fossés, sans en calculer la profondeur. Ce fut là que les Espagnols en firent un carnage affreux. Les fossés étaient si profonds et si escarpés, que toutes les tentatives pour les franchir, furent vaines. A peine les longues piques des Suisses pouvaient-elles atteindre aux retranchemens. Il en périt plus de trois mille sans pouvoir se défendre. Ce fut une boucherie plutôt qu'une bataille. Ces malheureuses victimes d'une bravoure inutile, donnèrent à leurs compatriotes la sanglante leçon que la valeur a besoin d'être contenue dans ses excès. Lautrec ordonna la retraite. Les Suisses abandonnèrent, quelques jours après, l'armée française. Ils l'avaient convaincue, par leur fatal courage, qu'ils ne quittaient pas les drapeaux de France par lâcheté, mais par le seul défaut de solde. Lautrec, dé-

sespéré, jeta le peu de troupes qui lui res-
1522-23. taient, dans les forteresses, et vint en France se justifier de ses revers.

Ils étaient la suite d'une intrigue de cour. La comtesse d'Angoulême, Louise de Savoie, voyait, dans l'affermissement des Français en Italie, la ruine certaine de sa famille, dont les états de Savoie et de Piémont se trouvaient froissés entre la Lombardie, l'état de Gênes et la France. D'ailleurs, son crédit était balancé par celui de la sœur de Lautrec, la comtesse de Château-Briant, maîtresse du roi. Louise de Savoie regardait les succès du frère comme le triomphe de la sœur, et pour satisfaire sa jalousie et son ambition, elle sacrifia une belle province et une brillante armée.

Beaune Semblançai, surintendant des finances, avait été chargé d'envoyer l'or nécessaire pour payer l'armée, sur-tout les Suisses. La comtesse d'Angoulême se fit remettre ces fonds sur ses quittances, pour les faire passer à leur destination, et les divertit à d'autres usages. On fit le procès à Semblançai. La mère du roi convenait d'avoir reçu l'argent dont parlait le ministre, mais elle assurait que c'était un dépôt qu'elle lui avait confié et non les

sommes

sommes destinées à l'armée d'Italie. L'accusé fut trahi par son premier commis, nommé Gentil. Cet homme, amoureux d'une des femmes de la comtesse d'Angoulême, lui remit les quittances qu'il avait dans ses mains. Semblançai fut pendu au gibet de Montfaucon. Gentil, qui devint président au parlement de Paris, convaincu d'autres crimes, fut pendu à son tour; mais sur ces entrefaites, les places qui restaient à la France, en Lombardie, tombèrent sous la puissance de François-Marie Sforza. Il remit à la chambre pontificale les villes de Parme et de Plaisance, que François 1er avait réunies au duché de Milan. 1522-23.

CHAPITRE XIV.

Portrait de François 1er. — Ligue de Bruges, entre les principales puissances d'Italie et le Roi d'Angleterre, contre la France.

DÉJA s'accomplissait la prédiction de Louis XII, au sujet de son successeur : *nous travaillons en vain, ce gros garçon gâtera tout.* A la mort de Louis XII l'abondance régnait dans

1522-23. les provinces, le trésor public suffisait à toutes les dépenses. Depuis lors les impôts s'élevaient chaque année, les magistratures étaient à l'encan, on aliénait les domaines de la couronne, et malgré ces ressources la cour manquait d'argent dans toutes les occasions importantes. L'inconséquence du caractère de François Ier était la principale cause de ces désordres. Son goût pour l'excessive dépense et les plaisirs ruineux contribuèrent moins aux malheurs publics, sous son règne, que sa témérité et sa négligence.

« La fortune, disait de lui le cardinal Carpi, dans un consistoire à Rome, a fait une faute en le plaçant sur le trône, elle l'aurait mieux servi en le mettant sur la voie d'y monter. » Ce cardinal était un flatteur. Il est douteux que François Ier, se trouvant dans la même position que Gustave Vasa son contemporain, se fût comme lui placé sur le trône. Il manqua toujours dans les plans de ce prince cette sagesse et cette maturité qui assurent les succès. Ami des difficultés, il s'exposait à des hasards nombreux en tentant des entreprises extraordinaires, au lieu de se servir des moyens faciles et efficaces. La tête remplie des extravagances de la chevalerie errante, s'il signait

un traité de paix ou une déclaration de guerre, ce n'était point l'avantage de la nation qu'il envisageait, mais il suivait les idées romanesques d'une fausse gloire. 1522-23.

La France se souviendra long-temps de son règne, souillé de tous les vices qui déshonorent les monarques crédules, vains, inconstans, sans principes, sans expérience, sans connaissance des hommes.

Faible, sensible et généreux, il ne sut tirer aucun parti de ces bonnes qualités; sa sensibilité fut toujours stérile, et des vœux impuissans ne soulagent pas des peuples surchargés d'impôts. Sa franchise tourna constamment au détriment de l'état, en lui faisant trahir ses secrets; une générosité mal entendue prodiguait à des maîtresses, à des favoris, les récompenses qu'il devait à des citoyens utiles; sa faiblesse le rendait esclave de tous ceux qui l'environnaient. Une intrigue décidait du sort de l'état. Il confiait le commandement des armées à des courtisans braves, mais sans connaissances militaires; sa négligence à surveiller ses ministres, lui faisait perdre le fruit de cette réputation de franchise qu'il payait si cher; ardent à concevoir un projet, sa vigueur se ralentissait pendant l'action; cependant une

fausse honte lui en faisait suivre l'exécution, 1522-23. lors même qu'elle était jugée impossible ; rival opiniâtre et malheureux d'un prince qui, sur toutes choses, consultait les intérêts de ses états, à peine entrait-il dans la carrière, qu'il eut la douleur de voir les principales puissances de l'Europe réunies contre lui par une ligue générale, sans pouvoir se dissimuler que cette coalition était l'effet de son ambition démesurée.

Cette ligue avait été conclue à Bruges, entre Charles-Quint, le pape, la république de Venise, le duc de Milan et le gouvernement de Florence. Le pape qui avait signé ce traité, était Adrien, évêque de Tortose, qui ne siégea qu'un an. Le pontificat avait vaqué un mois après la mort de Léon x, et pendant cet intervalle, François-Marie de la Rouere était rentré dans son duché d'Urbin, Malatesta dans Rimini, Horace Baglione dans Pérouse, et Alphonse d'Este dans tous ses états que lui avait enlevés Jules II. La distance où se trouvait le pontife élu, l'intervalle qu'il mit entre la nouvelle de son élection et son départ, donnèrent encore à ceux que Jules II et Léon x avaient expoliés, le temps de s'affermir dans la possession de leurs domaines. Pendant cet inter-

règne les cardinaux occupaient le trône pontifical, et n'étaient pas mieux d'accord entre eux qu'ils ne l'avaient été dans le conclave; ils avaient réglé que trois d'entr'eux habiteraient le palais du Vatican pendant un mois, et exerceraient tous les droits de la papauté; le mois suivant, trois autres cardinaux devenaient souverains à leur tour. Il arrivait de cette forme versatile de gouvernement, que les opérations des prédécesseurs étaient presque toujours réformées par les successeurs; ils apportaient dans le gouvernement d'autres vues, d'autres intérêts, d'autres passions. 1522-23.

Rome vit enfin arriver son nouveau pontife, sa présence dissipa les bruits répandus qu'il fixerait sa résidence en Espagne ou dans les Pays-Bas; mais l'austérité de ses mœurs, qui contrastait avec celles de l'efféminé Léon x, le rendit généralement odieux; tous les poëtes se déchaînèrent contre lui. Il fut traité d'insensé, de barbare, de concubinaire, de magicien, dans une infinité de libelles; les Romains qui n'aimaient pas les longs pontificats, n'eurent presque pas le temps d'appeler la fin de celui-ci; ils furent délivrés, bien plutôt qu'ils ne pensaient, de leur désagréable pontife. Il mourut le 14 septembre 1523.

1521-23.

CHAPITRE XV.

Pontificat de Clément VII.

Le conclave assemblé pour le choix de son successeur, fut encore plus long et plus orageux que le précédent; le choix tomba sur le cardinal Jules de Médicis, malgré les violentes oppositions des plus anciens cardinaux. Ce pontife qui prit le nom de Clément VIII, eut tant de part aux calamités éprouvées par l'Italie pendant son pontificat, qu'on ne peut se dispenser d'en esquisser le portrait.

Jules était né du commerce illégitime de Julien de Médicis, frère de Laurent le Magnifique, avec la jeune Govina. Léon X, avant de le décorer de la pourpre, fit entendre juridiquement des témoins qui déposèrent que Julien, blessé par les conjurés, était mort en déclarant à son ami, Antoine de St-Gallo, que sa maîtresse, alors enceinte, n'avait consenti à devenir mère que sous la promesse de mariage. Laurent de Médicis prit soin de ce neveu, comme de ses trois enfans, Pierre, Julien et Jean, qui fut le pape Léon X.

Le cardinal Jules de Médicis avait régné en effet sous le nom de son cousin Léon x, qui ne s'occupait que de magnificence et de plaisirs. Jules paraissait le pontife chargé des travaux du saint-siége. Il était grave, diligent, assidu, réglé dans ses mœurs, d'un travail facile, appliqué à réparer les fautes de Léon; il s'exposait au mécontentement de favoris, et quelques fois des puissances. Le grand empire qu'on lui supposait sur le pape, faisait ordinairement rejaillir sur lui les murmures et les plaintes que Léon avait excitées, ou par ses rigueurs, ou par son inconduite. On regardait Léon comme un pontife inappliqué, léger, inconstant, mais clément et généreux. Jules avait la réputation d'un homme austère, mais d'un esprit élevé et d'une ame grande, entièrement assouplie au train des affaires et au choc des contradictions. 1522-23.

On a observé précédemment les précautions prises par Léon x, pour engager les cardinaux à lui donner pour successeur le cardinal Jules; mais le sévère châtiment d'une conjuration tramée contre le pape, avait aigri un si grand nombre de personnes, que Jules fut obligé de renoncer à la papauté qui semblait lui être acquise, et de consentir à l'élection d'Adrien VI.

1522-23. A la mort de ce pontife, les dispositions étaient différentes. L'envie qu'on lui portait était remplacée chez plusieurs cardinaux, par le regret le plus sincère d'avoir été privés d'un pape, à qui personne ne disputait le talent de gouverner. Il entra au conclave, assuré de vingt-une voix. Cependant Pompée Colonna et presque tous les vieux cardinaux lui firent essuyer tant d'oppositions, qu'en cinquante jours d'intrigues il n'avait pu gagner le nombre des suffrages requis pour l'élection; et si les prélats du parti contraire eussent été aussi bien d'accord pour le choix d'un autre, qu'ils l'étaient pour l'exclure, il serait sorti du conclave simple cardinal. Enfin, ayant gagné Pompée Colonna, en lui promettant l'office lucratif de vice-chancelier qu'il tenait de Léon, il fut élu pape.

On attendait de lui de grandes choses; on s'aperçut bientôt qu'il ne répondrait point aux voeux publics. La mémoire de Léon x fut réhabilitée. On lui restitua tout ce qui s'était fait de grand durant son pontificat. On ne vit plus dans Clément que l'instrument docile des volontés de son cousin. On ne trouvait plus en lui cette grandeur de courage qui le mettait de niveau avec les grandes entreprises. D'un caractère timide et irrésolu, il ne savait plus rien

entreprendre à propos ; le temps d'agir se passait à délibérer ; l'empêchement le plus léger 1522-23. l'arrêtait, et après la résolution, on le voyait agité de cette perplexité, cachet ordinaire de la faiblesse d'ame et de la médiocrité du génie ; il devint bientôt un objet de dérision ; rien n'était plus commun en Espagne, que ce propos : Le pape était une planche dont Charles-Quint se servait pour passer où il devait aller.

CHAPITRE XVI.

Intrigue de Charles-Quint pour augmenter les ennemis de François 1er.

Charles-Quint, convaincu que la ligue des puissances d'Italie ne contiendrait François 1er à l'ouest des Alpes, qu'autant que le roi d'Angleterre favoriserait cette confédération, après avoir nommé Ferdinand, son frère, vicaire impérial en Allemagne, et confié le gouvernement des Pays-Bas à sa tante Marguerite, s'étant embarqué pour l'Espagne, venait de relâcher en Angleterre, pour se concilier la faveur du cardinal Volsey, dont l'ambition et la vanité égalaient l'empire qu'il avait pris sur Henri VIII. Le monarque

1522-23. castillan promit au crédule prélat de lui procurer la papauté, et, dans cet espoir, il entra dans toutes les vues du prince qui le leurrait d'une si haute fortune.

L'empereur, non content d'armer contre François Ier les principales puissances de l'Europe, suscitait à ce prince des ennemis dans l'intérieur de la France, qui pouvaient lui être plus funestes que toutes les confédérations étrangères. Il avait séduit le connétable de Bourbon.

La suite de cet événement est assez connue; la cause l'est moins; c'était l'amour: la politique ne remplissait pas tous les instans de la comtesse d'Angoulême; un tendre sentiment occupait ce cœur dévoré de jalousie, et capable de crime. Devenue veuve, elle avait offert sa main à Charles de Bourbon, comte de Montpensier. Anne, comtesse de Bourbon-Beaujeu, fille de Louis XI, et régente pendant la minorité de Charles VIII, avait hérité de tous les biens de la branche aînée de la maison de Bourbon, par la mort du duc de Bourbon son beau-frère; cette immense succession devait échoir à Suzanne sa fille unique, mais elle était substituée de mâles en mâles, et cette substitution regardait le comte de Bourbon Montpensier.

Pour éviter des procès, la comtesse de Beaujeu fit le mariage de sa fille avec Montpensier, qui prit alors le titre de duc de Bourbon. Les deux époux se firent don de tous leurs droits respectifs. 1522-23.

La comtesse d'Angoulême, aveuglée par sa passion, se flatta de rendre Bourbon infidèle à Suzanne. Elle obtint pour lui l'épée de connétable de France, et lui procura tous les avantages dont elle pouvait disposer. Bourbon lui prodiguait les hommages de sa reconnaissance; c'était de l'amour qu'elle lui demandait. Il s'aperçut enfin des motifs qui attiraient sur lui les faveurs de la mère du roi. Craignant, pour son épouse, les effets de la vengeance d'une femme toute-puissante, il sollicita la place de vice-roi de Lombardie, qui l'éloignait de la cour. Louise de Savoie n'eut garde de se méprendre sur le sujet de la retraite d'un guerrier dont la présence importait à son bonheur; son amour se change en furie. Le connétable, accusé par elle de vouloir mettre sur sa tête la couronne de Lombardie, crut ne pouvoir mieux se justifier qu'en abandonnant son gouvernement pour revenir à la cour. Il ne dissimula pas à la comtesse d'Angoulême, qu'il savait d'où partait la calomnie dont il avait à se plaindre. Suzanne

1522-23. mourut sur ces entrefaites, sans laisser d'enfans.

Louise de Savoie offre sa main au connétable, qui la refuse. Alors, ne respirant que la vengeance, elle suscite au duc un procès que la mère du roi seule pouvait gagner. Il s'agissait de presque tous les biens de la maison de Bourbon, qu'elle revendiquait aux droits de sa mère. Tous ces biens sont séquestrés par un arrêt du parlement. Le connétable envoie l'évêque d'Autun, son ami, demander au roi du moins une surséance. Le roi refuse audience à l'évêque. Le connétable, au désespoir, était secrétement sollicité par Charles-Quint. Il eût été héroïque, dit Voltaire à ce sujet, de bien servir et de bien souffrir. Il y a une autre sorte de grandeur, celle de se venger. Bourbon prit ce funeste parti; il quitta la France, se donna à l'empereur. Peu d'hommes ont goûté plus pleinement le triste plaisir de la vengeance.

L'empereur promettait de donner en mariage au connétable, sa sœur Eléonore, et pour dot, l'ancien royaume de Bourgogne, sous la mouvance de l'Empire. Il fut créé vicaire de l'Empire en Italie. Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescara; Charles de Lanoi, vice-roi de Naples, et Jean, bâtard de Laurent Médicis, qui venait

d'être chassé d'Urbin, commandaient sous ses ordres en Lombardie. L'amiral Bonivet, chargé, 1524-25. par François 1er, de la guerre d'Italie, tandis qu'il restait lui-même en France pour repousser les Anglais, les Espagnols et les Flamands, ne pouvait être comparé à ces habiles généraux. Le château de Crémone, qui tenait encore pour les Français, fut emporté par les Impériaux.

CHAPITRE XVII.

Bataille de Pavie.

Les Français, abandonnant l'Italie, sont atteints au pont de la Sessia, et mis en déroute. Le chevalier Bayard fut tué dans ce combat. Les Allemands, vainqueurs, pénètrent en Provence et en Dauphiné. Toulon est pris; on assiége Marseille. Il semblait que la France allait être démembrée : la mort du pape Adrien, et le couronnement de Clément VII, changent la face des affaires.

L'empereur avait promis la tiare au cardinal Volsey; le moment de mettre sa bonne volonté à l'épreuve arrivait; la conjoncture des affaires,

1524-25. la nécessité de ménager le monarque anglais, l'intérêt d'avoir un pontife attaché étroitement à la confédération, et la parole de Charles-Quint, tant de raisons semblaient, au cardinal Volsey, un présage certain de son élévation. Il eut le dépit d'être frustré de ses espérances.

Volsey, accoutumé à la dissimulation, affecta une indifférence qui ne trompait personne, mais dès-lors il jura à l'empereur une haine concentrée, qui, après avoir précipité du trône britannique la reine Catherine, fut la première cause de l'extinction de la religion romaine en Angleterre. S'il n'engagea pas Henri VIII, qu'il gouvernait despotiquement, à se déclarer sur-le-champ contre l'empereur, c'est qu'il espérait de nuire plus efficacement à ses affaires, en lui laissant la vaine espérance d'un secours qu'il ne devait pas recevoir, et de s'engager ainsi dans des entreprises dont les suites pouvaient l'écraser.

D'un autre côté, le nouveau pape redoutant la puissance de Charles-Quint, avait abandonné la coalition par un traité quelque temps secret. Dans ces circonstances, les Anglais n'ayant envoyé ni une flotte devant Marseille, ni fait une diversion en Picardie par Calais, le connétable fut contraint d'évacuer la Pro-

vence à l'approche de François 1er, qui s'a-
vançait à la tête de quarante mille hommes. 1524-25.

Victorieux, sans avoir combattu, François 1er, entraîné par sa destinée, s'enfonce de nouveau en Italie, malgré les remparts de neige qui couvraient les Alpes; Milan ouvre ses portes aux Français, ils assiégent Pavie qu'Antoine Delève défend pendant trois mois.

Tandis que les Français épuisaient toutes les ressources de l'art devant cette place, jusqu'à tenter de détourner le Tesin qui baigne ses remparts, l'infatigable Bourbon levait des soldats en Allemagne. Manquant d'argent pour les payer, il avait mis ses diamans en gage chez des juifs. Il revenait avec douze mille hommes : les Impériaux, avec ce secours, se présentent pour faire lever le siége, en s'ouvrant un passage par le parc de Mirabel où François 1er avait son quartier. La seule artillerie française les mit en déroute. Pavie ne pouvait tarder de se rendre, si le roi n'avait point commis d'imprudence.

Le mépris de François 1er pour ses ennemis, semble marquer le dernier terme de l'aveuglement où les rois puissent tomber. Non-seulement ce prince, au sein d'une sécurité voluptueuse, oubliait ses pertes journalières,

1524-25. le danger de sa position et le genre de ses adversaires, doublé par celui de Bourbon, mais il ne daignait pas vérifier le dénombrement de ses troupes. Muratori observe que le monarque français payait, en effet, une quantité de combattans capable de le rassurer; mais que ses ministres et ses capitaines s'entendaient ensemble pour le tromper, que toutes les compagnies étaient fort au-dessous du complet.

Abusé par de faux calculs, François Ier fit marcher une division de son armée vers Naples, soit que cette démarche fût une suite du traité qu'il avait conclu avec Clément VII, ou que par cette diversion, il voulût seulement engager les confédérés à partager leurs forces. Mais au lieu de donner dans ce piége, ils profitèrent de l'affaiblissement de son armée, pour l'attaquer dans son camp. Cette bataille ressemble à celles de Poitiers et d'Azincourt. Le roi se rendit prisonnier au vice-roi de Naples; Bonivet se fit tuer de désespoir. Le connétable, qui le regardait comme son ennemi personnel, dit, en le voyant mort : *Ah malheureux! tu es cause de la ruine de la France et de la mienne.* La bataille de Pavie fut donnée le 24 février 1525.

1524-25.

CHAPITRE XVIII.

Suites de la Bataille de Pavie.

La plupart des historiens ont répété qu'après la bataille de Pavie l'empereur manqua à sa fortune. Il devait attaquer la France avec une armée victorieuse : elle aurait trouvé, dit-on, peu de résistance dans la consternation générale que la prise du roi avait répandue dans le royaume. La situation des affaires de Charles-Quint ne permettait pas d'exécuter une si haute entreprise, il tenta la voie des négociations.

Les mêmes causes qui avaient armé les puissances d'Italie pour arrêter l'ambition de François Ier, préparaient une révolution en sens contraire, depuis que Charles-Quint devenait trop redoutable. Les Vénitiens, le pape, la régence de Toscane, le duc de Milan et les Suisses s'alliaient avec le conseil de France. Henri VIII, dégoûté de Catherine d'Aragon, et conduit par les suggestions du cardinal Volsey, qui lui indiquait les moyens de faire casser son mariage, se préparait à déclarer la guerre à

l'empereur. L'Allemagne, loin de fournir des
1524-25. secours au chef de l'empire, aurait eu besoin des bandes espagnoles pour arrêter les malheurs qui la menaçaient. D'un côté, Soliman pouvait arriver jusqu'à Vienne sur les deux bords du Danube; de l'autre, les fureurs du fanatisme dévoraient la Thuringe, le Souabe, la Misnie, la Saxe.

L'invasion de la Hongrie avait augmenté l'influence de la maison d'Autriche, en engageant les Hongrois à choisir pour leur roi le frère de Charles-Quint; mais cette nomination ne fut pas faite à l'unanimité. Un parti nombreux avait couronné, dans Albe-Royale, Jean Zapoly, vaivode de Transilvanie, protégé par la Porte ottomane. Ce ne fut qu'à la fin du dix-septième siècle que les Allemands conquirent toute la Hongrie pour la maison d'Autriche.

Dans cette disposition des choses, il est probable que l'issue de la bataille de Pavie, loin d'être préjudiciable aux intérêts de François Ier, aurait tourné à son avantage, si ce prince, après s'être conduit avec tant d'inconsidération, n'y avait mis le comble en demandant lui-même, comme une grace, d'être conduit en Espagne, dans un temps où la marine fran-

çaise, supérieure à celle de Charles-Quint, s'opposait à cette translation. Prisonnier en Italie, la difficulté de le garder rendait les forces des alliés de la France supérieures à celles de l'empereur. L'extrême facilité, au contraire, avec laquelle il pouvait être resserré dans un château de la Castille, sans donner la moindre inquiétude à son vainqueur, augmentait les avantages des Impériaux. 1524-25.

Dès que la garde du prisonnier ne fit plus diversion, les troupes espagnoles, malgré leur sensible diminution, suffirent pour la défense de la Lombardie et du royaume de Naples. Cette considération n'était cependant que l'effet le moins funeste du voyage de François Ier à Madrid.

Les Italiens étaient le peuple de l'Europe qui connaissait le mieux la science diplomatique dans le seizième siècle. Ils prévoyaient que le roi de France, une fois hors de l'Italie, abandonnerait volontiers tous ses droits sur cette péninsule, si cette renonciation devenait le prix de sa liberté. Guicciardini rapporte que la plupart des ministres de l'empereur insistaient sur l'exclusive importance de cet objet. Il est certain que si Charles-Quint eût renoncé à son projet de démembrer la France

1524.-25. le suprême intérêt de délivrer le roi aurait déterminé le conseil de Paris de livrer l'Italie à ses propres forces; c'est-à-dire, à la discrétion de l'empereur. Dans cette appréhension, les puissances italiennes ne pouvant faire aucun fond sur leur alliance avec la France, songeaient à prévenir leur ruine en traitant avec l'empereur.

Mais Charles-Quint, qui avait promis la couronne de Bourgogne au connétable de Bourbon, ne se croyait pas en mesure de tromper un homme regardé comme le plus grand général de l'Europe, qui, marchant à pied à la tête des soldats, à l'exemple des anciens généraux romains, et partageant leur mauvaise comme leur bonne fortune, avait pris sur eux un tel empire, qu'ils l'auraient suivi envers et contre tous, à la charge même de trouver leur solde à la pointe de leurs épées. Son embarras fut le principe de l'acharnement avec lequel, durant près de treize mois qu'il eut François Ier en sa puissance, il insistait pour se faire céder la Bourgogne, la Provence et le Dauphiné.

Les puissances d'Italie profitaient de cet acharnement pour se soustraire à la domination de Charles-Quint. Le comte de Lanoi, vice-roi de Naples, avait conduit François Ier en Es-

pagne, sans consulter le connétable de Bourbon et le marquis de Pescara, auxquels on attribuait le succès de la bataille de Pavie. Le premier, craignant que les deux monarques ne conclussent un traité où ses intérêts se trouveraient sacrifiés, se rendit en Espagne pour prévenir ce danger; le second, chargé seul du commandement de l'armée d'Italie, ne perdait aucune occasion de laisser éclater son ressentiment contre le vice-roi de Naples, il l'accusait même de s'être montré aussi lâche dans le danger qu'insolent après la victoire. 1524-25.

La cour impériale différait, sous divers prétextes, d'accorder à François-Marie Sforza l'investiture du duché de Milan; il donna cette investiture aux sollicitations des Vénitiens et du pape, mais ce fut sous des conditions si onéreuses, que le nouveau duc de Milan était plutôt le sujet de l'empereur que le vassal de l'empire, et qu'il ne lui restait d'autre garant de sa sûreté que le bon plaisir d'un suzerain ambitieux. La réunion de la Lombardie et du royaume de Naples entre les mains de Charles-Quint, annonçait évidemment l'asservissement entier de l'Italie; on ignorait à quelles conditions il plairait à Charles-Quint de rendre la liberté à François Ier; dans cette incertitude, on

——— résolut de détacher le marquis de Pescara du
1524-25. service de l'empereur, en lui offrant la fortune la plus éclatante.

La trame fut ourdie avec beaucoup de secret entre les gouvernemens de Venise, de Rome et de Milan, auxquels Guicciardini ajoute que le conseil de Paris promettait de puissans secours. Jérôme Morone, chancelier de Milan, fut chargé de faire au marquis les ouvertures nécessaires. Le voisinage de l'armée espagnole, cantonnée sur les frontières de la Lombardie, offrait à Jérôme Morone les occasions dont il avait besoin; il fit tomber la conversation, dans plusieurs entrevues, sur les suites de la bataille de Pavie : c'était un sujet qu'il traitait toujours avec feu. Morone observant avec plaisir la grandeur de son ressentiment, aggravait adroitement les circonstances qui pouvaient l'enflammer davantage. Il lui laissa entendre, peu à peu, que le moment était arrivé de tirer vengeance des affronts qu'on lui avait faits, et se couvrir d'une gloire immortelle en délivrant son pays du joug des étrangers; il lui montra tous les états d'Italie prêts à le couronner. L'infanterie espagnole était le seul corps qu'il eût à redouter, il dépendait de lui de la disperser dans les villages de la Lombardie, où dans une

seule nuit tous ces soldats seraient massacrés par le peuple indigné de leurs exactions et de leur insolence ; il prendrait ensuite paisiblement possession du trône de Naples ; la fortune lui destinait cette couronne comme la seule récompense digne du libérateur de l'Italie. Le pape, en qualité de suzerain, lui en offrait l'investiture, les Vénitiens, les Florentins et le duc de Milan lui garantissaient cette souveraineté.

1524-25.

Pescara, frappé de la hardiesse et de la grandeur du projet, parut d'abord incertain, il exigea que les jurisconsultes de Rome décidassent, au préalable, si un sujet pouvait légitimement prendre les armes contre son seigneur immédiat, pour obéir au seigneur suzerain dont le royaume relevait. Les décisions des théologiens de Rome et de Milan furent telles qu'il l'attendait ; les négociations continuèrent, on parut prendre avec ardeur toutes les mesures convenables pour l'exécution de ce grand projet.

Cependant, d'un côté les difficultés de l'entreprise ; de l'autre, une maladie du duc de Milan, regardée comme mortelle, avaient déterminé Pescara à reculer la conspiration ; il crut plus prudent d'attendre de l'empereur le duché de Milan, en récompense du secret qui

1524-25. lui était découvert, que de tenter de se procurer la couronne de Naples par un enchaînement de crimes qui pouvaient être infructueux. L'empereur, informé d'ailleurs de toute la conspiration, feignit d'être satisfait de la fidélité de Pescara, et lui ordonna de continuer, durant quelque temps, ses négociations avec le pape et le duc de Milan, pour se procurer des preuves certaines de cette perfidie. Pescara, ne pouvait se dissimuler combien son long silence devait paraître suspect à la cour de Madrid; il n'osa refuser cette odieuse commission, et à sa honte éternelle, il joua le rôle le plus infame, celui de séduire pour trahir.

Si on fait attention à la sagacité des hommes auxquels il avait affaire, on trouvera que ce rôle n'était pas moins difficile que bas; il sut tromper jusqu'à l'œil pénétrant de ce Morone, auquel Guicciardini avait entendu dire que Pescara était le plus grand fourbe qui fût en Italie. Morone vint trouver Pescara dans Novare, pour mettre la dernière main au complot; Antoine Delève était caché derrière une tapisserie pour entendre toute la conversation et servir de témoin. Morone est arrêté par Delève en sortant de cette audience, on le conduit au château de Pavie, où Pescara, son complice, eut l'audace

de l'interroger comme son juge : l'empereur déclare Sforza déchu de tous ses droits au duché de Milan, pour crime de félonie. Pescara se saisit de toutes les places du Milanais, à la réserve de Crémone et de Milan, que Sforza voulut essayer de défendre, et qui furent bientôt bloquées par les troupes impériales. 1524-25.

Quoique le mauvais succès de cette conspiration, qui tendait à dépouiller l'empereur de ses possessions d'Italie, n'eût servi qu'à augmenter son influence dans la péninsule, Charles-Quint sentait la nécessité d'en venir à un accommodement avec le roi de France, pour ne pas attirer sur lui les armes de l'Europe entière. Pescara se croyant perpétuellement sur le point d'être arrêté au milieu de son armée, par ordre de l'empereur, était mort presque subitement, le connétable de Bourbon avait quitté Madrid pour se mettre à la tête de l'armée impériale en Italie.

1526.

CHAPITRE XIX.

Traité de Madrid. — François Ier revient dans ses États. — Le pape est surpris dans Rome.

Dans ces circonstances, François Ier sortit enfin de sa prison, après avoir signé le traité de Madrid, dans lequel il abandonnait à Charles-Quint ses droits sur le royaume de Naples, le Milanais et l'état de Gênes, le duché de Bourgogne, la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois, les villes d'Arras, de Lille, de Tournai, de Mortagne, de Hesdin, de Saint-Amand et d'Orchies. Il promettait de rendre au connétable de Bourbon les biens qu'il possédait en France, et d'engager la maison d'Albret à renoncer à ses droits sur la Navarre. Cette paix devait être scellée par le mariage du roi avec la princesse Eléonore, promise au connétable de Bourbon, et celui du dauphin avec Marie, fille d'Eléonore.

« François Ier, observe Voltaire à ce sujet, ayant cédé la Bourgogne, se trouva assez puissant pour la garder. Il perdit la suzeraineté

de la Flandre et de l'Artois. Ce n'était qu'un vain hommage. Ses deux fils furent prisonniers à sa place; mais il les racheta pour de l'argent. La gloire ne fut pas le partage du prince français dans cette aventure, il avait donné sa parole à Charles-Quint de lui remettre la Bourgogne, promesse faite par faiblesse, faussée par raison, mais avec honte. Il en essuya les reproches de l'empereur. Il eut beau lui répondre : « Vous avez menti par la gorge, et toutes les fois que le direz, mentirez. » La loi de la politique était pour François Ier, mais la loi de la chevalerie était contre lui. » 1526.

Assurément, ni la bataille de Pavie, ni ses suites, ne sont un sujet de gloire pour François Ier. Les réflexions de Voltaire n'en sont pas moins déplacées. Charles-Quint, qui, parfaitement libre, avait promis, en 1516, par le traité de Noyon, de rendre la Navarre à la maison d'Albret, et qui, parvenu au trône d'Espagne, se regarda comme dégagé de sa parole, parce que la convenance s'opposait à ce qu'il se dessaisît d'une province servant de barrière à la Castille, avait-il cru sérieusement qu'un prince dans les fers, par conséquent sans volonté morale, fût en droit de transporter la souveraineté d'une province de France,

sans le consentement de ceux qui l'habitaient,
1526. et même de l'empire entier dont cette province faisait partie?

François Ier ne faussa pas sa parole, si cette parole était de nature à ne pouvoir être donnée par lui, parce que nul ne peut disposer d'un bien dont il n'est qu'usufruitier, et si elle ne pouvait être demandée ni reçue par Charles-Quint, parce que nul ne peut exiger ni même recevoir un bien qui n'est pas la propriété de celui auquel on le demande, ou duquel on le reçoit. Il résulte de ces vérités, que le refus que François Ier eut bien raison de faire, étant libre d'exécuter des promesses insensées, exigées de lui quand il n'avait pas l'usage de sa liberté, et qu'il n'était pas en son pouvoir de tenir, n'avait rien de commun avec les lois de la chevalerie dont parle Voltaire.

J'ai lu, dans des Mémoires italiens pour servir à l'histoire, mais je ne me souviens pas lesquels, que Charles-Quint, en exigeant de François Ier des conditions intolérables, savait bien qu'elles ne seraient pas remplies, et que les deux monarques étaient parfaitement d'accord; mais qu'au lieu de faire une paix solide, ils laissaient subsister, de concert, les germes d'une guerre aussi longue qu'inévitable entre la

France et l'Espagne, afin d'éloigner l'attention publique des efforts continuels qu'ils faisaient l'un et l'autre pour éteindre, dans ces deux empires, jusqu'au souvenir des anciennes libertés nationales. Lorsqu'on considère avec quelle impudeur les despotes ont sacrifié, dans tous les pays, la vie des hommes au maintien de leur autorité, cette idée paradoxale acquiert quelque vraisemblance.

1526.

A peine François 1er était en France qu'il prenait ses mesures pour se venger de l'empereur. La situation des affaires d'Italie ne permettait pas de longues délibérations. Sforza, toujours assiégé dans le château de Milan, venait de prévenir le pape et les Vénitiens que s'ils ne se hâtaient de le secourir, il se verrait forcé de s'abandonner à la discrétion de l'empereur. Les troupes espagnoles, ne recevant aucune solde depuis la bataille de Pavie, vivaient à discrétion dans la Lombardie, et les contributions qu'elles y levaient montaient, s'il en faut croire les calculs de Guicciardini, à cinq mille ducats par jour; on ne pouvait douter qu'aussitôt que le château de Milan serait réduit, les soldats espagnols n'abandonnassent un pays dévasté pour chercher leur subsistance sur les terres fertiles des Vénitiens, du

pape et des Florentins, qui n'avaient pas été
1526. exposées aux ravages de la guerre. Ces motifs déterminaient les puissances d'Italie à réunir leurs efforts pour engager François 1er à confirmer la ligue qu'elles venaient de conclure et à s'en déclarer le chef.

Ce fut le sujet du traité de Coignac, conclu le 21 mai, et qui resta quelque temps secret. Il était stipulé que si l'empereur refusait de rétablir Sforza dans la possession tranquille du Milanais, les alliés fourniraient une armée de trente-cinq mille hommes pour chasser les Espagnols de ce pays. On devait ensuite attaquer le royaume de Naples, que François 1er promettait au roi d'Angleterre, et que le pape destinait au comte de Vaudemont, en qualité de descendant de l'ancienne maison d'Anjou.

Dès que le traité fut signé, le pape releva François 1er des sermens par lui faits d'accomplir le traité de Madrid. Charles-Quint, occupé dans Madrid à former l'étiquette qui subsiste de nos jours, ne pouvait plus se flatter de procurer au connétable de Bourbon une souveraineté en France. Apprenant que le duc de Milan était entré dans la ligue formée contre lui, il donne à Bourbon l'investiture de la Lombardie. La guerre recommence. Les Im-

périaux s'emparent de Milan et y commettent d'horribles vexations. Une armée française arrive dans la Lombardie, sous les ordres du marquis de Saluces, nommé général de la ligue. L'armée impériale, ruinée par les maladies, se retire vers Naples. 1526.

Hugues de Moncade, ambassadeur de l'empereur à Rome, sollicitait le pape d'abandonner la ligue, et le menaçait, en cas de refus, de la vengeance de l'empereur, qui se proposait de le faire déposer dans un concile. Le pontife, dont l'irrésolution était extrême, tergiversait pour gagner du temps.

La famille des Colonna, la plus puissante de toutes les maisons romaines, avait constamment suivi le parti impérial ou gibelin, dans les guerres des papes avec les empereurs, qui, durant plusieurs siècles, remplirent l'Italie de troubles et de carnage. Le cardinal Pompée Colonna, homme remuant et ambitieux, alors chef de sa famille, s'était montré long-temps l'ennemi de Clément. Colonna aspirait à la tiare, et s'était flatté, au dernier conclave, que ses liaisons avec l'empereur lui assureraient la préférence sur le cardinal Jules de Médicis. Trompé dans son attente, il avait dissimulé son ressentiment, jusqu'à donner sa voix à son ri-

1526. val; mais il n'en cherchait pas avec moins d'impatience l'occasion de se venger. L'ambassadeur de l'empereur connaissait ces particularités; il n'eut pas de peine à persuader à Colonna de profiter de l'absence des troupes du pape, alors employées en Lombardie, pour arrêter le pontife. Colonna, à la tête de trois mille hommes, se rend maître d'une des portes de Rome, et s'avance vers le Vatican; les gardes du pape se dispersent; Clément s'enfuit avec précipitation au château Saint-Ange; le Vatican et l'église Saint-Pierre sont au pillage; Clément est obligé de capituler; Moncade lui fait signer un traité dans lequel il promet de retirer sur-le-champ de l'armée des confédérés, les troupes à sa solde.

Les Colonna, auxquels on avait promis de déposer Clément, et d'élever à sa place Pompée Colonna, se récriaient en vain contre un traité qui les laissait à la merci d'un pontife justement irrité contre eux. Moncade, qui ne s'occupait que des intérêts de son maître, eut peu d'égard à leurs plaintes; à peine leur petite armée avait quitté Rome, que le pape, au lieu d'exécuter le traité, dégrada Pompée Colonna du cardinalat, et ordonna à l'ambassadeur

deur de Charles-Quint de quitter Rome sur-le-champ. 1526.

CHAPITRE XX.

Le comte de Vaudemont se rend dans le royaume de Naples.

Le comte de Vaudemont, qui prit d'abord le titre de lieutenant du pape, et ensuite celui de roi de Naples, s'était rendu sur les côtes de la terre de Labour, avec une flotte de vingt-quatre galères armées par le roi de France. Ce monarque n'avait envoyé en Italie qu'une partie des troupes qu'il s'était engagé à lever. Occupé principalement d'obtenir la liberté de ses enfans, livrés en otages à Charles-Quint, et de conserver la Bourgogne, en payant un équivalent en or, il craignait que si l'empereur était chassé de l'Italie, ses alliés, qu'il avait vus plusieurs fois plus attentifs à leurs intérêts qu'exacts à remplir leurs engagemens, ne l'abandonnassent, et que leur défection ne privât ses négociations avec l'empereur, de l'influence que lui donnait sa qualité de chef de la ligue. Vaudemont, n'ayant pas à sa suite des troupes 1527.

1527. suffisantes, s'empara de quelques villes peu importantes, et abandonna la mer Tyrrénienne, à la nouvelle que le pape, abandonnant la ligue, venait de se réconcilier avec l'empereur.

Cette détermination avait été suggérée à Clément VII, par la crainte que lui inspirait le connétable de Bourbon.

Ce général venait d'attirer sous ses drapeaux vingt-cinq mille Allemands pleins de bravoure et d'envie de s'enrichir. Accoutumé aux intrigues des cours, il s'apercevait, depuis longtemps, que l'empereur cherchait à le tromper. On assure que Morone, retenu en prison depuis la découverte de sa conspiration, et qui conservait, à l'âge de quatre-vingts ans, toute l'audace de la jeunesse, avait fait naître dans son esprit le soupçon que Charles-Quint agissait à son égard, au sujet du duché de Milan, comme il en avait agi au sujet de la princesse Eléonore, qu'il voulait alors faire épouser à François Ier, et que Delève et les autres généraux espagnols étaient moins des adjoints destinés à le seconder de bonne foi dans l'exécution de ses projets, que des espions apostés pour veiller sur sa conduite, et peut-être pour l'empoisonner quand il en serait temps. La liberté fut rendue à Morone, alors condamné à mort par

des juges, en Espagne. Tel était l'ascendant que cet homme savait prendre sur tous ceux qu'il approchait, qu'en peu de jours il devint le plus intime confident de Bourbon : il le consultait sur toutes les affaires importantes. On lui attribua le projet hardi et inattendu que ce général osa tenter. 1527.

CHAPITRE XXI.

Prise de Rome par l'armée du connétable de Bourbon.—Captivité du Pape.

Les besoins des troupes devenaient si pressans, qu'il fallait songer à quelque expédient pour les satisfaire. Le connétable, plein de dépit, et peut-être cherchant l'occasion de venger sa patrie, promène ses regards sur l'Italie ; il aperçoit beaucoup de facilité de prendre pour lui-même la couronne de Naples, à la tête d'une armée qui ne reconnaissait que lui pour chef. Son habitude de converser familièrement avec ses soldats, augmentait la passion qu'ils avaient pour lui. Il assemble ses capitaines, leur déclare que si l'armée veut avoir en lui une confiance sans

1527. bornes, il procurera à tous ceux qui la composent, des établissemens au-dessus de leurs espérances. Les promesses de Bourbon volent de bouche en bouche. Tous les soldats jurent de n'abandonner ses drapeaux qu'à la mort. Le nombre en augmente bientôt; il est à la tête de quarante mille combattans. Sans argent pour les payer, il prend le chemin de Rome, et propose aux soldats de piller cette ville pour leur solde.

L'appréhension de cet événement avait décidé Clément VII à se réconcilier avec l'empereur. A peine le traité était signé, que le viceroi de Naples, Lanoi, se rendait au camp du connétable pour l'engager à tourner ses armes contre les Vénitiens; mais le sort en était jeté: l'armée, marchant à grandes journées, vint camper devant Rome le 5 mai. Le connétable, montrant à ses soldats les palais et les églises de cette capitale, où les trésors de l'Europe s'engloutissaient depuis tant de siècles, les exhorta de prendre du repos pendant la nuit, pour se préparer à donner l'assaut le lendemain avant le lever du soleil.

Bourbon parut à la tête de ses troupes, armé de toutes pièces, et portant sur son armure un manteau blanc, pour être plus remarqué de ses

amis et de ses ennemis; et comme tout dépendait de la vivacité de l'attaque, il mena sur-le-champ ses soldats à l'escalade des murailles : trois attaques principales furent dirigées. Un épais brouillard couvrait les assaillans; ils ne furent aperçus qu'ayant atteint les bords du fossé; les échelles furent plantées en un moment, et chaque détachement montait à l'assaut avec une impétuosité égale. 1527.

La destinée qui préside aux événemens de ce bas monde, avait ordonné que cette expédition serait le terme de la vie du connétable de Bourbon; il fut tué en appliquant une échelle à la muraille. Rome fut prise d'assaut; la cour papale s'enferma dans le château Saint-Ange.

Il est difficile de décrire les horreurs qui suivirent cet événement : églises, palais, maisons particulières, tout fut pillé sans distinction; tous les hommes qu'on rencontrait étaient massacrés impitoyablement, et toutes les femmes, livrées à la brutalité du soldat. Ces violences ne cessèrent pas même, comme il arrive ordinairement dans les villes prises d'assaut, lorsque la première fureur du soldat est assouvie. Les Allemands restèrent dans Rome plusieurs mois, et pendant tout ce temps, l'insolence et la brutalité du soldat ne se ralen-

1527. tirent presque point ; le butin, fait en espèces monnoyées, monta à un million de ducats, et ce que les soldats tirèrent d'exactions particulières fut plus considérable encore. Rome avait été prise plusieurs fois par les peuples du nord, qui ravagèrent l'empire romain dans le cinquième et le sixième siècles ; mais les Huns, les Goths, les Vandales ne l'avaient jamais traitée avec autant de cruauté que le fit alors l'armée de Charles-Quint.

Clément VII fut réduit, par la famine, à souscrire aux conditions que lui imposa Philibert de Châlons, prince d'Orange, qui prit le commandement de l'armée après la mort de Bourbon. Le pape promit à l'armée quatre cent mille ducats, remit dans les mains de l'empereur toutes les places fortes de l'état ecclésiastique, et resta lui-même prisonnier ; mais il ne fut plus question de l'entreprise sur le royaume de Naples.

Ainsi la mort d'un seul homme changea peut-être le sort de l'Italie ; Charles-Quint en devint l'arbitre ; il fut maître de la personne du pape, dont la captivité semblait devoir être le gage des succès du connétable. Les Français furent contraints d'évacuer un pays sur lequel il était probable qu'ils allaient dominer.

De misérables intrigues de cour, semblables à celles qui avaient causé la défection du connétable, concoururent à cet événement. Les troupes, maîtresses de Rome, diminuaient tous les jours par une maladie contagieuse et par l'excès de leurs débauches en tout genre. François I[er] avait envoyé une armée nombreuse en Italie, sous les ordres du maréchal de Lautrec. Ce corps, combiné avec l'armée de la ligue, commandée par le marquis de Saluces et le duc d'Urbin, s'était emparé, en moins de deux mois, de presque toutes les places de l'Abruzze, de l'Apulie, de la Calabre. La flotte française, aux ordres d'André Doria, venait de détruire les forces navales de Charles-Quint, à Campo d'Orso, près du golfe de Salerne. L'empereur avait rendu la liberté au pape, après sept mois de captivité. Naples, assiégée et ne pouvant plus être secourue, était sur le point d'ouvrir ses portes, lorsque la fortune change tout-à-coup : les impériaux sont vainqueurs, et les Français dispersés. 1527-28.

CHAPITRE XXII.

André Doria abandonne le service de France.

André Doria, le plus grand marin de son siècle, était en butte depuis long-temps aux attaques des favoris de François Ier, qui ne s'accommodaient pas de la franchise et de la fermeté de ce républicain; ils avaient réussi à le perdre dans l'esprit du roi; Doria qui s'en apercevait, se mettait en garde.

Soit que le roi se défiât des Génois, ou par des considérations particulières, il faisait fortifier Savone où commandait le connétable de Montmorenci. Le port de Savone est meilleur que celui de Gênes. Si la cour de France eût fait de cette ville une principauté indépendante, le commerce de Gênes était évidemment ruiné; non-seulement elle perdait toute sa considération au dehors, mais son existence politique était menacée.

Doria, chargé, par ses compatriotes, de demander à François Ier la restitution de Savone, s'acquitta de sa commission avec une fermeté contre laquelle vinrent échouer les in-

sinuations réitérées des ministres; mais elles furent infructueuses. Montmorenci, qui avait dans le conseil de Paris une influence principale, jouissait des droits d'entrée et de sortie établis sur le port de Savone; la crainte de perdre ce revenu l'emportant sur la justice, et même sur l'intérêt de l'état, il fit décider que Savone ne serait pas rendue aux Génois; il obtint même un ordre de faire arrêter Doria, qui se mit en sûreté. 1527-28.

Doria était propriétaire d'un assez grand nombre de galères bien armées; son fils Philippino Doria les commandait et bloquait le port de Naples, tandis que l'armée française pressait le siége du côté de terre. L'empereur, instruit du mécontentement de l'amiral génois, le sollicitait depuis long-temps d'entrer à son service. Doria, contraint par la nécessité, accepte les propositions qui lui étaient faites; il ordonne à son fils de faire entrer des vivres dans Naples, et de se combiner avec l'escadre espagnole. En vain François Ier, reconnaissant trop tard la grandeur de sa faute, multiplia toutes sortes d'avances pour gagner Doria; ni les plus magnifiques promesses, ni les sollicitations de Clément VII ne purent ébranler sa résolution. Lautrec, désespéré de ce revers

1527-28. inattendu, mourut en détestant les basses manœuvres des courtisans avares et lâches, qui avaient sacrifié la gloire nationale à un sordide intérêt.

La grande ame d'André Doria était remplie du magnifique projet de rendre à sa patrie son ancien lustre, en régénérant son gouvernement altéré par le temps et les abus. On a vu dans les livres précédens, que pendant plusieurs siècles, la puissance des Génois avait égalé celle des Vénitiens. Les divisions intestines, plutôt que les guerres étrangères, détruisirent cette prospérité. Les Génois, écrasés par la tyrannie des patriciens, avaient changé vainement plusieurs fois la forme de leur administration.

Nous avons vu que les Romains, vers le temps où les maisons d'Anjou et d'Aragon se disputaient le trône de Naples, tourmentés comme les Génois par les horreurs de l'anarchie, fomentée par les familles patriciennes qui voulaient forcer les populaires, par l'excès du malheur, à se soumettre à l'aristocratie, avaient placé successivement à leur tête plusieurs princes auxquels ils donnaient le titre de premier sénateur de Rome. Les Génois crurent rétablir chez eux la tranquillité publique, et donner en même temps de la vigueur aux lois,

en adoptant ce genre d'administration. Les rois de France, les rois de Naples, les ducs de Milan exercèrent successivement dans Gênes la suprême magistrature. 1527-28.

Ces républicains, par ces variations politiques, avaient en vûe de conserver leur liberté ; mais ils s'apercevaient depuis longtemps qu'en changeant de protecteurs, ils ne faisaient que changer de maîtres. Le gouvernement français, en particulier, était souverainement détesté, et ce n'était pas sans raison, puisque les rois de France, abusant de la manière la plus odieuse de la confiance des Génois, cherchaient à morceler le territoire de la république, s'en appropriaient une partie, et par cette fatale scission, préludaient à la dissolution de l'état.

1527-28.

CHAPITRE XXIII.

Révolution de Gênes. — Mode de gouvernement adopté par cette République.

Par le premier article du traité conclu entre Doria et Charles-Quint, ce dernier reconnaissait l'entière indépendance de la république de Gênes, le droit qu'elle avait de choisir le mode de gouvernement qui lui convenait le mieux, et de le changer à son gré. L'empereur promettait, pour lui et pour ses successeurs, de maintenir cette indépendance de tout son pouvoir, sans exiger de la république aucune espèce de vassalité en reconnaissance de la protection impériale.

A peine le traité était conclu, et Doria acceptait de Charles-Quint le titre de général de la mer, dont il fit un usage si avantageux à la maison d'Autriche, que la révolution la plus subite, la plus générale éclate dans Gênes. Doria n'eut qu'à se présenter devant le port avec treize galères et environ cinq cents soldats. Ses amis et sa grande réputation avaient tout fait. Les Français, dans une seule nuit,

et sans qu'une goutte de leur sang fût répandue, évacuèrent la ville. En vain ils voulaient prendre le chemin de Savone, le même esprit qui animait les Génois s'était communiqué rapidement à toutes les parties de la république; elle fut libre en un instant. 1527-28.

Le peuple, dans les premiers transports de sa reconnaissance, décora Doria du titre glorieux de *libérateur de sa patrie*, et le revêtit de l'autorité suffisante pour établir une forme de gouvernement, capable de faire respecter la république au dehors, et de fonder la tranquillité intérieure sur des bases solides. Il ne tenait qu'à lui d'en abuser, pour s'emparer de l'autorité que les Médicis avaient prise dans Florence, au milieu des plus sanglantes convulsions. Charles-Quint offrait de favoriser ses vues ambitieuses, s'il en avait eues; mais soit que le législateur pressentît combien il était difficile d'asservir ses compatriotes, ou que son ame, vraiment républicaine, préférât la gloire de son pays à ses avantages particuliers, la crainte d'inspirer des inquiétudes lui fit même refuser la dignité de doge qu'on lui offrait.

Mais s'il ne fut pas revêtu de la première magistrature, il jouit, jusqu'à la plus extrême

1527-28. vieillesse, d'une considération personnelle, supérieure à toutes les dignités. Peu d'hommes, dans une condition privée, ont joué un aussi grand rôle sur la scène du monde. Honoré par ses concitoyens, comme le génie tutélaire de sa patrie, tenant au dehors, par les galères qui lui appartenaient, le rang d'une puissance maritime, deux fois sa perte fut en vain tramée, l'une en 1547, par la conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque, dirigée principalement contre lui; mais dont l'entreprise échoua par la mort du chef, au moment même de l'exécution; la deuxième fois, par celle de Jules Cibo, qui fut découverte, et qui coûta la vie à son auteur. Ces deux conspirations n'eurent d'autre effet que d'augmenter, dans toute l'Italie, la réputation de ce grand homme. Il en jouit jusqu'à sa mort, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Doria établit dans Gênes la forme du gouvernement qui subsistait avant la révolution de 1797; elle était aristocratique et semblable, à beaucoup d'égards, à celle de Venise. Doria voulant éteindre à jamais les dissentions qui subsistaient entre les nobles et les plébéïens, chargea de l'administration publique les citoyens, sans distinction de naissance, pro-

priétaires d'une quantité déterminée de biens immeubles. Cet ordre de choses avait quelque 1527-28.
analogie avec celui qui subsiste en Angleterre, où, pour être éligible au parlement, il faut posséder trois cents livres sterling de rente, quand il s'agit de la représentation d'une ville, et six cents livres sterling pour représenter un comté.

Mais la différence entre la condition des personnes dans les deux états, consista en ce qu'en Angleterre le citoyen qui, par son industrie, s'est procuré les propriétés prescrites par la loi pour être éligible dans la représentation nationale, profite immédiatement de son avantage, au lieu qu'à Gênes les citoyens dont les ancêtres ne possédaient pas le bien prescrit par Doria, pour entrer dans le grand-conseil, l'acquirent vainement dans la suite: la porte en resta fermée pour eux. Un livre qui fut appelé, comme à Venise, le *livre d'Or*, renferma les noms des familles qui devenaient exclusivement législatrices. Toutes les autres restèrent à perpétuité sujettes, sans avoir aucune part active au gouvernement. Ainsi Doria, en éloignant la distinction qui subsistait de son temps entre les patriciens et les plébéiens, ne fit que modifier différem-

1527-28. ment l'aristocratie ; il créa une nouvelle noblesse.

Toute l'action du gouvernement se balançait à Gênes entre quatre corps de magistrature, la seigneurie, le collége, le petit et le grand-conseil. La seigneurie se composait du doge, qui restait deux ans en charge, et de douze conseillers d'état. Son emploi était de représenter la république dans les occasions d'éclat, et de préparer les affaires qui devaient être discutées dans le petit et dans le grand-conseil. Huit magistrats, nommés annuellement, et tous les anciens doges formaient le collége. Il administrait les revenus de la république. Le petit-conseil était composé de cent sénateurs, qui se réunissaient avec le collége, pour délibérer de toutes les affaires civiles. La justice criminelle était exercée à Gênes comme à Lucques, par des juges choisis en Italie, hors du territoire de la république. Enfin l'assemblée des nobles choisissait, chaque année, quatre cents sénateurs pour former le grand-conseil. Le doge et les douze conseillers d'état avaient voix et séance dans cette assemblée, qui décidait de la paix, de la guerre, et disposait des principaux emplois.

Cette forme de gouvernement ayant été adoptée,

tée, en 1528, par la majorité des citoyens, Doria se démit de l'autorité qui lui était confiée. 1527-28.
Elle a souffert jusqu'à nos jours peu d'altération. Cependant la jalousie établie insensiblement entre les anciens et les nouveaux patriciens, et entre les uns et les autres et quelques familles populaires qui, ayant acquis des grands biens par le commerce, souffraient impatiemment de se voir exclus du gouvernement de leur patrie, élevèrent des orages dans Gênes.

Plusieurs nouvelles familles ont été successivement agrégées au corps de la noblesse. Les autres, s'adonnant exclusivement au commerce, concoururent au grand crédit qu'obtint la banque de Saint-Georges, établie à Gênes au commencement du quinzième siècle, et dont l'opulence devint si considérable dans la suite, qu'on pouvait la considérer, dans Gênes, comme une république qui se régissait par des lois qui lui étaient propres, et qui avait ses magistratures où les populaires pouvaient entrer comme les nobles. Des circonstances particulières forcèrent le grand-conseil de céder à la banque la souveraineté de l'île de Corse et quelques colonies possédées par les Génois dans le Levant. Elle

entretenait des flottes; elle avait des troupes
1527-28. à sa solde; on la considérait comme une puissance, et les huit magistrats qui la dirigeaient, sous le nom de *protecteurs de Saint-Georges*, élus annuellement par les actionnaires, partageaient, dans Gênes, le crédit de la seigneurie.

Cet ordre de choses établissait une balance entre les nobles et les populaires : il subsista jusqu'à l'invasion des Autrichiens dans le territoire de Gênes, en 1746. La république fut obligée, pour acquitter les contributions qu'on lui demandait, de tirer de la banque quinze millions de livres, malgré le refus des huit protecteurs de Saint-Georges, qui consentirent enfin d'accepter, pour hypothèque de cet emprunt, une taxe d'un pour cent sur la valeur des biens fonciers.

Alors chacun s'empressa de retirer son argent de la banque: ne pouvant satisfaire à la fois tous ses créanciers, elle refusa de payer. Les billets furent décrédités; la perte de la Corse vint encore augmenter la détresse de la banque; elle était presqu'entièrement tombée en 1751. En vain le gouvernement a voulu relever depuis cet établissement, il a pu remplir une partie de ses engagemens; mais ne

jouissant plus d'aucun crédit politique, la considération qu'il procurait aux populaires avait disparu; les nobles faisaient sentir leur supériorité jusque dans les assemblées commerciales de la banque. Dès-lors la haine la plus prononcée s'établit dans Gênes, entre les patriciens et les plébéiens, elle annonçait de loin la chute de ce gouvernement. 1527-28.

CHAPITRE XXIV.

Révolution de Florence. — Les Médicis sont chassés, pour la troisième fois, de cette République.

La même révolution qui changeait le gouvernement de Gênes, se faisait sentir dans Florence. Les citoyens de cette république n'avaient consenti au retour des Médicis dans leurs murs, qu'à condition qu'ils y vivraient en simples particuliers; mais à peine les trois frères, Pierre, Jean et Julien, rentrèrent en possession de leurs biens, que, s'étant emparés violemment du pouvoir suprême, ils l'exercèrent plus impérieusement que leurs aïeux. La promotion du cardinal Jean de Mé-

dicis au pontificat, sous le nom de Léon x,
1527-28. acheva de lui assujettir la république. Les mécontens gardèrent le silence sous le règne d'un pape dont la magnificence faisait l'admiration de l'Europe entière.

Cependant Pierre et Julien moururent à la fleur de leur âge. Le premier ne laissa qu'une fille, Clarisse, mariée à Philippe Strozzi. Le second eut un fils, Laurent, duc d'Urbin, qui mourut en 1519, sans laisser d'autres enfans légitimes que Catherine, mariée au roi de France, Henri II. Les formes républicaines subsistaient dans Florence, et il semblait qu'après la mort de Laurent de Médicis, la démocratie devait dominer entièrement. L'éclat jeté par le règne de Léon x subjuguait tellement les Florentins, qu'ils exécutaient ponctuellement les lois de ce pontife, quoiqu'il ne fût pas légalement leur magistrat suprême; mais ils détestaient souverainement le cardinal Jules de Médicis, principal ministre de Léon x, qui fut pape sous le nom de Clément VII. Le dérèglement des moeurs de la famille Médicis répandait sur elle une tache infamante. Le pape Clément VII, bâtard lui-même, avait revêtu de la pourpre Hippolyte, bâtard de Julien de Médicis, et Alexandre, qu'on supposait

bâtard de Laurent de Médicis, mais qui était en effet bâtard du pape Clément VII. Hippolyte et Alexandre, l'un et l'autre en minorité, gouvernaient Florence sous la tutelle du cardinal Passerini. 1527-28.

Les principaux citoyens de Florence étaient humiliés de voir l'autorité suprême tombée, comme ils le disaient, en bâtardise. Cependant leur mécontentement ne se manifesta au dehors que par quelques placards séditieux, aussi long-temps que Clément VII jouit paisiblement de l'autorité pontificale; mais lorsqu'on apprit la prison de ce pontife, les Florentins se livrèrent à tout ce que la haine peut imaginer de plus outrageant.

Clarisse de Médicis, femme de Philippe Strozzi, prétendait qu'à la mort de son frère Laurent, duc d'Urbin, toutes les grandeurs de sa famille devaient passer sur la tête de son mari, en qualité de tuteur de sa nièce Catherine de Médicis. Elle regardait comme le comble de l'outrage, l'élévation du bâtard de Clément VII aux dignités possédées par ses ancêtres. Elle fit, dans cette émeute, les fonctions de chef de parti. S'étant rendue auprès du cardinal Passerini, elle le somma, en termes énergiques et durs, de rendre la liberté à ses

concitoyens, et tous les décrets flétrissans,
1527-28. lancés contre les Médicis, procédèrent des démarches, ainsi que des propos de cette femme intrépide et hautaine.

Le tableau de cet événement, tracé par Segni, est très-piquant. On y voit d'un côté l'intrigant, le vindicatif Philippe Strozzi, dictant au nouveau conseil la proscription des Médicis, et animant le peuple par ses émissaires; de l'autre, l'avare, le vil légat Passerini, demi-mort d'effroi à côté de ses pupilles, voulant prendre la fuite, et craignant d'être mis en pièces par le peuple pendant son évasion. Le cardinal et ses deux pupilles évacuent le territoire de la république, et Strozzi protège leur retraite. Alors les Médecis sont déclarés tyrans de leur patrie. On poursuit tous les individus soupçonnés de quelque attachement pour cette maison, avec un acharnement qui put excuser l'animosité du pontife, la guerre sanglante qu'il leur déclara bientôt après, et ses efforts pour leur ravir de nouveau leur liberté.

1527-28.

CHAPITRE XXV.

Les Français évacuent l'Italie. — Paix de Cambrai.

PENDANT ces révolutions, les Français avaient perdu tous leurs établissemens en Italie. Cependant Charles-Quint, en faveur duquel se déclarait la fortune, sentait le besoin de la paix. Soliman, après avoir ravagé la Hongrie, était prêt à se porter sur Vienne, avec toutes les forces ottomanes. Le luthéranisme gagnait tous les jours du terrain en Allemagne. Les princes favorables aux nouvelles opinions, avaient formé une confédération qui alarmait l'empereur pour la tranquillité de l'Empire. Les Espagnols eux-mêmes se récriaient contre la longueur d'une guerre dont ils faisaient tous les frais. Charles devait ses succès à l'habileté de ses généraux; mais, ses troupes, manquant de tout, ne paraissaient pas en état de tenter de nouvelles entreprises. L'empereur, pour cacher sa faiblesse, exigeait des conditions dures, d'un ton de vainqueur. Le pape, plus indécis que jamais, faisait mille protestations

1527-28. d'attachement aux gouvernemens de France, de Venise, de Milan, tandis qu'il négociait en secret avec Charles-Quint et François Ier; et dans la crainte que ses alliés ne fissent à son désavantage leur accommodement particulier avec la cour de Madrid, il eut recours à plusieurs artifices pour détourner leur attention des mesures qu'il prenait pour terminer ses différens avec son rival.

Dans cette situation des affaires (1), tandis que tous les partis desiraient la paix, et n'osaient pourtant faire les avances nécessaires pour l'obtenir, deux femmes entreprirent de remplir le voeu de toute l'Europe, et de lui procurer ce bien tant desiré. Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, et Louise, mère de François Ier, convinrent d'une entrevue à Cambrai; s'étant logées dans deux maisons contiguës auxquelles on ouvrit une communication, elles y tinrent, sans cérémonial, des conférences où personne n'était admis. Comme elles étaient toutes deux très-versées dans les affaires, parfaitement instruites des secrets des cours respectives, et qu'elles avaient l'une pour

(1) Robertson, *Histoire de Charles-Quint.*

l'autre une confiance sans réserve; elles firent bientôt des progrès rapides vers un accommodement définitif. Tous les ambassadeurs attendirent avec la plus grande inquiétude, que ces deux princesses eussent prononcé sur le destin de l'Europe. 1529.

Mais, quelque diligence qu'elles pussent faire pour accélérer la conclusion de la paix générale, le pape eut encore l'adresse de prévenir ses alliés, et de conclure dans Barcelone son traité particulier. L'empereur, voulant se montrer en Italie dans l'éclat de sa gloire, en allant en Allemagne où sa présence était nécessaire, croyait devoir s'assurer, avec quelques puissances d'Italie, une alliance sur laquelle il pût compter. Celle du pape, qui ne cessait de le solliciter, lui parut préférable à toutes les autres.

Clément VII fut traité beaucoup plus favorablement qu'il ne devait s'y attendre. Entr'autres articles, l'empereur s'engageait à lui restituer tous les territoires qui appartenaient à l'église avant la guerre; à rétablir dans Florence la domination des Médicis; à donner en mariage sa fille naturelle au duc Alexandre, fils du pontife, et à rendre le Milanais au duc Sforza. En retour de ces importantes concessions, Clément donnait à l'empereur l'investiture du

royaume de Naples, sans se réserver d'autre
1529. tribut annuel que celui d'une haquenée blanche ; il donnait aussi une absolution générale à tous ceux qui avaient pris part à l'assaut et au pillage de Rome ; il permettait à Charles et à son frère Ferdinand, de lever dans leurs états un quart des revenus ecclésiastiques ; enfin il accordait le passage, par les terres de l'église, aux armées impériales, pour entrer dans le royaume de Naples, ou pour en sortir, et promettait de couronner Charles-Quint, empereur, avec les cérémonies accoutumées.

La nouvelle de ce traité fut sur le point de rompre les négociations de Cambrai, parce que les ministres impériaux en profitaient pour rendre plus dures les conditions imposées à la France. La comtesse d'Angoulême se disposait à quitter cette ville, elle fut retenue par les ministres pontificaux, ou plutôt par les nouvelles instructions de François 1er, qui, pour lever avec plus de promptitude les difficultés qu'on pouvait faire naître, s'était rendu au château de Compiègne. Le traité de paix fut publié dans la cathédrale de Cambrai, le 5 août 1529 ; les articles principaux furent que l'empereur ne demanderait pas, pour le présent, la restitution de la Bourgogne, se ré-

servant, cependant, de faire valoir, dans toute leur force, ses prétentions à ce duché; que François 1er payerait deux millions d'écus pour la rançon de ses fils, et qu'avant l'élargissement il rendrait les villes qu'il conservait encore dans la Lombardie ou dans le comté d'Asti; qu'il céderait la souveraineté de Flandre et d'Artois; qu'il renonçait à toutes ses prétentions sur Naples, Milan, Gênes et les autres états de l'Italie, et qu'il épouserait Eléonore, soeur de l'empereur. 1529.

Les rigoureuses conditions que François fut obligé de subir, ne furent pas ce qu'il y eut de plus mortifiant pour lui dans le traité de Cambrai. Il perdit encore sa réputation et la confiance de l'Europe, en sacrifiant ses alliés à son rival. Comme il ne voulait pas entrer dans les détails nécessaires pour concilier leurs intérêts, et qu'il craignait peut-être d'être obligé d'acheter, par de plus grands sacrifices de sa part, les avantages qu'il aurait réclamés pour eux, il les abandonna tous également, laissant, sans aucune stipulation, à la merci de l'empereur, les Vénitiens, les Florentins, le duc de Modène, et quelques barons napolitains qui s'étaient déclarés en sa faveur.

Aussi se récrièrent-ils contre la lâcheté ou

1529. la perfidie de ce procédé. François Ier en fut si confus lui-même, que, ne pouvant se résoudre à entendre de la bouche de leurs ambassadeurs les justes reproches qu'il méritait, il laissa passer quelque temps sans leur donner audience. Charles, au contraire, avait eu la plus scrupuleuse attention de ménager les intérêts de tous ceux qui s'étaient attachés à son parti. Il avait assuré jusqu'aux droits de quelques Flamands qui avaient des biens ou des prétentions en France. Il obligeait, par un article particulier, François Ier à réhabiliter la mémoire du connétable de Bourbon, et à rendre à ses héritiers les terres confisquées sur lui. Un autre article assurait (1) une indemnité aux Francais qui avaient suivi Bourbon dans son exil; cette conduite, louable en elle-même, et que le contraste de celle de François Ier relevait d'une manière encore plus frappante, procurait à Charles autant d'estime que le succès de ses armes lui avait acquis de gloire.

François Ier ne traitait pas le roi d'Angleterre avec la même indifférence qu'il montrait pour

(1) Guichard, *liv.* XIX, *p.* 945; P. Heuter, *Rer. Aust.*, liv. X, chap. IV.

ses autres alliés. Il ne faisait pas un pas dans la négociation, sans lui en faire part. Henri VIII se trouvait dans une situation qui ne lui laissait d'autre parti à prendre que d'approuver aveuglément toutes les démarches du roi de France. Le roi d'Angleterre sollicitait la permission de répudier son épouse, Catherine d'Aragon. Les papes avaient souvent usé de leur autorité pour permettre des divorces sur des raisons moins spécieuses que celles qu'alléguait Henri en faveur du sien. 1529.

Lorsque la première proposition en fut faite à Clément, il était dans la prison du château Saint-Ange, n'espérant sa liberté que des rois de France et d'Angleterre; il témoignait son inclination à favoriser Henri VIII; mais dès qu'il fut libre, ses nouvelles liaisons avec l'empereur l'amenaient à des sentimens contraires.

Charles-Quint épousait le parti de sa tante, avec un zèle animé par le ressentiment. D'un côté, ses menaces alarmaient l'ame craintive du pontife; de l'autre, il faisait valoir les services qu'il pouvait rendre aux Médicis. Ces considérations firent oublier à Clément ses promesses précédentes: son zèle pour les intérêts de l'empereur alla jusqu'à compromettre les intérêts de la religion romaine. Après avoir amusé Henri

1529. deux ans consécutifs, par toutes les subtilités que la cour de Rome sait multiplier pour éloigner ou pour faire échouer une affaire, il finit par évoquer cette cause à Rome.

Henri désespérait d'obtenir un autre jugement que celui que l'empereur prononcerait par la bouche du pape; cependant, sa passion pour Anne de Boulen ne lui permettait pas d'abandonner son projet. Il avait besoin, pour balancer le pouvoir de l'empereur, de l'amitié du roi de France; dans cette vue, loin de lui faire aucun reproche sur ce qu'il abandonnait ses alliés dans le traité de Cambrai, il lui fit présent d'une somme considérable, pour lui aider à payer la rançon de ses enfans. (1)

(1) Herbert du Bellai, *p.* 122.

1529.

CHAPITRE XXVI.

Arrivée de Charles-Quint en Italie. — Congrès de Bologne.

CHARLES s'applaudissant, à juste titre, de la guerre qu'il venait de terminer, aborda en Italie, suivi d'un cortége nombreux et d'un corps considérable de troupes, pour recevoir la couronne impériale, et remplir les promesses qu'il avait faites au pape avec tant de générosité. Il prit terre dans Gênes, où les ambassadeurs de toutes les puissances d'Italie vinrent grossir sa cour. Les Génois le reçurent comme le protecteur de leur liberté. Après avoir honoré Doria de plusieurs marques de distinction et la république de nouveaux priviléges, il s'avança vers Bologne, lieu marqué pour son entrevue avec le pape.

Lors de son entrée publique dans cette ville, le 5 novembre, il affecta de joindre toute la magnificence et la pompe militaire d'un grand roi, à l'humilité d'un enfant soumis de l'église. A la tête d'une armée qui le mettait en état

1529. d'imposer des lois à toute l'Italie, il baisa, à genoux, les pieds de ce même pontife qu'il retenait en prison quelques mois auparavant. Les Italiens, accoutumés à la licence et à la férocité des troupes de Charles-Quint, se formaient de ce monarque une idée assez ressemblante à celle qu'ils avaient des Goths et des Huns qui avaient autrefois dévasté la péninsule; ils furent très-surpris de voir un prince prévenant dans ses manières, régulier dans ses mœurs, et donnant l'exemple d'une attention scrupuleuse à remplir tous les devoirs de la religion. Ils furent encore plus étonnés, quand ils le virent concilier les intérêts des princes et des états qui dépendaient entièrement de lui, avec une équité à laquelle ils étaient bien éloignés de s'attendre.

1529.

CHAPITRE XXVII.

L'Empereur fait la paix avec les Vénitiens et avec les ducs de Milan et de Ferrare.

DANS un congrès tenu à Bologne, furent écoutés les Vénitiens, les Florentins, les ducs de Milan et de Modène; on y pesa les intérêts de ces quatre puissances. Les Vénitiens rendirent à l'empereur quelques places qui dépendaient du royaume de Naples, et au pontife, Ravenne et Cervia, qu'ils avaient conquises depuis deux ans. Au moyen de ces légers sacrifices, ils sortirent, sinon avec gloire, du moins sans honte, d'une guerre continuée depuis près de vingt ans contre les ennemis les plus formidables. Si le domaine de la république se trouva moins étendu à la fin de ces hostilités, qu'il ne l'était en 1508, lorsque toute l'Europe s'unit contre elle dans Cambrai, sa condition était meilleure qu'on ne pouvait l'espérer après les prodigieux succès de Charles-Quint.

Alphonse d'Este, duc de Modène, avait succédé, en 1505, à son père, Hercules. A peine

était-il sur le trône, que deux bâtards de son
1529. père, Jules et Ferdinand, tentèrent de lui ravir le sceptre et la vie. Il entra, quelques années après, dans la ligue de Cambrai. On a vu précédemment comment Jules II, s'étant réconcilié avec le sénat de Venise, Alphonse d'Este eut à soutenir les efforts et le courroux du belliqueux pontife qui déploya contre lui ses armes spirituelles et temporelles. La maison d'Este fut sur le point d'être écrasée; Jules s'empara de Modène, de Reggio, de Rubiera, et fut sur le point de se rendre maître de la personne du duc. Léon X tenta de lui enlever Ferrare; le pontificat passager d'Adrien VI lui laissa quelques momens de repos, mais bientôt Clément VII renouvela ses attaques avec tant d'acharnement, qu'il fut sur le point d'être réduit à une condition privée.

Les articles signés à Barcelone étaient plus propres à redoubler ses craintes qu'à les dissiper; cependant il se rendit auprès de Charles-Quint, à Bologne, et obtint que ce prince se rendît le juge de ses différens avec la cour romaine. Varchi, qui rapporte cette négociation dans son sixième livre de l'*Histoire de Florence*, observe que Clément VII, ayant extrêmement à cœur l'acquisition de Modène et

de Reggio, n'oublia rien, pendant son séjour dans Bologne, pour se rendre l'empereur favorable; mais ce prince, qui, dans les déférences extérieures dont il comblait le pape, n'avait en vue que de ménager l'esprit du peuple, se gardait d'augmenter la puissance ecclésiastique, déja trop redoutable. 1529.

Pour amuser Clément VII, il lui promit, en acceptant la qualité d'arbitre, de prononcer en sa faveur ou de se récuser, en laissant aux contendans toute la liberté de vider leurs querelles par les armes. Le ton de franchise avec lequel Charles présentait cette alternative, en imposa au soupçonneux pontife. Rien de ce qu'on desire ardemment paraît-il jamais injuste, observe Varchi. Clément ne soupçonnait pas que ses prétentions sur la plus grande partie des états de la maison d'Este pussent être infirmées, il sollicitait assidument l'empereur de rendre un arrêt définitif dans cette affaire.

Mais soit que la cause d'Alphonse d'Este fût évidemment juste, ou que par ses promesses et par ses présens il eût gagné les jurisconsultes auxquels Charles avait remis l'examen des titres respectifs, Clément ne fit que hâter le triomphe de son ennemi. L'empereur adjugea Modène et Reggio à la maison d'Este, et prononça que,

1529 moyennant cent mille écus, le pape serait tenu de confirmer au duc Alphonse l'investiture de Ferrare.

Le duc François Sforza n'eut pas moins à se louer de la modération de l'empereur. Il était réputé criminel de haute-trahison, à cause des trames ourdies entre son ministre Jérôme Morone et le marquis de Pescara; cependant il passait généralement pour innocent, mais rien ne le servit comme la difficulté d'adjuger sa dépouille. L'empereur était parti d'Espagne avec le dessein de s'emparer de ce vaste duché; mais diverses circonstances le forçaient de changer de plan. Les progrès des Turcs qui, de la Hongrie avaient pénétré dans l'Autriche et mis le siége devant Vienne avec une armée de cent cinquante mille hommes, le pressaient de rassembler toutes ses forces pour résister à ce torrent. Quoique la valeur allemande et la prudence de Ferdinand eussent bientôt obligé le visir d'abandonner son entreprise avec non moins de honte que de désavantage, la présence de Charles n'en était pas moins nécessaire (1) en Allemagne, pour arrêter les trou-

(1) *Sleidan*, 421; *Guich*, liv. x, 550.

bles de religion que cette invasion avait augmentés. 1529.

Les Florentins, loin de consentir au rétablissement des Médicis, article auquel l'empereur s'était formellement engagé par le traité de Barcelone, se préparaient à défendre leur liberté par la voie des armes.

Les grands préparatifs faits par Charles-Quint pour son voyage, l'avaient engagé dans des dépenses extraordinaires, et dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, la disproportion entre ses revenus et les grandes affaires dont il était surchargé, l'obligeaient à resserrer les plans trop vastes de son ambition, et à sacrifier des avantages certains et présens pour prévenir des dangers plus éloignés, mais inévitables. Tous ces motifs réunis faisaient sentir à ce prince la nécessité de prendre un air de modération et de désintéressement; il joua ce rôle avec beaucoup de naturel. Le duc Sforza fut écouté dans ses défenses, Charles feignit de les trouver triomphantes, il le mit en possession du duché de Milan, et lui donna en mariage la fille du roi de Danemarck, sa nièce.

1530.

CHAPITRE XXVIII.

Siége de Florence.

Tous ces traités qui rendaient la tranquillité à l'Italie, furent publiés dans Bologne avec la plus grande solemnité, le 1er janvier 1530, au milieu des acclamations unanimes des peuples. On combla d'éloges l'empereur et on fit honneur à sa générosité, de l'avantage de jouir enfin de la paix après laquelle on soupirait depuis long-temps; cependant ce prince n'avait pas perdu de vue ses intérêts. Les Vénitiens, le duc de Milan, et le duc de Modène, payèrent les concessions qui leur étaient faites, par des sacrifices pécuniaires. Ces sommes fournies sans délai à l'empereur, lui donnèrent les moyens de déployer en Allemagne le faste qui convenait à son rang et à sa fortune. (1)

Les Florentins furent les seuls qui ne partagèrent pas la joie universelle; leurs ambassadeurs, envoyés d'abord à Gênes, ensuite à

(1) *Sandov.*, II, 55, etc.

Bologne, ne purent obtenir de l'empereur et de son chancelier, Mercure Gattinara, que cette réponse foudroyante: *Il faut se soumettre à sa sainteté* (1). Abandonnés de tout le monde, et attaqués par les armes réunies de l'empereur et du pape, ils résolurent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Benoît Varchi, dans son *Histoire de Florence*, nous a transmis le tableau de ce célèbre événement le caractère et le génie de la nation y sont peints avec la plus frappante vérité; on y voit toutes les manoeuvres dont peuvent se servir quelques intrigans pour conduire à sa perte un peuple crédule et sans moyens. Florence, au lieu de renfermer dans ses murs des hommes de guerre, n'abondait qu'en moines imbécilles et séditieux, en poëtes, en orateurs, en faiseurs d'épigrammes. Le gonfalonnier Soderini assemble le grand-conseil, récite mot à mot un sermon de Savonarole, et conclut à ce que Jésus-Christ soit proclamé roi de Florence. 1530.

Tous adhèrent à la proposition, on grave sur la porte de la maison commune : *Jésus-*

(1) *Commentaires de Philippe de Nerli*, liv. XII; *Scipion Amirato*, liv. XXX.

Christus rex Florentini populi, S. P. decreto
1530. *electus*. Après ce chef-d'œuvre, chacun se croit invincible. Mais le pape, qui comptait dans la ville de nombreux partisans, prétend bientôt qu'en qualité de vicaire de Jésus-Christ, c'était à lui qu'il appartenait de gouverner la république; les citoyens se partageaient sur cet incident, tandis qu'une armée nombreuse d'Espagnols, d'Allemands, d'Italiens, commandés par Philibert, prince d'Orange, Ferdinand de Gonzague, Antoine Delève et d'autres célèbres généraux, environnait ses remparts et ruinait son territoire.

Le siége de Florence dura douze mois entiers. Malatesta Baglioni, créé capitaine général de la république, dirigeait la défense. Le pape craignait que la place ne fût prise d'assaut, et qu'il ne lui restât que les ruines de cette superbe cité. En conséquence les Impériaux manœuvrèrent, durant plusieurs mois, comme s'ils n'avaient voulu donner aux Florentins que l'image d'un siége; ces ménagemens mirent le comble à la présomption des assiégés. L'ombre de Savonarole était journellement évoquée et consultée. Ses prophéties commentées, amplifiées par ses confrères, alimentaient l'orgueil, le vertige, la bigoterie. *Florence ne sera sau-*

vée qu'après qu'elle aura tout perdu, disaient, entr'autres songes, plus ou moins creux, les livres du prophète toscan; en conséquence il fallait se réjouir des avantages remportés par l'ennemi. Cependant, lorsque toutes les défenses de la place furent ruinées par le feu des assiégeans, Malatesta Boglioni, qui s'entendait peut-être avec le pape, détermina les citoyens à traiter avec Charles-Quint. 1530.

La capitulation portait que les Médicis pourraient rentrer dans Florence, que leurs biens seraient restitués, et que la république conserverait son indépendance sous la protection impériale.

Clément VII montra d'abord quelque modération, il se contenta du titre de protecteur de la république, et fit créer les magistrats qui paraissaient gouverner selon les formes accoutumées. Mais dès-lors on pouvait prévoir que la souveraineté de Florence passerait bientôt sur la tête d'Alexandre de Médicis, qui portait déja le titre de duc de *civita di penna*, et qui allait épouser la fille naturelle de Charles-Quint. Le pape obtint un décret de la *baillie* de Florence, qui déclarait Alexandre, nonobstant tout vice de naissance, habile à remplir les emplois de la république, et qui l'agré- 1531-35.

1531-35. geait à la cour suprême. Alors il entra dans la ville et fut reçu comme gendre de l'empereur. Bientôt un ministre de Charles-Quint, Antoine Musserola, présenta un diplome impérial, en vertu duquel Alexandre et ses enfans, ou à défaut de ceux-ci, les Médicis, descendant en ligne directe de Cosme et de Laurent, étaient institués recteurs et chefs de la république.

CHAPITRE XXIX.

Alexandre de Médicis créé Duc de Florence. — Couronnement de l'Empereur; voyage de ce Prince en Allemagne.

CET acte fut publié en 1531; cette forme de gouvernement, semblable à celle qui subsistait de nos jours en Hollande, ne détruisait pas entièrement la république; mais à peine subsista-t-elle un an, un nouveau décret des magistrats, à la tête desquels était l'historien François Guicciardini, proclama Alexandre de Médicis duc de Florence, avec une garde de mille hommes pour mettre sa personne en sûreté.

Charles-Quint n'était plus alors à Bologne; 1531-35.
il avait été couronné empereur et roi de Lombardie dans cette ville, lorsque son armée prenait la route de Florence; cérémonie mémorable, en ce qu'elle a été la dernière de cette espèce: le pape, en lui donnant le sceptre, lui dit: *Empereur, notre fils, prenez ce sceptre pour régner sur les peuples de l'empire, auxquels nous et les électeurs vous avons jugé digne de commander.* Il lui dit, en lui donnant le globe: *Ce globe représente le monde que vous devez régir.* La cérémonie du globe rappelait l'image de l'ancien empire romain, maître de la plus grande partie du monde connu. Le congrès de Bologne ressemblait aussi à ces cours plénières, dans lesquelles les empereurs pesaient les intérêts de l'Italie. Charles passa les Alpes peu de temps après, il fit élire son frère, Ferdinand, roi des Romains. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle, et ayant chassé entièrement les Turcs de la Hongrie, il revint dans la péninsule en 1532.

L'empereur quitta Vienne le 4 octobre 1532, suivi de ses troupes espagnoles; il laissa ses troupes italiennes à la disposition du nouveau roi des Romains; la cour impériale était le 8 octobre suivant dans Mantoue. Charles de-

1531-35. sirait d'avoir une seconde entrevue avec le pape ; elle eut lieu dans Bologne. L'empereur et le pontife se traitèrent avec les mêmes démonstrations extérieures d'amitié ; mais ils n'avaient plus l'un pour l'autre cette confiance qu'ils s'étaient témoignée lors de leurs dernières négociations dans cette ville. Clément était très-mécontent de la conduite que l'empereur avait tenue à l'égard des protestans d'Allemagne. L'empereur, de son côté, qui avait promis de faire terminer la querelle du luthérianisme par un concile général, trouvant le pontife éloigné de cette mesure, proposait en vain des tempéramens que l'astuce avait l'art d'écarter.

Un autre objet ne lui tenait pas moins à cœur, c'était d'assurer la tranquillité de l'Italie : Charles savait que le roi de France n'avait renoncé au Milanais que forcé par la nature des choses, mais qu'il saisirait le premier prétexte de recouvrer ce qu'il avait perdu. Il fallait prendre des mesures pour assembler une armée en état de résister à cet ennemi ; le trésor de Charles, épuisé, ne pouvait suffire à cette dépense ; il voulait se décharger de ce fardeau sur ses alliés, et pourvoir, à leurs dépens, à la défense de ses propres domaines,

en proposant aux puissances d'Italie de former une ligue défensive contre tout agresseur, et de lever, à la première apparence de danger une armée qu'elles entretiendraient, à frais communs, et dont Antoine Delève serait nommé capitaine général. 1531-35.

CHAPITRE XXX.

Retour de l'Empereur en Espagne. — Entrevue de François Ier avec le Roi d'Angleterre.

Le pape goûta cette proposition, mais par des raisons très-différentes de celles qui l'avaient inspirée à l'empereur; il espérait par ce moyen délivrer l'Italie des vieux corps de troupes allemandes et espagnoles, qui avaient si long-temps dévasté ce pays, et qui le tenaient encore sous le joug de l'empereur. La ligue fut conclue le 24 février 1533; tous les états d'Italie, à l'exception des Vénitiens, y accédèrent; on régla le subside que chacun des alliés devait payer pour l'entretien de l'armée, et l'empereur qui n'était pas en état de soudoyer plus long-temps son armée d'Italie, en congé-

1531-35. dia une partie et distribua le reste à Naples et en Espagne; montant ensuite sur la flotte d'André Doria, il arriva à Barcelone au mois d'avril.

Malgré les mesures prises par l'empereur pour affermir le système qu'il avait établi, il craignait que ses mesures ne fussent bientôt troublées par les intrigues ou par les armes; ses craintes augmentèrent lorsqu'il apprit l'entrevue de François I[er] avec le roi d'Angleterre auprès de Calais; il ne doutait pas qu'on n'y eût pris des mésures pour recommencer bientôt la guerre.

Le principal objet de cette entrevue était de forcer enfin le pape de prononcer la sentence du divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, tante de l'empereur. Le pape pressé entre Charles-Quint qui le menaçait de chasser les Médicis de Florence, s'il prononçait cette sentence, et les rois de France et d'Angleterre qui sollicitaient cette sentence, et qui laissaient entrevoir leur résolution de favoriser les protestans en cas de refus, disait qu'il était entre l'enclume et le marteau. L'irrésolution conduisait ses démarches; son caractère n'était pas assez prononcé pour prendre un parti définitif.

Henri, pour faciliter le jugement du divorce, proposait que la reine se fît religieuse. 1531-35.
Il offrait d'entrer de son côté dans un monastère, bien assuré d'en sortir après le jugement de son procès. Il demanda subsidiairement qu'il lui fût permis d'épouser deux femmes, comme en usaient autrefois les rois juifs. On ne pouvait solliciter avec plus d'instances. L'amour excitait Henri, la politique retenait le pape. Henri avait été cité à comparaître à la cour pontificale dans l'espace de quarante jours, sous peine d'excommunication, démarche imprudente que le pontife se hâta de réparer par des lettres remplies d'égards. Ces lettres, rendues publiques, portèrent un coup fatal à l'autorité du saint-siége. On méprisa des censures lancées aussi légérement et révoquées de même.

Les opinions (1) des réformateurs d'Allemagne commençaient à pénétrer dans la Grande-Bretagne. Un membre de la chambre des communes avait osé dire dans le parlement de 1529, qu'il était impossible à aucun homme de rien comprendre aux diverses opinions des

(1) Hume, *Histoire d'Angleterre.*

1531-35. théologiens, qu'il suffisait de croire en Dieu et de pratiquer les maximes de la morale, pour mériter la protection divine. L'Angleterre était alors le seul pays de l'Europe où l'on se permît de parler ainsi dans une assemblée publique. Une loi, émanée du parlement de 1531, fit défense à la cour de Rome d'exercer, dans la Grande-Bretagne, aucun acte d'autorité qui ne fût revêtu de l'approbation du roi : le peuple murmura ; mais des écrits, rédigés avec soin, le ramenèrent bientôt vers les vues du gouvernement. Henri VIII dirigea ses coups contre le clergé, qui fomentait le mécontentement du peuple. Une loi, publiée sous le règne de Richard II, portait : « Que le pape ne pouvait conférer à des étrangers les bénéfices du pays, que l'appel en cour de Rome pour les affaires ecclésiastiques n'aurait plus lieu, et que toutes les provisions de bénéfices, données par le pape, seraient nulles. » La faiblesse des monarques et les difficultés locales avaient fait tomber cette loi en désuétude, Henri la remit en vigueur.

Les communes l'autorisèrent à punir les réfractaires. Il reçut, à cette occasion, le titre de *protecteur de l'église britannique*. Ce succès préludait à un autre. On fit un relevé de toutes les

les sommes qui, dans l'espace de dix ans, étaient versées dans les coffres du pape pour le payement des annates, des indulgences, des dispenses, des nominations de bénéfices. Le parlement ordonna que désormais tous ces objets seraient expédiés sans frais, ou qu'autrement on s'en passerait. 1531-35.

Ces actes de vigueur, que la cour de Rome souffrait, parce qu'elle ne pouvait les empêcher, et avec lesquels les Anglais commençaient à se familiariser, firent perdre aux papes toute la considération dont ils jouissaient en Angleterre. Les libelles contre les papes, devenus plus communs et plus sanglans, faisaient connaître aux Anglais la conduite de la cour romaine dans tous les temps et dans tous les lieux, les papes perdaient prodigieusement à cet examen.

C'était un spectacle (1) curieux et rare, de voir d'un côté le roi d'Angleterre solliciter les universités de l'Europe d'être favorables à son amour; de l'autre, l'empereur presser leurs décisions en faveur de sa tante; le roi de France, au milieu d'eux, se mêler de la que-

(1) Voltaire, *Mœurs*, tom. v.

relle pour rendre Charles-Quint et Henri VIII
1531-35. irréconciliables. L'empereur donnait des bénéfices aux docteurs italiens qui parlaient en faveur de la validité du mariage de Catherine. Henri VIII payait les avis de ceux qui se déclaraient pour lui. Les universités de France décidèrent que le mariage de Henri et de la tante de l'empereur n'était pas légitime, et que les dispenses du pape à ce sujet étaient nulles. Les universités des pays autrichiens pensaient différemment; mais Henri ne les consultait pas.

François Ier pressait son allié de se passer de la sentence du pape. Henri VIII suivit ce conseil. Ayant fait casser son mariage par Crammer, archevêque de Cantorbéri, et relégué Catherine dans le château de Kimbalton, il épousa Anne de Boulen. Le pape crut devoir alors accorder à Charles-Quint irrité, et aux prérogatives du saint-siége violées, une bulle contre Henri VIII; elle cassait son nouveau mariage et lui ordonnait de reprendre Catherine d'Aragon dans l'espace de deux mois, sous peine d'excommunication.

CHAPITRE XXXI.

Mariage du Duc d'Orléans avec Catherine de Médicis.

FRANÇOIS Ier, prévoyant les suites que pouvait avoir cette bulle, ne négligeait rien pour la faire révoquer. Ses projets sur l'Italie ne pouvaient se réaliser qu'après avoir rompu l'union entre Clément et l'empereur. Il voyait depuis quelque temps, avec plaisir, des germes de mécontentement se développer dans l'ame du pontife soupçonneux et intéressé. Le pape n'avait pas pardonné à l'empereur la décision portée en faveur du duc de Modène. François Ier exagérait l'injustice de ce procédé, et faisait entendre au pape qu'il trouverait en lui un protecteur aussi puissant et plus impartial. Clément recevait avec impatience les sollicitations importunes de Charles pour la convocation d'un concile. François eut l'art de créer des obstacles pour différer cette assemblée, et faisait ses efforts pour empêcher les Allemands, ses alliés,

1531-35. d'insister avec tant d'obstination sur cet article. (1)

C'était principalement en contribuant à l'élévation de la maison de Médicis, que Charles avait pris sur le pape un si grand ascendant. François lui présenta le même appât, en lui offrant de marier son second fils Henri, duc d'Orléans, avec Catherine, fille de Laurent de Médicis.

L'empereur (2), en apprenant les premières ouvertures de ce mariage, ne pouvait se persuader que François ne voulût sérieusement avilir le sang royal de France par une alliance avec Catherine, dont les ancêtres n'étaient, quelque temps auparavant, que de simples négocians de Florence. Il crut que cette négociation n'avait d'autre objet que de flatter et d'amuser l'ambition du pontife. Voulant cependant effacer l'impression qu'avait pu faire sur son esprit une offre si éblouissante, il promettait de son côté de rompre le mariage qu'il avait arrêté entre sa nièce, fille du roi de Danemarck et le duc de Milan, et de sub-

(1) *Du Bellai*, 141; *Seck*, III, 48; *Frapaolo*, 63.

(2) Robertson, *Hist. de Charles-Quint.*

stituer Catherine à sa place; mais l'ambassadeur de France ayant montré, contre toute attente, le plein-pouvoir dont il était muni pour conclure les articles du mariage de Catherine avec le duc d'Orléans, l'expédient de Charles n'eut aucun succès. Clément fut si flatté d'un honneur qui relevait si fort l'éclat de la maison de Médicis, qu'il offrit de donner à Catherine, en dot, l'investiture des duchés d'Urbin, de Modène, de Parme, de Plaisance et la ville de Livourne, dont le port conduisait les troupes françaises jusqu'au cœur de l'Italie. Il paraissait même disposé à favoriser les prétentions de François Ier sur le Milanais et le royaume de Naples. (1)

1531-35.

Charles mit tout en œuvre pour éloigner une entrevue qui devait avoir lieu à Marseille, entre le pontife et le roi de France, et dont il avait lieu de croire que l'objet et le résultat ne lui seraient pas favorables. Ce prince avait eu deux fois la complaisance d'aller visiter le pape; il ne pouvait se consoler de voir Clément donner à son rival une marque si singulière de distinction, et entreprendre un

(1) *Guichardin*, 20; *du Bellay*, 138.

1531-35. voyage par mer dans une saison défavorable, pour aller faire la cour à ce monarque dans son propre royaume.

Malgré toutes les manœuvres employées par l'empereur, l'entrevue qu'il redoutait si fort, se fit avec une pompe extraordinaire. Le pape arriva à Marseille sur les galères de France (1), le 4 octobre 1533, avec Catherine de Médicis sa nièce, âgée de 13 ans; le duc d'Orléans, qui lui était destiné pour époux, n'en avait que quinze. Le roi, accompagné de toute sa cour, s'y était déja rendu. Le pape fit lui-même la cérémonie du mariage; il demeura à Marseille jusqu'au vingt novembre, qu'il se rembarqua pour Rome. Le pape et François Ier concertèrent ensemble plusieurs arrangemens en faveur du duc d'Orléans, auquel son père offrait d'abandonner tous ses droits sur l'Italie; mais tout se passa avec tant de secret que l'empereur n'en eut aucune connaissance. Guicciardini assure même, que pour éviter les indiscrétions de toute espèce, le pape et le roi se contentèrent d'arrêter verbalement les articles dont ils convenaient ensemble.

(1) Daniel, *Hist. de France*, tom. IV.

Les ambassadeurs de Henri VIII avaient accompagné François Ier à Marseille, mais ils n'avaient aucun pouvoir d'arranger l'affaire du divorce; les tentatives de François Ier à ce sujet, furent infructueuses; peut-être même n'avait-il pas bien à cœur d'arranger une affaire dont les suites, en brouillant irrévocablement le roi d'Angleterre avec l'empereur, assuraient sur des bases solides, son alliance avec la cour de Londres. Le pape, de retour à Rome, publia une seconde bulle qui excommuniait le roi d'Angleterre, et mettait ses royaumes en interdit. La Grande-Bretagne se sépara de la communion de l'église romaine. Henri VIII reçut du parlement la lettre du chef suprême de l'église anglicane. 1531-35.

1531-35.

CHAPITRE XXXII.

Mort de Clément VII. — Paul III parvient à la papauté ; ses intrigues pour éloigner la célébration d'un Concile au sujet des Protestans.

Clément VII ne fut pas témoin de ce changement. Le chagrin qu'il ressentait des fausses démarches auxquelles il s'était livré dans cette importante affaire, minait sourdement ses jours. Il tomba dans une maladie de langueur : il mourut le 25 septembre 1534.

Le jour même, les cardinaux entrèrent au conclave ; ils élevèrent au pontificat, Alexandre Farnèse, doyen du sacré collége ; il prit le nom de Paul III. Le peuple de Rome fit éclater ses transports de joie, à la nouvelle de cette élection. Il était ravi de voir, après un intervalle de plus d'un siècle, la tiare papale orner la tête d'un citoyen romain. Les hommes les plus éclairés auguraient favorablement de son administration. Ils fondaient leur jugement sur l'expérience par lui acquise sous quatre pontificats, et sur le caractère de prudence et de

modération qu'il avait constamment montré pendant un temps de troubles et de crise, où les emplois, dont il fut revêtu, demandaient à la fois beaucoup de vertus et beaucoup de talens. 1531-35.

Cet événement rendait à-peu-près inutiles les négociations entre François Ier et Clément VII. Paul III s'était montré jusqu'alors constamment attaché aux intérêts de Charles-Quint. Son prédécesseur n'avait jamais voulu consentir à la convocation d'un concile général pour terminer les disputes de religion. Le nouveau pontife n'était pas moins irrité des innovations propagées en Allemagne; toutes les branches du pouvoir pontifical lui tenaient également à cœur. Seulement, comme il avait été témoin du blâme universel que Clément s'était attiré par son obstination contre toute assemblée de concile, il espérait échapper au même reproche en affectant de proposer la tenue d'un synode général, convaincu qu'il s'éleverait toujours assez de difficultés sur le temps et le lieu de cette assemblée, sur les personnes qui auraient droit d'y assister, et sur la forme dans laquelle on devait y procéder pour décider les questions controversées.

Plein de cette confiance, il chargea ses

1531-35. nonces dans les principales cours de l'Europe, de faire part aux monarques de ses intentions, et de leur annoncer qu'il avait choisi Mantoue comme le lieu le plus convenable. Les difficultés que le pape avait prévues, se présentèrent en foule. Le roi de France désapprouvait ce choix, sous prétexte que l'empereur et le pape auraient trop d'autorité dans une ville d'Italie. Le roi d'Angleterre faisait la même objection ; il ajoutait qu'il ne reconnaîtrait jamais un concile convoqué par l'autorité du pape, qui s'était montré son ennemi. Les protestans d'Allemagne, assemblés à Smalcalde, le 12 décembre 1535, exigeaient que le concile fût tenu en Allemagne ; ils s'autorisaient de la promesse à eux faite par l'empereur, et de la résolution qui en avait été prise dans une diète tenue à Ratisbonne.

Cette diversité de sentimens et d'intérêts ouvrit un champ si vaste aux intrigues et aux négociations, qu'il fut aisé au pape de se faire un mérite de son empressement prétendu d'assembler ce synode dont il mettait tous ses soins à éloigner la convocation.

CHAPITRE XXXIII.

Expédition de Charles-Quint en Afrique. — Etat de ce pays. — Préparatifs de François Ier pour rentrer en Lombardie.

PENDANT ces pourparlers, l'empereur avait entrepris une expédition contre les pirates d'Afrique (1). La partie du continent d'Afrique qui borde la Méditerranée, et qui formait anciennement la république de Carthage et le royaume de Numidie, est connue aujourd'hui sous le nom général de Barbarie. Ce pays, subjugué par les Romains, fut ensuite conquis par les Vandales. Bélisaire remit la contrée sous la domination des empereurs grecs; les Arabes l'envahirent dans le septième siècle; il fit partie du vaste empire des Califes. Insensiblement la Barbarie fut divisée en plusieurs royaumes, dont les plus considérables furent Maroc, Alger et Tunis. Les habitans de ces royaumes étaient un mélange de nègres, anciens habitans du pays;

(1) Robertson, *Hist. de Charles-Quint.*

1531-35. de musulmans venus d'Arabie, et de Maures chassés d'Espagne.

Ces peuples, ennemis aussi redoutables que superstitieux des chrétiens, obéissaient à Chairadin, plus connu sous le nom de Barberousse: il avait mis ses états sous la protection du padisha des Ottomans. Soliman, le regardant comme le seul homme qui, par sa valeur et son expérience, méritât d'être opposé à André Doria, l'avait revêtu de la dignité de capitan pacha.

Charles-Quint recevait chaque jour, de ses sujets d'Allemagne et d'Italie, des plaintes sur les outrages continuels commis par les vaisseaux de Barberousse; d'ailleurs, Muley Assan, que Barberousse avait chassé de son royaume de Tunis, implorait sa protection.

Depuis l'essai qu'il avait fait de ses talens militaires contre les musulmans, en Hongrie, il était devenu si avide de réputation, qu'ayant conclu un traité avec Muley Assan, il résolut de commander en personne la flotte qui devait se porter devant Tunis. Il rassembla toutes les forces de ses états pour une entreprise qui fixait l'attention de l'Europe. Une flotte flamande amena des Pays-Bas, un corps d'Al-

lemands (1). Les galères de Naples et de Sicile prirent sur leurs bords les bandes espagnoles et italiennes qui s'étaient distinguées par leurs victoires sur les Français. L'empereur s'embarqua à Barcelone avec l'élite des troupes espagnoles, que joignit un détachement nombreux venu de Portugal, sous les ordres de l'infant don Louis. André Doria fit voile avec ses galères, les mieux équipées de l'Europe. Le pape fournit quelques vaisseaux. L'ordre de Malte, éternel ennemi des musulmans, envoya toutes ses forces. Le rendez-vous général était à Cagliari. 1531-35.

Cette flotte, composée de près de cinq cents navires, portant trente mille hommes de troupes de débarquement, partit de Cagliari le 16 juillet 1535, et après une heureuse navigation, aborda à la vue de Tunis. Le fort de la Goulette est enlevé d'assaut le 25 juillet; l'armée de Barberousse est défaite; Tunis ouvre ses portes aux vainqueurs; Muley Assan est rétabli sur son trône, au milieu du carnage de ses sujets; il se reconnaît vassal de l'empereur, auquel il promet un tribut annuel. L'empereur,

---

(1) Hardi, *Ann. Brabanç.* 1, 599.

victorieux, quitte les côtes d'Afrique le 20 août,
1531-35. et se rend à Naples.

Pendant cette expédition, François 1er songeait à faire revivre ses prétentions sur le Milanais. La mort du duc François-Marie, regardée comme prochaine et inévitable, lui en offrait un prétexte. Le roi de France prétendait qu'il n'avait abandonné ses droits sur cette province, qu'en faveur de la maison Sforza, dont l'extinction annullait ses promesses. La cour de Paris avait dépêché un ministre secret à Milan, soit pour connaître parfaitement l'état de la santé du duc, ou pour négocier avec lui. Ce négociateur fut assassiné dans une émeute, sans qu'on puisse dire si ce crime fut celui de François-Marie Sforza, ou de quelque émissaire de Charles-Quint. A cette nouvelle, les préparatifs furent faits en France pour pénétrer en Lombardie.

FIN DU QUINZIÈME LIVRE ET DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DES CHAPITRES.

LIVRE TREIZIEME.

CHAP.

LIVRE QUATORZIEME.

LIVRE QUINZIEME.

Fin de la Table.



